GERMAIN PIERRE, C.
TRAVAUX PUBLICS.

SUPPLEMENT

LE SOLEIL

Le Monde Catholique---
Page des Enfants---
Page Féminine---
L'Agriculture---

52e ANNEE—No 86 QUEBEC, SAMEDI 8 AVRIL 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

LA COLONISATION
AU PAYS DE CHARLEVOIX SAGUENAY

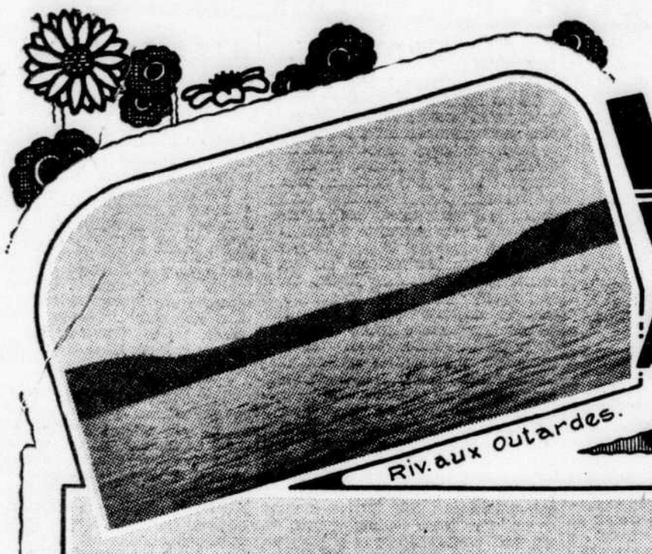

Riv. aux Outardes.

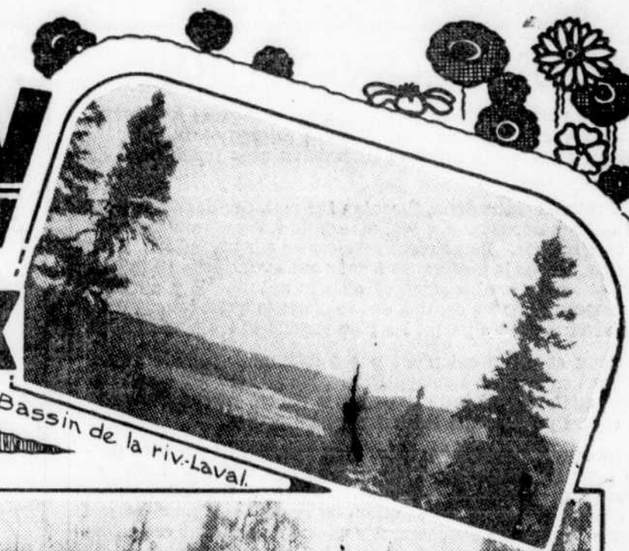

Bassin de la riv.-Laval.

Belle plage à LaTour.

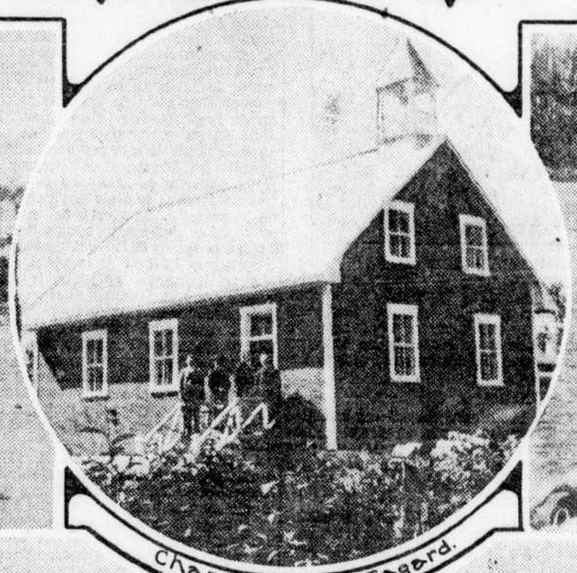

Chapelle-Ecole Sagard.

Moyen de Transport de beaucoup de colons.

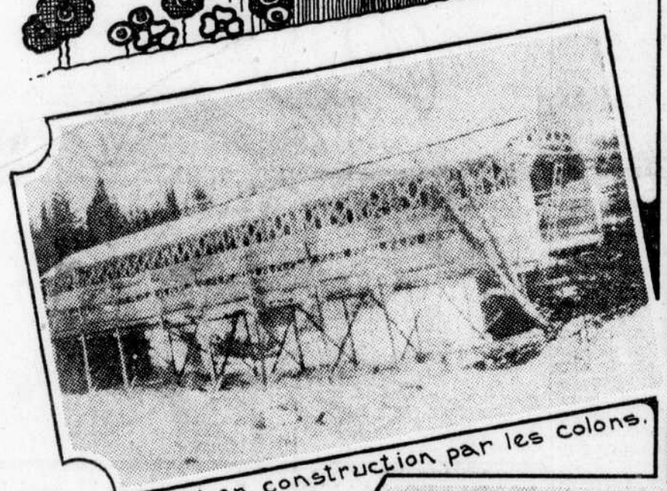

un pont en construction par les colons.

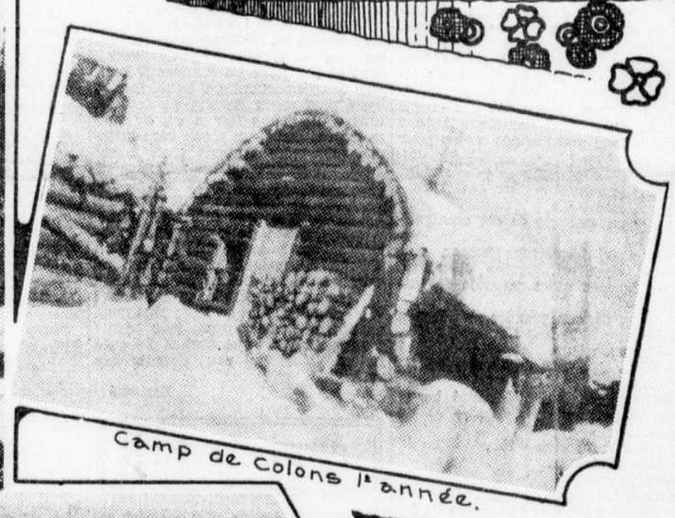

Camp de Colons 1e année.

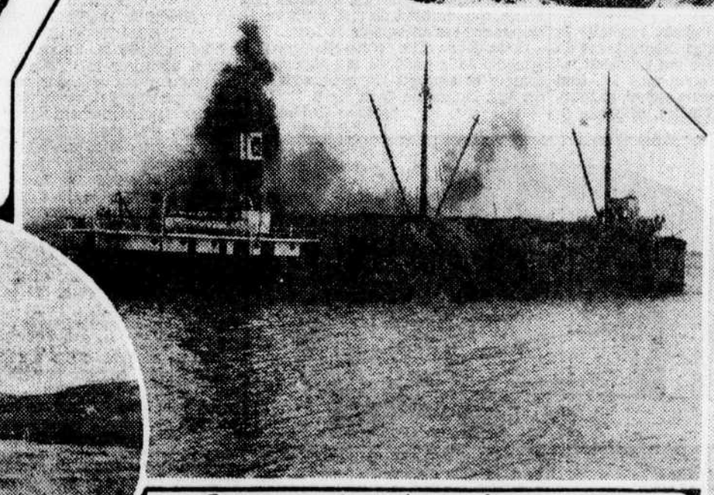

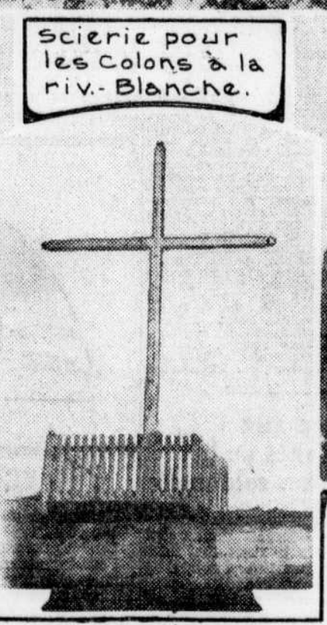

Scierie pour les Colons à la riv.-Blanche.

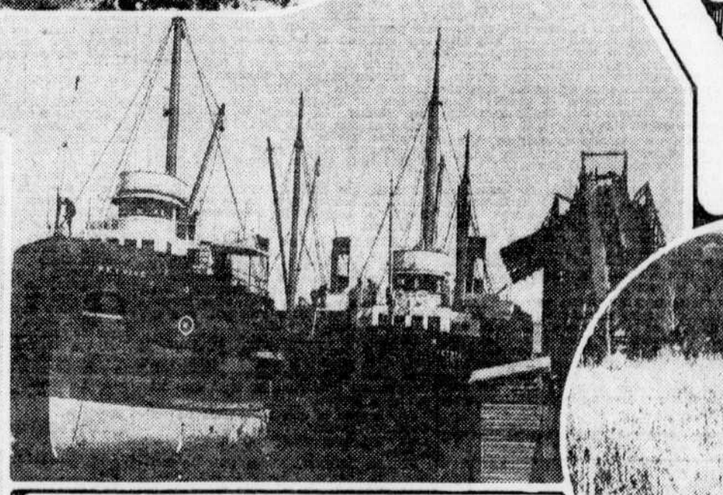

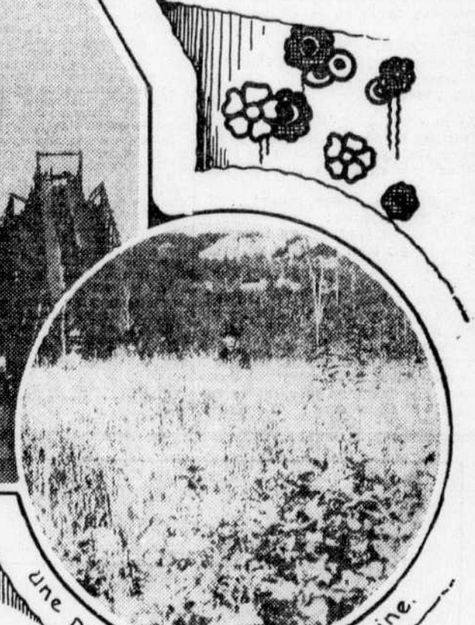

Transport de la pulpe.

une première moisson à Desales.

La Croix, Colonie d'Escoumins.

Chargement de la pulpe.

une première récolte d'avoine.

(Par Edgar Rochette, C. R., M.P.P.)

L'Honorable Hector Laferté, Ministre de la Colonisation, à l'Assemblée Législative, le 23 février dernier, dans son magistral discours sur le Budget, s'exprimait ainsi:

"Sans entrer dans les détails "au sujet de chacun des comtés que "je viens de mentionner et où a fonc"tionné avec succès notre système "spécial de colonisation, laissez-moi "simplement vous dire que, d'après "un rapport du 4 janvier que me "soumettait l'un de mes officiers, M. "Oscar Desgagné, il apert que dans "sept cantons du comté de Charle"voix - Saguenay, par exemple de "Sagard, d'Escoumains, d'Ibertville, "de Laval-Latour, de Ragueneau et "de Manicouagan, nous avons dé"pensé, du 21 septembre 1931 au 31 "octobre 1932, une somme totale de "$189,520.00 pour l'établissement de "2215 âmes comprenant 376 familles "et que ces familles de colons ont, "aujourd'hui, un actif de $199,903.00, "soit un surplus de $10,383.00 dont "ces familles bénéficieront directe"ment et la province indirectement".

N'est-ce pas là un résultat extraordinaire, je dirai même surprenant pour ceux qui ignorent trop cette région du Nord.

Même sur la côte Nord, on fait mentir la légende des "arpents de neige" et les grains, légumes, fruits et les fleurs peuvent être cultivés avec succès dans les régions septentrionales très reculées, voire même au Labrador.

Si vous jetez un coup d'oeil sur la carte, vous constaterez que le district de Charlevoix - Saguenay est immense. Borné à l'Ouest par le comté de Montmorency, il s'étend jusqu'au détroit de Belle-Ile, sur un front de plus de 1000 milles.

Il est peu peuplé, et cela davantage, à mesure que l'on descend le fleuve, parce qu'il n'y eut jamais de chemin de communication.

La région de la Côte, depuis Tadoussac surtout, n'est guère colonisée, parce que ce pays fut, pendant longtemps, fermé complètement aux entreprises colonisatrices, par suite des mesures prises par les différents Fermiers du Roi pour y faire exclusivement le commerce des fourrures sans ennuis ni dérangements.

En effet, toute la Côte Nord depuis Tadoussac était réservée comme "Domaine du Roi" et personne n'y put pénétrer pour coloniser excepté vers le milieu du XIXème siècle.

Dans Charlevoix proprement dit, ce fut un peu la même chose à cause des seigneuries qui y furent créées sous les deux dominations, française et anglaise, les seigneuries du Séminaire de Québec, des Eboulements, du Colonel Fraser et du Colonel Nairne.

Hocquart qui donna ordre à Normandin de faire la délimitation du domaine du Roi établit la borne ouest aux Eboulements et la limite est au Cap Cormoran, près de Moisie, soit une étendue de côte de plus de 300 milles.

Hocquart défendit ensuite, sous les peines les plus sévères, de pénétrer dans ce domaine; seuls les missionnaires et les officiers du roi avaient le droit d'y aborder et d'y voyager.

En 1534, quand Jacques-Cartier toucha la Côte de Saguenay il y trouva les Basques, fixés jusqu'à très haut dans le fleuve, faisant la pêche et la traite des fourrures avec les sauvages; c'est en souvenir de cette emprise par les Basques que nous trouvons parmi les noms géographiques, encore aujourd'hui, les suivants: l'Anse aux Basques, Echafaud aux Basques, l'Ile aux Basques, etc.

Lorsque Pontgravé et ses associés obtinrent le privilège exclusif de la traite des fourrures, en payant tribut à Monsieur Demonts, ils durent lutter avec les Basques pour mettre fin à leurs entreprises commerciales.

Les Basques, cependant, n'en continuèrent pas moins à faire un commerce de contrebande sur le fleuve, ce qui nous montre que l'histoire ne fait que se répéter.

En 1632, la compagnie des Cent Associés perdait son privilège. Vers 1645, des colons de Québec formaient une société appelée "Communauté des Habitants" et obtenaient le droit de pêche et de chasse et de commerce sur la Côte Nord; leur comptoir fut placé à Tadoussac.

Par la suite, le domaine de la Côte Nord fut vendu aux enchères publiques, mais toujours uniquement pour fins de chasse, de pêche et le commerce des fourrures; jamais il ne fut question de colonisation.

En 1658, le Conseil Supérieur adjugeait le poste de Tadoussac et le Domaine du Roi à Sieur DeMaure. En 1666, le Roi disposait de ce domaine en faveur de la Compagnie des Indes Occidentales, ce qui mit fin au contrôle des "Habitants Canadiens".

En 1675, tout ce damaine de la Côte Nord qui comprenait, dans ce temps-là, tout Charlevoix et tout le littoral du Saguenay et de la Côte Nord était devenu tellement réputé par l'excellence de ses pêcheries et la chasse abondante qu'on y faisait que le roi de France reprit ce domaine pour son propre bénéfice.

Le roi l'afferma d'abord à Oudiette et ses associées, puis, de vingt ans en vingt ans, renouvela le bail de ce domaine avec ces différents fermiers que se succédaient dans l'adjudication des gabelles de France.

Depuis lors, tout ce domaine de la Côte Nord se trouva à faire partie de ce domaine royal appelé autrefois "Terres réunies de France".

Ces fermiers du roi empêchèrent vigoureusement toute entreprise qui pouvait nuire à leur monopole, spécialement toute colonisation.

Ainsi Frontenac refusa à Radison de s'établir sur la Côte Nord.

Pendant toute la domination française le domaine du roi, soit tout Charlevoix et tout Saguenay resta ainsi complètement fermé.

Même sous le régime anglais, le domaine de la Côte Nord continua d'être une réserve que l'on adjugeait au plus fort enchérisseur pour les fins du commerce des fourrures.

Ce n'est donc pas étonnant que la région du Saguenay comme la Côte Nord n'ait pu être colonisée bien rapidement.

Le dernier locataire de ce fameux domaine du roi fut la Compagnie de la Baie d'Hudson; ses droits prirent fin vers le milieu du dix-neuvième siècle.

La province commença alors à octroyer des permis d'exploiter certaines concessions forestières.

Ce fut le début de la colonisation sur la Côte car, en même temps des opérations forestières on vit s'ériger, ici et là, des entreprises de colonisation.

En 1859 et en 1874, un monsieur T. Lamontagne obtint des permis pour exploiter une limite d'environ deux cent quatre (204) milles carrés sur la Rivière Sault au Mouton.

En 1874, ce monsieur Lamontagne obtint aussi le permis d'exploiter la majeure partie du bassin de la Rivière Escoumins.

En 1888, Monsieur Yves Boulianne affermait une partie des terrains du bassin de la Rivière Bergeronnes pour entreprises forestières.

En 1900, un nommé Charles Veilleux et son associé, E. Dubé, opéraient des droits de coupe de bois sur le bassin de la Rivière Portneuf.

Et ainsi continuèrent dans la suite, les exploitations forestières sur la Côte Nord.

En même temps que l'opération forestière vint la culture du sol.

En effet, ce furent le commerce du bois et la culture du sol qui attirèrent les vaillants colons qui défrichèrent la terre de la Côte du Saguenay.

Malgré les hauts et les bas que l'industrie forestière a connus, il s'est fixé plus de 8,000 personnes sur l'étroite bande de terre arable qui va de Tadoussac jusqu'à l'estuaire de la Rivière Portneuf.

Plus de 200 fermes y sont organisées et, aujourd'hui, vu qu'on les a pourvues d'un chemin carossable en automobile et vu qu'on a renforci ces groupements par de nouvelles colonies de colons, nous sommes cer-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

DES CONCOURS

Nous parlons depuis longtemps de concours à la page. Nous les avons retardés pour diverses raisons et, la dernière en date, c'est qu'ils seraient intervenus avec notre page de Pâques.

Nous recevrons donc, jusqu'au 1er mai, des dessins qui ne devront pas dépasser 5 x 5½, être faits à l'encre de Chine et pas être trichés. Ils peuvent être copiés sur un modèle, mais nous donnerons la préférence à ceux qui seront faits (il faudra le mentionner et être sincère) d'après nature. Il y aura un prix spécial pour les dessins des tous petits qui ne pourraient espérer être primés parmi les plus grands et les plus habiles.

Ceux et celles qui n'ont pas d'aptitudes pour le dessin pourront envoyer une composition à leur choix, mais bien entendu, qu'ils auront faite eux-mêmes ; il est inutile d'envoyer des copies prises dans les livres et les revues.

Nous n'imposons aucun sujet particulier, ni pour les dessins pour les compositions, chacun et chacune est libre de choisir à sa guise, cela fera plus de variété. On devra signer d'un pseudonyme, mais ajouter également son nom et son adresse. A chaque concours, il y en a qui négligent cette formalité nécessaire, surtout pour ceux qui sont primés.

Tante Josephte

LA DICTION OU L'ART DE LA LECTURE

Il règne de singuliers préjugés dans beaucoup de bons esprits au sujets de la lecture à haute voix. On entend répéter sans cesse : "Le talent de la lecture n'est pas un art, c'est un don ; on n'apprend pas plus à lire qu'à marcher ; il ne s'agit que de lire comme on parle. "Rien de plus juste; toute la science du lecteur peut, en effet, de ramener à un seul précepte lire comme on parle ; mais voilà précisément le point difficile, voilà ce que l'on ne sait que quand on l'a appris. Voulez-vous vous en convaincre ? Entrez dans un salon au milieu d'une conversation animée, toutes les personnes qui y sont engagées parlent naturellement et avec vérité. Priez l'une d'elles de lire une page de livre, un article de journal, soudain, changement complet : prononciation, accent, voix même tout s'altère en elle, tout sa manière : elle parlait juste, elle lit faux. Pourquoi ? Parce qu'elle n'a pas appris à lire. Le naturel s'enseigne donc ? Il faut donc prendre des leçons pour être soi-même ?

Mais en quoi consiste précisément cet enseignement ? Sur quels principes repose-t-il ?

Voici un exemple de cet enseignement :

Un jour, Monsieur Samson voit arriver chez lui, comme élève, un jeune homme assez satisfait de lui-même.

—Vous désirez prendre des leçons de lecture, Monsieur ?

—Oui monsieur.

—Vous êtes-vous déjà exercé à lire tout haut ?

—Oui, monsieur, j'ai récité beaucoup de scènes de Corneille et de Molière.

—Devant du monde ? . . .

—Oui Monsieur.

—Avec succès ?

—Oui, Monsieur.

—Veuillez prendre ce volume de La Fontaine : la fable, **le Chêne et le Roseau.**

L'élève commença :

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Très bien ! Monsieur, vous ne savez pas lire !

Je le crois, Monsieur reprit l'élève un peu piqué, puisque je viens réclamer vos conseils, mais je ne comprends pas comment sur un seul vers . . .

—Veuillez le recommencer ! . . .

Il le recommença :

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Je l'avais bien vu, vous ne savez pas lire.

—Mais . . .

—Mais, reprit Monsieur Samson avec flegme, est-ce que l'adverbe se joint au substantif au lieu de se joindre au verbe ? Est-ce qu'il y a des chênes qui sh'appellent **un jour ?** Non : eh bien, alors, pourquoi lisez-vous : "Le chêne un jour, dit un roseau . . . "? Lisez dons : "Le chêne, **virgule,** un jour, dit au roseau."

—C'est pourtant vrai ! . . . s'écria le jeune homme stupéfait.

—Si vrai, reprit son maitre avec la même tranquilité, que je viens de vous apprendre une des règles les plus importantes de la lecture à haute voix, l'art de la ponctuation.

—Comment, Monsieur, on ponctue en lisant !

—Eh ! sans doute ! tel silence indique un point ; tel demi-silence une virgule, tel accent un point d'interrogation : et une partie de la clarté, de l'intérêt même du récit, dépend de cette habile distribution des virgules et des points, que le lecteur indique sans les nommer, et que l'auditoire entend sans qu'on les lui nomme.

Le talent de la lecture, qui est chez les hommes un instrument de travail, un moyen de succès professionnel, peut se lier pour les femmes à leurs plus douces occupations d'intérieur, à leurs plus chers devoirs de famille. Plus d'une jeune fille a vu, ou verra auprès d'elle, un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade : le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent : la mère ne veut pas lire, son coeur s'y refuse : l'enfant voudrait bien lire, mais il ne le sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celle qui pleure, distraire celui qui crie ! C'est donc au nom de leurs plus doux sentiments qu'on peut leur dire : "Apprenez à lire ! et tâchez d'acquérir un talent qui peut devenir une vertu."

Legouvé

DES JEUX OU FIGURENT LES OEUFS DE PAQUES

La semaine de Pâques est ordinairement très gaie pour les enfants et les oeufs de Pâques figurent pour une bonne part dans leurs divertissements. Voici une façon peu coûteuse de les colorier et de les décorer. Les oeufs sont d'abord cuits dur et ensuite, teints avec des couleurs végétales. On suggère pour une variété, avant de les mettre dans l'eau, de les entourer avec un tissu fleuri. Quand on ôte l'enveloppe, le dessin reste calqué sur l'oeuf.

LES OEUFS AU NID

Fournissez à chaque joueur, un bâton à l'extrémité duquel est enroulée une bande d'étoffe. Faites choisir les oeufs dans un panier et placez-les ensuite sur une ligne décrivant un grand cercle, tandis qu'au centre, un plus petit représente le nid. Quand on joue au-dehors on peut pour le nid faire un creux au centre du plus petit cercle.

LES REGLES DU JEU

A un signal chaque joueur pousse son oeuf vers le nid avec le bâton. Celui qui arrive le premier reçoit en prix un gros oeuf de chocolat, les suivants en ont de plus petits. Comme les oeufs ne sont pas ronds, ils sont difficiles à rouler et cela amuse beaucoup l'auditoire.

LES OEUFS DANS LE NID

Les enfants doivent se tenir avec leur oeuf au bord du grand cercle. A tour de rôle, on leur bande les yeux et on lui dit de marcher vers le nid et d'y placer son oeuf. Peu d'entr'eux réussissent mais tous s'amusent à regarder les autres. Un nombre de pas est suffisant. On donne un prix à ceux qui réussissent.

PETITE POSTE

Il ne faut pas croire en effet, à ces sortes de prédictions, les temps sont assez sombres sans vouloir les faire pires. C'est le bon Dieu seul qui sait ce qui nous convient, il vaut mieux nous abandonner entre ses mains divines que de chercher à soulever le voile qui nous cache l'avenir.

Il est certainement plus dur pour une mère qui laisse derrière elle un mari et surtout des enfants de se résigner à mourir que pour la jeune fille de vingt ans qui a encore toutes ses illusions, mais aussi moins de responsabilités. C'est un fait d'expérience que les jeunes qui sont bien préparés se décident resignent facilement à mourir.

Je fais votre affectueux souvenir à Etincelle. Katzima avec qui vous avez sympathisé dans son malheur, Pâle Aurore, Mado, Roche de Gaspé, Blanche Neige, Petite Couturière, Liseron rose, Liseron bleu, Prince de Galles, Bruissement de feuilles, Hirondelle Captive à qui vous demandez de ses nouvelles, à Paul de Viney vos messages les meilleurs.

FANCHON—Vous avez dû croire que vous n'étiez pas la bienvenue, et pourtant je suis très heureuse de vous accueillir. J'espère que votre bonne maman est rétablie et qu'elle n'a pas été obligée de passer par l'hôpital, ce qui l'aurait cependant bien reposée s'il s'agissait seulement d'un traitement. J'espère également que les nouvelles de Petit Poisson de St-Maurice sont bonnes et qu'il ne ressent plus de mauvais effets de sa grippe. Dites à Paquerette des champs, qu'il faut m'écrire de nouveau quand les réponses sont trop lentes à venir. J'ai une grosse besogne et un courrier volumineux. Une lettre peut bien s'égarer. La charité est bien connue, c'est pour cela que je ne l'ai point publiée de même que le Noël de sainte Thérèse que vous ne m'avez envoyé qu'en février. Il faut tenir un peu compte de l'actualité.

J'espère que vous reviendrez bientôt me donner de bonnes nouvelles de toute votre famille à laquelle je m'intéresse depuis longtemps.

CHOCOLAT—Je suis contente de savoir que vous aimez bien les histoires qui sont publiées dans votre page et que vous les lisez régulièrement. Je fais volontiers vos amitiés à Lutin blond, Maguette, Petit Bouton de Rose, Mélie et à toutes les cousines. Vous êtes jeune c'est pour cela que vous avez hâte de vieillir.

PREMIERE FLEUR.—Votre dessin n'est pas fait à l'encre de Chine, il est impossible de le publier, il n'est pas parfait non plus, mais je l'aurais publié à titre d'encouragement qu'il était en règle avec toutes les conditions.

Je demande si quelque cousine ne voudrait pas devenir votre correspondante, mais vous avez oublié de donner votre adresse.

PETITE DESOLEE.—Vous êtes la bienvenue et j'espère que vous vous plairez dans la place que je vous donne volontiers. Vous pouvez garder le plus longtemps possible cette belle insouciance des enfants, elle disparait toujours trop tôt.

Ce ne sont pas des correspondantes d'outremer que je fournis à mes petites nièces mais de leurs compagnes de la petite poste qui ont le temps de se livrer à cet agréable passe-tiemps. Si votre maman est malade il faut être bien prévenante et bien bonne pour elle. Elle a besoin non seulement de bons soins, mais des attentions de sa petite fille.

MADO.—Il est toujours le temps de bien faire, il survient tant d'événements tragiques dans nos vies que nous ne savons pas toujours quels empêchements peuvent imposer le silence à des nièces d'ailleurs très aimantes et très bonnes.

Je vous accorderai volontiers la faveur demandée, pourvu que vous soyez patiente car je suis souvent bien occupée.

Il faut bien vous reposer, puisqu'on vous impose ce sacrifice, toujours pénible à la jeunesse pétulante. Non je ne connais pas cette assurance spirituelle de sainte Thérèse qui est offerte par les Missionnaires de St-Joseph.

En vous adressant à la Société Philatéliste et Numismatique, 44 rue St-Dominique et en envoyant un timbre pour la réponse, vous aurez les renseignements que vous demandez au sujet de ces vieux sous.

Je fais volontiers vos amitiés aux cousins et cousines.

ANNETTE MORAIS.—Votre dessin ne me paraît pas fait à l'encre de Chine et la condition est obligatoire. Il serait joli et je pourrais le publier sans cela. Voulez-vous également vous choisir un pseudo pour les communications de la petite poste.

MIGNONNETTE.—Votre envoi sera publié aujourd'hui, un peu en retard, mais il faut toujours les envoyer un peu à l'avance, lorsqu'ils doivent paraître à une date spéciale.

JEAN GUY.—Vous êtes la bienvenu et j'espère que vous viendrez souvent occuper la petite place que je vous donne volontiers.

CLAIRETTE.—Vous savez que je suis toujours contente de vous lire et je vous remercie de ne pas oublier les grands anniversaires. Il ne faut pas ménager les sacrifices, vous en serez bien récompensée plus tard, quand les études seront finies. Vous aurez le plaisir de lire aujourd'hui l'annonce du concours. Je félicite Petite Couturière pour ses jolis dessins et je fais votre beau bonjour aux Yeux bleus.

MAY LANCOLIEA.—Je ne vous oublie pas et ce n'est pas une négligence qui vous a gardée éloignée puisque ce sont vos études. Vous verrez aujourd'hui l'annonce du concours et j'espère bien que vous y prendrez part. Plusieurs d'entre vous ont trouvé par l'entremise de la page de gentilles correspondantes, mais si vous voulez des correspondantes étrangères, il faut vous adresser à madame J.-M. Fortin, St-Isidore Dorchester, mais il faut adresser un timbre pour la réponse et 25 sous pour les adresses. Je fais vos amitiés à Liseron rose, Hirondelle sans nid, Fleur Beauceronne, Suzette, Soeurette, Fée des fleurs, Rose des avions, Chant d'amour, Bertrand et Jocelyne. Bonjours, affectueux à Petite Cloche de Bretagne, Ruisselet jaseur, Anne Blosset, Petite Glaneuse, Cascade de roses. Poignées de mains à Milouta et Claire d'Auvergne.

CHOCOLAT.—Pour vous dédommager vous aurez deux réponses cette semaine. Vous serez bientôt à Pâques et bientôt aux vacances, ne demandez pas à vieillir, ma petite fille, il vient un temps où on voudrait que l'horloge ne marche pas si vite surtout quand on a beaucoup de travail à faire et que l'on regrette que les jours n'aient que 24 heures. Si vous faites ainsi des prières et des sacrifices voulez en offrir quelques-uns pour mes intentions.

Je fais vos amitiés à Muguette, Criquette, Yoyo et Mélie.

LISERON ROSE.—Je regrette ce départ de votre chère grand'maman qui est venu assombrir votre famille. Ces chères vieilles, il n'en reste jamais assez dans les familles. Oui je suis maintenant en bonne santé et trop occupée pour me dorloter. Je suis contente que notre page vous intéresse toujours autant. Vous verrez aujourd'hui l'annonce du concours et j'espère que vous y prendrez part, d'une façon ou d'une autre. Je dis à Abeille Laborieuse que vous échangeral volontiers des photographies avec elle pourvu qu'elle vous envoie la première, d'adresser Floretta Gagnon, La Malbaie, Charlevoix. Je dis un gaie bonjour à Zozo, Muguette, Huguette, Yoyo d'argent, Petit Bouton de rose, Lutin blond, Jocelyne, Imelda, Bruissement de feuilles, Gardienne de papillons, Toujours sourire, Verte Fougère, Fleur du Carmel. Sincères sympathies à Ursulinette pour la mort de son père. Félicitations à Anne Blosset.

Confidence aux enfants de la Communion solennelle

Chers enfants,

Lorsque j'étais petite, maman me disait : "Il ne faut jamais ajouter "foi aux rêves." Mais je viens d'en faire un qui fera sûrement exception, si je vous en fais la confidence . . .

J'ai rêvé qu'à partir de 1933, pas un petit Noir ne pleurera le jour de sa première Communion . . .

"Comment, me dites-vous, les négrillons pleurent ce jour-là ?" — Oui, hélas ! et je vais vous dire pourquoi : le matin de la première Communion, une Soeur revêt chaque petit Noir d'une robe blanche; ils sont heureux nos pauvres enfants, mais ce bonheur est de courte durée, car au soir de la fête, la religieuse, le coeur navré, leur dira : "Mes enfants, il faut maintenant enlever les robes blanches, et remettre vos vêtements (petite peau de chèvre ou étoffe d'écorse d'arbre), car je suis trop pauvre pour vous les laisser. Ces robes devront servir pour d'autres enfants à la prochaine fête." Cruelle déception pour ses petits, et voilà pourquoi il y a des larmes au soir d'un si beau jour.

Chers enfants de la Communion solennelle, vous pourriez les empêcher de pleurer ces pauvres petits Noirs, si chacun dev ous, se prive de friandises, économisait 50 sous pour habiller son premier Communiant Noir. Qu'en dit votre bon coeur ? Essayez... et vous verrez qu'il est encore plus doux de donner que de recevoir.

Que Jésus, l'Ami des petits vous bénisse.

Une Soeur Missionnaire d'Afrique.
32, rue Fraser, LEVIS.

AMIS

Bébé est rêveur car près de sa porte
Il a vu tantôt un pauvre toutou
Mouillé, crotté, maigre à faire peur
Qui le regardait avec terreur.

Bébé est gâté mais a très bon coeur
Devant cette épave si inattendue
Qui le contemplait, il s'est écrié :
"Je ne veux plus jouer !"

Puis, tout simplement, de sa main mignonne
Il a caressé le hideux toutou,
Lui disant, tout bas : "Elle sera bonne
Ta sousoupe, ce soir : Je ne mangerai pas."

Je te la donnerai et même mon lit
Car tu es bien triste et j'ai du chagrin
Veux-tu : soyons amis ? ! ! !

Mme André De LOR

LE VIEUX PECHEUR

La saison des pluies avait commencé. Le vieux pêcheur, bien à l'abri dans sa maisonnette de granit, avait sa provision de bois, un tonneau de bon cidre, des conserves, du poisson fumé, du lard, du beurre salé ; son grenier était plein de pommes de terre, de haricots, de châtaignes. La pluie aurait pu tomber pendant une année entière, détremper les chemins, inonder les jardins et les champs, le vieux pêcheur se riait de la pluie comme jadis il se riait des vagues et de la tempête. La mer bien souvent avait voulu l'engloutir ; mais il avait foi en la bonne Mère qui protège les matelots, et la dime de sa pêche allait chaque dimanche enrichir le sanctuaire dont la flèche élancée servait de phare aux marins de toute la côte.

Ses camarades l'appelaient "vieil avare" parce qu'il n'allait pas avec eux passer au cabaret des soirées entières. Mais, sans se soucier des on-dit, il avait marché droit son chemin, et maintenant, dans sa maisonnette, il jouissait en paix du fruit de ses fatigues.

Comme un vieux hibou, il vivait tout seul, car il n'avait pas d'enfants. Il avait été marié, mais sa femme était morte depuis bien longtemps. L'été, la solitude était facile à supporter ; il cultivait son petit jardin, et faisait ses provisions pour l'hiver. Parfois même, quand la mer était belle, il allait encore à la pêche dans un petit canot. Mais à l'automne, il s'ennuyait et ne parvenait pas à chasser la mélancolie, même quand il chantait, de sa voix chevrotante, les airs qu'il avait appris dans sa jeunesse.

Un de ces tristes jours où le ciel est voilé de brume, on lui apporta une lettre. C'était un événement : depuis bien des années, il n'avait jamais eu la visite du facteur. Le vieux pêcheur était sans famille. Son unique soeur, beaucoup plus jeune que lui, avait épousé un marin anglais, et depuis plus de vingt ans, il n'avait jamais entendu parler d'elle... La lettre portait un timbre anglais. Le vieillard, un peu ému, l'ouvrit d'une main tremblante et en lut attentivement le contenu.... Alors, il se leva, et, le front collé aux vitres, il resta longtemps immobile, comme s'il eût voulu, de son regard dont les ans n'avaient pas diminué l'éclat, percer la brume qui enveloppait sa maisonnette.

Deux jours après, sous une pluie battante, une jeune fille vêtue d'un costume de touriste frappa à la porte. Un portefaix déposa sa valise, empocha un pourboire et s'en alla d'un pas pressé. Le vieux pêcheur, se redressant, toisa cette jeunesse :

—Alors, c'est vous ma nièce ? dit-il à brule-pourpoint.

Mais oui, mon oncle, répondit la jeune fille, tout en se débarrassant du paletot de toile cirée qui ruisselait.

—Eh ! bien, asseyez-vous ici, tout près du feu, pour vous sécher, et tournez-vous vers la fenêtre, afin que je vous voie bien.

Le bonhomme examina en silence les traits de la jeune fille. Pas de doute possible. On eût dit que c'était sa soeur, telle qu'il la voyait encore, le jour où elle avait quitté la maison paternelle.

—Et vous avez des frères, des soeurs ?

—Aucun. Deux frères nés avant moi sont morts en bas âge.

—Et vos parents ?

—Ma mère mourut en me donnant le jour..

Le vieux pêcheur se tourna brusquement et alla regarder à travers les vitres... Il resta ainsi quelques instants sans mot dire, essuya une larme, et se retournant :

—Et votre père ?

—Dieu me l'avait conservé, mais l'an dernier, son navire a fait naufrage. Ses camarades rescapés m'ont annoncé sa mort.

—Alors vous êtes orpheline, sans frères ni soeurs ?

—Oui, mon oncle.

—Et vous êtes Anglaise ?

—Je le suis sur les régistres de l'état civil. Mais mon père m'a fait élever chez des religieuses françaises réfugiées en Angleterre, et de coeur je suis Française.

Le vieux pêcheur regarda longuement sa nièce, puis, s'asseyant en face de la jeune fille, il lui dit, presque à voix basse, les yeux dans les yeux :

—Voulez-vous être ma fille ?

—Oui, mon oncle !

Et se levant, elle se jeta dans les bras que lui tendait le vieillard.

Et voici pourquoi l'automne peut recouvrir de son grand manteau gris la grise maisonnette de granit, couverte d'ardoises grises. Dans cette chaude serre, le vieux pêcheur cultive avec amour la fleur printanière que le ciel lui a envoyée pour consoler sa vieillesse.

C'est en vain que les jeunes gars, chaque dimanche après la messe, regardent cette jeune fille s'en retourner au bras du vieux pêcheur. Elle a juré dans son coeur de rester près de lui tant qu'il serait en vie... Après, elle songera peut-être à se marier, si l'occasion s'en présente. Mais elle ne veut être distraite par aucun amour, par aucun souci, du soin de ce vieillard qui est devenu tout pour elle. La bonne Mère du ciel a bien fait les choses. Elle a récompensé dès ici-bas la foi du vieux pêcheur. Personne ne sait qu'il versait chaque semaine, dans le tronc de la chapelle, la dîme du produit de sa pêche. Mais les anges le savent bien, et en attendant l'arrivée du vieillard dont la place est marquée d'avance, ils chantent les louanges de Marie, qui, du haut du ciel, veille avec amour sur ses enfants de la terre.

Cette jeune fille n'est-elle pas le symbole de la piété, de la religion qui console et soutient l'homme arrivé à cet âge, l'automne de la vie ?

Septime Cadôme.

ECRIRE

Un coup de téléphone . . .
Un pneu . . .
Un télégramme . . .

Voilà les modernes procédés de communiquer avec ses semblables; ils sont rapides et si commodes ! Point de phrases élégantes "à polir", point de plan à adopter, nul besoin de se préoccuper de logique.

Le message est lancé sans réflexion, il n'exige aucun labeur, il contient juste le renseignement à donner, la question à poser, le rendez-vous à fixer; celui qui l'envoie ne cherche pas à faire plus, celui qui le reçoit ne s'étonne pas de ne rien recevoir de mieux. Les deux "correspondants" se contentent parfaitement de cet échange cérébral rudimentaire.

Grâce à ces facilités et à ces complaisances, la génération nouvelle délaisse totalement l'art de la correspondance. Cependant chacun reconnait volontiers, à l'occasion, tous les avantage apportés au coeur et à l'esprit par une correspondance amicale régulièrement entretenue.

Quand il s'agit d'écrire, même à des êtres sympathiques, nombre de plumes demeurent inertes. En dehors des périodes ou des événements qui fournissent naturellement les matériaux épistolaires voulus: nouvel an, villégiature, fêtes de famille, maladie, deuil, etc., le cerveau est à l'ordinaire paresseux, incapable de trouver ce qui est susceptible d'alimenter le commerce d'affectueuse confiance.

Et pourtant, c'est quand "on n'a rien à dire" que la correspondance peut le plus aisément prendre une note personnelle et devenir vraiment un échange d'impressions et d'idées. Un récit, la transmission de nouvelles supposent des éléments étrangers à la sympathie réciproque; quand ces éléments manquent et qu'on ne puise qu'en soi la matière de sa lettre, on lui donne, forcément, un tour intime; mais il faut un travail préparatoire pour réaliser cette oeuvre.

Tandis que la narration, l'accumulation des faits sont choses faciles, traiter un sujet général; émettre des opinions, décrire un état d'âme représentent un labeur véritable qui réclame réflexion et méthode. Il ne s'agit pas, bien entendu, de procéder à une composition "scolaire" : si cette nécessité s'imposait, que de correspondances s'éteindraient vite, définitivement ! Au moins faut-il préparer son sujet ! ce n'est qu'après l'avoir fixé qu'il sera possible de s'abandonner, sans contrainte, à ses pensées.

Le sujet ? rien de plus facile à choisir entre personnes qui se comprennent et s'aiment vraiment. Ce sera par exemple, une fois, l'évocation des souvenirs communs et de la sympathie réciproque qui, dans le passé, a préparé la tendresse d'aujourd'hui ; une autre fois, vous parlerez des joies présentes que vous procure cette amitié; une autre fois, envisagerait l'avenir et les inquiétudes qu'il peut susciter, vous direz combien, au milieu de vos craintes, la certitude de conserver cette tendresse vous promet de réconfort en cas d'épreuves.

Vous pouvez traiter des sujets personnels, parler de votre tâche, de vos projets, de vos élans, de vos découragements, en les exposant d'une façon large, avec confiance, pour obtenir un conseil.

Il vous sera loisible, aussi, d'envisager des questions tout à fait générales d'ordre social, moral, charitable, non pas avec des prétentions de théoricien ou de technicien, mais simplement pour assurer entre votre amie et vous une communauté de vues.

"Ecrire une lettre, que c'est coco !" prétendait dernièrement une jeune paresseuse.

Elle se trompait, car la lettre peut avoir toutes les qualités dont les modernes s'enorgueillissent : elle peut être fort à la page, alerte, prime-sautière, avertie à souhait. Il n'y a pas vraiment un meilleur moyen de se tenir en contact affectueux avec un être cher dont on est éloigné. Notre jeune enfant n'ira pas, je pense, jusqu'à prétendre que désirer communiquer sa pensée est coco : serait-elle si fière du progrès qu'elle se pique de représenter, si le progrès supprimait la pensée de son cerveau ou le bien de sympathie de son coeur ?

LISELOTTE

POISSON D'AVRIL

Dédié à Mélie.

La petite Louise vit seule avec sa grand'mère presque infirme, dans la plus pauvre maison du village. Louise soigne sa bonne maman aussi bien qu'elle le peut et trouve encore le temps, pour gagner quelques sous... de travailler pour ses voisins. On lui confie des nettoyages, des commissions dont elle s'acquitte à merveille. C'est ainsi que le premier avril, revenant de chez l'épicier, elle rencontre, sur la place de l'église, trois garnements du village... rêvant à quelque méchant tour. Louise leur parait une victime toute désignée. "Dépêche-toi d'aller porter tes paquets, lui disent-ils, et reviens vite. Nous te mènerons chez quelqu'un qui veut te donner de l'ouvrage. Bientôt Louise est de retour. En retenant leurs rires, ils l'accompagnent jusqu'à une jolie villa qui vient d'être louée par une riche famille de Paris. "C'est là" lui disent-ils, et ils la poussent dans le jardin. Louise s'avance, un peu intimidée. Elle arrive bientôt devant une jeune femme, auprès de qui une petite fille joue à la poupée. "Bonjour, madame, dit Louise en saluant poliment, je viens pour le travail que vous voulez me donner..." "Quel travail ? fait la dame surprise, qui a pu vous dire...? Poisson d'Avril! poisson d'avril ! crient à ce moment les gamins postés derrière la grille pour guetter le résultat de leur farce. En les entendant, Louise éclate en sanglots... elle était si contente de gagner un peu d'argent pour sa grand'mère ! La dame, qui est très bonne, la console de son mieux. M. le Curé lui a justement recommandé Louise, elle l'emploiera dans quelques jours et, lui glisse dans la main un beau billet de dix francs auquel la petite fille joint un poisson de chocolat que les trois polissons, tout penauds de voir manquer leur vilaine farce, regardant avec envie. Mais Louise n'a pas de rancune. Non seulement elle leur pardonne sans arrière-pensée leur méchant poisson d'Avril mais peut-être même partagera-t-elle avec eux le poisson de chocolat.

Envoi de Mignonnette.

HIER ! ! ! AUJOURD'HUI ! ! ! DEMAIN ! ! !

Hier ! c'était l'enfance... Que fut-elle pour moi ? gaie ou triste ? remplie d'amertume ou de charme ? A cet âge, l'insouciance, heureuse, amie de la jeunesse, fait tout oblier. Pourtant du bonheur, il reste toujours un gai souvenir, et, dans l'écrin de ceux-ci, les larmes sont-elles des joyaux ? Larmes de joie au retour du bien-aimé ! Larmes cuisantes après le départ sans retour d'un être chéri ! Larmes d'éternels adieux auprès d'un tombeau muet, qui garde le secret de ceux qui sont partis !

Aujourd'hui !

La vie suit son cours, chacun remplit sa mission ! Il y en a, de si belles, à la campagne surtout. Heureux, heureuses, qui ont le soin des âmes pour les former, à la grandeur, du vrai, à la beauté du bien, à l'amour du beau, pour les diriger dans la voie la plus sûre souvent par les sentiers les plus étroits. Cet aujourd'hui, qui bientôt sera du passé l'employons-nous bien ? N'y aura-t-il pas des heures qui laisseront quelques regrets lorsque le feuillet fatal sera tourné !

Insensiblement nous passons et demain que nous réserve-t-il ? Un changement dans notre existence, pour notre bonheur ou notre malheur ? Celle pour arriver au but assigné par Dieu est remplie d'obstacles, l'autre est fleurie et nous présente mille coupes d'ivresse que nous regretterons peut-être d'avoir approchées des lèvres pour en savourer les délices mortelles.

De ce gai sentier qui conduit aux éphémères, tâchons de nous éloigner et de vivre heureux de notre passé, joyeux du présent et confiants toujours en

L'Avenir !

Envoi de Toujours Sourire

MARIAGE MANQUE

(Dédié à Abeille Laborieuse).

MARIAGE MANQUE

Mademoiselle la "Virgule" dit un jour à Monsieur le "Tréma", "avant de prendre ma décision relative à notre mariage j'ai voulu me procurer des renseignements sur votre conduite. J'ai malheureusement appris que vous étiez en relation avec Mademoiselle "Cédille" ma meilleure amie. Mes parents en sont indignés autant que je le suis. Veuillez donc Monsieur, renoncer au "Trait-d'Union" et à toutes "parenthèses".

Le pauvre "Tréma", iqué au vif par ces paroles prononcées avec un "accent aigu", répond d'un accent "grave" : "Qun vous a dit cela?"

"Assez Monsieur, "Point d'exclamation". Je ne subirai "point d'interrogation".

Tréma sous le coup d'une telle "Apostrophe" courba la tête en signe "d'accent circonflexe" et partit précipitamment en serrant les "deux points".

Envoi de Muguette.

Les écoles de Montréal

Le comité des bills privés du Conseil législatif, a étudié hier le bill de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le conseil a rejeté l'amendement de M. Vautrin, qui voulait la nomination des commissaires pour deux ans au lieu de 3 ans.

Il a tué aussi un amendement proposé par M. Oscar Morin pour permettre à la Commisssion de contrôler les emprunts temporaires des commissions scolaires de l'Ile de Montréal.

Enfin il a tué un amendement proposé par M. Alfred Legault, président du comité exécutif, pour nommer des échevins sur la Commission, comme représentants de la cité. Actuellement le conseil municipal a le droit de nommer des représentants, mais ces représentants ne peuvent être des échevins.

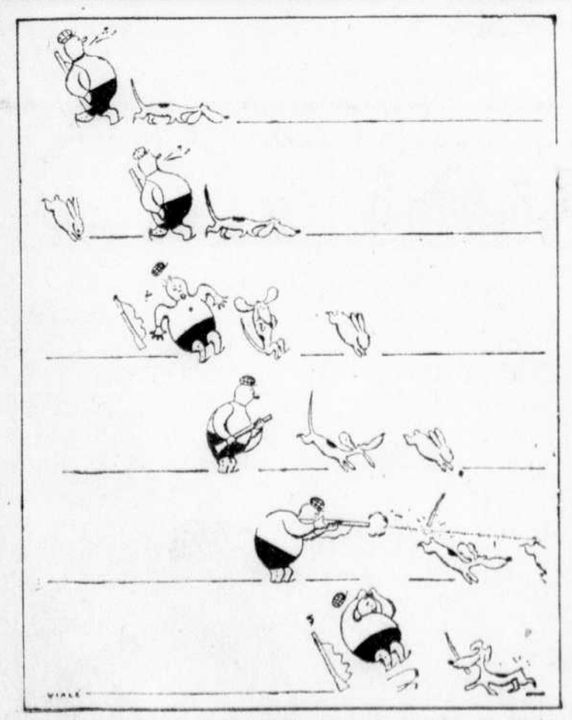

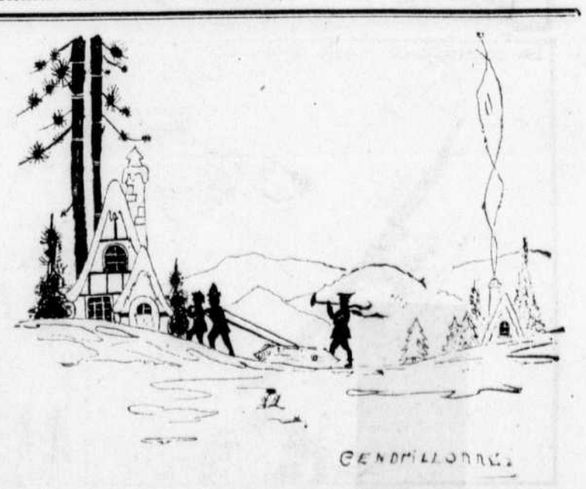

Obsèques de M. P.-E. Beaudoin

Thetford-Mines (D.N.C.)—Mardi, le 28 courant, eurent lieu en l'église St-Alphonse, décorée pour la circonstance de ses plus riches tentures de deuil, les funérailles imposantes de M. Pierre-Edouard Beaudoin, négociant, décédé subitement alors qu'il était en voyage d'affaires à St-Hyacinthe.

Le regretté défunt, l'un des pionniers de notre ville, était avantageusement connu dans les cantons de l'est et jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

Un nombreux cortège accompagna les restes mortels, de la résidence du défunt rue St-Alphonse à l'église, puis au cimetière paroissial, lieu de l'inhumation.

M. l'abbé Auguste Lessard, curé de Black Lake, fit la levée du corps et M. l'abé Arthur Beaudoin, procureur au Collège Ste-Anne de la Pocatière, et neveu du défunt, chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Philibert Cloutier et Gérard Jacques, vicaires à St-Alphonse.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par les neveux du défunt: M. l'abbé Irenée Beaudoin, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec, et M. l'abbé Edouard Beaudoin, préfet des études à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

Plusieurs membres du clergé avaient pris place au choeur.

Le chant fut exécuté par la chorale St-Alphonse de Thetford. A l'offertoire, M. Cl. Adams chanta "Pie Jesu Domine" et à l'absoute MM. Hilaire Grégoire et Jean-Louis Grégoire chantèrent "le Crucifix" de Faure.

MM. Jos. Demers et Jos. Roberge firent la quête durant le service.

Portaient la dépouille mortelle : MM. Alphonse Blais, Joseph Roberge, Joseph Demers, Henri Roberge, Antoine Grégoire et Louis-H. Huard.

M. Jos. Lavallières avait la direction des funérailles.

Conduisaient le deuil, ses fils: MM. Antonio Beaudoin, avocat, Maurice Beaudoin, syndic de Thetford-Mines, Jean Robert Beaudoin, E.E.D., de l'Université Laval, Québec; ses frères: MM. Romauld Beaudoin, de St-Elzéar, Bce; Louis Beaudoin, de Hawkesbury, Ont.; Théophile Beaudoin, de Leeds, Georges Beaudoin, de Ste-Agathe ; ses gendres: MM. Dr Alexandre Strois, J.-D. Marcotte, Eugène Larochelle, I.C.; ses beaux-frères: M. Alfred Gagnon, de Thetford-Mines, Georges Lacasse, de St-Henri de Lévis, Antoine Bégin et Thomas Bégin, de St-Isidore; ses neveux MM. Léonidas Beaudoin , Jos.-T. Beaudoin, Tancrède Labbé, maire de la Cité de Thetford-Mines, J.-A. Beaudoin, de Tring Jct, Rosaire Beaudoin, C.R., de St-Joseph de Beauce, Léonce Gagnon et Léopold Gagnon, de Thetford Mines.

Parmi les étrangers on remarquait: l'hon. L. Lapierre, MM. J.-T. Larochelle, de Lévis, Dr Jos. Lamontagne, de St-Ferdinand d'Halifax, Dr Albert Larochelle, de Québec, Dr Jos. Vaillancourt, de Québec, Gérard Hamel, E.E.D., de Québec, Dr J.-E. Cliche, d'East Broughton, Fernand Poulin, de Beauceville, Lorenzo Larochelle, de St-Ferdinand d'Halifax, Lucien Drolet, avocat, Sam. Deschamps, C.R., Dr C.-B. Delâge, Dr J.-A. Marcoux, J.-A. Rheault, J.-E. Triganne, Dr J.-E. Beaudet, Dr Eugène Lacerte, Dr E. Chabot, Allyre Roberge, Alphonse Beaudoin, Herm. Beaudoin, Gérard Blais, Georges Beaudoin, Jos. Blais, J.-A. Béliveau, Ls-Ph. Blais, Alphy Blais, Marc Bouffard, Adjutor Bourgault, Edmond Bourret, J.-A. Campeau, Narcisse Cantin, A.-L. Dessert, J.-E. Caouette, E. Carreau, notaire, O. Carreau, A.-H. Chabot, avocat, R. Chamberland, Jos. Daigle, L. Gagne, T.-P. Gagnon, J.-P. Noël, M. G.-N. Landry, H. Boivin, J.-E. Frenette, Auguste Gagné, L.-D. Frechette, J.-A. Fortin, J.-D. Faucher, L.-O. Dussault, J.-T. Doyon, A. Doyon, P. Dostie, J.-E. Deveau, Alphonse Deschamps, Nap. Jobin, Albert Huard, J.-P. Lachance, L. Lafleur, Georges Lafontaine, Jos. Lafontaine, Eugène Lamonde, J.-R. Lemieux, R. Paré, Georges Payeur, Philemon Payeur, Dr L. Peleltier, A. Roberge, Jos. Rousseau, J.-V. Normandeau, V. Morrissete, notaire, J.-E. Marcoux, P.-V. Lortie, Aristide Roy, J.-O. Vallières, Dr J.-E. Cliche, Gédéon Couture, Arcadius Blais, Octave Couture, François Beaudoin, Louis Lessard, Ernest Blanchet, Roméo Corriveau, Charles Landry, Maurice Boivin, Dr Oliva Cyr, Albert Bourret, Eusèbe Larose, J.-B.

(Suite à la page 7, 5e col.)

ANNIE ROONEY

Par DARRELL McCLURE

297

Les Aventures de 'Tit Jean L'AVIATEUR

Par Lym Young

SON PERE

Par C.-H. Wellington

No 311

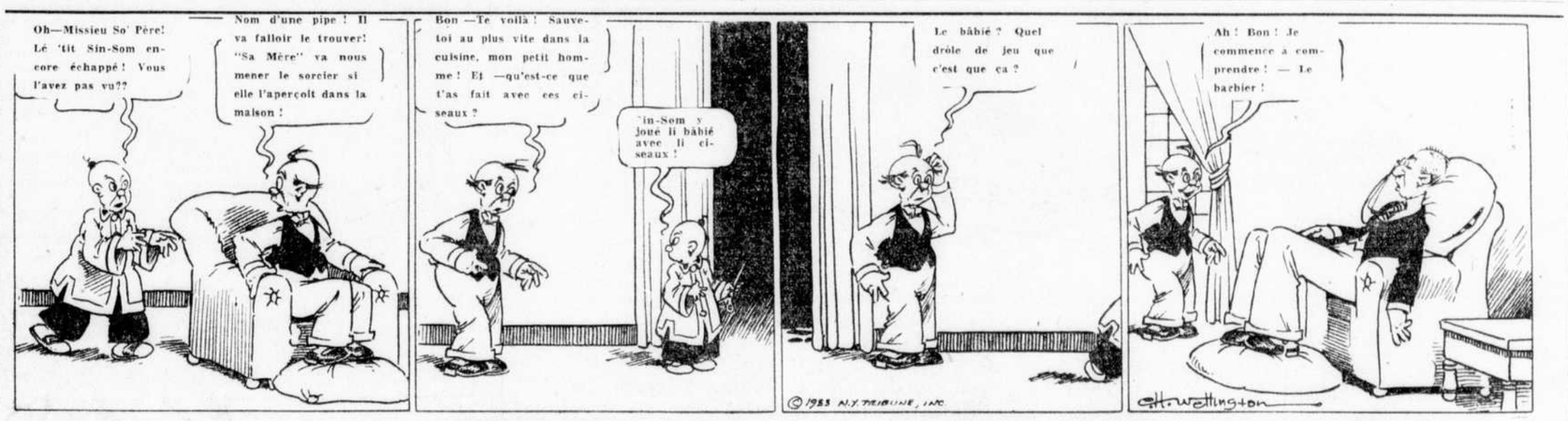

Les DIAMANTS de la MOMIE

Par J.-P. McEVOY et J.-H. STRIEBEL

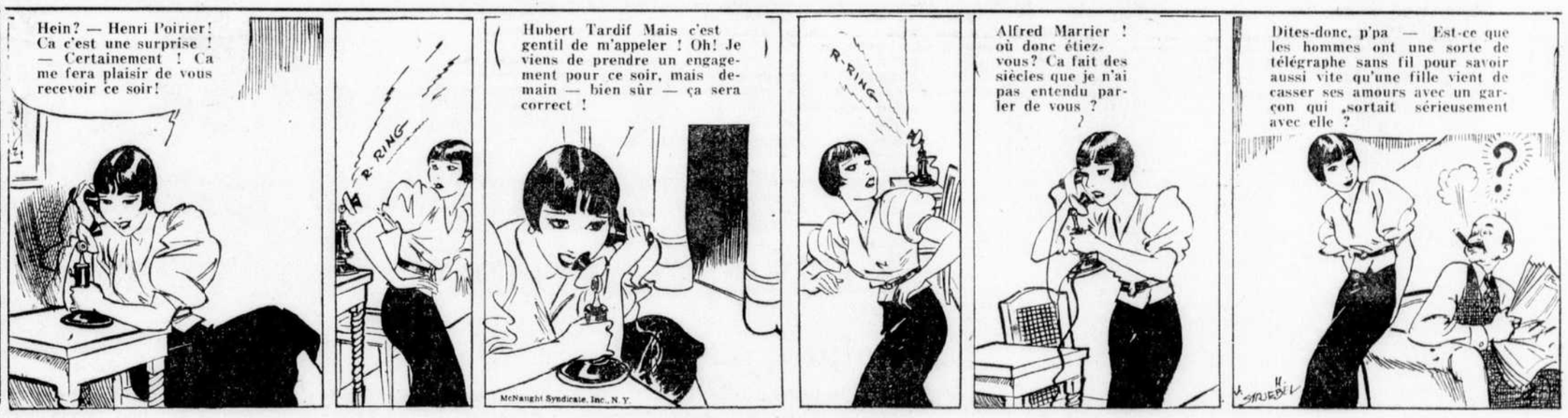

Les Aventures de GASTON, JACQUES et HENRI

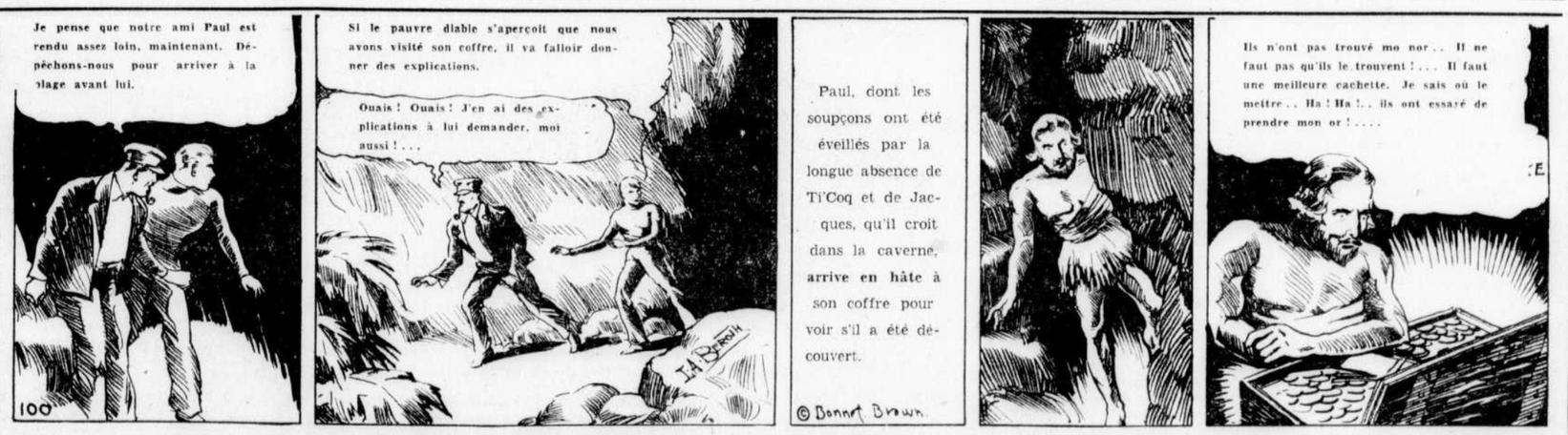

BRIDGE

A PROPOS DE DECLARATIONS INJONCTIVES

Pour qu'un système soit complet, il faut qu'il puisse prendre soin des cas où un joueur possède un jeu d'une puissance telle que la manche est assurée pourvu qu'il puisse commander à son partenaire de lui donner tous les renseignements possibles concernant la répartition de son jeu dans le but de jouer le coup à la déclaration finale convenant le mieux aux vingt-six cartes du camp.

Avant de faire une Déclaration d'Ouverture Injonctive de deux tries à une couleur, un joueur doit avoir la certitude de réaliser la manche même s'il trouve un jeu blanc chez son partenaire : si le partenaire du joueur qui a fait une de ces déclarations possède quelques bonnes cartes, le camp n'est pas loin de la déclaration du chelem. C'est pour atteindre un de ces buts, la manche ou le chelem, que la Déclaration d'Ouverture Injonctive est faite; il ne faut pas que l'un ou l'autre partenaire passe parole avant que l'un ou l'autre soit atteint. Si, à la suite d'une déclaration de ce genre, un adversaire interpose une déclaration qui est contrée (doublée) et que vous êtes assuré de lui infliger une pénalité plus grande que les gains éventuels que vous auriez pu retirer en jouant le coup à votre propre déclaration, il faut le laisser au triste sort qui l'attend inévitablement.

La répartition du jeu est un facteur très important et dont il faut tenir compte avant de déterminer si un jeu répond aux exigences de la Déclaration D'Ouverture Injonctive de deux tries à une couleur. C'est un fait reconnu que les levées de basses cartes, autrement dit les couleurs longues, sont d'une puissance offensive très grande et qu'un jeu dont la répartition est non équilibrée, c'est-à-dire qui contient une ou deux couleurs longues ou un singleton ou, encore, est dépourvu de cartes à une certaine couleur, offre plus de chances de réaliser une manche ou un chelem à une déclaration finale à une couleur d'atout qu'un jeu qui contient une surabondance de hautes cartes mais qui ne sont pas soutenues par plusieurs levées de basses cartes.

Vu que la répartition du jeu est le facteur décisif à considérer avant de faire une Déclaration d'Ouverture Injonctive de deux tries à une couleur, il est évident que la quantité de levées d'honneur exigées pour faire telle déclaration varie suivant la répartition des couleurs dans le jeu. Donc, les jeux abondamment pourvus de levées de basses cartes exigent proportionnellement moins de levées d'honneur : voilà pourquoi les minima requis pour commander d'entrée au partenaire de tenir l'enchère ouverte jusqu'à ce que le camp en soit arrivé à un contrat donnant au moins la manche, (ou son équivalent en pénalités), oscillent entre quatre levées d'honneur et demie et six ou plus.

Une des plus grandes erreurs du joueur de bridge ordinaire est l'abus des Déclarations d'Ouverture Injonctive. La donne de ce jour en est un exemple.

DONNEURS : — Sud.
Tous vulnérables.

	P. 7-3 Cr 9-8-6-5 Ca. 9-4-2 T. V-6-5-3	
P. 4 Cr A-V-3 Ca. A-D-V-7-6-5-3 T. 10-4	Nord Ouest Est Sud	P. D-V-6-5-2 Cr 10-7-2 Ca. 10 T. D-9-7-2
	P. A-R-10-9-8 Cr R-D-4 Ca. R-8 T. A-R-8	

Après avoir ouvert l'enchère par 2-Piques, ce qui est une très pauvre déclaration, et après qu'Ouest eut annoncé Carreau, Sud fit 3-Piques car, malgré que son partenaire a passé parole après l'annonce de Carreau d'Ouest, il peut fort bien posséder quelques bonnes cartes. L'un et l'autre de ces partenaires sont d'ailleurs obligés de tenir l'enchère ouverte jusqu'à ce que la manche soit déclarée. Nord pousse à 4-Piques et Est contre, (double), déclaration justifiée car son partenaire a fait une déclaration, accusant une certaine force, et lui-même possédant deux levées probables à la couleur d'atout. Résultat, quatre levées de chute ! Une pénalité de 1400 points !

Arsène DesROCHERS.

Nourriture Vitaminée

JOURNET

Le breuvage aux vitamines

Ecrivez pour échantillon absolument GRATIS

Vitamines Co. Limited
640 St-Paul Ouest
Dépt. 28. Montréal

CHEZ LES EPICIERS ET PHARMACIENS

A TRAVERS L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

Par M. HEBERT

Les reliques de la passion au Christ dans la Ville Eternelle

LA SCALA SANTA

Le récit de la visite de Pie IX à la Scala Santa, le 19 septembre 1870, est une des pages les plus émouvantes de l'histoire du Pontificat romain au siècle dernier. C'était la dernière fois que le grand Pape passait dans les rues de Rome acclamé par le peuple.

Ce pèlerinage, accompli la veille de la longue et douloureuse épreuve de l'Eglise, avait un double but. Le Pape savait dans quelles conditions il se trouverait après les événements qui n'auraient de solution que soixante ans plus tard et il voulait offrir son sacrifice en union avec celui de l'Homme-Dieu. Il voulait aussi que la dernière manifestation de sa vie extérieure, son dernier contact avec le peuple, fût un acte de vénération pour la relique insigne qu'il avait toujours considérée avec tant de respect et en faveur de laquelle il avait multiplié les actes de générosité. Il avait enrichi le sanctuaire et avait excité les fidèles à l'entourer d'une dévotion toujours croissante.

Il avait, imité et dépassé, en cela, le zèle de ses prédécesseurs, lesquels — si nous commençons par les immédiats: Grégoire XVI, Pie VII et, remontant dans les siècles, Benoit XIV, Sixte-Quint, Grégoire XIII, Saint Pie V et, si nous allons aux époques reculées du moyen-âge, Grégoire IX, Saint Grégoire VII, Pascal II, Léon IV, Serge III, Serge II, Adrien 1er — avaient témoigné leur sollicitude en multipliant les restaurations et les indulgences, en invitant les fidèles à vénérer les marches, que notre Divin Rédempteur avait gravies plusieurs fois au milieu des très cruels tourments de sa Passion.

La *Scala Santa*, composée de vingt-huit degrés, fut apportée à Rome par la pieuse mère de Constantin, Sainte-Hélène; la tradition qui nous l'apprend est très ancienne, très solidement appuyée et digne de vénération. De toutes les reliques qui ont échappé à la ruine de Jérusalem et sont parvenues, par une disposition admirable de la Providence, au centre même de la catholicité, il n'en est pas que le peuple ait mieux comprise; elle est le but d'incessants pèlerinages, elle est témoin de conversions, de prières ferventes et de grâces sans nombre.

L'histoire de la *Scala Santa* est des plus simples et des plus sûres. La critique, même la plus exigeante, n'a pu trouver aucun argument contre l'authenticité de cette partie importante de l'ancien palais du Gouverneur Romain, voisin du Temple. La *Scala Santa*, comme le Bois de la Croix, la colonne de la flagellation, le Voile de Véronique et la Lance, qui perça la Côte de Jésus-Christ, sont des souvenirs tangibles, éloquents des lieux bénits où le Fils de Dieu accomplit son sacrifice, des instruments de ses douleurs et de sa mort. Par eux Jérusalem et Rome sont une fois de plus réunies, ne le sont-elles pas déjà par la série ininterrompue des Papes gardiens de la vérité et qui remontent jusqu'à St-Pierre et au Cénacle?

Dans la Bulle *Quod nuper*, qui annonce le Jubilé extraordinaire, Sa Sainteté montre la *Scala Santa* comme un but sacré de pèlerinage aux innombrables fidèles qui voudront suivre le douloureux trajet de Jésus quand, d'après le texte même de l'Evangile, il monta et descendit au moins six fois le saint escalier. La première fois, lorsqu'on le conduisit de Caiphe au Gouverneur romain pour obtenir sa condamnation; la deuxième, quand on le ramena de chez Hérode; la troisième, après qu'on l'eut flagellé et couronné d'épines avant de le présenter au peuple: *Ecce Homo*.

Ce simple rappel des souvenirs attachés à la *Scala Santa* ne prétend pas faire oeuvre d'érudition; de nombreux ouvrages ont été consacrés au monument vénéré depuis la chronique de Megisto, jusqu'au Traité de Benoit XIV, déclarant avec autorité qu'on ne peut élever de doute sur l'authenticité de la Relique, et au volume publié récemment par le R. P. Stanislao dell'Addolorata, religieux appartenant à l'ordre des Passionistes, à qui le sanctuaire a été confié le siècle dernier.

Nous voulons seulement faire ressortir la raison des enthousiasmes suscités à toutes les époques par la *Scala Santa* et les raisons des manifestations pieuses dont sera bientôt l'objet plus que jamais, ce lieu béni. On lit, dans les Révélations de la Vénérable Catherine Emmerich, deux passages très impressionnants au sujet de la montée de Jésus sur l'escalier du Palais du Gouverneur Romain : "On reconduisit Jésus au palais de Pilate. Il avait encore le manteau rouge, la tête couronnée d'épines et le sceptre de roseau entre les mains enchaînées. Il n'était plus reconnaissable à cause du sang qui lui couvrait les yeux et ruisselait le long de ses joues. Son corps était couvert de plaies et de meurtrissures; il marchait courbé et chancelant. Quand le cortège arriva au bas de l'escalier de Pilate, cet homme cruel frémit d'horreur et de pitié, il dut s'appuyer sur un de ses officiers. Jésus monta péniblement l'escalier du palais et s'arrêta un instant au sommet. Pilate, sortit sur la terrasse et fit sonner de la trompette pour attirer l'attention; puis, s'adressant aux princes des prêtres et à tous ceux qui étaient présents, il dit: "Voici que je le fais amener de nouveau pour que vous reconnaissiez que je ne le trouve coupable d'aucune faute".

Le drame a deux points extrêmes, deux parties: l'une d'une valeur infinie, c'est l'amour de Dieu; l'autre, d'une valeur inouïe, c'est la lâcheté humaine contenue dans ces paroles du Gouverneur romain.

Quand les hommes rachetés gravissent maintenant ces marches qui ont été pour Notre-Seigneur un douloureux prélude de la montée au calvaire, ils semblent vouloir effacer par leur piété et leur profonde compassion, l'ignominie de ceux qui ont infligé de tels tourments au Fils de Dieu.

Rome s'est montrée reconnaissante en prononçant d'année en année, de siècle en siècle, les initiatives qui avaient pour but d'exciter les fidèles à gravir plus souvent et plus pieusement la sainte montée. Le Pape Pascal II écrivait: *A peine Dieu nous avait-il élevé à la dignité apostolique, sans aucun mérite de notre part, mais uniquement par un dessein impénétrable de sa miséricorde, que nous avons eu surtout à coeur de rendre aux souvenirs sacrés les hommages et l'honneur qui leur sont dus. C'est pourquoi, notre prédécesseur Serge II, d'heureuse mémoire, ayant, au début de son pontificat, fait placer devant les portes de la Basilique du Latran, notre épouse, les marches saintes de l'escalier, qu'à Jérusalem, Notre-Seigneur Jésus-Chris a consacrées de ses pas et de son Sang précieux . . . nous confirmons les indulgences et ajoutons six années de plus à chaque marche . . .*

Pie XI, plus de huit cents ans après, écrit: *On peut ici vénérer les insignes reliques de la Passion du Seigneur, qu'aucun des fidèles ne pourra regarder sans se sentir enflammé d'amour pour Dieu et excité à une vie plus parfaite . . . il ne nous reste plus qu'à vous exhorter dans le Seigneur, bien-aimés fils, soit que vous habitiez Rome ou que vous y soyez en pèlerinage, afin que vous profitiez d'une occasion aussi favorable pour visiter avec la plus grande dévotion la très célèbre Chapelle des Saintes Reliques dans la Basilique de Sainte-Croix de Jérusalem et pour faire le pieux exercice de la Scala Santa en priant et en méditant selon la coutume.*

Les bulles pontificales qui louent le précieux trésor de la Ville Eternelle s'échelonnent entre celles que nous venons de citer et elles remontent même plus haut que la première puisqu'il en est qui ont été publiées au VIIIème siècle.

Nous l'avons déjà dit, en tout temps, les Papes ont donné aux fidèles l'exemple d'une grande vénération pour l'insigne Relique. Saint Grégoire VII, montant à genoux la *Scala Santa*, répétait à chaque marche cette phrase du prophète : *adorabimus ubi steterunt pedes eius.* Urbain II accomplissait presque chaque jour le saint exercice, il habitait le Palais du Latran voisin du sanctuaire. Innocent II voulut qu'avant d'être couronné empereur, Lothaire II prêtât serment agenouillé au bord de la *Scala Santa*, Grégoire IX la descendit pieds nus lorsqu'il porta les chefs sacrés des Apôtres Pierre et Paul du *Sancta Sanctorum* à la Basilique du Vatican mais la série des exemples de foi et d'amour que nous ont laissés les Souverains Pontifes est aussi longue que leur glorieuse succession.

Et avec les Papes, les Saints. Tous les héros du christianisme qui ont séjourné à Rome, ont eu pour la *Scala Santa* une prédilection égale à celle qu'ils avaient pour le Cruci-

(Suite à la page 7, 8e col.)

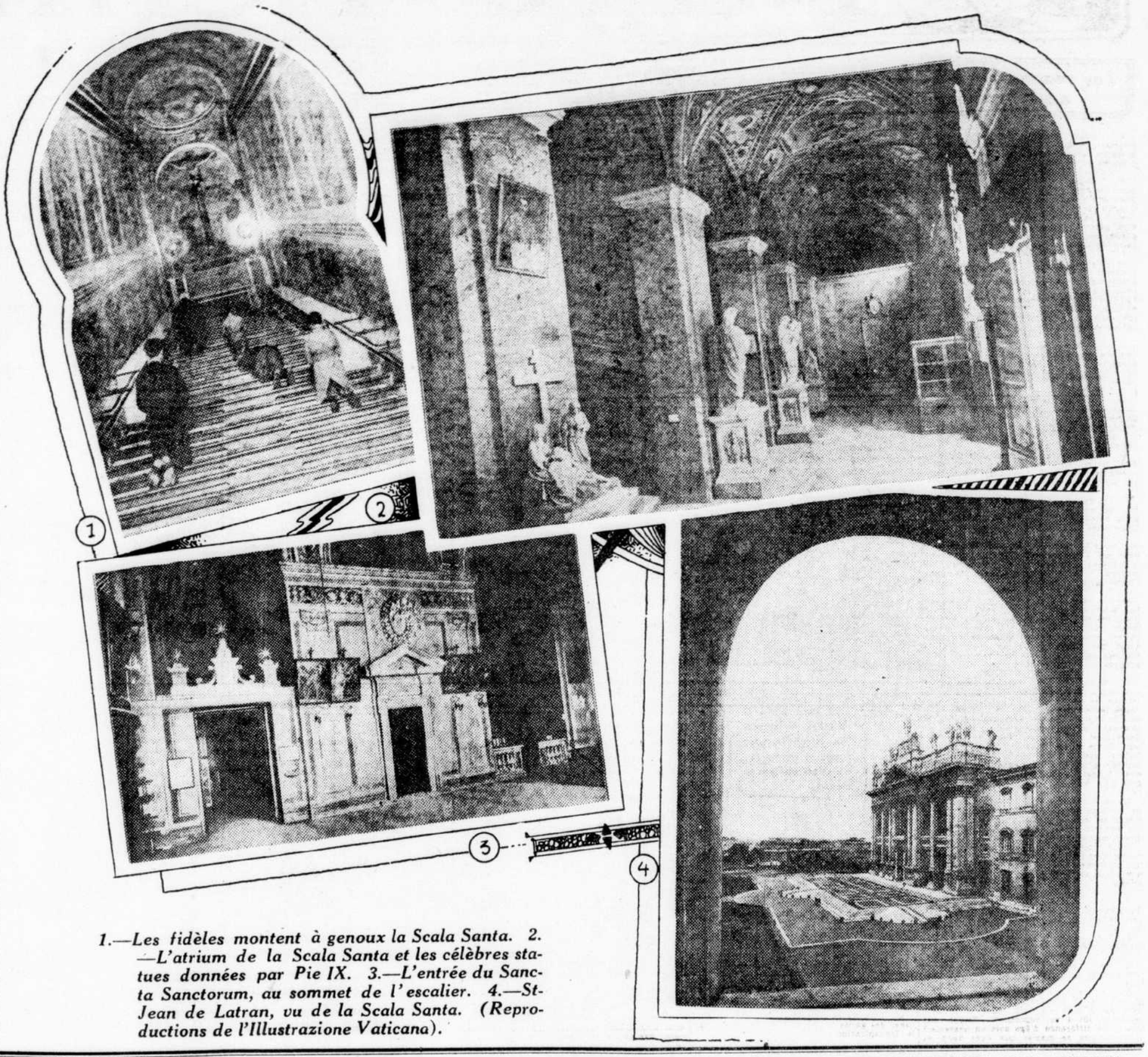

1.—Les fidèles montent à genoux la Scala Santa. 2.—L'atrium de la Scala Santa et les célèbres statues données par Pie IX. 3.—L'entrée du Sancta Sanctorum, au sommet de l'escalier. 4.—St-Jean de Latran, vu de la Scala Santa. (Reproductions de l'Illustrazione Vaticana).

INITIATIVE DES ELEVEURS DE QUEBEC

Les cercles d'éleveurs de porc à bacon dans Québec remportent des succès considérables grâce à l'encouragement de l'hon. Ad. Godbout — Le cercle de St-Jude.

La Société des Eleveurs de Porcs de race pure de la Province de Québec encourage la classification des porcs depuis un certain nombre d'année dans notre province. Chaque année, plusieurs cercles d'éleveurs de truies de race pure sont organisés sous les auspices de cette Société, ces cercles fournissant les sujets requis par les nouveaux éleveurs qui désirent entreprendre l'élevage de race pure et contribuer ainsi à l'amélioration des porcs de la Province de Québec.

En 1932, la Société des Eleveurs de Porcs de la Province de Québec a offert une coupe qui devait être décernée, à la fin de l'année au cercle d'éleveurs de porcs à bacon qui obtiendrait le plus de succès dans un concours de production de porcs à bacon "de choix". Cette coupe a été méritée par le Cercle d'Eleveurs de Porcs d'Yamachiche. Les membres de ce cercle au nombre de 39 ayant expédié 233 porcs qui ont obtenu la classification suivante: 98 bacons "de choix": 93 bacons et 42 d'autres classes. Le pourcentage des porcs classifiés "de choix" fut donc de 42 pour cent.

Le Cercle de St-Jude, cté., de St-Hyacinthe qui venait en second lieu, comprenait 46 membres. Il a expédié sur le marché 332 porcs dont 103 furent classifiés "de choix"; 164 bacons, et 60 d'autres classes. La proportion des porcs "de choix" produits par le cercle fut de 32.5 pour cent.

Les succès obtenus dans la province de Québec par les membres des cercles d'éleveurs de porcs à bacon tels que ceux mentionnés ci-haut, démontrent bien l'intérêt que l'on a apporté de toute part à ce genre de production ainsi que les progrès réalisés dans notre province en rapport avec la production des porcs à bacon "de choix".

Le Ministère Provincial de l'Agriculture contribue aussi pour une large part à l'amélioration de l'élevage des porcs à bacon dans la Province de Québec en accordant des octrois au montant de $20,000.00 à $25,000.00 par année pour encourager les éleveurs à se procurer des mâles reproducteurs de première qualité. Ces reproducteurs achetés par les membres des cercles d'éleveurs ont contribué sensiblement aux succès obtenus au cours de ces dernières années par ces éleveurs.

L'élevage des porcs dans la Province de Québec se pratique surtout en vue de la production du bacon et tel que démontré par les résultats obtenus au cours de ces dernières années, la vente des porcs à bacon, faite par nos cercles d'éleveurs, suivant le système de classification pratiqué actuellement, à contribué d'une façon notable à augmenter chez-nous la production des porcs à bacon "de choix".

LES RUCHES

C'est généralement au printemps de l'année qu'une ruche d'abeilles a le moins de vigueur. C'est à ce moment en effet que la la population est la plus réduite et que la vitalité des abeilles est au point le plus faible, dit l'Apiculteur du Dominion, et c'est aussi dans ces conditions que la colonie est appelée à faire les plus grands efforts pour produire avantageusement. Il faut élever une population entièrement nouvelle de jeunes abeilles en aussi peu de temps que possible pour pouvoir profiter de la récolte de miel qui vient. Il faut pour cela que la colonie ait à sa tête une reine fécondé, qu'il y ait assez de nourriture pour nourrir la génération qui vient, et enfin que la ruche soit protégée et offre assez de place pour permettre l'expansion normale de la chambre à couvain.

UN PROCEDE PRATIQUE DE NETTOYAGE

Une solution d'hypochlorite fait très bien pour stériliser à bon marché les ustensiles laitiers sur la ferme.

La solution d'hypochlorite que voici et que l'on peut faire chez-soi s'est montrée très utile pour la stérilisation des parties des trayeuses mécaniques et des autres ustensiles laitiers : — Procurez-vous un paquet de 12 onces de chlorure de chaux de la meilleure qualité. D'après les instructions du Ministère fédéral de l'Agriculture, cette chaux doit être fraiche, non durcie ; elle doit aussi porter l'indication de la proportion de chlorure libre qu'elle renferme. Mélangez le contenu avec tout juste assez d'eau pour former une pâte humide, ajoutez-y le reste d'un gallon d'eau, cassez les mottes et faites couler par un tamis de fil de fer dans un contenant de verre ou de grès. Faites dissoudre une livre de soda à laver dans un gallon d'eau, puis ajoutez cette eau à la solution de chlorure de chaux, en brassant bien. Laissez le mélange se reposer toute la nuit, puis soutirez le liquide clair verdâtre du dessus. Ce liquide est ce que l'on appelle la solution mère ; on le conserve dans un pot de terre ou un bocal de verre brun hermétiquement bouché, que l'on met dans un endroit frais. On peut aussi se servir de cette solution mère pour faire des rinçages stérilisants pour les ustensiles de métal ou pour laver les pis des vaches avant de les traire.

Pour stériliser les tuyaux par lesquels on passe le lait, procurez-vous un gros pot de terre de capacité suffisante pour qu'on puisse y mettre tous les tuyaux de toutes les parties de la machine, sans qu'ils soient entassés. Faites un couvercle bouchant bien pour empêcher les saletés et les poussière d'entrer. Pour un pot de 10 gallons, mettez 30 livres de sel dans le fond, et remplissez le pot avec de l'eau froide propre, jusqu'à six pouces du dessus. A la saumure ainsi formée ajoutez d'abord 1 pinte de la solution mère d'hypochlorite, et quatre onces de plus tous les jours de l'été et tous les deux jours en hiver. Ajoutez du sel et de l'eau propre au besoin pour maintenir le niveau original de la solution. Dès que la solution parait sale, jetez-la et faites une nouvelle solution. Aucune solution ne devrait servir plus de six semaines.

LA FECONDITE DES ESPECES MAUVAISES

Les mauvaises herbes sont favorisées de la nature de plus d'une manière pour ce qui a trait à leur fécondité et à leur propagation. Elles ont l'avantage d'être baucoup moins exigeantes que les plantes cultivées et d'être, en outre, beaucoup plus nombreuses. De par leur quantité, elles comprennent un nombre beaucoup plus grand de familles de plantes qui, ayant chacune leur mode de vie, s'adaptent à des conditions d'existence plus variées et plus adverses, ce qui permet de dire que ces plantes nuisibles se développeront tout à leur aise là où les plantes utiles périclteront ou ne viendront même pas du tout.

La faculté germinative de leurs graines se conserve nombre d'années dans la terre, contrairement à celle des espèces cultivées qui, si elles ne trouvent les conditions essentielles propres à leur développement et à leur propagation, périssent, pour la plupart, l'année même de leur ensemencement. Des expériences sérieuses poursuivies aux Etats-Unis sur la vitalité de différentes espèces de mauvaises herbes dans le sol, permettent de dire, avec assurance, que plusieurs d'entre elles se conservent dans la terre dix, quinze, vingt ans, voire plus longtemps, pour germer quasi en totalité lorsqu'elles sont soumises à des conditions normales de végétation. Des graines de moutarde sauvage levèrent après une durée de vingt-huit ans de conservation, et cela à un pourcentage de 78 pour cent de pouvoir germinatif. Les graines de marguerite blanche germent presqu'en totalité après avoir séjourné dans le sol durant une période de vingt-sept années. Les patiences, les épervières orangées et autres conservent très longtemps leur pouvoir germinatif.

Mais le facteur le plus favorable à leur fécondité et à leur propagation est bien celui de l'énorme quantité de graines produites par chaque plante. Ainsi des plantes très bien développées, des espèces suivantes, peuvent produire:

Chardon des champs : — 15,000 à 20,000 graines;
Moutarde Sauvage: — 3,000 à 5,000 graines;
Pissenlit commun: — 10,000 à 15,000 graines;
Sétaire verte (mil sauvage): 50,000 à 100,000 graines;
Achillée millefeuille, (herbe à dinde) 400,000 à 500,000 graines.

D'autres espèces atteignent même le million, telle la grande molène (tabac du diable).

R.-D. CARTIER,
Inspecteur des mauvaises herbes.

NOS BESTIAUX

Malgré la crise qui sévit dans le nord du pays, la Chine porte un très vif intérêt depuis quelque temps aux produits agricoles et manufacturés et aux bestiaux canadiens. C'est surtout à cause des relations personnelles qu'elle a eues avec les commerçants canadiens. Ecrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, l'agent de la Société canadienne de la vache Ayrshire, qui revient d'une tournée en Chine, fait remarquer ce qui suit : 'Quelques acheteurs chinois me demandaient si je pourrais leur envoyer des bulletins qui leur seraient utiles sur le soin, l'entretien et l'alimentation des vaches laitières, des porcs, des volailles, etc. Il existe évidemment une grande demande de bestiaux en Chine, et en fournissant des renseignements de ce genre, nous pourrons peut-être obtenir ce commerce pour nous, ce qui nous serait bien utile."

PETITES NOTES

Pendant la dernière saison d'été les salaires des ouvriers agricoles au Canada ont été de $19 par mois en moyenne, contre $25 en 1931 et $34 en 1930, dit l'Economiste Agricole. Pour les femmes le salaire était de $11 contre $15 en 1931. La valeur de la pension pour les hommes est estimée à $15 par mois contre $18 en 1931 et $22 en 1930, pour les femmes, à $12 contre $15 l'année précédente.

Pour que la haie pousse bien, il faut tenir la terre meuble et sans mauvaises herbes sur une largeur d'au moins deux pieds de chaque côté et y appliquer en couverture, de temps à autre, du fumier bien pourri. Un engrais complet serait sans doute utile, surtout si la terre est de texture légère, dit le Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, mais il faut éviter qu'il ne vienne en contact avec le feuillage de la haie. Quant à la forme de la haie, un point dont il est bon de se souvenir c'est qu'une cime large est exposée à retenir trop de neige et que le poids de cette neige force la haie à s'ouvrir. On ne saurait trop insister sur le fait que la partie la plus large de la haie doit être au pied, quelle que soit la forme qu'on donne plus haut — c'est là un détail très important. On a commis l'erreur à Ottawa de laisser certaines haies prendre leur plus grande largeur à mi-hauteur, et il en est résulté un affaiblissement de la base.

Il n'y a que les gens sans expérience qui abreuvent leurs chevaux après que ceux-ci ont mangé. Il est très dangereux de faire boire un cheval qui vient de prendre un repas parce que la production des sucs digestifs est contrariée et l'animal peut en devenir malade. "Abreuvez avant de nourrir (la quantité d'eau à donner dépend de la chaleur du cheval) et abreuvez encore une fois avant d'envoyer le cheval au travail, mais en ne donnant qu'une quantité modérée d'eau à ce moment." Ce sont les conseils donnés par le Service des Chevaux du Ministère fédéral de l'Agriculture.

DEUX annonces importantes par l'International Harvester

Le prix du blé garanti...

Comme preuve de la confiance que nous avons de voir bientôt s'améliorer les prix du blé et des autres produits de la ferme, nous offrons aux cultivateurs du Canada une assurance de prix plus élevés, grâce à laquelle ils pourront acheter les machines absolument indispensables à la production et à la moisson des récoltes de 1933.

Détails de l'offre

Sur les achats faits le et après le 1er avril 1933, vous aurez droit au bénéfice d'un prix de 75 sous le minot, cotation de Winipeg, pour le Blé du Nord No 1, tel qu'appliqué au payement au comptant sur livraison de machines et sur billets dus en 1933, s'ils sont payés en plein dans les dix jours de leur échéance.

Deux fois par mois, le 10 et le 25, le prix moyen à Winnipeg s'appliquant au Blé du Nord No 1 sera annoncé, valable pour la période des deux semaines suivantes. Ce prix représentera la cotation moyenne du marché de Winnipeg pour la période des cinq jours précédant et comprenant le 10 et le 25 du mois.

Si les prix moyens pour les périodes durant lesquels les payements sont faits s'établissent à moin de 75 sous le minot, vous serez crédité au moyen d'un ajustement d'un demi de un pour cent pour chaque sou que le prix du blé à Winnipeg se trouvera en bas de 75 sous le minot.

Ainsi, si le prix du marché est de 50 sous, vous serez crédité sur la base d'un écart de 25 sous, savoir 12½ pour cent.

Cette offre s'applique à la ligue McCormick-Deering tout entière, à l'exception seule des camions automobiles, des tracteurs industriels, des accessoires vendus séparément, de la ficelle d'engerbage, et des pièces de rechange.

Bien que cette garantie de prix ait pour base le blé, il n'est pas nécessaire que vous cultiviez du blé pour le marché afin de profiter de cette offre. Tous les cultivateurs au Canada ont le droit d'acheter des machines dans les conditions favorables énumérées ci-dessus. Votre agent McCormick-Deering vous donnera tous les renseignements voulus à ce sujet.

Réduction des taux d'intérêt...

Comme mesure de soulagement pour tous nos clients dans toutes les parties du Canada, nous avons réduit les taux de l'intérêt pour les payements faits sur les vieux comme sur les nouveaux billets. Pour savoir le montant de réduction applicable à votre billet particulier, couvrant soit des achats précédents ou des nouvelles transactions, vous pourrez vous adresser à l'agent McCormick-Deering le plus rapproché de chez vous ou nous écrire directement. Dans tous les cas les réductions sont sensibles et elles seront bienvenues. Comme disposition spéciale pour les payements à faire en 1933, le taux de l'intérêt est réduit à 5 pour cent sur tous les billets, à échoir ou passés dus, du 1er janvier à la date du payement, y compris les billets acceptés pour les achats de 1933.

Nous vous prions instamment de profiter de cette offre. Elle vous permet de remplacer dans des conditions favorables vos outillages usés et surannés, sans compter la chance de réaliser une épargne remarquable. Ne retardez pas. Allez voir tout de suite votre agent McCormick-Deering et faites-vous donner les conditions sur l'outillage qui vous intéresse.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
OF CANADA Ltd
HAMILTON CANADA

Page Féminine

Les réponses aux questions

Q.—Voulez-vous me donner le nom des hôpitaux de Québec qui prennent des gardes-malades, et quel degré d'instruction exige-t-on de celles qui veulent faire ces études ?
UNE QUI AIME A VOUS LIRE
R.—L'Hôpital du Saint-Sacrement, Chemin Ste-Foy, l'Hôpital St-François d'Assise, Première Avenue; l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Chemin de la Canardière; Hôpital de St-Michel Archange, Mastaï. Les lettres devraient être adressées à la Directrice de l'Ecole des gardes-malades. Il faut un brevet élémentaire du Bureau des Examinateurs.

Q.—J'aime un jeune homme que je rencontrais fréquemment. Il a manqué un jour à un engagement que nous avions ensemble, cela m'a fâchée et la fois suivante je ne l'ai pas regardé. Depuis, il ne s'occupe plus de moi. Je voudrais le revoir pour lui parler, mais comment faire. Est-ce que je dois lui adresser la parole la première ?
PAULETTE B.
R.—Il fallait y penser plus tôt. Attendez une occasion et la prochaine fois soyez moins susceptible et attendez des explications avant de vous froisser d'un manque d'égards apparent.

Q.—Je suis orpheline de mère et ma soeur vient de mourir. Quelles marques de sympathies devais-je m'attendre de la part d'un jeune homme qui me courtise et avec qui je suis presque fiancée et qui me courtise depuis un an et demi.
2.—Je suis seule avec mon père depuis la mort de ma soeur et tout naturellement je m'ennuie beaucoup. Mon ami doit-il espacer ses visites, c'est ma seule consolation.
JE L'AIME BEAUCOUP
R.—Il devait vous faire une visite et offrir de vous rendre les services dont vous aviez besoin, offrir des messes et assister aux funérailles.
2.—Il n'a pas besoin d'espacer ses visites, mais il doit vous les faire lorsque votre père est à la maison. Vous ne devez pas le recevoir lorsque vous êtes seule à la maison. Vous pourriez alors demander l'hospitalité à une parente ou à une amie.

Q.—Je voudrais avoir un conseil au sujet d'un costume que je veux m'acheter pour cet été, je suis brune et j'ai les yeux noirs, quel modèle et quelle teinte devrais-je me procurer ? Quel genre de chapeau, quels bas, gants et souliers, j'ai déjà des souliers noirs et gris et des gants gris très propres qui pourraient servir ?
JE SUIS FIERE
R.—Si vous voulez utiliser vos souliers et vos gants, il vous faudra choisir parmi les teintes de gris qui iront à vos teint et à votre taille. Les tailleurs sont souvent garnis de capes, et aussi les robes. Il y a des chapeaux un peu relevés en arrière et qui descendent un peu en avant, mais il se tent sur le dessus de la tête au lieu de s'enfoncer jusqu'au cou. Vous aurez donc un tailleur gris fer, un chapeau gris ou noir avec u npeu de rouge pour l'égayer, des bas gris gun, metal, une sacoche noire.

Q.—A l'occasion de la fête de mon ami, je voudrais donner une petite soirée. Sommes-nous tenus de rester au salon ou de passer dans la salle à manger. Nous n'aurons que quelques invités.
2.—A quel temps dois-je lui remettre le modeste cadeau que je lui offrirai, ma mère dit qu'il n'est pas d'usage de donner quelque chose de dispendieux à moins d'être fiancée?
SUNSHINE
R.—Vous pouvez offrir des sandwitches, des gâteaux, une crême à la glace, du café, des bonbons. Servir ces rafraichissements au salon.
2.—Votre mère a raison, vous pouvez le lui offrir la veille où lorsqu'il arrivera.

Q.—Pour une peau huileuse, quel est le meilleur du savon Lux ou du savon de Castille.
2.—J'ai vingt six ans et je sors avec un garçon de 19 ans, mes parents s'y opposent parce qu'il est trop jeune, c'est tout ce qu'ils ont à lui reprocher. Croyez-vous que cette différence d'âge soit un obstacle ? Il ne pourra se marier que dans deux ou trois ans. Qui a raison ?
ROLLAND
R.—Ce sont deux savons blancs qui se valent.
2.—Vos parents ont raison. Vous aurez trente ans quand votre ami sera prêt à se marier et il sera encore u ntout jeune homme, qui ne sait pas encore ce qu'il veut. Votre bonheur serait bien problématique dans ces conditions.

Q.—Un homme marié doit-il porter une bague et à quelel main ?
2.—Je vous envoie la recette du tonique pour les poumons dont je puis vous garantir l'efficacité.
CORICOCO
R.—Dans certains pays les hommes portent une alliance, mais ce n'est pas l'usage dans le nôtre. Celui qui portent une bague le font par goût. Certains professionnels, portent ainsi l'insigne de leur dignité.
2.—Je vous remercie pour cette recette que j'ai publiée de nouveau la semaine dernière.

Q.—Voulez-vous me donner l'adresse des Ecoles Ménagères de Montréal et de Sherbrooke ? Faut-il payer quelque chose pour demander des renseignements au courrier ?
M. A. R.
R.—Les Ecoles Ménagères Provinciales rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Je pense qu'une lettre adressée à l'Ecole Ménagère de Sherbrooke se rendrait facilement. — Ces renseignements se donnent gratuitement sur le journal.

Q.—Voudriez-vous nous donner une recette domestique pour passer les peaux de lapin.
2.—Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer un livre qui traite de l'élevage du lapin ?
LAPINS
R.—Je ne connais pas de recette domestique pour repasser les peaux de lapins, mais si on veut m'en envoyer une, je vous la transmettrai volontier.
2..—Je crois qu'en vous adressant aux départements de l'Agriculture à Québec et à Ottawa, vous pourriez vous procurer une brochure de ce genre.

Q.—Est-ce qu'une parure de deux renards serait belle sur un manteau de printemps ?

JEAN RAMEAU — COMPOSITEUR FRANCAIS 1683-1764 — contribua à renouveler la science de l'harmonie et dans ses opéras, donna à la déclamation plus de vérité et à l'accompagnement orchestral, une importance plus grande.

2.—Le renard brun sera-t-il porté comme parure de cou ?
BERGERE
R.—Ce serait un peu lours pour l'été, mais le renard est à la mode.
2.—Oui.

R.—Pouvez-vous me dire s'il existe à Québec ou ailleurs des catalogues pour un ouvrages en bois découpé ?
UNE MATANAISE
R.—Il doit en exister, mais nous ne pouvons pas faire de réclame dans ces colonnes.

Q.—Je suis veuve de l'automne dernier, estèce que je puis mettre de l'écureuil sur un manteau d'été ou si c'est mieux de mettre de l'opossum noir.
UNE VEUVE QUI VOUDRAIT SAVOIR
R.—Vous ne pouvez pas porter d'écureuil, mais une fourrure noire conviendrait.

Q.—S'il vous plait de me donner l'adresse de M. l'abbé Georges-Marie Bilodeau, Missionnaire colonisateur ?
2.—Quel est le poids normal d'une jeune fille de 28 ans mesurant 5 pieds 3 pcs ?
MERCI
R.—Maison des Etudiants, 61 rue St-Joachim, Québec.
2.—134 lbs.

Q.—Voulez-vous me dire s'il faut payer quelque chose pour poser des questions et dit-on toujours garder le même pseudonyme?
JE VOUS REMERCIE
R.—Ce service est gratuit, mais je pense qu'il vaut mieux conserver le même pseudonyme, pourvu qu'il n'appartienne pas à d'autres. La chose n'est pas trop importante puisque vous pouvez toujours reconnaitre les questions, mais je préférerais qu'on ne les signe au moins d'un nom quelconque.

Mademoiselle Germaine Boutin, Ste-Marguerite Dorchester, demande les déclamations : Le Chef d'Oeuvre de la création et le Timonier de ma mère.

Q.—Connaissez-vous un procédé pour nettoyer des gants beiges en chevreau, salis par la transpiration ?
REVE DE VALSE
R.—Je ne vois que la gazoline, mais si les gants sont bien détériorés, je doute que le remède efface complètement le mal.

Petite Pianiste, Pont-Rouge, Portneuf, demande le langage des timbres.

Q.—Comment porter le deuil d'un grand père ? Le père de mon père adoptif est mort et je le regarde comme un véritable parent puisque j'ai été adoptée à l'âge de huit mois ?
2.—Que doit-on penser d'un jeune homme de 23 ans qui cherche à me rencontrer et qui ne vient jamais chez nous ?
AMOUREUSE D'UN BRUN
R.—Ce deuil se porte six mois, mais il ne s'agit dans votre cas que d'un deuil de convenance.

Q.—Je dois me marier en mai, et suis en deuil de ma mère depuis 15 mois. Quelle doit être ma toilette et celle de mon futur?
UNE QUI AIME A SAVOIR
R.—Après quinze mois vous pouvez laisser le deuil, mais même s'il était récent, vous pourriez quand même prendre des couleurs pour votre mariage et jusqu'au retour du voyage. Si vous vous mariez en toilette de voyage, votre fiancé peut porter un complet bleu marin ou gris.

Q.—Comment puis-je détacher une robe rouge, garnie de blanc, tachée de crême à la glace ?
2.—Comment teindre une robe de flanelle avec du café ?
E. L.
R.—Si la robe était de couleur uniforme, vous pourriez la laver dans du luxe en mettant du sel dans votre eau, mais je crains que le rouge ne se mêle au blanc, je pense que ce qui serait plus simple, serait de la confier à un dégraisseur.
2.—Il faut la passer dans une infusion de café fort, en ajoutant aussi du sel pour fixer la couleur.

Q.—Je dois être fiancée prochainement. Suis-je tenue d'inviter les parents de mon futur, ou si je puis me fiancer tout simplement avec les membres de ma famille?
UNE QUI VOUS ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS

R.—Si vous faites une réunion, vous devez inviter les parents de votre futur, mais la chose peut se faire dans l'intimité de la famille.

Q.—Je connais un charmant jeune homme poli et bien élevé. Je l'ai reçu plusieurs fois et il semble bien aimer à venir, mais il demeure dans une autre paroisse et comme il travaille, il ne peut venir souvent. Il voudrait que nous correspondions et il me demande de lui écrire la première, parce qu'il est un peu gêné ? Dois-je lui écrire ?
2.—Est-il mieux d'avoir un moins beau visage et d'avoir une jolie taille, que d'avoir un beau visage et de mal paraitre ?
MONT JOLIENNE
R.—Vous pouvez lui écrire dans ces conditions, mais s'il n'est pas ponctuel à répondre à vos lettres, il sera toujours le temps de cesser.
2.—Je pense qu'il est préférable d'être moins belle et d'avoir un ensemble harmonieux.

Q.—Voici un procédé pour la personne qui a demandé comment prendre des capsules d'huile de foie de morue. Il faut mettre la capsule dans un verre d'eau avec un peu d'eau, plutôt que de prendre la capsule dans sa bouche et d'avaler l'eau par dessus.
2.—Quelque personne pourrait-elle m'enseigner un moyen pour remettre en bon état, un miroir dont le tain est détérioré par le temps.
SANS PSEUDO
R.—Je vous remercie pour cette recette.
Q.—Je ne pense pas qu'il existe de procédé domestique pour refaire le tain des glaces et que vous devrez probablement envoyer votre minoir à la manufacture, si le cadre en vaut la peine.

Q.—Je dois m'acheter un tailleur pour Pâques. Veuillez me dire les couleurs à la mode, le chapeau, gants et sacoche seraient-ils jolis de la même teinte que le tailleur ?
2.—Quel jour était le 15 octobre 1917.
BLONDE AUX YEUX NOIRS
R.—Le gris, le vert, le gros bleu, le beige sont a la mode, vous pouvez porter un chapeau, des gants, une sacocre de même teinte.
2.—Un lundi.

Q.—Pourriez-vous me dire où je pourrais vendre de petites sculptures faites au couteau ?
2.—Pourriez-vous me dire si la capture d'un siffleux tout blanc est une chose rare et où pourrais-je le vendre ?
CHASSEUR SCULPTEUR
R.—Si vos sculptures ont quelque valeur, il me semble que vous pourriez les offrir à l'Ecole des Arts domestiques 79 Grande-Allée.
2.—J'ignore ce détail, mais vous pourriez vous adresser au Jardin Zoologique à Charlesbourg ou même au département de la Chasse et des Pêcheries à l'Hôtel du Gouvernement.

Q.—La carte de visite sous-pli, est-elle bien rédigée. Il me semble qu'il eût mieux valu mettre mademoiselle tout au long ? Je puis quand même m'en servir, n'est-ce pas ?
2.—On a beaucoup généralisé l'emploi du mot faire, comme par exemple : faire un régime. Il me semble que l'on ne se servait pas autant de ce mot autrefois ?
BLONDINETTE DE LA VALLEE
R.—Il eût mieux valu mettre mademoiselle tout au long et ne mettre que les initiales si vous ne vouliez pas mettre les deux parties du prénom. Vous pouvez quand même vous en servir.
2.—Suivre un régime serait plus correct, c'est le médecin qui fait le régime et le patient qui le suit. Il y a de l'abus dans l'emploi de ce mot, mais bien des gens instruits s'en servent dans le sens que vous lui donnez.

Q.—Dans une recette de glace moka, il entre du beurre dessalé, seriez-vous assez bonne de me dire comment on fait pour le dessaler ?
2.—Dans d'autres recettes, on parle de guimauve, voulez-vous me dire ce que c'est.
ERABLE DE LA MONTAGNE
R.—On le dessale en le lavant dans plusieurs eaux. Ce beurre devant se défaire en crême, ce lavage y contribue déjà.
2.—La guimauve n'est autre que le marshmallow dont nous avons donné la recette.

Q.—Je suis courtisée depuis six mois par un jeune homme qui m'aime bien et que j'aime aussi. Il est question de mariage entre nous, mais mon père s'y objecte parce que je tiens sa maison, mais il me traite très durement, il me bat et il n'est jamais content. Je suis orpheline de mère depuis l'âge de dix ans, mon père s'est remarié, mais il est séparé de sa femme. J'ai tout enduré pour protéger mes frères et soeurs, mais je suis fatiguée de cette vie et je veux me marier. Je ne suis pas majeure, je n'ai que dix-sept ans. Puis-je partir, on me dit que j'en ai le droit puisque mon père me bat ? Que faire ?
MALHEUREUSE
R.—Je ne vous connais pas assez pour vous donner un conseil. Apparemment vous auriez droit de vous en aller, mais il faudrait que vous soyez émancipée pour vous marier sans son consentement. Pourquoi n'allez-vous pas consulter les prêtres de votre paroisse qui pourront vous donner un conseil en connaissance de cause. Si votre père est si colère, et qu'il ait besoin de vous, il fera tout pour vous garder.

Q.—Est-ce que la chanson : Tout est permis quand on rêve, est défendue ?
COEUR EN PEINE
R.—Pas que je sache.

Q.—Je vous envoie la recette du tonique pour les poumons pour transmettre à Merci d'avance. Pour avoir vos bons conseils combien cela coûte-t-il par demande ?
COEUR FROID
R.—J'ai déjà reçu cette précieuse recette. Cela ne coûte rien pour demander, ni pour recevoir des conseils.

Q.—Dites-vous le caractère par l'écriture ?
AIME LA VERITE ET LA FRANCHISE
R.—Non.
Q.—Ayant beaucoup fréquenté le sexe faible, j'ai hérité de son péché mignon de curiosité. Voulez-vous me dire le nom de la tour qui domine le cap, et son origine ?
L'INTRIGUE DE LA TOUR
R.—La tour Martello, date du régime français, il y en a une autre sur les plaines presqu'en face de l'église des Franciscaines. Elles servaient à emmagasiner des munitions et des vivres.

Q.—Voulez-vous me donner le nom des principaux hôpitaux de Montréal où il y a des écoles de gardes-malades et aussi ceux de Québec. Je suis institutrice et ne gagne que $13.00 par mois, j'ai l'idée de laisser ce travail pour étudier dans un hôpital?
BIUDDY
R.—Hôtel-Dieu, 65 Ouest, Avenue des Pins; Hôpital Notre-Dame, 1560 Est, Sherbrooke; Hôpital Ste-Justine, 6055 rue St-Denis; Hôpital Général de la Miséricorde, 1051 rue St-Hubert; Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, 710 St-Urbain.
A Québec, l'Hôpital du Saint-Sacrement, Chemin Ste-Foy, Hôpital Saint-François d'Assise, 1ère Avenue; Hôpital de l'Enfant-Jésus, Chemin de la Canardière; Hôpital de Saint-Michel Archange, Mastaï. Non, je ne vous conseille pas de laisser un travail qui vous donne un revenu, si minime qu'il soit, pour un autre qui vous coûtera trois années d'études pendant lesquelles vous ne gagnerez pas assez pour vous suffire et pour lequel vous ne savez pas si vous aurez des aptitudes. Cette profession est encore plus encombrée que la vôtre et pour y réussir désormais il faudra de sérieuses qualités d'esprit, du travail suivi et une bonne éducation de famille, et aussi un certificat d'études primaires et dans certains hôpitaux on exige maintenant un brevet supérieur.

Mademoiselle Gabrielle Landry, de Ste-Hénédine, Dorchester, demande si quelqu'un aurait l'amabilité de lui faire parvenir le no 31 du Seigneur Mystère.

Q.—Comment doit-on prononcer "intérim".
2.—Dans roses et paquerettes doit on faire la liaison ?
FLEUR SAUVAGE
R.—On prononce comme s'il y avait "me".
2—Certainement.

Q.--Les fourrures de renard argenté seront-elles encore de mode pour porter avec un tailleur bleu marine, ce printemps ?
2.—Est-ce que l'adjectif affectueux peut s'employer avec le mot bonjour ?
ALCIDE
R.—Oui.
2.—Oui.

Mademoiselle Deneiges Pomerleau, institutrice à St-Ephrem de Beauce demande une composition sur la mission et le dévouement de l'institutrice.

Q.—Les cours de gardes-malades sont-ils bien longs ?
2.—Je suis courtisée par un jeune homme qui ne sera prêt à se marier que dans deux ou trois ans. Mes parents s'efffraient de ces longues fréquentations et voudraient que nous rompions. Que me conseillez-vous, j'ai vingt ans et lui en a vingt-quatre ?
BAIE-LI
R.—Trois ans.
2—Vos parents ont raison de craindre ces longues fréquentations qui parfois n'aboutissent à rien et font perdre l'avenir des jeunes filles. Vous n'avez pas de raison de rompre pour toujours, mais il faudrait demander à votre ami de cesser ses visites régulières. Vous pouvez rester bons amis, et vous voir de temps à autre, et, si dans quelques années, vous n'avez pas changé d'avis ni l'un ni l'autre, il sera toujours temps de reprendre vos bonnes relations.

Q.—Lorsqu'un jeune homme veille avec une jeune fille qui n'est pas son amie doit-il la remercier ?
2.—La jeune fille, qui se trouve dans une soirée avec un jeune homme qui ne la courtise pas et qui va la reconduire, doit-elle le remercier ?
BRUNETTE
R.—Il est entendu que c'est toujours la jeune fille qui fait à un jeune homme la faveur de lui accorder une danse ou une heure de son temps et logiquement, il devrait la remercier; mais dans la pratique les choses ne se passent pas tout à fait ainsi. Ces messieurs croient souvent être très généreux en s'occupant d'une jeune fille, et tout naturellement, ils n'ont pas l'idée d'exprimer leur gratitude.
2.—Non, une jeune fille ne doit pas remercier.

Q.---Je suis en demi-deuil de mon père, je veux m'acheter un manteau ou un tailleur gris, est-ce que cette teinte convient? Ou si je dois acheter un manteau noir ?
CURIEUSE
R.--Vous pouvez acheter un manteau gris qui se porte avec le demi-deuil.

Q.---Est-ce que le rhume de cerveau peut attaquer quelques organes dans la tête ou dans la gorge ?
2.---De quoi dépendent les taches jaunes dans le blanc des yeux ?
VALENTINE
R.---Oui le rhume de cerveau peut-être le point de départ d'une infection de la gorge et parfois d'une complication dans la tête.
2.---Cela indique habituellement que le foie est malade.

Mademoiselle Yvonne Langlois, B. P. 107, Amqui demande le No 10 du feuilleton A la recherche des Dieux d'Or.

Q.---Voici la recette de beurre d'érable : 4 tasses de cassonade, 3 tasses de farine, gros comme un oeuf de beurre et assez de lait ou de crême pour faire une pâte épaisse. Ajoutez de l'essence d'érable au goût. La cassonade et la farine doivent être bien mêlées, ajoutez le lait et la crême et l'essence et le beurre d'érable est prêt à manger.
2.---Le drab ou beige est-il porté pour les manteaux sport, et irait-il bien avec un chapeau, des souliers, des gants, et une sacoche, des bas bruns ?
UNE LECTRICE
R.---Merci pour celle qui a demandé cette recette.
Q.---Le beige est très à la mode et peut se porter très bien avec du brun, mais je pense que vos bas et vos gants seraient plus jolis beige que bruns.

Q.---Nous avons une discussion dont je vous fais juge. Quelle institution occupe le No 682 Chemin Ste-Foy ?
UNE ABONNEE DE VOTRE JOURNAL
R.---C'est l'Hôpital de la Miséricorde, l'une des oeuvres des RR. SS. du Bon Pasteur vous auriez pu d'ailleurs vous renseigner dans l'annuaire du téléphone.

Monsieur Armand Paradis, St-Félicien, R.R. No 4 Lac St-Jean demande les déclamations Mariage en auto et le Chef-d'Oeuvre de la Création, et en enverra d'autres en échange.

Q.---Etant institutrice, une mission se fait à l'école de temps à autre, comme il n'y a pas d'enfant de choeur, c'est moi qui ai la charge de guider les fidèles quand il faut s'asseoir, se tenir debout, se mettreà genoux, c'est moi qui ai cette charge. Voudriez-vous m'indiquer aux messes basses, à quelle partie on se lève, on se met à genoux, on s'asseoit ?
Q.---J'ai taché une robe avec de la cire, je l'ai enlevée avec une allumette, mais la tache est restée. Pourriez m'enseigner un procédé pour l'oter ? Pourrais-je mettre une robe verte à Pâques étant en deuil d'un frère depuis onze mois.
UNE QUI VOUS LIT
R.---Vous devez rester à genoux jusqu'à l'évangile, puis rester debout jusqu'après le credo, vous asseoir jusqu'à l'élévation. Après la communion, vous pouvez vous asseoir de nouveau jusqu'à la bénédiction, puis rester debout pendant le dernier évangile.
2.---Vous pourriez essayer de mettre un papier buvard sur cette tache et de la repasser avec un fer bien chaud.

Q.---Un tailleur gris perle serait-il plus joli qu'un tailleur rouge, quelle chapeau choisir pour porter, quels gants bas et souliers ?
RIEUSE AUX YEUX BLEUS
R.---Le gris est beaucoup plus nouveau, mais il est difficile à porter. Un chapeau, des bas, des souliers, des gants de la même teinte.

GINEVRA.

En choisissant vos meubles, donnez la préférence à ceux qui sont plus confortables. Les chaises varient avec l'usage que l'on en fait et le prix que l'on veut y mettre.

Les chaises longues ne plaisent pas seulement aux femmes maladives. Les hommes de bureau lorsqu'ils reviennent à la maison, aiment un fauteuil confortable pour y fumer leur pipe et y lire leur journal. Un tabouret recouvert du même tissu, accompagne cette chaise longue.

Les chaises pour coudre doivent être basses et avoir des bras assez courts. On se servait jadis des chaises berceuses, mais elles ont perdu leur vogue.

UN CONCERT A L'HOPITAL LAVAL

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, dimanche dernier, à une audition littéraire et musicale, donnée par un groupe d'artistes québecois, au bénéfice des malades de l'Hôpital Laval.

La grande salle à manger étaient remplie des patients assez robustes pour abandonner leur lit pour quelques heures et pour se laisser bercer d'éloquence et d'harmonie et de leurs infirmières dévouées.

Au premier rang quelques invités parmi les bonnes religieuses qui pourvoient avec tant d'intelligence au confort quand ce ne peut être à la guérison de ceux qui sont confiés à leurs soins ; puis les artistes, apportant cette offrande spontanée de leur talent à leurs frères souffrants.

Il convient de féliciter madame A.-A. Boivin pour cette belle initiative, reprise chaque année, et de l'heureux choix du programme où elle figurait pour sa part avec de belles pièces de vers, adaptées à un thème musical, et de l'heureux choix du programme et de ces interprètes que M. le Commandeur Corriveau sut saluer de paroles aimables et d'éloges mérités.

Il est impossible de revenir sur chaque numéro du programme qui a déjà été publié en détail dans les journaux avec le nom des artistes. Qu'on nous permette une mention spéciale pour madame Tardif Carette, dont le "soprano collatura" se joue des plus difficiles vocalises, mais qui n'est jamais plus émouvant que dans ce simple "Souvenir du jeune âge" que notre grande Albani ne dédaignait pas de chanter.

Devant l'air heureux des malades que ces diverses manifestations de l'art emportaient loin du sombre présent, vers les rives insouciantes du passé, où l'horizon plus consolant de l'avenir, nous avons compris combien la bonté et la sympathie savent assumer de formes gracieuses et diverses. Et nous ne croyons pas que les artistes qui donnaient ainsi un peu de leur âme, souhaitent d'auditoires plus attentifs et plus enthousiastes.

Madame E. Gauthier recevait après le concert dans le salon privé de l'aile Notre-Dame, et c'est à regret que ses invités reprirent le chemin de la ville.

Ginevra

MA MERE

UN ENFANT A SON FRERE

Qui soutenait ma tête et retenait ma vie
Quand mon berceau brûlait de mes fièvres d'enfant ?
Qui promettait le monde à ma rêveuse envie ?
C'est ma mère !... Une mère à toute heure est suivie
D'un ange à la main pleine, au rire triomphant !

Qui, lorsque l'insomnie ouvrait mes yeux dans l'ombre,
Me faisait les tableaux plu sdoux que le sommeil ?
C'est ma mère !... Une mère a des secrets sans nombre
Pour délecter notre âme à l'heure du réveil !

Quand elle eut délié ma langue à la prière,
Qui battait la mesure à mes douces chansons ?
Sur mon livre muet, qui versa la lumière ?
C'est ma mère !... Une mère ouvre notre paupière ;
Au feu de ses regards, moi j'ai lu mes leçons.

Quand elle vieillira — Dieu ! n'est-ce pas un rêve ?
On me dit qu'elle aura bientôt des cheveux blancs ;
Qu'elle s'inclinera comme un jour qui s'achève,
Cette mère !... A son coeur nous prenons tant de sève.—
Dis, que ce sera triste à voir ses pas tremblants !

Si tu veux, nous irons où l'on trouve les roses,
Pour lier une fleur à chacun de ses jours,
Nous irons dans un bois sombre et loin si tu l'oses,
Et nous la retiendrons par tant de belles choses,
Qu'à force d'être heureuse, elle vivra toujours.

Mme Desbordes-Valmore.

UN MENU POUR UN GOUTER DE PAQUES

OEUFS DANS LE NID

Faites un cercle de poulet haché pour le nid. Du centre et s'étendant à travers le nid, arrangez des sections de blanc d'un oeuf dur pour imiter les pétales d'une marguerite. Mettez au centre un mélange du jaune d'oeuf, du poulet et mouillez d'un peu de crème pour pouvoir lui donner une forme.

SANDWICHES AUX PIMENTS ET AU PERSIL

Pour manger avec la salade au poulet, faites des tartines de pain et beurre taillées en ovale, en forme d'oeufs. Mettez sur le dessus des unes du piment rouge et sur d'autres quelques brins de persil.

GATEAU DE PAQUES

Glacez des gâteaux à l'éponge avec une crème faite de cette façon: 1 c à table de crème douce épaissie avec du sucre en poudre. Colorez avec du jaune ou du vert et ayez aussi une glace blanche. Placez au centre du plateau, vos gâteaux glacés en jaune, puis ceux décorés de blancs et enfin, au bord de l'assiette ceux qui sont teintés de vert. Bien entendu il faudra des essences variées, au citron pour les gâteaux jaunes, à l'amende amère pour les blancs à la menthe, pour les verts.

OEUFS DE CREME GLACEE

Servez-vous de crème à la vanille, en la prenant avec une cuiller ce qui lui donnera la forme de la moitié d'un oeuf. Mettez à côté une cuillerée de crème au chocolat pour figurer un oeuf de chocolat. Trempez vos cuillers dans l'eau froide après chaque service et prenez une cuiller différente pour chaque glace.

DES OEUFS DE PAQUES

Les bonbons pour ce goûter peuvent être achetés ou confectionnés. On peut faire de minuscules oeufs de Pâques avec du fondant coloré et parfumé à différentes essences. On peut saupoudrer ses mains avec du sucre en poudre et façonner un petit morceau de fondant en forme d'oeuf. On peut mettre une amande au centre, ou un raisin ou un autre morceau de fondant d'une autre teinte, ces bonbons sont en sucre pur et ne peuvent faire tort aux enfants.

NOUVEAUX DESSERTS QUI SAUVENT ET EN ARGENT ET EN POIDS

Une nutrition de desserts doux et spongieux, n'augmente pas l'embonpoint

La crême fouettée sur les desserts est très attrayant, mais à cause de ses matières grasses, qui est propre à faire prendre de l'embonpoint, et à son prix élevé, il faut ne la servir que de temps à autre. Un nouveau et délicieux dessert est toujours réussi avec la poudre de gelée facile à faire. Ces gelées gardent toute leur saveur étant faites d'eau chaude, pas bouillante, elle ne s'évaporise pas, comme la gelée ordinaire en bien des cas.

Les Crêmes Bavaroises fouettées mais plutôt molles, sont parfois faites rapidement avec ces gelées. Une Crème Bavaroise ne prend qu'une demie-tasse de crême, et voici une recette pour une fouetté aux prunes, qui ne prend qu'un blanc d'oeuf.

1 paquet de poudre de gelée à l'orange; 1 chopine d'eau chaude; 4 c. à table de sucre; 1-4 de c. à thé de sel; 1 1-2 tasse de prunes bouillies et pelées.

Faites fondre la poudre de gelée dans de l'eau chaude, et le sel. Refroidissez jusqu'à ce que le tout devienne en sirop. Placez dans un bol avec de la glace cassée, ou de l'eau glacée et fouettez avec un batteur d'oeufs rotatif jusqu'à ce que le tout devienne de l'épaisseur de la crème fouettée. Mettez la chair des prunes et le sucre et déposez doucement dans des verres à sorbet. Froidir jusqu'à fermeté. Servez avec de la sauce à la custarde. Service pour 6.

Pour une fête d'enfants, rien n'est plus délicieux qu'une fouetté aux cerises, tant il est facile à digérer qu'un bébé de 2 ans pourrait être servi une seconde fois.

FOUETTE AUX CERISES

1 paquet de poudre de gelée aux cerises 1 chopine d'eau.

Faites fondre la poudre dans de l'eau chaude et laissez refroidir en sirop. Placez dans un bol avec de la glace cassée ou de l'eau glacée fouettez avec un batteur d'oeufs rotatif, à l'épaisseur de la crème fouettée. Mettez dans des verres à sorbet avec une cerise dessus. Service pour 6

Dans une assiette en crystal, le plus attrayant, sur une table, est cette crême Bavaroise aux pêches.

CREME BAVAROISE AUX PECHES

1 paquet de poudre de gelée à l'orange ou au citron; 1 tasse d'eau chaude; 1 tasse de jus de pêches; 1-2 tasse de crème; 1 tasse de pêche écrasées, sucrées et coulées; 2 ou 3 gouttes d'extrait d'amande amère.

Faites fondre la poudre de gelée dans de l'eau chaude, ajoutez le jus de pêches, refroidissez jusqu'à ce que le tout soit froid et en sirop. Mettez la crème, fouettez jusqu'à une bonne épaisseur et luisante, mais pas trop dure. Ajoutez les pêches et l'extrait. Faites refroidir jusqu'à ce qu'il se tienne, mettez dans les moules et laissez refroidir jusqu'à ce qu'il devienne ferme. Faites une garniture avec des tranches de pêches. Service pour 6.

A mes correspondants

DORAT.---Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et je suis surtout contente d'avoir pu vous aider à résoudre un problème qui paraissait difficile. Si vous voulez que vos résolutions aient quelques chances de se réaliser, il faut les mettre tout de suite en pratique. Une bonne femme est un trésor, alors il faut la mériter. Je ne vois pas d'inconvénients à ce que vous me proposez pour le choix de votre pseudo. Je lirai vos vers et vous donnerai mon appréciation.

Le beau soleil du printemps nous réjouit dès qu'il veut bien paraitre, mais il est inconstant et nous fait souvent des infidélités. Avec tous mes voeux pour votre complète guérison.

TOUJOURS CANADIENNE.---Il y a bien longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles et je me demande si vous n'êtes pas malade. De mon côté j'ai été plus occupée encore que de coutume et je n'ai pu aller vous relancer. Que dit-on chez vous du nouveau règne, il semble que l'horizon ne soit bien clair nulle part. Il faut espérer quand même en de meilleurs jours. Ecrivez-moi un mot qui me rassure.

JEAN RIBAUD.—Il n'y a que le temps qui me manque pour vous écrire la lettre promise, le courrier est si volumineux qu'il dévore la minute que je comptais vous réserver. Vous êtes bien patient pourtant et vous mériteriez une récompense. Elle viendra à son heure. Je publierai les vers et le fait que les autres n'ont pas paru n'indique pas qu'ils me déplaisent. Ils auront leur tour, de même que ceux que vous m'envoyez.

UNE JEUNE INSTITUTRICE.---Si vous n'avez pas de piano dans la classe, vous feriez bien de vous en tenir à quelques chants religieux et patriotiques. Vous pouvez enseigner aux enfants de petites déclamations. Avec l'adresse à Monsieur le Curé cela suffira à embellir votre distribution de prix.

LUCETTE.---Cette correspondante habite La Tuque. Une lettre ainsi adressée lui parviendra sûrement.

CONFIDENTIELLE.---Je suppose que vous vous reconnaitrez, j'aurais voulu répondre longuement à votre lettre et je n'en ai pas eu le loisir, vous voyez la longueur des courriers. Je vous plains sincèrement, votre sort a été bien pénible et il ne semble pas s'améliorer. Je ne vois guère de ressources pour vous aider à obtenir cette position. Il y a de longues listes de personnes qui attendent ett qui disposent souvent d'influences. Je comprends que votre expérience devrait vous valoir la préférence, mais vous êtes peut-être considérée comme une nouvelle venue, ou comme trop ancienne, il y a tant de façons de considérer ces questions. Je prendrai des renseignements sur la façon dont vous devriez vous y prendre pour réussir. Votre maison de campagne est bien lointaine, ceux qui ont encore les moyens de se payer des villégiatures cherchent les plages à la mode. J'espère que vous trouverez des ressources d'un côté ou de l'autre.

Le bien que vous avez fait n'est sûrement pas perdu.

UNE AFFLIGEE.---Il faut suivre cette voie si c'est vraiment la vôtre, mais il faut bien réfléchir auparavant puisque votre départ va désorganiser la maison. Pourquoi ne feriez-vous pas une retraite fermée, ce serait un bon moyen de faire décider par un prêtre d'expérience ce qui n'est peut-être qu'ennui et bon désir de votre part. Si vous décidez d'entrer au couvent, vous en avertirez votre père en lui suggérant de se remarier s'il trouve que vos soeurs sont trop jeunes pour tenir sa maison. S'il choisit bien, elles peuvent être très heureuses avec une belle-mère pourvu qu'elles soient dociles et pas défiantes. Vous pouvez aussi écrire une petite lettre à votre ami qui ne sera pas jaloux que vous lui préfériez le bon Dieu puisqu'il ne serait pas à même de vous faire vivre.

JOSEPHE.---J'espère aussi que votre couvent organisera bientôt son amicale, il a attendu la fondation et l'affiliation de celle de la maison-mère, c'est dans l'ordre, mais cela lui sera d'autant plus facile qu'il y a eu de grandes fêtes l'an dernier. J'ai écrit à ce sujet à la mère supérieure que je connais très bien. L'article paraitra tout prochainement.

FRIMAIRE.—Je remercie volontiers de votre part, l'aimable correspondante qui vous a envoyé de la lyre que vous cherchiez depuis si longtemps et je lui dis également que vous lui avez réadressé cette revue immédiatement. Je n'oublierai pas ma promesse, même si je suis quelque temps avant de pouvoir la tenir.

JEHAU.—Je vous remercie pour l'aimable mention à la radio que je n'ai pas eu le plaisir d'entendre, mais que j'ai lue avec grand intérêt. Par une curieuse coïncidence, presqu'à la même heure où vous disiez "La petite rue pavée de bois" l'un de ceux qui l'habitait jadis était mortellement frappé par la maladie. Nous attendons toujours du soleil de la saison printanière, et les rigueurs de l'hiver ne doivent pas nous rendre pessimistes. Votre causerie était très intéressante et je sais qu'elle a été fort goûtée. Les barques sur la mer bleue nous donneraient le goût des voyages, si nous n'étions pas rivés par de multiples devoirs. Vous avez encore bon goût pour les cartes. Bons voeux aux chers vôtres, y compris la vieille maman.

SUPPOSEE HYPOCRITE.—Non, vous n'êtes pas hypocrite parce que vous savez garder la réserve qui convient à une jeune fille. Votre ami devrait se réjouir, s'il vous aime sérieusement et puisque vos amours devront se prolonger à cause de la crise de ce que vous n'êtes pas comme ces jeunes évaporées qui se jettent au cou du premier venu.

RICHARD GUY.—Vous aurez dans les bonnes librairies, l'art des vers de Auguste Dorchain ou le dictionnaire des rimes de P.-M. Quittard qui est précédé d'un traité de versification française, ce dernier volume se vend 75 sous. Les fautes les plus nombreuses que vous faites sont dans la mesure ou encore en mêlant indistinctement les rimes masculines et les rimes féminines. Il faut aussi viser à publier des vers qui veulent dire quelque chose.

NID DE FAUVETTES.—J'ai été contente de lire cette longue lettre qui n'a rappelé beaucoup d'anciens correspondants et correspondantes. Le printemps égale tout le monde et il sera le bienvenu chez nous. Je vois que vous menez toujours une petite vie tranquille et heureuse, avec votre chère compagne, que Dieu est bon de vous laisser, il aurait pu vous l'enlever sans que vous puissiez vous en plaindre puisque c'est la vie que les enfants laissent leurs parents. Non je n'étais pas aux écoutes le 30 mars au soir, mais on m'a rapporté les très aimables choses dites par un bon ami, que je félicite de votre part. La petite rue pavée de bois figure dans les Billets de Geneviève. Une aimable correspondante a pu retrouver le numéro de la Lyre que demandait Frimaire. Je dis au correspondant qui collectionne des Timbres affranchis que vous pourriez lui en envoyer de Détroit-Michigan. Je dis à Reine que vous lui souhaitez un regain de santé et que vous avez aimé sa pièce de vers : Dépression. Je fais vos amitiés à Pervenche Lenoir, et vos voeux de joyeuses Pâques à tous les amis de la page. La liste que vous me soumettez m'a bien intéressée.

PAULE.—Je vous prie d'abord de choisir un autre pseudonyme, celui-ci est déjà la propriété d'une habituée de la page et lorsqu'il s'agit de conseils dans le genre que vous demandez, je ne voudrais pas que cela fasse de malentendus, puisque vous m'écrivez pour la première fois. Il me faut consulter avant de vous donner une réponse et si vous vouliez me donner une adresse postale, mais si ce n'est pas votre nom véritable, j'aimerais mieux traiter ce sujet par lettre. Ce n'est pas mon opinion que vous deviez sacrifier votre bonheur présent et futur et peut-être votre avenir matériel et moral. Cependant la chose est assez grave pour que je ne risque pas de vous répondre avec mes propres lumières. Il faut garder votre confiance intacte et faire une neuvaine.

RETRAITE FERMEE

Pour les anciennes élèves des Ursulines

A Notre-Dame du Cénacle, du 21 au 25 mai. Elle sera prêchée aux dames par le R. P. Primeau.

Une autre retraite sera organisée pour les jeunes filles.

On est prié de communiquer le plus tôt possible, avec madame Ferdinand Roy, 10 rue du Parloir, Tél. : 2-1690.

CAPTIVANTE
TULIPE NOIRE
Chénard

Paris
PARFUM-LOTION-POUDRE
LE CHOIX DES ELEGANTS
Un parfum qui charme
Demandez-le
Parfum : étui d'essai, 35cts; de Luxe, $1.00, $2.00; Lotion, $1.50, Poudre, 60 cts et $1.00 (avec étui de parfum gratis).
Dépositaire pour le Canada
CANADA DRUG CO
857, St-Maurice - - - Montréal

LEVURE
FRAÎCHE
LALLEMAND
POUR LA SANTÉ
MANGEZ 3 CARRÉS PAR JOUR

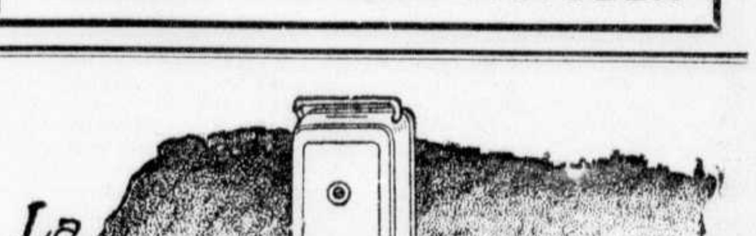
La
CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec
Funeste sort des "Cigales"!
Parmi les personnes sans emploi, les plus à plaindre sont celles qui ont agi "en cigale" pendant les temps prospères et n'ont rien mis de côté pour leur servir, en cas de chômage, incapacité, etc.
Si petits que soient ses revenus, il est essentiel d'épargner régulièrement un pourcentage fixe chaque semaine pour se protéger contre les incertitudes de l'avenir et assurer l'indépendance de ses vieux jours.
LA CAISSE D'ECONOMIE
DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

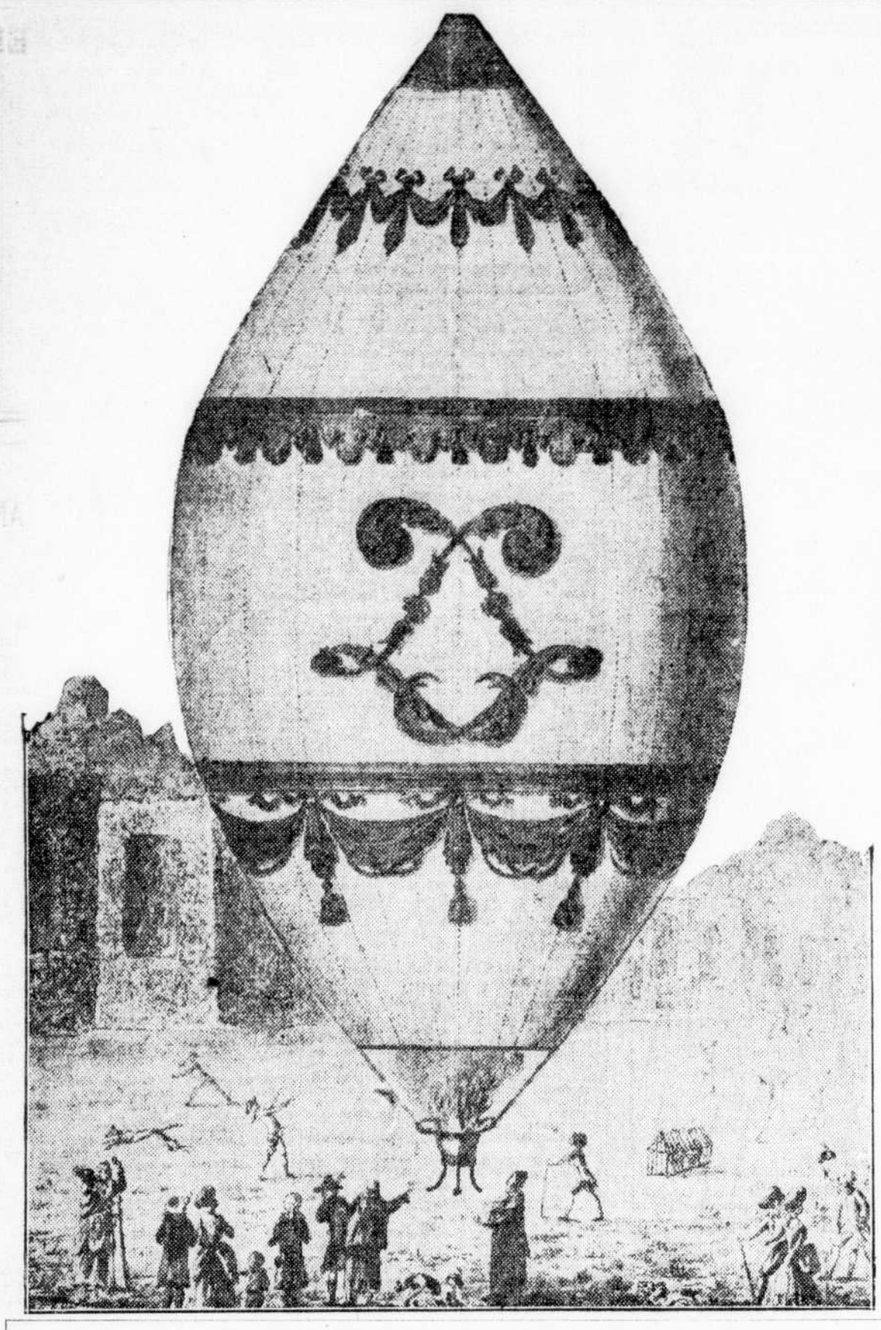

Notre photographie représente l'une des premières machines aérostatiques ou "montgolfières" construites par les frères Montgolfier en 1782. Malgré la naïveté de cette estampe contemporaine, on reconnait les dispositions utilisées encore aujourd'hui pour les aérostats à air chaud : le ballon, construit en toile doublée de papier, se termine à la partie inférieure par un large cercle sous lequel est allumé un réchaud que la machine emporte avec elle dans l'espace. Il est curieux de songer que cette découverte dont les conséquences devaient être immenses reposait sur une idée entièrement fausse ! Etienne et Joseph Montgolfier, s'inspirant de la formation des nuages dans la région montagneuse d'Annonay, attribuaient l'ascension de leurs montgolfières à un certain "fluide électrique" analogue à celui des orages, fluide qu'ils obtenaient en brûlant dans le réchaud un mélange de paille mouillée et de laine hachée ! La science a fait justice de cette théorie singulière, mais notre admiration est due à ces inventeurs obstinés et aux passagers courageux qui n'hésitaient pas, quelques mois plus tard, à s'embarquer sur ces frêles et dangereuses machines. Le règne des montgolfières fit bientôt place aux aérostats à hydrogène, plus sûrs et plus maniables. Il est néanmoins digne de remarque que parmi les nombreuses ascensions effectuées en "ballons à feu", aucune ne se termina par un incendie.

La Prodigieuse Epopée des Montgolfières

COMBIEN de personnes connaissent aujourd'hui le rôle important joué dans l'histoire des sciences par les machines aérostatiques à air chaud ou "montgolfières" (Voir notre vignette) ? Créés en 1783 par les frères Montgolfier, à Annonay, ces **globes volants** suscitent aussitôt un enthousiasme immense ; copiés à Paris et à Lyon, réalisés avec des dimensions colossales, très supérieures à celles de nos "sphériques" actuels, on les équipe bientôt pour transporter les passagers et, le 21 novembre de la même année, la première ascension humaine est effectivement réalisée.

Ce triomphe devait être de courte durée ; le danger d'incendie, la sujétion fatigante pour les aéronautes d'entretenir le foyer, fit bientôt préférer le ballon à gaz aux montgolfières. Trois ans après, on n'en parlait plus. Leur carrière fut semblable à ces feux de paille qu'on allumait sous leur ouverture pour les forcer à s'élever. Elles ont passé, volumineuses et magnifiques comme des météores, dans un siècle qui cherchait moins dans la science des applications utilitaires qu'un ornement de l'esprit.

Les "idées abracadabrantes" de Joseph Montgolfier

Etienne et Joseph Montgolfier les futurs inventeurs de la "machine aérostatique" étaient fils d'un manufacturier célèbre dans la fabrication du papier. Au XVIe siècle, la famille Montgolfier, originaire d'Ambert, avait embrassé avec ardeur la religion réformée et avait été ruinés par les excès de tout genre qui suivirent la S. Barthélémy. Les établissements nouveaux qu'ils vinrent fonder à Annonay, dans le Vivarais, ne tardèrent pas à prospérer et leurs produits, à l'heure actuelle, sont encore répandus dans toute l'Europe.

Etienne termina ses études à Paris où il fut élève de Soufflot, l'architecte du Panthéon ; de retour à Annonay, il montra son esprit inventif en perfectionnant les machines motrices de la "papeterie" paternelle et en découvrant le fameux secret du **papier vélin** que la France achetait alors à l'étranger.

Joseph Montgolfier, son frère, était un esprit bizarre ; moins cultivé qu'Etienne, il avait établi, pour son usage personnel, des formules empiriques qui lui permettaient d'exécuter rapidement toutes sortes de calculs. A l'âge de treize ans, il s'enfuit du collège de Tournon et se réfugia à Saint-Etienne où il vécut de la fabrication et de la vente du **bleu de Prusse** qu'il allait colporter lui-même dans les villages du Vivarais.

De l'association de deux esprits si différents, une importante découverte scientifique devait sortir tout d'abord, celle du **bélier hydraulique** ou **bélier de Montgolfier** qui permet d'élever de l'eau sans machine à une grande hauteur. Le "bélier" consiste en un gros tube incliné ou **conduite forcée** de quelques mètres de longueur, terminé dans le bas par une soupape ; une quantité d'eau abondante étant admise dans ce tuyau, la soupape se ferme et s'ouvre spontanément à intervalles réguliers, provoquant dans le tuyau des "à-coups de pression" violents que l'on met à profit pour forcer une petite quantité d'eau à s'engager dans la conduite de distribution. Il est ainsi possible, à l'aide d'un ruisseau circulant dans un bas-fond, d'envoyer une portion de l'eau au sommet d'une colline.

La ville d'Annonay est située à mi-hauteur de la chaine du Vivarais, dans cette région moyenne où se forment les nuages ; chaque jour, les frères Montgolfier voyaient sur les pentes ensoleillées, s'épaissir et s'élever des lambeaux de vapeur qui flottaient en globes dans l'air immobile. L'idée leur vint d'imiter la nature en créant des nuages artificiels ; la pensée que l'homme pourrait un jour s'élever dans l'espace, suspendu à ces vapeurs, leur était, certes bien étrangère à ce moment !

Pour imiter de plus près les procédés de la nature, nos deux inventeurs eurent tout d'abord recours à la **vapeur d'eau** ; une légère enveloppe, fabriquée avec de l'étoffe ou du papier de soie, fut gonflée avec un jet de vapeur et . . . s'affaissa lamentablement sur le sol ! La vapeur se condensait, en effet, rapidement, et l'enveloppe mouillée perdait toute force ascensionnelle. La **fumée de bois**, emmagasinée dans une sphère de toile, ne donna pas de meilleurs résultats.

C'est alors qu'il vint à Joseph une de ces idées saugrenues qui font dire que le génie est proche parent de la folie. A cette époque, de nombreux travaux du monde savant avaient accoutumé les esprits à voir partout le **fluide électrique.** Montgolfier pensa qu'après tout, ce fluide universel n'était peut-être pas étranger à l'escension des nuages, et il proposa à son frère de fabriquer un **aérostat électrique** !

Le moyen employé par les deux Montgolfier, pour fabriquer de l'électricité, n'aurait pas été désavoué par les alchimistes du moyen âge. Il consistait à brûler ensemble de la paille et de la laine hachée menu, qui donne une vapeur alcaline très propre, pensaient-ils, à créer du fluide électrique. Ne rions pas trop . sitôt placée sur ce foyer, la sphère de toile s'envola !

L'idée théorique des frères Montgolfier était erronée, comme le prouva plus tard le physicien de Saussure en faisant voler des ballons à air chaud sans laine et sans paille; mais leur succès pratique était immense, et, pour la première fois, un objet sorti de la main des hommes venait de s'élancer dans les plaines désertes de l'air.

C'était là une découverte d'une portée incalculable.

La grande terreur des paysans de GONESSE !

L'enthousiasme suscité par l'invention des "montgolfières" pourrait paraitre aujourd'hui puéril si nous ne connaissions l'histoire de ces années de la fin du XVIIIe siècle, bouillonnantes d'idées et d'espérances, également agitées par les découvertes de la physique, le "baquet" de Mesmer ou la première représentation du **Mariage de Figaro.** "Tout le monde, dit un chroniqueur, avait la tête tournée vers les cieux sans que la piété y fût pour rien !"

Une première expérience publique avait eu lieu à Annonay, le 4 juin 1783, en présence de la ville entière et de l'Assemblée des "Etats" du Vivarais qui se rendit en corps à cette expérience mémorable. La **machine aérostatique** avait un diamètre de douze mètres, elle était construite en toile d'emballage doublée de papier. A l'embouchure inférieure, on brûla sur un réchaud en fil de fer, dix livres du fameux mélange de paille humide et de laine hachée. La montgolfière s'éleva à cinq cents mètres de hauteur en dix minutes puis s'abaissa progressivement, en se refroidissant, vers la terre.

La nouvelle de cette "ascension" avait causé à Paris l'impression la plus vive ; Faujas de Saint-Fond, professeur au Jardin des Plantes, ouvrit une souscription pour renouveler l'expérience et recueillit, en peu de jours, dix mille francs, soit près de deux cent mille de nos francs actuels. Le physicien Charles dirigea l'opération du gonflement qui s'effectua avec de l'hydrogène et fut extrêmement pénible. L'hydrogène avait été choisi sur le vu du procès-verbal parvenu d'Annonay, qui faisait fort heureusement mention non de paille et de laine mais d'un gaz "plus léger que l'air" Malheureusement, la préparation de l'hydrogène à l'aide d'acide sulfurique versé sur de la limaille de fer dans un tonneau, donna lieu à des dégagements de vapeurs acides et brûlantes qui attaquaient le taffetas. Il fallut quatre jours, mille livres de fer et cinq cents livres d'acide sulfurique pour remplir ce premier ballon qui soulevait un poids de dix-huit livres !

L'aérostat s'enleva néanmoins fort bien, partant du Champ de Mars devant trois cent mille spectateurs, parcourut cinq lieues et vint tomber non loin d'Ecouen. Il s'abattit au milieu d'une troupe de paysans de Gonesse qui restèrent d'abord glacés d'épouvante, pensant que la lune tombait du ciel ; remis de leur frayeur, ils se précipitèrent sur l'innocente machine qui fut déchirée, lacérée et trainée à travers champ pendant une heure, attachée à la queue d'un cheval !

Premier voyage aérien en "ballon à feu"

Il y avait, en ce temps-là, à Paris, un homme singulier nommé Pilâtre de Rozier qui présente un curieux exemple de cette fièvre d'inventions et d'expériences que les progrès de la science avaient développée de tous côtés à la fin du XVIIIe siècle. Né à Metz en 1756, il avait fui, tout comme Joseph Montgolfier, la férule paternelle pour chercher fortune à Paris. Après des débuts pénibles, il put suivre les leçons de physique des professeurs de la capitale et devint bientôt professeur lui-même, possesseur d'un beau laboratoire et intendant du "cabinet d'histoire naturelle" du comte de Provence, frère de Louis XVI.

Pilâtre avait la vocation des expériences périlleuses ; il manqua se faire foudroyer un grand nombre de fois en répétant sans précaution les expériences de Franklin sur l'électricité des orages ; c'est lui qui s'amusait à se remplir les poumons de gaz hydrogène qu'il soufflait ensuite sous la forme d'un jet de flamme ; il finit par provoquer une explosion qui lui coûta plusieurs dents !

Dès qu'Etienne Montgolfier se fut rendu à Paris pour y répéter devant le roi ses expériences, Pilâtre de Rozier n'eut de cesse qu'il lui eût persuadé de construire une montgolfière "pour le transport des voyageurs". La machine fut exécutée ; elle avait 60 pieds de hauteur et était munie d'une galerie circulaire pour les aéronautes. Malheureusement, tout faillit manquer par la faute du roi qui refusait l'autorisation ; il permettait seulement que l'expérience fût tentée avec deux condamnés à mort que l'on embarquerait sur la machine ! Pilâtre mit tout en branle, fit agir toutes les influences pour attendrir le roi et obtint enfin l'autorisation tant désirée de s'embarquer lui-même avec le marquis d'Arlandes, le 21 novembre 1783.

Pilâtre de Rozier devait trouver la mort en montgolfière, mais le destin lui fit grâce cette fois-là : poussée par un vent violent et sous un ciel orageux, la montgolfière fila des jardins de la Muette vers l'île des Cygnes puis vers l'hôtel des Invalides. La machine descendit ensuite sensiblement et l'on put craindre qu'elle ne se jetât contre les arbres ou les édifices.

— Faites du feu ! s'écria Pilâtre.

Le marquis jeta une botte de paille sur le foyer et l'aérostat s'éleva de nouveau pour aller se poser au milieu des moulins à vent sur la Butte aux Cailles. Pilâtre resta empêtré sous l'énorme masse de toile ; son compagnon laida à se dégager, et les deux hommes réunirent leurs efforts avant que le feu ne se fût communiqué à toute la montgolfière.

Telle fut la première et l'une des très rares ascensions humaines en ballon à feu. Il convient, cependant, de citer la magnifique montgolfière appelée **le Flesselles,** lancée à Lyon le 5 janvier 1784 ; ses dimensions étaient colossales; cent trente-cinq pieds de hauteur et cent dix pieds de diamètre. Malheureusement, on avait visé à l'économie ; l'enveloppe était grossière, formée d'une toile d'emballage recouvrant trois feuilles de fort papier. Sept voyageurs, parmi lesquels on ne sera pas surpris de retrouver l'intrépide Pilâtre de Rozier, s'embarquèrent. **Le Flesselles** s'éleva rapidement jusqu'à huit cents mètres d'altitude et là, d'un seul coup, se déchira sur quinze mètres de largeur ! La chute fut un peu amortie par l'adresse de Pilâtre ; Joseph Montgolfier, qui se trouvait à bord, fut contusionne.

La prodigieuse montgolfière explosive de Pilâtre de Rozier !

Ces aventures avaient sans doute inspiré à Pilâtre de Rozier la pensée qu'il était invulnérable. On imaginerait difficilement l'extravagante machine dans laquelle il devait trouver la mort : dans le haut, une sphère pleine d'hydrogène, au-dessous un corps cylindrique et dans le bas. . . un foyer On conçoit tout le danger d'une pareille disposition :

— Vous mettez un réchaud sous un baril de poudre ! lui disait Charles.

Il est probable que Pilâtre comptait sur son feu pour régler la **force ascensionnelle** de sa machine. Quoi qu'il en soit, il s'embarqua le 15 juin 1785 à Boulogne pour tâcher d'effectuer à son tour, avec son aéro-montgolfière, la traversée de la Manche ; cette traversée venait d'être effectuée en sens inverse par Blanchard et Jefferies au moyen d'un aérostat à gaz, dans la région beaucoup moins large de Pas-de-Calais.

Arrivée au-dessus de la côte la machine se dégonfla subitement par le haut, la sphère de gaz s'abattit sur la partie intérieure, et toute la machine vint s'écraser sur le sol. Les spectateurs coururent sur le lieu de l'accident et trouvèrent Pilâtre et son compagnon morts, tués sur le coup. Fait incroyable, ni la toile ni l'enveloppe, ni le gaz ne s'enflammèrent après l'accident.

Telle fut la mort du plus grand "montgolfiériste" français.

Les ballons à hydrogène devaient être mis au point d'une façon remarquable par l'invention du **filet de suspension,** du **lest de sable** qui permet aux aéronautes de s'élever à volonté pour chercher des courants aériens de directions variées, et du **baromètre** utilisé pour la détermination de l'altitude. De nombreuses ascensions furent effectuées avec le nouveau système d'aérostats parmi lesquelles il faut citer celles de **Blanchard** qui avait muni sa nacelle **d'ailes battantes !** Moins de dix ans plus tard, en 1794, les aérostats aisaient une brillante entrée dans l'histoire avec le ballon captif de Coutelle qui contribua pour une large part à la victoire de Fleurus

Après des ascensions de Charles et de Blanchard en France, de Lunardi et de Harper en Angleterre, le ballon à hydrogène avait supplanté la magnifique et [illegible] montgolfière qui n'était plus, désormais, qu'un brillant souvenir. A notre époque de matériaux incombustibles, de parachutes et de sécurité à tout prix, nous pouvons saluer très bas ces hommes qui n'hésitaient pas à risquer leur vie, pour l'amour de la science, sur de pareilles machines de toile, de papier et de feu !

Pierre DEVAUX,
("Science et Monde")

Les Bases Scientifiques d'une Cuisine Rationnelle

QUEL que soit le Prométhée qui l'a capté aux âges préhistoriques, le feu a d'abord été pour l'homme un moyen de défense : défense contre les grands fauves intimidés par la "fleur rouge" barrant l'entrée de la caverne, défense contre le froid. Mais le feu n'est réellement devenu l'emblème de l'humanité que du jour où il servit à faire la cuisine — la plus essentielle des industries. Le premier "foyer" humain digne de ce nom est celui dont la braise pourvut à la première grillade, assura, sous sa cendre chaude, la première cuisson de tubercules.

Aujourd'hui, ce foyer est devenu fourneau à gaz, cuisinière électrique. Les viandes, les denrées, les ingrédients qu'il a mission d'élaborer dans la moins luxueuse des cuisines, ne sont plus le fruit d'une cueillette ou d'une chasse immédiates. Ils ont été rassemblés des quatre coins du monde et c'est un lieu commun de rappeler que sans l'attrait irrésistible des épices (poivre, girofle, cannelle) au moins aussi précieux que l'or, jamais ni Vasco de Gama, ni Christophe Colomb n'auraient rassemblé ni les capitaux ni les équipages nécessaires à leurs expéditions Jusqu'en des temps très modernes, la cuisine est donc restée l'un des moteurs principaux du progrès humain. Et ses produits succulents ne sont-ils pas l'aliment de notre corps, c'est-à-dire, en fin de compte, le "carburant" de notre moteur individuel. Dans ces conditions, il est arrivé à la cuisine la même aventure qu'à toutes nos autres industries. Plus elle se complique et plus elle a besoin de prêter attention à ce qu'elle fait. L'opération qui, jadis, ne relevait que de l'instinct, doit être, maintenant, surveillé, voire revisée par l'intelligence. L'atelier appelle le contrôle du laboratoire et devant les perspectives indéfinies que lui offre la civilisation, le chef cuisinier a besoin que soient constamment présents à son esprit les principes rationnels de son art.

Comment la cuisson prépare la digestion

Les matières alimentaires qu'utilise le chef cuisinier sont innombrables (on en a compté 2,400 différentes, en ce qui concerne la cuisine française), mais le chimiste, qui n'entre pas dans les considérations de goût ni d'orâat, se fait fort de les ramener toutes à quatre catégories.

Nos aliments se divisent effectivement en : 1o **hydrates de carbone** (les sucres et les amidons, composés de carbone et d'eau ; 2o **substances albuminiides** dont l'oeuf et les viandes sont les prototypes caractérisés par la présence de l'azote) ; 3o **graisses** (composées de glycérine et d'acides gras), lesquelles sont **animales** ou **végétales** ; 4o **sels minéraux** (chlorure de sodium et sel marin, phosphates du lait et de la viande).

Voyons les effets respectifs de la chaleur du fourneau et de la digestion physiologique sur chacune de ces **catégories principales** — catégories toutes theoriques, il va sans dire, puisqu'elles entrent simultanément dans la composition de beaucoup d'aliments et que, pour sa sauvegarde, jamais estomac d'homme n'a encore mangé d'hydrates de carbone, d'albumines ou de graisses chimiquement purs.

Commençons par l'hydrate de carbone le plus commun dans notre alimentation, **l'amidon,** qui forme la substance nourricière de notre pain. Dès son contact avec la salive, dans la bouche, l'amidon se transforme en sucre. Mais précisément si l'on chauffe longuement de l'amidon en suspension dans un milieu aqueux légerement acide cet amidon se transforme également en sucre. Autant de travail qu'épargne, par conséquent, au tube digestif, une cuisson rationnelle.

Voici maintenant l'aliment de seconde espece, **les matières azotées (albuminoides)** de la viande. Un premier effet de la chaleur est de "coaguler" ces matières : une viande chauffée durcit en surface, mais la prolongation de l'effet thermique amène une transformation capitale : la dissociation des albuminoïdes primitifs en matières azotées plus simples en **peptones.** Les peptones se dissolvent dans l'eau qui devient ainsi du "bouillon". Mais justement, si la viande est avalée crue, c'est à l'estomac qu'incombe la mission de coaguler d'abord ces albuminoïdes (par l'acide chlorhydrique qu'il sécrète) puis de les simplifier en peptones solubles. On voit donc, ici encore, de façon immédiate, comment la cuisson des albuminoïdes prépare leur assimilation par l'organisme, en anticipant sur le travail de digestion.

Les graisses (qui seront décomposées dans le tube digestif et rendues solubles par le suc "pancréatique" après avoir été emulsionnées par la "bile"), ne subissent, il est vrai, aucune transformation essentiellement du fait de la cuisson. Les sels **minéraux,** pas davantage, dont la decomposition ne rimerait d'ailleurs à rien — puisque l'organisme les attend, tels quels, pour s'en nourrir, qu'il s'agisse du phosphate destiné au système nerveux, au squelette, etc., ou du chlorure de sodium que votre langue retrouvera sans peine, au goût, dans le sang en suçant pour l'étancher une piqûre d'épingle par exemple. C'est que les sels minéraux alimentaires sont d'eux-mêmes "solubles"

En résumé, la **digestion** consistant en une opération de "coagulation" de "peptonisation", de "saccharification", on peut dire que ces trois processus se retrouvent dans la cuisson méthodique des aliments **"Cette cuisson est donc un acte préparatoire à la digestion, analogue aux premiers stades de la digestion elle-même".**

Cette conclusion, que nous citons textuellement résulte d'un plaidoyer merveilleusement clair du Dr Pozerski de l'Institut Pasteur (en cuisine, Edouard de Pomiane) en faveur de la cuisson des aliments, dans une enquête qui fit quelque bruit, il y a quelques années: **Faut-il manger cru ?** C'est qu'en défendant la "cuisson" des aliments, le savant gastronome visait à défendre la "cuisine" — puisqu'aussi bien, sans cuisson, il ne saurait y avoir de cuisine.

La cuisine est un art dont la cuisson est la technique ; son but propre : la sécrétion psychique

La cuisson envisagée, comme nous venons de le faire, dans ses effets chimiques sur les aliments, n'est que la **technique** d'un "art" qui s'appelle la **cuisine,** de même que la chimie du ciment et la mécanique des matériaux qui s'ensuit ne sont que la technique de l'architecture. La technique est toujours essentiellement précise. l'art, au contraire, procède sans contrainte, ce qui fait tout le danger de ses erreurs. De même que l'architecture, la cuisine la plus compliquée n'est pas forcément la meilleure. Expliquons-nous donc sur l'art de la cuisine.

Le primitif qui fit "rôtir" la première tranche de renne dut distinguer, d'instinct, la différence qui sépare l'action de rôtir et celle de brûler. La viande rôtie "excite l'appétit", la viande brûlée le "refroidit", si j'ose dire, et cela, avant toute dégustation. On dirait que par une réaction d'ordre **psychique,** l'organisme est averti de ce qui lui est bon et de ce qui lui est mauvais. Rien n'est plus exact et cette "réaction psychique" — d'ailleurs variable avec les tempéraments, puisque l'un raffole d'un mets que l'autre ne prise guère — devient le but de l'art culinaire, tout gastronome en conviendra. Mais le savant est à même de **mesurer** méthodiquement ce que le gastronome interprète seulement comme un goût personnel. Le grand psysiologiste russe Pavlov a montré, en effet, que la **sécrétion** des divers sucs digestifs dépend de l'excitation sensorielle du goût.

Voici l'une de ses expériences types. Il pratique dans l'oesophage d'un chien une "boutonnière" disposée de telle façon que le "bol alimentaire" dégluti par le chien (auquel on offre à manger) soit détourné de sa route et n'arrive pas jusqu'à l'estomac. L'estomac, d'autre part, est percé d'une fistule par laquelle on recueille le suc gastrique. Dans ces conditions, le chien flaire, mange et déglutit une boulette de pain, l'estomac secrète une certaine quantité de suc bien qu'il ne reçoive pas le bol alimentaire. Par contre, si l'on introduit le pain (même préalablement mâché) dans l'estomac du chien, par la voie de la fistule, l'estomac ne sécrète pas tout le suc nécessaire à la digestion ; motif : le pain est absorbé "sans appétit". Aussi, Pavlov distingue-t-il la sécrétion normale en l'appelant "sécrétion psychique" pour la différencier de la secrétion purement physiologique.

Personnellement, je me demande si une telle expérience (entraînant la vivisection) était bien nécessaire. Avez-vous eu jamais comme commensal, pendant un déjeuner de chasse, un chien mis en appétit par votre blanc de poulet mangé sur le pouce ? Si vous avez observé comme le pauvre chien, les yeux fixes, bave en silence, vous aurez mesuré vous aussi toutes les "diastases" canines dont la cuisine humaine provoque la sécrétion par le seul truchement de l'odorat — et de la vue sans aucun doute.

Un aphorisme populaire, remarque le docteur Toulouse, dit que la nourriture prise sans appétit ou **avec déplaisir ne profite pas.** Rien n'est plus vrai : il faut entendre par là qu'elle est "mal digérée". L'expérience de Pavlov nous explique scientifiqueemnt pourquoi.

Les deux cuisines

Ce principe scientifique étant acquis : "la bonne cuisine doit plaire au palais", il reste deux façons de la mettre en pratique : ou bien par l'adjonction à la nourriture de toutes sortes d'épices et de condiments; ou bien par le simple travail de préparation, si l'on s'en tient aux mets simples, courants.

La première méthode (à nous les truffes, le curry, les gibiers faisandés !) est certainement la plus facile à réaliser (toute question budgétaire mise à part), mais elle aboutit aux effets les moins hygiéniques. Sans y renoncer, le Dr Toulouse conseille de la réserver aux repas exceptionnels qui sont pour l'estomac de véritables distractions esthétiques, analogues à celles que représentent pour l'oreille un grand concert (dîner d'apparat), ou simplement une séance de musique de chambre (déjeuners d'amateurs). Mais ce n'est pas là ce qu'on appelle "un régime".

L'économie familiale comme la santé de l'estomac exigent, pour l'ordinaire, qu'on recoure à la seconde méthode, toute de simplicité et, par conséquent, d'un art beaucoup plus élevé. Donnons quelques exemples de sa difficulté.

Qu'est-ce pour le palais, qu'une sauce chaude sans beurre ? Pas grand'chose. Mais le beurre cuit est d'une digestion pénible. Sans doute, le "régime" idéal serait de manger les légumes cuits à l'eau avec le beurre jeté dessus, frais tout juste avant de servir. Les haricots verts "sautés" au beurre n'en demeurent pas moins délicieux. Faut-il s'en priver dans le régime alimentaire courant ? Certainement non.

Un autre cas est celui de la viande grillée. Il faut la manger saignante, presque crue, nous recommande la Faculté. Mais notre goût souvent renâcle à cette présentation. Le problème est de concilier notre goût prononcé pour le "rôti" et la nécessité de conserver à la viande toute sa vertu nutritive. Pour conserver à la viande tout son "jus", il faut l'emprisonner "dans une enveloppe imperméable", nous dit Edouard de Pomiane. Comment provoquer la formation de cette enveloppe ? En coagulant brusquement par le feu toute la surface albumineuse du bifteck et la surface seulement. C'est ce qu'on appelle "saisir" la viande grillée sur un feu très vif. Art et simplicité, vous dis-je !

C'est encore tout un art que de réussir un oeuf à la coque, c'est-à-dire de doser l'eau bouillante de manière à ce que l'ébullition ne soit pas interrompue durant plus de vingt secondes, au moment de l'immersion de l'oeuf et de doser le temps de cette immersion et d'éviter le gris si fréquent de la coquelle . On en pourrait dire autant de la préparation des nouilles ou du riz qui tournent si souvent à la colle.

La cuisine en six leçons

Nous comprenons maintenant combien les "principes" rationnels de la cuisine courante peuvent être simplifiée et qu'un aussi savant spécialiste en matière d'alimentation que le Dr Pozerski, de l'Institut Pasteur, se soit fait fort de les exposer en six leçons — quatre chapitres étant consacrés aux quatre façons de cuire les aliments et deux seulement à la préparation de ces "artifices" que sont les **sauces** et les **liaisons.**

Il n'est, en effet, que quatre manières de "cuire" : la cuisson à l'eau ; la cuisson dans un bain de graisse (friture) ; la cuisson à feu nu (grillade ou rôti) ; la cuisson à la vapeur (étouffée).

Il nous est impossible de récapituler ici les diverses conséquences de la méthode scientifique appliquée à ces moyens culinaires universels et vieux de plusieurs siècles : dans le chapitre de la cuisson à l'eau, nous apprenons pourquoi le pot-au-feu (avec dissolution à froid de certaines albumines de la viande et coagulation de certaines autres par le sel jeté à temps voulu), le poisson au court-bouillon et la cuisson des légumes relèvent de la même technique. Et tout le monde sait-il qu'on peut obtenir des viandes saignantes par la cuisson à l'eau ? Il suffit que la pièce soit consistante et jetée dans l'eau très chaude.

Mais l'eau très chaude — sauf en autoclave — ne dépasse jamais les 210 degrés de l'ébullition. Pour cuir à plus haute température, il faut mettre en jeu le beurre, la graisse, l'huile. Le beurre supporte la température de 266 degrés Fahrenheit ; la graisse de rognon de boeuf, 284 degrés, et l'huile végétale 432 degrés. Ce sont là les "bains de friture" qui fournissent les températures les plus élevées en cuisine.

Le troisième chapitre disserte sur les différentes techniques séparant la grillade du rôti (qu'exigent les grosses pièces). Et le quatrième chapitre, de "l'étouffée", analyse la lente digestion à laquelle est soumise la viande du consomme ou du veau en cocotte durant les quatre heures où elle est soumise au feu doux "à l'abri de l'air".

Les "liaisons", objet de la quatrième leçon, desquelles dérivent les "roux", ne sont autre chose que des "émulsions". C'est toute la chimie des colloïdes que le cordon bleu remue sans y prêter attention. Quant aux "sauces" qui constituent des plats auxiliaires elles sont également des émulsions réalisées à chaud ou à froid dont la moins mystérieuse n'est pas la mayonnaise, si difficile à réussir, comme chacun sait, lorsqu'on ne prend pas certaines précautions élémentaires.

Les vitamines et les "températures critiques"

Mais voici l'élément scientifique tout à fait nouveau avec lequel doit compter la cuisine moderne, nous voulons parler des "vitamines", ces impondérables que contiennent les aliments, principalement les végétaux, et qu'il faut se garder de détruire ou d'éliminer au cours des opérations culinaires.

Nous avons déjà traité la question des vitamines dans ce journal, trop longuement pour y cuisiner, nous devons seulement noter le problème très spécial qu'elles ont soulevé — à savoir la connaissance des températures que M. Edouard Pozerski appelle justement "critiques".

Une température "critique" en cuisine n'est pas seulement celle qui décompose l'une quelconque des vitamines A. B. C. D. (ce serait trop simple), mais bien la température minimum capable de réaliser les voeux empiriques du cuisinier **tout en sauvegardant le plus possible de vitamines.**

Il est très facile de dire que les vitamines A et B sont détruites par un chauffage d'une heure à 250 degrés, que les vitamines **C** ne résistent pas à 200 degré Fahrenheit. Mais le cuisinier ne peut opérer le miracle de cuire sans feu ! D'autre part, les chiffres précédents varient suivant que les vitamines sont chauffées à sec ou en milieu humide, suivant qu'elles sont engagées dans tel au tel aliment, dont la structure les protège plus ou moins.

Le cuisinier, prisonnier de ses subtiles traditions séculaires ne va pas, et nous l'en félicitons, prendre la température de ses casseroles au thermomètre ou au pyromètre. Il suffit seulement qu'il sache où et quand une cuisson prolongée (suivant l'un quelconque des modes rappelés ci-dessus) devient nuisible aux vitamines des aliments, afin qu'il n'abuse pas lui-même de cette cuisson si elle est inutile — et généralement elle l'est.

Ainsi, le beurre, si riche en vitamines B, placé dans une casserole, fond très rapidement. Durant sa fusion la température du liquide ne dépasse pas 160 degrés. Puis le beurre crépite. A ce moment le beurre fondu est à 212 degrés. Puis le beurre se "tait" et commence à fumer. Il est à 248 degrés. "C'est à ce moment qu'on l'emploie pour **saisir** soit un morceau de viande, soit des rondelles de pommes de terre préalablement cuites à l'eau", — ce qui donne les pommes "sautées". Il est donc inutile de laisser la température du beurre atteindre 374 et 392 degrés. L'on sauve ainsi un peu de ses vertus "vitaminiques", ainsi que celles des aliments qui lui sont confrontés dans la poêle.

Les pommes frites (qu'il faut plonger dans l'huile bouillante à 356 ou 392 degrés) sauvent tout ou partie de leurs vitamines si l'immersion ne dépasse pas une certaine durée, suffisante du reste, pour satisfaire à la technique culinaire. Les immersions répétées, que préconise celle-ci, s'accordent d'ailleurs avec les avertissements de la science.

Au centre de 2 lbs de boeuf rôti à point, le thermomètre ne marque pas plus de 116 degrés au sortir du four. La température centrale d'un poulet rôti dans les mêmes conditions ne dépasse pas 178 degrés.

La température critique des sauces (réduites à feu doux) est naturellement de 212 degrés, c'est inévitable. Mais certaines préparations sont chauffées très bas: celles qui contiennent du jaune d'oeuf, par exemple, comme la **sauce hollandaise** : si la température dépasse 122 degrés elle est perdue aux yeux du cuisinier. Mais c'est précisément alors que toutes les vitamines sont sauvées aux yeux de l'hygiéniste.

Que cet exemple montre combien l'instinct de la tradition est d'accord avec les récentes découvertes de la science.

Par contre, quand la science (et ceci remonte à Denis Papin) propose des marmites autoclaves destinées à surchauffer la cuisson, le cuisinier doit rejeter bien loin de tels présents, seulement utiles à l'industrie.

L'autre danger : le "crudivorisme" intégral

De l'excès contraire, du "crudivorisme" intégral, la cuisine doit également se garder.

En faisant le calcul le plus probable de la date à laquelle fut découvert le feu, le professeur Charles Richet estime (en reportant cette date à 20,000 ans en arrière de notre temps) que l'humanité a vécu et s'est nourrie 500,000 ans auparavant sans connaitre le feu, donc la cuisson des aliments.

Redevenons "tertiaires" surenchérit aussitôt un crudivore intégral.

Mais à supposer que l'homme ait réellement existé à l'époque tertiaire, était-il bien un homme et justement la digestion préalable de la cuisine ne l'a-t-elle pas aidé à franchir le stade animal, comme nous le suggérions en commençant? Ce serait donc une bien grossère erreur, nous semble-t-il, que de forcer l'humanité à manger cru, sous l'unique prétexte qu'il en fut peut-être ainsi jadis.

Notre intestin est depuis longtemps déshabitué de digérer la cellulose comme font les moutons ou les cartilages comme font les lions.

Et, d'ailleurs, ceci n'est pas pour déprécier le régime végétarien quand il est nécessaire de l'imposer à un malade. Méditez plutôt ce menu entièrement végétarien que nous propose M. de Pomiane :

Pommes de terre soufflées au cresson.

(Suite à la page 7, 4e col.)

EDOUARD DE POMIANE (en science Docteur Pozerski) à la cuisine, au milieu de ses élèves.

LA COLONISATION

(Suite)

tains que, demain, cette région de la Côte de Saguenay deviendra très prospère.

Voilà longtemps que l'on parle de Tadoussac comme centre de villégiature et d'attractions pour les touristes mais, aujourd'hui, grâce au magnifique chemin d'automobile s'étendant jusqu'à Portneuf, nos touristes ne pourront trouver nulle part de plus beaux panoramas, de plus belles plages et de plus intéressants endroits.

Il ne faut pas oublier que la Côte du Saguenay a été autrefois un endroit où l'agriculture fut très prospère.

On parle encore des magnifiques pâturages qu'il y avait partout autour de la Baie des Mille Vaches appelée, aujourd'hui, St-Paul du Nord.

De plus, la culture fruitière pourrait, avec grand avantage, être développée sur la Côte.

Voici ce que disait récemment M. J.-H. Lavoie, Chef du Service de l'Horticulture Provinciale:

"Je suis d'avis que la culture de "certaines espèces d'arbres fruitiers, "et notamment celle du pommier, du "prunier et du cerisier, peut se faire "avec autant, sinon plus de succès, à "bien des endroits de la Côte Nord, "que sur la Côte Sud du Golfe St-"Laurent, à condition de faire un "choix judicieux et approprié des "sols et des variétés.

"Je fonde en l'ocurence mon opi-"nion sur les témoignages de feu "MM. Auguste Dupuis, pépiniériste du "Village des Aulnaies, et H. Nagant, "alors Directeur du Journal d'Agri-"culture, m'affirmant tous deux qu'-"ils avaient vu en 1914, à Tadoussac, "un vieux verger de Fameuses dont "quelques un des arbres, alors en "pleine vigueur, étaient centenaires. "Je fonde en outre mon opinion sur "le fait que nous réunissons de puis "longtemps déjà avec la culture de "ces arbres fruitiers à des endroits "tels que Rimouski, Mont Louis, "Gaspé, où les arbres sont beaucoup "plus exposés aux rigueurs de l'hiver "qu'ils ne peuvent l'être sur la Côte "Nord, c'est-à-dire de la Baie des "Outardes à Tadoussac. Comme "question de faits, si je m'en réfère "à la carte de la Province de Québec, "je constate que Chicoutimi est légè-"rement plus au sud que Rimouski, "et que la partie de la Côte Nord "comprise entre Tadoussac et la Baie "des Outardes est de beaucoup plus "au sud que Mont Louis.

"En troisième lieu, j'étais mon "opinion sur le fait que les postes "riverains de la Côte Nord étant si-"tués à exposition sud, sont beaucoup "plus protégés contre les vents du "nord par la chaine de montagnes à "laquelle ils sont adossés, que ne le "sont les endroits ci-haut mention-"nés du côté opposé".

Quant au reste de la Côte Nord, voici le témoignage que m'a donné Monsieur l'agronôme Edouard Brisebois, en janvier 1933, après avoir fait une enquête agricole sur la Côte Nord, depuis trois ans:

"Pour faire suite à la conversation "que nous avions lors de mon passa-"ge à votre bureau, je devais vous "soumettre quelques idées au sujet "du développement de l'Agriculture "sur la Côte Nord.

"La première objection que les "gens qui ne connaissent pas la Cô-"te Nord nous posent au point de "vue culture c'est celle du climat. "J'admets que la température est "plus rigoureuse qu'ailleurs et la sai-"son de végétation y est plus courte. "Cependant, je répondrai à cette ob-"jection par un argument de toute "première force: c'est que l'on réco-"te de la patate Montagne Verte jus-"qu'à la Baie Bras d'Or, et même des "gens de Terre-Neuve que je rencon-"trais, l'automne dernier, à Blanc "Sablon, m'ont dit avoir fait une "belle récolte de patates tout à fait "au nord de Terre-Neuve, à la sortie "du Détroit de Belle-Isle.

"Si donc l'on récolte des patates, "il est possible d'y récolter du "grain, avoine, orge, etc., d'y récolter "du foin, des légumes de toute sorte, "tels que navets, betteraves, choux "de Siam, choux, (j'en ai vu de 12 "pouces); par conséquent, on pourrait "y garder des vaches laitières et y "faire de l'agriculture tout comme "on en fait dans la région du Sague-"nay. Les gelées d'automne n'y sont "pas trop à craindre vu l'humidité "du climat".

Après tout cela, je conclus facilement qu'il ne faut pas se surprendre des succès que nos colonies de colons ont obtenus partout où nous en avons établi dans Charlevoix-Saguenay.

Tout le mouvement de colonisation chez nous a été sagement et habilement contrôlé par Monsieur Oscar Desgagné, du Ministère de la Colonisation.

Il a été efficacement secondé par des agents locaux et les curés, ce qui a permis un meilleur choix de colons, des groupements plus intéressants, un choix de sols avantageux, enfin un résultat tel que celui que nous pouvons déjà offrir après à peine un an d'opérations.

Voici ce que dit l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur en chef, qui visita, l'été dernier, nos deux colonies de Charlevoix, DeSales et Sagard.

Dans DE SALES:

"J'ai visité ces jours-ci la colonie "de Ste-Agnès, dans le canton de "Sales. Cette colonie est due à l'ini-"tiative et au dévouement du curé de "Ste-Agnès. Il a dépensé là son "temps, son argent, il a mis à la dis-"position de ces colons ses chevaux "et ses voitures. J'ai trouvé là 47 "bonnes familles placées sur de bon-"nes terres et dont la plupart sont "bien bâties. Il y aura un peu de ré-"colte dès cet automne. Cette colo-"nie fera de Ste-Agnès une des bon-"nes et grandes paroisses de Charle-"voix".

(Extrait du Rapport de Colonisation pour 1932).

Dans SAGARD

"J'ai aussi visité en détail la colo-"nie de Sagard située sur le plateau "entre St-Siméon et le Petit - Sa-"guenay et qui fait gloser beaucoup "de gens qui pssent à 40 milles à "l'heure, qui jugent à la même allure "et qui parlent aussi vite qu'ils mar-"chent.

"J'admets que le long du chemin, "le terrain de Sagard ne dit pas "grand'chose; il y a certains mame-"lons sablonneux qui trompent les "passants, mais quand on prend le "temps de visiter, on trouve assez "vite que, dans l'ensemble, la terre "est assez fertile pour produire de "bonnes récoltes. La récolte de cette "année le prouve, quand on sait que "ces colons ont commencé leur défri-"chement dans le mois d'octobre der-"nier et que les semailles se sont "faites à la fin de juin et au com-"mencement de juillet. En général, "on trouve la terre forte sous une "couche de terre jaune argileuse va-"riant de 12 à 18 pouces. Nulle part, "je n'ai vu de cyprès.

"A peu près chez tous les colons, il "y a de très beaux jardins et de "grands champs de patates. Ces co-"lons n'avaient qu'un peu d'engrais "chimique, le fumier faisant totale-"ment défaut.

"J'ai trouvé, dans cette colonie, 47 "familles encouragées; pas riches, "mais heureuses et plus riches que "certains ouvriers sans travail, des "grandes villes et des villages indus-"triels sans industrie. Elles ont leur "logement, leur eau, leur chauffage, "les bluets, la chasse et la pêche, un "peu de bois de commerce, une pe-"tite récolte et l'espoir de la voir "s'augmenter l'an prochain.

"Il y a, au milieu de la colonie, "une scierie, une belle école-chapel-"le dues à l'initiative et au dévoue-"ment du curé de St-Siméon qui a "trouvé dans son coeur la charité "qu'il faut pour coloniser, et dans sa "bourse, une somme assez ronde "pour parfaire son école-chapelle.

"Au nord-est du rang chaine, il y "a un plateau qui s'étend jusqu'à "la montagne. Il faudrait le chaina-"ge de ce terrain qui peut contenir "une trentaine de lots. Sur la rive "gauche du Petit-Saguenay, il y au-"rait à chainer une douzaine de cents "acres de bonne terre".

(Extrait du Rapport de 1932)

Ajoutons que MM. les abbés Jos. Dufour, curé de Ste-Agnès, et Jos. Gauthier, curé de St-Siméon, ont été, dans ces deux colonies les âmes dirigeantes du mouvement.

Voici maintenant le bilan de nos colonies de colons auxquelles l'Honorable Ministre de la Colonisation a fait allusion dans son discours sur le budget:

1o. COLONIE DU CANTON DE SALES

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Le canton De Sales a été ainsi nommé en mémoire de Monsieur P.-F. De Sales Laterrière, ancien conseiller législatif et seigneur des Eboulements.

Population 312
Familles 52

CONSTRUCTIONS				
Habitations	20	Valeur	$6600.00	
Camps	12	"	515.00	
Bâtisse de ferme	27	"	1845.00	$8960.00
AMELIORATIONS				
Abatis	331	Valeur	$5035.00	
Labour	81	"	3170.00	$8205.00
ANIMAUX				
Chevaux	24	Valeur	$2094.00	
Vaches	26	"	665.00	
Veaux	1	"	5.00	
Cochons	32	"	484.50	
Poules	327	"	327.00	$3575.50
RECOLTES				
Avoine	3680 Qt.	Valeur	$1272.00	
Patates	321 Sacs	"	160.50	
Pois	35 Voyages	"	140.00	
Foin	200 Bottes	"	20.00	
"	2 Voyages	"	7.00	
Jardinages		"	134.00	31733.50
ROULANT				
Harnais	21	Valeur	527.90	
Voitures	46	"	1002 99	
Charrues	4	"	120.00	$1649.00
		TOTAL		$24123.00

DEPENSES DU GOUVERNEMENT

Etablissement	$10000.00	
Chemins	389.57	
Grains de semence	900.00	
Secours directs	4300.00	
Salaire et dépenses de l'Officier spécial	2000.00	
Prime spéciale	850.00	$18439.00

2o. COLONIE DU CANTON SAGARD

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Ce cantons a été nommé en l'honneur de Gabriel Théodat Sagard, missionnaire récollet (1650).

Population 280
Familles 46

CONSTRUCTIONS				
Chapelle et école		Valeur	$2,500.00	
Moulin à scie		"	1,200.00	
Ecluse		"	800.00	$ 4,500.00
Maisons	34	"	10,200.00	
Camps	12	"	600.00	
Bat. de ferme	69	"	5,300.00	$16,100.00
AMELIORATIONS				
Labour	240 âcres	Valeur	9,600.00	
Abatis	258 âcres	"	6,630.00	$16,230.00
ANIMAUX				
Chevaux	23	Valeur	2,300.00	
Vaches	21	"	525.00	
Cochons	27	"	270.00	
Volailles	222	"	222.00	
Veaux	5	"	25.00	
Moutons	4	"	20.00	$ 3,360.00
RECOLTES				
Avoine	1135 minots	Valeur	567.50	
Blé	50 minots	"	50.00	
Pois	10 minots	"	20.00	
Foin vert	25 voyages	"	125.00	
Patates	648 poches	"	324.00	
Jardinage		"	48.60	$ 1,135.10
ROULANT				
Harnais	25	Valeur	625.00	
Charrues	13	"	195.00	
Herses	22	"	132.00	
Wagon	22	"	1,100.00	
Quatre-roues	1	"	25.00	
Sleighs	11	"	275.00	2,352.00
		TOTAL		$44,079.10

DEPENSES DU GOUVERNEMENT

Etablissement	$15,500.00	
Ecole	1,200.00	
Grains de semence	900.00	
Secours directs	5,300.00	
Service et dépenses de l'Off. spécial	1,100.00	$24,000.00

3o. COLONIE DU CANTON ESCOUMINS

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Le nom Escoumins vient de deux mots de langue montagnaise : "Esko" signifiant encore et "Mines" voulant dire graines, d'où la signification "Endroits où il y a encore des graines ou fruits sauvages."

Population 218 âmes
Familles 28

CONSTRUCTIONS				
Maisons	14	Valeur	$5,500.00	
Camps	12	"	1,475.00	
Bâtisses de ferme	29	"	2,575.00	$ 9,550.00
AMELIORATIONS				
Abatis	151½ acres	Valeur	1,628.00	
Labour	48½ acres	"	1,940.00	$ 3,568.00
ANIMAUX				
Chevaux	15	Valeur	1,500.00	
Vaches	15	"	375.00	
Veaux	4	"	20.00	
Moutons	5	"	25.00	
Cochons	14	"	140.00	
Poules	407	"	407.00	$ 2,467.00
RECOLTES				
Avoines	457 minots	Valeur	228.50	
Pois	8 minots	"	20.00	
Sarazin	minot	"	1.50	
Foin	425 bottes	"	36.00	
Patates	255 poches	"	127.50	
Jardinages			62.50	476.00
ROULANT				
Voitures				
Charrues		Valeur aproximative		2,500.00
Herses				
Harnais				
		TOTAL		$8,561.00

DEPENSES DU GOUVERNEMENT
ETABLISSEMENT

Nourriture		
Transport		
Primes		
Constructions		
Chemins	$9,535.50	
Chômage	3,600.00	$13,135.00

4o. COLONIE DU CANTON D'IBERVILLE

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Ce canton a été ainsi nommé en l'honneur de Pierre Le Moyne, Sieur d'Iberville (1661-1706).

Population 135 âmes
Familles 25

CONSTRUCTIONS				
Maison	14	Valeur	$ 4,200.00	
Camps	8	"	440.00	
Bâtisses de ferme	15	"	750.00	$ 5,390.00
AMELIORATIONS				
Abatis non ensemencé	127 acres	Valeur	1,270.00	
Abatis ensemencé	31½ acres	"	790.00	
Labour	32 acres	"	1,300.00	$ 3,360.00
ANIMAUX				
Chevaux	12	Valeur	1,200.00	
Vaches	7	"	175.00	
Veaux	4	"	20.00	
Cochons	24	"	240.00	
Poules	377	"	377.00	$ 2,012.00
RECOLTES				
Avoine	230 minots	Valeur	126.50	
Orge	25 minots	"	22.50	
Foin	100 bottes	"	10.00	
Patates	200 poches	"	100.00	
Jardinage		"	163.00	$ 422.00
ROULANT				
		Valeur approximative		1,000.00
		GRAND TOTAL :		$12,184.00

DEPENSES DU GOUVERNEMENT

Etablissement	6,500.00	
Secours directs	3,000.00	
Chemins	858.00	
Grains de semence	300.00	
Salaire de l'Off. spécial	900.00	$11,558.00

5o. COLONIE DES CANTONS LAVAL et LATOUR

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Le premier de ces cantons a été ainsi appelé en l'honneur de Monseigneur de Laval (1623-1708) ; le deuxième a été ainsi nommé en mémoire de Charles de St-Etienne, Sieur de Latour, gouverneur de l'Acadie (1593-1666)

Population 250 âmes
Familles 40

CONSTRUCTIONS				
Maisons	37	Valeur	$11,100.00.00	
Camps	3	"	300.00	
Bâtisses de ferme	47	"	2,900.00	$14,300.00
AMELIORATIONS				
Abatis	214 acres	Valeur,	2,950.00	
Labour	46 acres	"	1,840.00	$ 4,790.00
ANIMAUX				
Chevaux	22	Valeurs	2,200.00	
Vaches	23	"	575.00	
Veaux	4	"	20.00	
Poules	180	"	180.00	
Cochons	23	"	230.00	
Moutons	1	"	5.00	$ 3,210.00
RECOLTES				
Avoine	567 minots	Valeur	283.50	
Foin	320 bottes	"	24.00	
Patates	509 poches	"	254.50	
Jardinage		"	60.00	$ 622.00
ROULANT				
Voitures, harnais				
Charrues				
Herses,	Valeur ap proximative :			$ 2,500.00
				$25,422.00

DEPENSES DU GOUVERNEMENT

Etablissement	15,500.00	
Chômage	4,100.00	
Chemins	1,620.00	
Grains de semence	470.00	
Salaires de l'Off. spécial	800.00	$22,490.00

COLONIE DE POINTE AUX OUTARDES
Cantons Ragueneau et Manicouagan

Rapport des Opérations du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

Le canton Ragueneau a été nommé en l'honneur de Paul Ragueneau, jésuite missionnaire chez les Hurons (1608-1680).

Le canton Manicouagan est un nom sauvage, de la langue Crise, voulant dire "Lieu où l'on enlève l'écorce pour les canots".

Population 1.020 âmes
Familles 185

Sucrerie		Valeur	$10.000	$10,000.00
CONSTRUCTIONS				
Habitations	87	Valeur	$21,600.00	
Camps	62	"	5,080.00	
Bâtisses de ferme	82	"	4,705.00	$31,385.00
AMELIORATIONS				
Abatis	646 acres	Valeur	11,125.00	
Labours	168½ acres	"	6,740.00	$17,865.00
ANIMAUX				
Chevaux	48	Valeur	4,800.00	
Vaches	46	"	1,500.00	
Poules	500	"	500.00	$ 6,800.00
RECOLTES				
Avoine	60 minots	Valeur	30.00	
Foin	88 tonnes	"	88.00	
Foin vert	352 voyages	"	1,750.00	
Patates	954 sacs	"	475.00	
Jardinages		"	141.00	$ 3,484.00
ROULANT				
Harnais				
Herses	Valeur approximative		5,000.00	
Charrues				
Chaland	1	"	100.00	
Shed	2	"	400.00	5,500.00
		TOTAL :		$75,534.00

DEPENSES DU GOUVERNEMENT

Etablissement	65,100.00	
Chemins	4,752.00	
Graines de semences	1,480.00	
Chômage	26,500.00	
Salaire des Officiers spéciaux	2,066.00	99,898.00

RESUME DES OPERATIONS
DANS LES SEPT COLONIES DE NOUVEAUX COLONS
DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

Bilan de la Colonisation du 21 septembre 1931 au 31 octobre 1932

	Actif	Passif
De sales	$24,123.00	$18,439.00
Sagard	44,079.00	24,000.00
Escoumins	18,561.00	13,135.00
Iberville	12,184.00	11,558.00
Laval-Latour	25,422.00	22,490.00
Ragueneau et Manicouagan	75,534.00	99,898.09
	$199,903.00	$189,520.00
	$199,903.00	
	$189,520.00	
Surplus de l'actif	$ 10,383.00	

Population 2,215 âmes
376 familles

En concluant, disons que le vaste territoire de Charlevoix-Saguenay dans toute son étendue, est susceptible de se métamorphoser en un pays de colonisation par excellence, à condition qu'on emploie des méthodes d'exploitation appropriées à l'endroit, raisonnées et persistantes.

Tout Charlevoix et toute la Côte de Saguenay, de Tadoussac à Manicouagan peut nous offrir des plaines agricoles opulentes et contenir de belles et riches paroisses.

En bas sur la côte, une culture raisonnée, surtout en légumes et fruits de toutes sortes, peut, à côté des pêcheries et des exploitations forestières, procurer l'aisance, le bonheur et la prospérité à d'innombrable villages et à une population cent fois plus nombreuse que l'on y voit aujourd'hui.

EDGAR ROCHETE, C.R., M.P.P.

SOULAGEMENT
à la névralgie

Pas une médécine connue n'approche la façon dont l'Aspirine agit contre les affreuses douleurs causées par la névralgie dans la tête et dans la chair du visage. Ces comprimés ont un effet particulier pour soulager la névralgie. La chose a été démontrée à maintes et maintes reprises.

L'action rapide des comprimés d'Aspirine les rend inappréciables dans les cas de souffrance atroce. Leur effet est toujours assuré; les médecins en recommandent l'usage général pour la névralgie, la névrite, les maux de tête, les douleurs périodiques, et pour les autres malaises. Le prompt soulagement qu'ils procurent à presque tous les maux est dû à la rapidité avec laquelle ces comprimés se dissolvent. Ils ne contiennent pas d'ingrédients dommageables; rien pour déprimer le coeur.

Les comprimés d'Aspirine sont inoffensifs, uniformes, on peut compter sur eux: n'ayez jamais peur d'en prendre toutes les fois qu'un mal, une douleur ou un rhume subits menacent votre confort.

ASPIRINE

Marque de commerce enr.

DECEDEE

La Durantaye.— La population de notre paroisse et des paroisses avoisinantes a rendu un touchant témoignagent d'estime à Mme Lauréat Pouliot, née Marguerite Rochefort, décédée à l'âge de 24 ans.

La défunte laisse pour la pleurer outre son épouse, deux enfants en bas âge, Raymond - Marie et Clément ; son père et sa mère, M. et Mme A. Rochefort ; sa belle-mère, Mme Joseph Pouliot ; ses soeurs, Mmes Josaphat Pouliot et Léopold Lacroix, Mlles Madeleine et Rachelle Rochefort ; son frère, M. Jean-Paul Rochefort.

Les bases . . .

(Suite)

Courgettes grillées aux pommes paille.

Tomates à la crème, sur purée d'oignons.

Epinards en branche, avec turban de tomates.

Nouilles aux épinards.

Navets braisés aux oignons caramélisés.

Remarquez l'harmonie gustative de ces légumes qui vont par deux, "comme les alexandrins classiques et les boeufs !"

Victor JOUGLA
("Science et Monde")

Soulagement Sûr et Rapide **au SCIATIQUE**

Les poisons le long du nerf sciatique sont cause de la douleur lancinante dans la cuisse. Pour en être soulagé rapidement, prenez les TRIP CAPSULES ANTI-RHUMATISMALES TEMPLETON LE **TRC** 50c. et $1 chez tous les pharmaciens

Obsèques de M. P.-E. Beaudoin

(Suite)

Boutin, Edouard Fillion, Georges Lebland, Bernard Bureau, Eugène Demers, John Lessard, Thomas Camden, J. Léonard Demers, Edouard Létourneau, Léo Marcoux, Nazaire Demers, J.-A. Turcotte, Damase Cyr, Léonidas Dion, William St-Laurent, Louis Matte, Thomas Fecteau, Arthur Robitaille Gédéon Delisle, Lorenzo Dupuis, Gaudias Ferland, Hubert Roberge, Trefflé Perron, Jos. Gagné, Nil Picard, Willie Perron, Rosaire Gagné, J.-E. Perreault, Alphonse Dodier, Ludger Garneau, Yves Paquet, Alfred Drouin, Henri Genest, J.-B. Normandeau, A. Doyon, Jos. Duquet, Ant. Genest, J.-O. Poiré, Jos. Fortin, Jos. Poirier, Albert Belleau, Emile Bertrand, Nazaire Bergeron, H.-L. Landry, Oliva Girouard, Omer Lambert, Lucien Bizier, Octave Godbout, Thomas Grégoire, Ferdinand Langlois, Dr P.-N. Lessard, F. Nakash, Alphonse Turcotte, Emilien Fréchette, A. Giguère, Wilfrid Royer, Napoléon Lagueux, J.-B. Martin, Jules Lemay, Amédée Lessard, Ulric Lessard, J. Martin, Ls Deshaies, Louis Michaud, Jos. Nadeau, Georges Pelcaht, Jos. Perron, F.-X.-A. Roy, Ernest Boucher, Alphonse Goudreau, Adrien Boucher, Ed. Rouleau, Albert Poulin, Rosaire Roy, J.-N. Mongeau, J.-O. Savoie, A. Salmon, C. Sheito, Jos. Simard, Gédéon Tanguay, D. Therrier, A. Trépanier, J.-E. Trottier, A. Girard, Wilfrid Turcotte, J.-H. Turcotte, Alfred Vachon, Nap. Vallée, E. Vallière, G. Pinet, Jos. Morin, Ludger Leblond, Jos. Fortier, Jos. Boulanger, Victor Sansoucy, Fred. Sheridan, Léonidas Binet, Jos. Sheridan, L.-P. Martineau, J.-G. Lessard, J.-E.-A. Bégin, Jos. Deblois, Joseph Létourneau, Willie Blais, Philias Boissonnault, Jos. Lamonde, Aurèle Roy, Jos. Dussault, Laurent Ouellet, Avila Roy, Magella Lessard, J.-A. Campeau, Paul Goulet, Henri Campeau, Charles-Aug. Grégoire, Georges McMaster, Wilfrid Goulet, J.-H. Bessete, I. E., ainsi qu'un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Le regretté défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Marie Bégin, quatre filles: Mme (Dr) Alexandre Sirois, (Jeanne) Mme Eugène Larochelle (Berthe), Mme Denis Marcotte (Rachel) et Mlle Thérèse Beaudoin, de Thetford Mines; trois fils : MM. Antonio Beaudoin, avocat, Maurice Beaudoin, syndic de Thetford-Mines et Jean-Robert Beaudoin, E. D., de l'Université Laval de Québec, ses gendres: MM. Dr Alexandre Sirois, Eugène Larochelle, I.C., et D Marcotte, du Bureau de l'Asbestos Corporation; ses frères: MM. Romuald Beaudoin, de St-Elzéar de Beauce ; Louis Beaudoin, de Hawkesbury, Ont., Théophile Beaudoin, de Leeds, Georges Beaudoin, de Ste-Agathe.

Il était le beau-frère de M. Alfred Gagnon de notre ville.

La famille a reçu dans cette cruelle épreuve de nombreux témoignages de sympathie en tributs floraux, offrandes de messes, bouquets spirituels et cartes de sympathie.

"Le Soleil" offre à Mme Beaudoin et aux autres membres de la famille ses condoléances sincères.

Nouvelle Offre d'un HOTEL

CHAMBRE AVEC EAU COURANTE (POUR UNE OU 2 PERSONNES) **$1.50** PAR JOUR

CHAMBRE AVEC BAIN PRIVE (POUR UNE OU 2 PERSONNES) **$2.00** PAR JOUR

Grandes, délicieuses chambres qui invitent au sommeil. Direction attentive qui donne une atmosphère de distinction et de sécurité. Les fameux repas Bristol.

DEJEUNER ET LUNCH A PARTIR DE 30c. DINER A PARTIR DE 60c

Hôtel BRISTOL

129-135 Ouest, 48e Rue — NEW-YORK

Tout près du Broadway "*Un Hôtel qui a du cachet*"

Licences d'autos

Les propriétaires d'automobiles semblent être sous l'impression, et cela probablement après avoir eu des renseignements, le plus souvent, à des sources non autorisées, qu'il est accordé un délai d'un mois ou jusqu'à une date donnée pour renouveler les enregistrements des automobiles et les licences pour conduire.

Comme question de fait il n'est accordé aucun délai par le Statut. La date pour ces renouvellements est fixée au 1er mars, et après cette date le Bureau du Revenu n'est aucunement autorisé à prolonger la période durant laquelle on peut renouveler. Le 1er mars les enregistrements expirent et les propriétaires d'automobiles qui circulent avec des plaques numérotées émises pour cette année-là s'exposent à ce que ces plaques soient confisquées. Les propriétaires peuvent obtenir leurs nouvelles plaques à compter du 1er février, et le gouvernement a toujours accordé un délai suffisant pour permettre de se conformer à la loi. Il ne faut, cependant, pas croire que cette tolérance puisse se prolonger au-delà d'un délai raisonnable et les propriétaires d'automobiles trouveront juste que ce délai expiré, le Bureau du Revenu prenne les moyens de faire observer la loi.

Joli concert

(Par Georges Léveillé)

Laissant de côté pendant quelques minutes les tracas de la politique et les soucis de la dépression, quelques députés réunis en Chambre avant la séance d'hier après-midi ont donné un joli concert à titre absolument gracieux. Il n'y avait d'abord autour d'eux que quelques petits pages pour goûter leurs mélodies, mais bientôt les rangs se grossirent de tous les membres de la législature et de quelques jolies sténographes attirées par les effluves mélodieux qui se répandaient jusque dans les corridors.

Le concert se poursuivit sous la direction du Dr Pierre Gauthier, de Portneuf, qui possède un puissant organe de ténor. Les solistes étaient MM. Lucien Dugas, de Joliette et Edouard Fortin de Beauce. Tous ceux qui savaient — et même ceux qui ne savaient pas — voulurent participer à l'odéon.

Lorsque les députés entre deux chansons voulurent se reposer, quelqu'un passa le chapeau et la collecte rapporta 22 cents qui furent généreusement distribués entre les petits pages.

Le premier ministre, entrant sur l'entrefaite, fut salué d'un vigoureux "Il a gagné ses épaulettes" qui fut bissé deux fois.

Devant un tel succès, les députés se promettent bien de recommencer leur concert avant la prorogation des Chambres.

A la Société des Arts

La Société des Arts, Sciences et Lettres donera, demain soir, sa vingt-et-unième audition à la radio grâce à l'obligeance du CHRC. Comme de coutume, il y aura allocutions, chants et musique. Les allocutions seront faites par M. J.-Horace Philippon, président de la Société, et par M. l'abbé Cyrille Gagnon, du séminaire de Québec, président de la Société du Bon Parler FFrançait et par M. Jean Blais, avocat, conseiller légiste de l aSociété des Arts, Sciences et Lettres. Le programme musical sera rempli par Mlle Florence Shea, soprano, Mlle Thérèse Lane, au piano, et M. Alphonse Auger, violon.

LES RELIQUES DE LA PASSION DU CHRIST DANS LA VILLE ETERNELLE

(Suite)

fix. Au XIVème et au XVème siècles, des femmes d'élite parmi les saintes Brigitte, Françoise Romaine, Ludovica Albertoni, ont laissé des souvenirs inoubliables de leurs pèlerinages; puis ce furent les athlètes des XVIème et XVIIème siècles: Philippe de Neri, Ignace de Loyola, François Xavier, Camille de Lellis, Joseph Calazance, et le séraphique Félix de Cantalice. Charles Borromée excelle en ferveur parmi eux; Giussani dit de lui que "presque chaque jour il montait à genoux la *Scala Santa*". Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, Saint Paul de la Croix, qui devait prêcher au monde les souffrances de Jesus - Christ, choisit sa retraite dans le voisinage du Latran, pour être plus près du lieu où poseront les pieds adorables du Divin-Maître.

De tels exemples encouragent les manifestations pieuses des pèlerins qui se préparent à venir à Rome Pour l'Année Sainte extraordinaire. Il est bien rare que la *Scala Santa* voie s'interrompre la succession des fidèles qui la gravissent à genoux. L'Eglise Mère et maîtresse de toutes les autres est dans le voisinage du Couvent de la *Scala Santa*. Le Sanctuaire du Latran a été élevé à la gloire du Sauveur transfiguré, ressuscité et monté vers son Père; la *Scala Santa* est un souvenir salutaire de ce que Jésus a souffert et pour triompher de la mort et pour ouvrir aux croyants les portes du Ciel.

(*C. Lolli*)

(Texte gracieusement mis à notre disposition par l'Illustrazione Vaticana, revue de documentation catholique et romaine)

LES TRAVAUX MUNICIPAUX EN 15 MOIS

(Suite)

tion de police de Limoilou, de la vacherie de St-Malo et du quai Napoléon. Deux ponts ont été construits ou terminés : le pont Samson et le pont de l'avenue Parent.

Au chapitre des trottoirs permanents, on trouve que la ville a construit des trottoirs dans cinq quartiers : Montcalm, St-Jean-Baptiste, St-Roch, Limoilou et Champlain, soit 8,817 verges carrées. A l'item "réserve", M. Hamel note que le coût de la construction proprement dite ne dépassera pas $600,000, alors que les estimés étaient de $750,000. C'est une économie de $150,000 pour la ville. Les estimés du réservoir et de ses raccordements étaient de $1,250,000 et une somme de $925,000 est dépensée ou engagée à date.

Résumant le nombre de verges carrées de pavage pour la développement et l'aménagement durant l'année 1932, un tableau démontre que le département des travaux publics a fait poser durant l'année 1932, 174,584 verges de béton et d'asphalte.

Durant l'hiver de 1931, 49,747 pieds de rues ont été grattés, 43,568 pieds entretenus par les snogos, et la ville a enlevé la neige sur 116,039 pieds de rues. M. Hamel annonce que les employés du garage municipal, qui sont sous sa direction, ont effectué des réparations pour divers départements, au coût total de $105,451.86.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

WISER'S
OLD RYE

nouveau prix

$1.00

FLACON de 10 ONCES

Funérailles de M. Léonidas Papillon

Jeudi le 30 mars, ont eu lieu les funérailles de M. Léonidas Papillon, décédé le 27 mars, à l'âge de 42 ans et 7 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eugénie Sénécal, un fils Gaston; une fille Jacqueline, six frères, deux soeurs, Mme Omer Houde et Mlle Georgianna Papillon, de Québec.

Précédé d'un tendeau de fleurs, le convoi funèbre est parti de sa demeure, avenue Papineau, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception. La levée du corps fut faite par le Père Gravel, S.J. Le service fut chanté par le Père Roby, S.J., curé, assisté des Pères Demers, S.J., et Buist, S.J., comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction du Père Fontaire, exécuta la messe de Pérosi. Accompagnait à l'orgue, M. Georges Tremblay.

Le deuil était conduit par son fils, M. Gaston Papillon; ses frères, MM. N.-S. Papillon, N.-E. Papillon, Alph. Papillon, Alfred Papillon, tous de Québec, et S.-J. Papillon, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Emilien Sénécal, Napoléon Sénécal, Aimé Sénécal, Raoul Sénécal, T. Couette, A. Bisson, Jos. Bisson, U. Legault, Donat Laplante; ses oncles, MM. Mélasippe Richard, J.-A. Chagnon, Wilfrid Sénécal; ses neveux: MM. Roméo Sénécal, Gustave Sénécal, Jacques Sénécal, Jean Sénécal, J.-Amédée Papillon, Philippe Papillon, R. Legault, Marcel Bisson, J.-Paul Legault, M. Couette, Aimé Sénécal, Gaston Sénécal, Armand Sénécal; ses cousins: MM. Edouard Gerney, R. Beauchemin.

On remarquait dans le cortège: M. le Frère Louis-Jérôme, des Frères Maristes; J.-A. Lachance, P. Villeneuve, Oswald Gravel, A. Delisle, L.-H. Philie, G. Philie, Jos. Reid, le Dr J.-Z. Leblanc, Jos. Corbeil, P.-G. Lahaie, G. Greffard, Isidore Savard, Leo Savard, J.-A.-R. Grenier, Aquilas Sénécal, Arthur Paquette, A. Boivin, Alex. Boivin, Lucien Ratté, G. Pochette, S. Sauvé, J.-E. Manseau, N. Venne, J.-A. Lachapelle, P.-L. Lachance, E. Sauvé, E. Dauphinais, M. Turcotte, E. Goulet, L. Couture, G. Malo, A. Hamelin, A. Labelle, J.-A. Giard, O. Nicolle, P.-E. Guay, J.-A. Bourdon, J.-A. Boucher, G. Marcotte, L. André, T.-R. Perrault, H. Howison, L.-F. Ledoux, A. Lacoste, P. Drapeau, G. Masicotte, P. Robitaille, W. Blanchet, J.-W. Bastien, Léo Poitras, L. Lahaie, W. Brouillet, Roland Mongeau, H. Simard, C.-A. Poulin, A. St-Charles, Ed. St-Charles, E. Goulet, E. Bélanger, L.-P. Painchaud, V. Lapiante, G. Hamel, G.-H. Cusson, R. Ledoux, L. Brunette, J.-B. Turcotte, A. Moquin, E. Painchaud et plusieurs autres.

La famille a reçu de nombreux tributs floraux et beaucoup d'autres marques de sympathies.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

St-Romuald

Feu M. P. Bégin

Lundi après-midi ont eu lieu en cette paroisse, les funérailles de feu M. Pierre Bégin, décédé la semaine dernière à Montréal, à l'âge de quarante-six ans, après une longue maladie. Le défunt, fils de feu M. Georges Bégin, était avantageusement connu ici, où il avait toujours demeuré jusqu'à son départ pour aller demeurer dans la métropole. Il laisse dans le deuil, son épouse et cinq enfants. Lui survivent aussi ses frères, MM. Georges et Hector Bégin; ses soeurs: Mme Thibault, Mlles Corine et Lucienne Bégin. Il était le neveu de M. le notaire J. Boutin-Bourassa, ancien député du comté aux Communes et ancien membre de la Commission du Port de Québec. Le service funèbre avait été chanté à Montréal lundi matin, dans la paroisse du défunt et les restes mortels ont été expédiés à St-Romuald, par le train qui entre en gare à quatre heures et demie. Un libéra fut chanté à l'église et l'inhumation fut faite au cimetière local, dans le lot de la famille. Un grand nombre d'amis assistaient aux funérailles.

Nous présentons à tous les membres de la famille en deuil, l'assurance de notre vive sympathie.

La retraite des hommes

La retraite annuelle pour les hommes et les jeunes gens de la paroisse s'est ouverte dimanche dernier. Elle est prêchée par les RR. PP. Magnan et Benoit, O. M. I., du monastère du Cap-de-la-Madeleine. Les pieux exercices sont suivis régulièrement par une grande foule d'hommes. La clôture aura lieu dimanche prochain.

Billets en vente

Les membres du Cercle Dramatique de St-Romuald viennent de mettre leurs billets en vente, pour les deux séances dramatiques qu'ils donneront dans la semaine de Pâques, c'est-à-dire les 18 et 19 avril courants.

D'ici quelques jours, nous aurons occasion de publier l'intéressant programme qui sera présenté. On se rappelle qu'on y donnera le drame à grand spectacle "Les Piastres Rouges" qui fut déjà donné ici. Il y a environ une quinzaine d'années.

De retour

Nous apprenons avec plaisir que M. A. Tremblay est de retour de l'Hôtel-Dieu, où il était allé subir une opération. Notre concitoyen est revenu très bien et en complète convalescence dans sa famille.

Note sociale

M. Onésime Roy, de Montréal et autrefois de cette paroisse était de passage à St-Romuald, il y a quelques jours. Les nombreux amis de M. Roy, ont été heureux d'apprendre et de constater comment il était bien rétabli du malheureux accident d'automobile dont il avait été victime il y a quelques mois, alors qu'il fut frappé par une auto et eut une jambe fracturée.

BELLE PROMOTION:

Il nous fait grand plaisir d'apprendre la récente nomination par le ministère de l'Agriculture du Gouvernement de Québec de M. J.-Ed. Brisebois, agronome du Comté, aux fonctions d'agronome régional. C'est une heureuse nomination dont les nombreux amis de M. Brisebois se réjouissent. Nous présentons nos meilleurs compliments au titulaire. M. Brisebois continuera à avoir son bureau à St-Romuald comme par le passé.

DERNIERS EXERCICES:

Les membres du Cercle Dramatique de St-Romuald, sous la direction de M. l'abbé Pelchat, vicaire, sont pratiquement prêts pour présenter leurs séances dramatiques, qui auront lieu les mardi et mercredi après Pâques. D'ici quelques jours, ils auront les dernières répétitions pour donner le vernis final. Il est à admirer le temps relativement court, que ces jeunes gens ont pris pour monter une pièce de l'envergure des "Piastres Rouges". De plus un des principaux rôles a dû être remplacé d'urgence, le titulaire étant tombé malade. Les billets sont actuellement en vente par les membres du Cercle et ils s'enlèvent promptement.

UN BEAU SUCCES:

Le euchre organisé au profit de l'Hôtel-Dieu de Lévis, qui a été donné dans le cours de cette semaine a remporté un beau succès. Il y avait bonne assistance et les prix étaient nombreux et intéressants.

LES LICENCES:

Les propriétaires d'autos et de radios ne doivent pas oublier de renouveler leurs licences. Sans doute la très grande majorité ont dû le faire à l'heure qu'il est, mais il est possible et même probable que quelques-uns ont pu l'oublier ou retarder attendant une occasion favorable. Tout retard est à déconseiller. La loi doit être respectée. D'autant plus qu'il n'y a pas de risque à prendre.

MALADE:

Nous avons regretté d'apprendre que M. Loys-C. Gravel est malade depuis quelques jours et doit garder la chambre pour un traitement de plusieurs semaines.

NOS CHEMINS:

La rue commerciale est pratiquement libre de neige et de glace et presque partout le ciment de la chaussée est à découvert. Dans quelques jours, avec un bon soleil favorable et quelques coups de pics et de pelles nous serons comme en été. Beaucoup de trottoirs sont libres aussi. La fonte de la neige n'est pas tout à fait aussi avancée dans les autres rues soit parallèles ou transversales, mais tout de même pour la saison, il n'y a pas de retard. Les récentes pluies ont certes aidé.

Faites votre choix de

PLANTES et de FLEURS COUPEES

à l'occasion de PAQUES

et pour toutes autres circonstances

chez

EON

Le Fleuriste

76 rue St-Jean

Tél: 4-2703

Spécialité: Dessins Mortuaires et Bouquets de Mariées

TEINTURERIE DORCHESTER

Teinture, Nettoyage, Pressage

120 Dorchester, Québec

SOUHAITE A TOUS

JOYEUX PAQUES

LE SALON LIDO

est devenu le centre populaire des élégantes québecoises.

PERMANENTS

Madame, avez-vous songé à votre coiffure de Pâques ? Quelle sera l'apparence de votre chevelure pour la réception de vos amies, au dîner ou dans la soirée de ce jour ? Vraiment, vous ne devez négliger cette particularité qui dénote la femme du monde. . . le soin qu'elle consacre à l'entretien de sa personnalité féminine... Le Salon Lido, situé au 84 rue Dorchester, coin Saint-Joseph, est à votre disposition pour tout genre de coiffure ou permanent que vous puissiez désirer. Le travail y est exécuté dans des conditions quasi-scientifiques, avec soin et promptitude. Les prix sont tout à fait raisonnables : une autre caractéristique qui fait que ce salon soit si fort achalandé. Prenez un appointement par téléphone (9404). — Communiqué.

LE CHEF DE LA MAISON CANTIN & FILS

M. ALPHONSE CANTIN, le chef de la maison A.-A. Cantin & Fils, qui célébrait, samedi dernier, le soixantième anniversaire de sa fondation.

La maison A.-A. Cantin & Fils, située aux Nos 555, 557 et 559 rue Saint-Vallier, vient de fêter son soixantième anniversaire de fondation dans le commerce de ferronnerie, épiceries, accessoires de plomberie, électricité, articles d'aluminium, d'électricité domestique, etc., etc. Comme chacun le sait, c'est un magasin général ; l'une des plus considérables maisons du genre à Québec, et la plus vieille de son genre. M. Alphonse Cantin, successeur de M. A.-A. Cantin est fort bien connu dans les cercles d'hommes d'affaires de notre ville. Son grand esprit d'initiative, son activité et sa connaissance approfondie des affaires ont contribué pour beaucoup au succès de la maison Cantin & Fils, depuis quelques années. C'est ainsi qu'elle obtient les contrats les plus importants en matériaux de construction, tuyaux de drainage pour municipalités, etc., etc. La maison Cantin & Fils mérite vraiment que chacun l'encourage parce que c'est une vieille maison essentiellement canadienne française et québecoise ; parce qu'elle n'a jamais cessé de s'efforcer de donner pleine et entière satisfaction à sa nombreuse clientèle — et, qu'en achetant là, l'on conserve à notre cité, son capital. Nous félicitons cette vieille maison à l'occasion de ce soixantième anniversaire de fondation, et souhaitons à M. Cantin tout le succès qu'il mérite, dans l'avenir.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES

Soyez sûr d'être satisfaits

• *Un envoi délicat* est toujours bienvenu ... à PAQUES

DONNEZ DES

FLEURS

Venez choisir de bonne heure, afin de bénéficier du choix merveilleux que vous offrent présentement nos étalages de Pâques.

J.-E. LEFEBVRE

FLEURISTE

54 Côte du Palais Tél : 2-0472

J.-E. LEFEBVRE Prop.

Le Charme de Pâques dans la Chevelure !!

ONDULATION Permanente $1.50

Venez nous voir, pour Pâques Redonnez à votre chevelure, pour ce grand jour, tout l'éclat qu'elle possède.

Traitement à l'Huile COIFFURE COMPRIS $1.00

Permanent Croquignol "LIDO" Rég. $5.00 Spécial $3.00

Aussi nouveau et véritable PERMANENT A L'HUILE "LIDO" Garantie 6 mois et plus.

Pour appointement, téléphonez à 4049

SALON LIDO

84 rue Dorchester (Coin Dorchester et St-Joseph) Québec

Le Plus Grand MAGASIN-GENERAL *de Québec*

CANTIN&FILS

MARCHANDS - GENERAUX

555-7-9 rue ST-VALLIER -- Tél.: 7123

SUCCURSALE: ANCIENNE-LORETTE--Mlle A. PAGEAU, gérante

Etablie depuis 60 ans!

--une maison qui fait honneur au Progrès Commercial de Québec

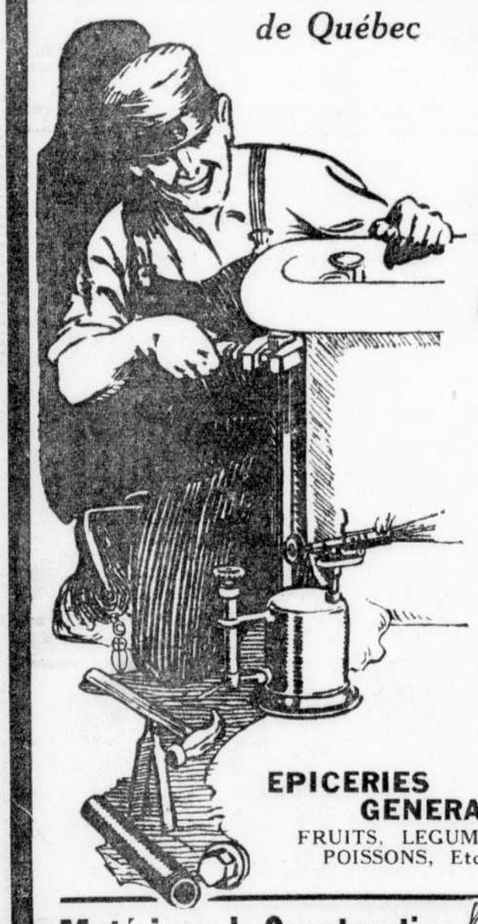

Spécialités: FERRONNERIE, EPICERIES, Accessoires électriques, Accessoires d'autos, MATERIAUX DE CONSTRUCTION dans n'importe quelles quantités

Nous faisons appel au public québecois pour que chacun vienne constater de ses propres yeux l'expansion rapide de notre commerce, le bon maintien de nos affaires et la solidité de nos affaires même à l'heure actuelle.

Depuis 60 ans, nous n'avons cessé de satisfaire aux exigences, parfois difficiles, de notre nombreuse clientèle. Depuis 60 ans, notre commerce est demeuré aux mains de Canadiens-français de Québec. Fort de cet appui que vous nous avez toujours donné, nous vous en remercions de tout coeur et sollicitons plus que jamais votre patronage pour l'avenir. ENCOURAGEONS NOS BONNES VIEILLES MAISONS QUEBECOISES – ET GARDONS NOTRE CAPITAL DANS NOTRE CITE !

EPICERIES GENERALES

FRUITS, LEGUMES, POISSONS, Etc.

Matériaux de Construction

CIMENT au char et au détail.
PLATRE.
SELENITE.
BLANC de chaux.
CHAUX.
BRIQUE.
SABLE.
BLANC de céruse.
BROUETTES en fer et en bois.
TERRE à FEU.
OUTILS pour maçons et plâtriers.
BARDEAUX d'amiante.
TOLE ondulée.
TOLE galvanisée.
PINCEAUX assortis.
TOLE à plafond.
TUYAUX en grès.
PIERRE en brique.
HOSE en caoutchouc.
PAPIER à couverture.
PAPIER à lambris.
PAPIER feutre goudronné.
LEVIERS à louer à la journée.

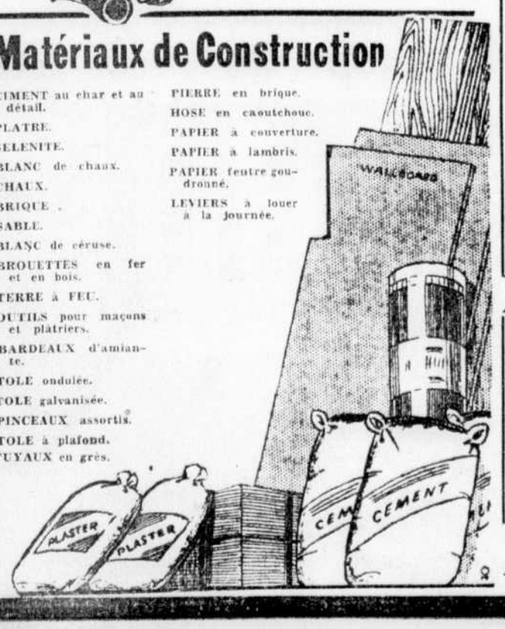

POUR MECANICIENS

BOULONS assortis.
BOULONS à machine.
BOULONS à voiture.
CAP Screws.
SET screws.
FER en barre.
ACIER en barre.
MEULE Emeri.
COURROIES en cuir.
COURROIES en caoutchouc.
COURROIES en toile.
PAQUETAGE amiante.
PAQUETAGE caoutchouc.
FITTINGS assortis.
BABBITT.
DRILL à machine.
MECHES à fer.
OUTILS de tous genres.

POUR LA PLOMBERIE

BAINS en fonte émaillée.
BAINS en tôle.
LAVABOS en fonte émaillée.
EVIERS fonte émaillée.
TUYAU de plomb, étain.
DALLES ondulées.
DALLOTS ondulés.
TUYAU en fonte.
TUYAU en fergalvanisé.
ACCESSOIRES pour cabinets d'aisance, etc.

POUR PEINTRES

PEINTURE pour tout ouvrage en dedans et en dehors.
HUILE de LIN.
TEREBENTHINE
PEINTURE à PEINTURE à l'eau
bardeau. BLANC de plomb.
HUILE noire. KALSOMINE.
VERNIS canadien, américain et anglais.
PINCEAUX, etc
Nous venons de recevoir un char de PEINTURE et EMAIL de marque RAMSAY, que nous vous offrons aux prix ridicules suivants:
(Une valeur de $4.50

Le gal. $2.00 Le pot $1.00
La pinte .50 La chopine .25
Le demiard .15
L'HUILE DE LIN pure Le gal. .60
TEREBENTHINE pure. Le gal. .90
BLANC DE PLOMB pur inspection du Gouvernement.
Le 100 lbs $9.00
Le 25 lbs 2.25
Ces prix sont pour un temps limité.

POUR Automobilistes

BOULONS pour auto.
PEINTURE à auto Duco.
PAQUETAGE tête d'engin.
HUILE POLARINE MOBIL OIL.
VEEDOL.
GRAISSE.
HUILE à cylindre.
BRAKE lining.
RIVETS.
PNEUS de toutes grandeurs.
HOSE pour radiateurs, etc.

POUR TANNEURS ET CORROYEURS

RESINE.
BORAX.
COUPEROSE.
GELATINE
GOMME de dragon.
MOUSSE d'Irlande.
SAVON Castille pur soda à laver.
SOUFRE.
BICARBONATE de soude.
CREME de tartre.
Gros SEL (sac de 140 lbs).
AMMONIAQUE (Bouteille ½ gall.).
SEL ammoniaque.
ESPRIT de sel.
SAVON.
CHLORURE de chaux, etc.

POUR LES ENFANTS

JOUETS ET VOITURES

Assortiment au complet.
EXPRESS, TAMBOURS, BICYCLES
ROUES en broche.
ROUES en fonte.
ROUES en fer.

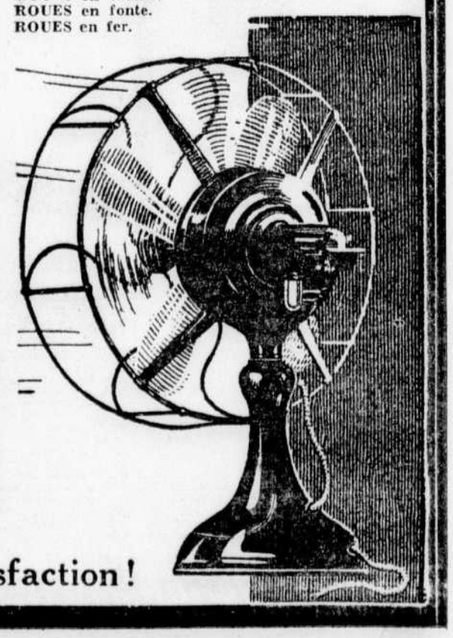

POUR LA MENAGERE

THEIERES en terre cuite.
JARRE en grès de 1 à 10 gallons.
JARRES à fruits, toutes grandeurs.
POELES à l'huile "PERFECTION" tous modèles, etc.

POUR VOYAGEURS

AGRES de pêche.
PANIERS de pêche en paille.
VALISES.
PORTE-MANTEAUX.
CLUB-BAGS en cuir solide, Etc.

POUR ELECTRICIENS

ELECTROLIERS de toutes sortes.
AMPOULES de tous voltages.
FIL pour ANTENNE, FERS ELECTRIQUES, RECHAUDS, POELES, monture de tous genres.
ACCESSOIRES généraux pour réparations, etc.

POUR CHARRONS

FER en barre.
ACIER en barre.
ESSIEUX en fer et acier.
BOIS de roues.
JANTES.
RAIES.
BRANCARDS de toutes sortes.

Notre Service depuis 60 ans au Public est votre Propre GARANTIE de Satisfaction!

UN NOUVEAU DESACCORD A RIMOUSKI

(Suite)

sur l'avenue de l'Evêché à Rimouski. Au cours de la nuit du 3 juin 1932 il a pris de la boisson en compagnie d'un de ses amis du nom d'Edgar Marmen. Ils sont allés chez son frère et une discussion s'est élevée entre lui et son compagnon Marmen. Son frère occupe un logement comme locataire chez l'accusé Jacques Dubé. Il occupe le deuxième étage de la maison de l'accusé tandis que ce dernier habite le premier étage avec sa famille. L'accusé est monté chez son frère Emile Thériault. Il est entré chez son locataire sans frapper. Le témoin a demandé à l'accusé ce qu'il venait faire et a ajouté qu'il n'avait pas d'affaire là. On en est venu aux gros mots et la chicane a pris. Le locataire de Dubé réussit à séparer les combattants et dit à l'accusé de s'en retourner chez lui et que son frère et Marmen allaient s'en aller. De fait l'accusé partit et quelques instants plus tard Ludger Thériault et Marmen s'en allèrent à leur tour. Ils prirent la rue St-Germain et se dirigèrent vers le restaurant Lévesque où ils avaient l'intention de demander un taxi. A un moment donné ils s'aperçurent que l'accusé les suivait. Rendus au restaurant Lévesque ils entrèrent dans la cour située à l'arrière du restaurant. L'accusé les rejoignit et sans aucune raison il frappa le témoin à la figure avec une garcette. Il demanda à Dubé pourquoi il le frappant ainsi. L'acusé ne lui répondit rien et le frappa encore à la tête et à la figure avec sa garcette et ses menottes. L'accusé lui mit les menottes aux mains et l'attacha ensuite au bumper d'une automobile. Le témoin avait toute la figure ensanglantée et il perdit connaissance pendant quelques minutes. Dubé le laissa là pour aller chercher du renfort. Pendant l'absence de l'accusé le témoin reprit connaissance et réussit à enlever les menottes qui le tenaient attaché au bumper de l'automobile. Il put le faire parce que les menottes n'étaient pas complètement fermées. Il s'en retourna chez lui où il fut pansé par le Dr J.-Octave Drapeau. Il portait plusieurs blessures à la figure et à la tête. Il en porte encore des marques. Le témoin déclare qu'il n'avait rien fait qui justifiait l'accusé de le traiter de la façon dont il l'a fait.

M. Edgar Marmen connait M. Ludger Thériault avec qui il a passé la nuit du 3 juin 1932. Il corrobore son témoignage.

Le docteur J.-Octave Drapeau pratique la médecine à Rimouski depuis neuf ans. Vers le 4 juin 1932 il a eu l'occasion de faire des pansements à Ludger Thériault. Il a constaté en tout cinq blessures. Les blessures de la tête pouvaient avoir de un pouce à un pouce et demi. Il avait une blessure assez grave à l'oeil droit. Thériault a été arrêté dix jours. Le témoin lui a fait trois pansements.

Mlle Marcelle Rioux est employée au restaurant Lévesque de Rimouski. Le 3 juin 1932 elle s'est levée parce qu'elle a entendu plaindre quelqu'un près du restaurant. Elle a vu Ludger Thériault la face contre terre et l'accusé penché sur lui et qui le tenait à la gorge. Elle jure avoir vu l'accusé frapper la victime cinq fois à coups de garcette et de menottes. Thériault avait toute la figure ensanglantée. Elle a demandé à deux reprises à l'accusé de laisser la victime tranquille. Il n'en a rien fait et il a attaché Thériault au bumper d'une automobile.

M. Alphonse Leblond demeure à Rimouski depuis 8 ans. Il connait Thériault et Marmen qui ont été entendus comme témoins. Dans la nuit du 3 juin 1932 il a vu Thériault et Marmen sur la rue St-Germain et l'accusé les suivait à la distance d'un arpent. Lorsque l'accusé est passé près de lui le témoin lui a dit en montrant Thériault et Marmen, "en voilà deux qui branlent dans le manche" et l'accusé aurait dit "ils vont branler plus que cela tantôt."

M. Clément Lévesque de Rimouski est chauffeur de taxi depuis sept ou huit ans. Dans la soirée du 2 juin 1932 il a conduit Thériault et Marmen dans son taxi. Quand il les a laissés il leur a dit de faire comme d'habitude et de faire crier la sirène de son taxi s'ils avaient besoin de lui. Il avait laissé la porte de son taxi ouverte pour leur faciliter la tâche. Il fait la même chose avec la plupart de ses clients. Il a vu une paire de menottes accrochée au bumper de son taxi.

Mme Emile Thériault est l'épouse de M. Emile Thériault qui demeure sur la rue de l'évêché et qui est le locataire de l'accusé. Elle est aussi la belle-soeur de Ludger Thériault la victime. Au cours d la nuit du 3 juin 1932 Ludger Thériault et Edgar Marmen sont allés chez elle et ils avaient une bouteille de boisson. Ils ont pris un coup avec son mari. Ludger Thériault et Marmen se sont chicanés. Elle les a menacés de faire venir l'acusé. Elle frappa du pied et ceci éveilla l'attention de l'accusé qui monta et se chamailla avec Ludger Thériault. Son mari réussit à les séparer et Thériault et Marmen sont partis et l'accusé partit à son tour à leur suite.

M. Oscar Lepage de Rimouski déclare qu'il ne connait rien de la présente cause.

La preuve de la couronne est close et la défense fait la sienne.

M. Jacques Dubé est un employé de la ville de Rimouski. Il est à l'emploi de la ville depuis cinq ans. Au mois de juin 1932 il était constable spécial de nuit pour maintenir l'ordre dans la ville de Rimouski. Cette nuit là il est revenu chez lui vers 3 1-2 heures. En arrivant chez lui sa femme lui a dit qu'il y avait beaucoup de tapage dans le logement de leur locataire.

Il ne prêta pas attention à cela et alla se coucher. Il était à peine au lit lorsqu'il entendit quelqu'un qui frappait du pied en haut et une voix lui disait : "M. Dubé". Sachant que la femme de son locataire était malade, il a cru bien faire en montant à l'étage supérieur. En arrivant, Ludger Thériault lui a dit "Qu'est-ce que tu viens faire ici, tu n'as pas d'affaire ici toi". Il leur a parlé tranquillement et il eût pour toute réponse un coup de pied sur la bouche. Son locataire réussit à décider son frère et Marmen à s'en aller. Il les a suivit jusqu'au restaurant Lévesque. Ils étaient dans la cour du restaurant à l'arrière. Ils sacraient et juraient à tue tête. Il s'est approché d'eux en leur demandant de s'en aller se coucher. Au lieu de s'en aller, Thériault s'est mis à frapper l'accusé en pleine figure. Il a pris sa garcette et en a donné un coup à Thériault. Le témoin réussit à coucher Thériault à terre et lui mettre les menottes aux mains. Puis il l'a attaché au bumper du taxi de M. Clément Lévesque. Il jure positivement qu'il n'a donné que deux coups de garcette à Ludger Thériault.

Mme Jacques Dubé est l'épouse de l'accusé. Elle se rappelle avoir entendu frapper du pied en haut dans le logement occupé par leur locataire, Emile Thériault.

M. Michel Pineau est chef de police de la ville de Rimouski depuis 28 ans. L'accusé était constable spécial de nuit pour la ville de Rimouski. Il agissait comme tel au mois de juin 1932. Dans la nuit du 3 juin 1932 l'acusé est allé chez lui en lui demandant de venir l'aider qu'il avait arrêté un homme près du restaurant Lévesque. Il y est allé et l'homme était parti. Il ne connait rien de plus.

La preuve de la défense est close et Mtre James Jessop, procureur de l'accusé, adresse le jury.

Mtre Valmore Bienvenu, substitut du procureur général, adresse le jury pour la Couronne.

Le savant procureur de la Couronne termine sa brillante plaidoirie en demandant aux jurés de rendre un verdict de coupable contre l'accusé.

Le président du tribunal fait sa charge aux jurés. Il déclare que l'accusé avait parfaitement droit de suivre Thériault et Marmen dans les rues de la ville de Rimouski.

Les jurés se retirent dans leur salle de délibérations pour s'entendre sur le verdict à rendre dans la présente cause. Ils reviennent à la salle d'audience cinq minutes plus tard pour déclarer par la bouche de leur chef, M. P.-A. Bouchard, qu'ils ne sont pas d'accord sur leur verdict et qu'il n'y a aucune possibilité d'en arriver à une entente.

Le procureur de la Couronne, Mtre Valmore Bienvenu, demande au président du tribnal de libérer les jurés. Les jurés sont donc libérés et la Cour s'ajourne à ce matin à 10 heures.

LES DETTES ALLEMANDES EN TUTELLE

(Suite)

s'ajourner pour quatre ans, a autorisé le cabinet à passer outre. La nouvelle loi tend à enlever à l'Allemagne son caractère de pays fédéral en réduisant à leur plus simple expression les pouvoirs des divers états naguère autonomes.

L'assemblée générale de la Reichsbank a adopté, hier, un rapport du Dr Hjalmar Schacht, le nouveau président, disant qu'à moins que le commerce d'exportation de l'Allemagne ne s'améliore, les effets s'en feront sentir dans le paiement des dettes individuelles. Le président de la banque a affirmé toutefois que les obligations ecmmerciales seraient honorées pour maintenir le crédit allemand à l'étranger.

Il a ajouté que les virements de la banque avaient diminué de 15.6 pour cent en 1932 par comparaison avec 1931. "Les effets de la crise de 1933", dit-il, "ne sont pas encore surmontés, et la situation bancaire reste sérieuse".

Le président a déclaré que les dépôts à l'épargne avaient augmenté sensiblement et avaient été plus considérables que les retraits.

Funérailles de Mme Joseph Thibodeau

(Suite)

Brunelle, Marie-Rose Massicotte, Geneviève Leblanc, Lucile et Madeleine Dontigny, Geneviève et Marie-Claire Brière, Rosa Marcotte, Julie-Anna et Germaine Béland, Eugénie Lachance, Madeleine Robitaille, Aldéa et Alfréda Hamelin, MM. Hector et Edouard Turner, François Cloutier, Lionel Massicotte, Cyrille Lachance, Charles Béland, Pierre Trudel, Gilbert Gervais, Odina et Georges Huot, Emilien Béland, Charles Magnan, Laurenzo et Raymond Thiffault, Armand Plamondon, Sylvio Perron, Victorin Béland, Maurice Piché, Zotique Perron, Contrand Naud, Roméo Robitaille, Roméo Juneau, Ludovic Grenier, Phillippe Trottier, Alfred et Henri Brunelle, Joseph Aylwin, Yvon et Raymond Dontigny, Louis Lyonnais, André Béland, David Leblanc, David Audy, Wilbrod Lessard, Napoléon Normandin, Armand Cloutier, Alex. Côté, Tancrède Cloutier, Léopold Veillette, Xavier Tessier, Armand Ayote, Léonce Côté, Charles-Edouard Damphousse, Richard Ayotte, Arthur Davidson, Jean-Marie Lafrance, François Perron, Victorin Ebacher, François Lafrance, André Naud, Phédyme Guillemette, Arthur Cossete, Roméo Grenier, Maurice Tessier, Arthur Tellier, Paul Lafrance, Georges Cloutier, André Damphousse, Josaphat Damphousse André Bédard, Aldège Hamelin, Wellie Brunelle, Antonio Cloutier, Mandosa Jobin, Alphonse Boutet, Laurenzo Rioux, François Slight, Jean-Marc Naud, Jean-Paul Grenier, Paul Cloutier, Maurice Cloutier, Gabriel Naud, Daniel Perron, Joachin Boisvert, Charles Bertrand, Mlles Lucile Plamondon, Suzanne Cossette, Angélina Audy, Rachel Francoeur, Simonne Tellier, Lucile Désaulniers, Justina Piché, Marguerite Fournier, da Béland, François Trudel, Marcelle Brunelle Lucienne Béland, Thérèse Lambert, Irène Paquin, Simonne et Lisonne VVeillette, Jeanne-d'Arc Veillette, Marie-Blanche Massicote, Marie-Ange Audy, Isabelle Lactance, Lucille et Judith Leblanc, MM. Aimé Audy, André Leveillé, Maurice Bacon, somonne Bellemarre, Sylvianne Brunelle, Marie-Ange Veillette, Lucile Béland, Yolande Davidson, Luciene Guillemette, Florence Richard, Denise Dontigny, MM. Edmond Plamondon, Lauréat ermain, Raymond Bissonnette, Adrien Thibodeau, Joseph Cloutier, Généré Baril, Pierre Cyr, Joseph Thiffault, Ephrem Plamondon, Pierre Rioux, André Trottier, Armand Dontigny, Armand Marcote, Séraphin Plamondon, Louis Plamondon, Uldéric Trudel, Benoit Boutet, Léopold Bacon, Julien Plamondon, Alfred Plamondon.

Sincères sympathies : M. Albert Bélanger, de Montréal, les familles Armand Grandbois,, d'Hervey Jct., Napoléon Grosleau, de St-Tite, Sinai Brunelle, O.-L. Lafrance, Ovide Germain, de St-Tite, Pierre Trudel, Pierre Naud, Wilfrid Lachance, Omer Béland, Joseph Béland, MM. et Mmes Théophile Magnan, Roméo Juneau, Donat Dupuis, Mlle Alma Gervais.

Télégrammes de sympathies : Mlle Germaine Bruyère et M. Philippe Stevenson, M. C. Destroismaisons de Montréal.

Bouquets spirituels : Les familles Elie Damphousse, Zénon Salmon, de Montréal; Julien Brunelle, Albert LLachance, Mmes Narcisse Germain, Aimé Beaupré, de St-Tite; M. et Mme Napoléon Thibodeau, M. Charles Béland, M. et MmeRaoul Francoeur, les enfants de la première classe de l'école No1, les élèves de la deuxième année de l'école No 1.

Nous prions la famille éprouvée de recevoir nos plus sincères sympathies dans le deuil si cruel qui la frappée.

LES ASSISES CRIMINELLES LUNDI MATIN

(Suite)

"Soleil" a déjà mentionné les plus importantes, mais depuis, plus d'une dizaine d'accusés ont renoncé à leur procès devant les jurés et opté pour des procès expéditifs qui s'instruiront devant les juges de la Cour des Sessions de la Paix.

Il se peut que lundi, plusieurs autres accusés suivent l'exemple de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, préfèrent se faire juger par un juge, au lieu de comparaitre devant douze de leurs pairs".

Comme Le "Soleil" le laissait prévoir, il y a quelque temps, au rôle du présent terme, vient de s'ajouter une cause qui ne manquera pas de susciter beaucoup d'intérêt, celle de Thomas-A. Wilson, co-accusé de Sunny White, condamné au dernier terme criminel de New-Carlisle, comté de Bonnaventure, à 25 ans de pénitencier par l'hon. juge Camille Pouliot, après avoir été trouvé coupable, par les petits jurés d'avoir fait feu sur des officiers de la Commission des Liqueurs et de les avoir entravés dans l'exécution de leur devoir.

La cause de Wilson est corrollaire à celle de White, lequel, comme on l'a vu par ce que nous avons publié, ces jours derniers, a porté en appel, le verdict et la sentence prononcés contre lui, et obtenu sa remise en liberté provisoire moyennant deux cautionnements de $10,000 chacun fixés par la Cour d'Appel, pendant le terme qui vient de se terminer. Wilson, arrêté, tout comme White, dans une affaire de "bootlegging" en Gaspésie, en même temps que White, son compagnon d'aventure, est accusé de tentative de meurtre et d'avoir entravé le travail des officiers de la Commission des Liqueurs. Après avoir obtenu un premier changement de venue, Wilson devait subir son procès à New-Carlisle, en même temps que celui de Sunny White, au lieu de le subir à Percé, mais sa cause était ajournée au terme d'octobre prochain, à New-Carlisle. Depuis ses défenseurs ont présenté une autre motion demandant un deuxième changement de venue, et cette fois encore, il voyait, le 1er de ce mois, sa motion accordée par l'hon. juge Stein, de la Cour Supérieure, fixant définitivement le procès pour le terme des Assises qui doit s'ouvrir lundi, à Québec.

Ce procès promet d'être extrêmement intéressant et si l'on se base sur celui de Sunny White, il est permis de prévoir qu'il apportera des faits sensationnels à cause des circonstances qui ont entouré toute cette affaire qui se déroulait en Gaspésie et mettra en évidence des détails non moins intéressants concernant tous les dessous de la contrebande.

Avec les autres causes qui doivent nécessairement rester sur le rôle et que nous avons déjà relatées, il y a quelque temps, dans des affaires de manslaughter, de propagande considérée diffamatoire contre les prêtres et la religion catholique, etc., on peut donc s'attendre à un terme qui aura du retentissement, d'autant plus que celui de l'automne dernier n'eut pas lieu et que tous les procès qui apparaissaient sur le rôle, se plaideront durant celui qui va commencer bientôt.

Conférence de la radio

Ottawa, 8.—Le Citizen a annoncé hier que le Canada et les Etats-Unis seraient représentés à la conférence nord-américaine de la radio qui doit avoir lieu à Mexico vers la fin de juin.

Balles égarées

Péping, 8.—La légation des Etats-Unis a été informée aujourd'hui que des balles égarées arrivaient dans le camp d'été du 15e régiment d'infanterie américain. Ces projectiles viennent de la ligne de feu dans le combat qui se livre pour la possession de Tching-Wang-Tao. D'après une information de l'agence Rengo (japonaise) qui n'a pas encore été confirmée les troupes du Mandchou-Kouo auraient fini par s'emparer de cet important port de mer. On rapporte également que les Japonais exigent l'évacuation par les Chinois de tout le territoire au sud de la Grande Muraille jusqu'à la rivière Louan.

Bombe dans une brasserie

Chicago, 8. — Une bombe a éclaté à la brasserie Prima, l'une des plus considérables de l'Ouest central, aux premières heures du jour ce matin. Seule une grille de fer a été endommagée. Matthew Ernst, du conseil d'administration de la compagnie, croit qu'il s'agit de l'acte de vengeance de quelque revendeur mécontent parce que la brasserie n'a pas fait de petites livraisons mais n'a répondu qu'aux grosses commandes.

ANNIVERSAIRE

William CORNWALLIS KING, le plus ancien des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui vient de célébrer son 89e anniversaire. Il est entré au service de la compagnie en 1867 et a servi dans la plupart de ses postes avancés dans le territoire du nord-ouest. Il y a quelques années, il a reçu une médaille d'or en reconnaissance de ses bons services.

Une envolée

Londres, 8. — L. Robiano, avocat et aviateur italien, a quitté l'aéroport de Lympne, Angl., ce matin, pour tenter de briser le record du vol entre l'Angleterre et l'Australie.

Occasion unique!
— De $200 à $300 dans votre poche.

50 à 60 Chars Usagés

Vendus à des occasions exceptionnelles pour vous, cette SEMAINE, — au CHAMP des CHARS USAGES.

Très bons chars — prix ridicules.

NOS CONDITIONS SONT LES VOTRES

FAUT VOIR—POUR CROIRE

QUEBEC USED CARS
230 de la Couronne Tél: 3-1915
MARCHE ST-RECH

Joyeux Pâques
à tous nos amis, clients et au public en général

Quand vous achetez du charbon insistez sur le véritable
"ANTHRACITE"
combustible domestique par excellence

The Canadian Import Co.
83 rue Dalhousie - : - Succ. 217 rue St-Jean

Kerhulu LTEE
"Le seul Restaurant Français à Québec"
Spécialité:
Pâtisserie Française
Un choix considérable et de toute beauté . . . C'est la véritable Pâtisserie Française.
Téléphonez-nous votre commande de bonne heure afin que nous puissions vous la livrer à temps.
22 de la Fabrique: Tél: 2-6401

Pâtisserie de Pâques
Ne vous fatiguez pas à la préparation de la
PATISSERIE DE PAQUES

Venez les chercher chez nous ou téléphonez-nous : nous vous les préparerons pour vous, de la manière la plus parfaite possible ... vous les aurez juste à la minute précise, toutes fraiches, pour le diner de Pâques.
Donnez votre commande de bonne heure
Nous vous demandons de nous donner votre commande de bonne heure afin d'éviter l'encombrement de la dernière heure.
PAINS, GATEAUX, PATISSERIE FINE
T. HETHRINGTON LTEE
358-364 rue Saint-Jean Tél.: 2-6636

Voici le Réfrigérateur Electrique
Que vous devriez avoir
Venez le voir aujourd'hui — vous serez agréablement surpris des bas prix et des termes des plus libéraux.
R. MORENCY
536-538 rue St-Jean
Québec, Qué
Tél. : 4-4316

Le Sceau "Appareil Approuvé" Northern Electric garantit la qualité et le fonctionnement de tout appareil sur lequel il est apposé.
Contrôle de Congélation AUTOMATIQUE
Avec le Réfrigérateur Northern Electric il n'y a aucune hésitation ni inquiétude au sujet de la température voulue. Il vous donne et maintient — **automatiquement** — la température voulue pour geler les cubes rapidement ainsi que pour l'espace réservé aux aliments. Pas de cadran, pas de contrôle manuel, rien à ajuster ni à déplacer. Et, de plus, ce réfrigérateur est silencieux. Il vous faut même écouter attentivement pour à peine l'entendre. Très bien fini en émail blanc, le Réfrigérateur Northern Electric vous donnera entière satisfaction tant par son usage que pour l'économie réalisée
NED30
Northern Electric ILG KOLD

LE NOUVEAU Ford 8 CYLINDRES EN "V"

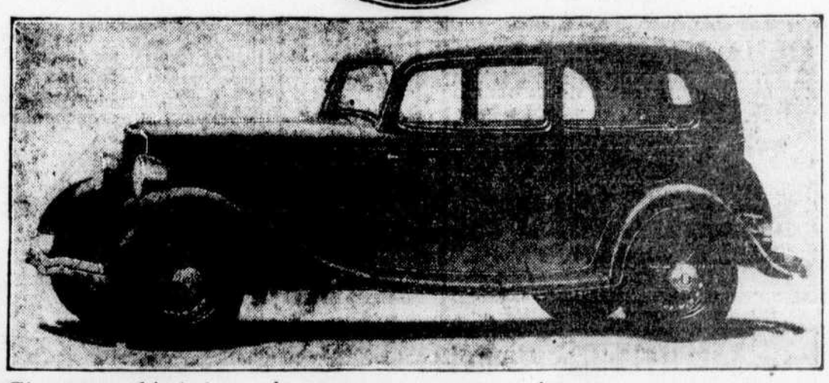

• *Si votre décision n'est pas encore prise... -quand au choix de votre nouveau char,*
Voici une suggestion: Dites-nous seulement à quel moment du jour ou du soir nous pourrons vous rencontrer Et donnez-nous la chance de vous prouver une fois pour toutes la supériorité du nouveau FORD 8 "V". CE VOUS SERA UNE VERITABLE REVELATION !
LAURENTIDE AUTOMOBILES Inc.
"Seuls" Distributeurs du FORD à Québec
40-42 RUE DORCHESTER - TEL: 3181

Les Fleurs à Pâques!
Quel cadeau peut les égaler en Parfum, en Fraîcheur et en Beauté ?

Les fleurs peuvent dire beaucoup ou peu selon la circonstance, mais toujours elles plaisent et traduisent parfaitement les sentiments du donateur.
Nous pouvons contenter tous les goûts et toutes les bourses.
Le même accueil empressé vous est réservez que vous désiriez la corbeille la plus somptueuse ou le bouquet le plus modeste.
Et ne l'oubliez pas, nos fleurs sont garanties. N'attendez pas à la dernière minute.
H.W. McKenna FLEURISTE
11 rue Saint-Jean Tél.: 2-6868

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

Deux grands films : "La Belle Marinière" et "Murders in the Zoo".

Auteur éclectique s'il en fut, Marcel Achard qui se complet à étudier et à peindre les moeurs de notre temps, est allé successivement chercher ses modèles dans toutes les classes de la société.

L'histoire que nous conte "LA BELLE MARINIERE", est un roman d'amour : deux hommes, une femme..... et cela nous vaut une pittoresque et bien savoureuse peinture de la vie des mariniers dont la peniche glisse entre les berges des canaux.

Hayes Lachman, metteur en scène, doué d'une intense personnalité en même temps que peintre de grand talent, a su voir en artiste tous les tableaux de ce roman délicat et prenant et en mettre en valeur les aspects les plus typiques.

C'est dans un cadre assurément peu banal que Madeleine Renaud, Pierre Blanchar et Jean Gabin, qui sont les principaux interprètes de "LA BELLE MARINIERE" vivent les épisodes de ce film prenant qui passera au Capitol pendant quatre jours, commençant demain avec comme second film : "Murders in the Zoo", avec Lionel Atwill, Charlie Ruggles et Kathleen Burke, surnommée "la Femme Panthère".

Communiqué.

"Avec l'assurance" AU RIALTO

La direction du Rialto met à l'affiche pour 4 jours commençant aujourd'hui une jolie vue française "Avec l'Assurance", c'est une comédie débordant de gaité et d'entrain, avec Saint-Granier et Jeanne Helbling. Vous êtes assurés contre le vol, l'incendie, la maladie. Fort bien ! Mais êtes-vous assurés contre l'amour ? Non ! Mais c'est un tort. Il n'existe pas de plus grande calamité. Voilà le thème sur lequel le film est bâti. Et comme Saint-Granier est de la partie c'est entendu qu'on s'amuse. Les chansons abondent dans ce film qui est d'une formule tenant à la fois de la comédie légère et de l'opérette. La distribution comprend un corps de ballet qui exécute des numéros chorégraphiques inédits.

Une bonne comédie de Stan Laurel et Oliver Hardy dans "The Chimp" et les actualités françaises complèteront le programme.

(Communiqué).

AU CAPITOL

Lionel Atwill, une menace publique dans "Murders in the Zoo", qui sera joué au Capitol en même temps que "La Belle Marinière", quatre jours commençant demain.

A L'ARLEQUIN

"THE LAST MAN" EST UN EMOUVANT RECIT DE LA MER

Les grands rôles de "The Last Man" (Le Dernier Homme) sont interprétés par Charles Bick ford et Constance Cummings, supportés par Alec-B. Francis, Alan Roscoe, Robert Ellis et Kit Guard. L'équipage d'un frêteur rencontre un océanique où se trouvent douze hommes morts rangés sur le pont. Il reste un seul homme vivant qui leur raconte une histoire terrible où il est question d'or, de l'honneur d'un capitaine et d'une belle femme.

AUSSI "PROBATION"

Le jeune Nick Jarrett est arrêté pour mauvaise conduite comme résultat d'une altercation où se trouve impliquée l'honneur de sa soeur. Le juge sympathise avec lui, le met à l'épreuve, et le fait engager comme chauffeur par sa propre nièce. C'est alors que la vue prend une tournure exceptionnelle, alors que le jeune chauffeur entreprend de réformer celle qui l'emploie. —

Communique.

AU CANADIEN

A LA DEVANDE GENERALE EPRISE DE :

"Monsieur, Madame et Bibi", le film de la bonne humeur, le joli et mouvant roman de la méprise et du quiproquo, un chef-d'oeuvre de follegaité, est mis aujourd'hui à l'affiche du cinéma Canadien en programme double avec NEIGES TRAGIQUES, un film religieux.

"Monsieur, Madame et Bibi", c'est une succession de quiproquos coupés de scènes criantes et d'une fantaisie ingénieuse. Marie, Glory, Florelle, René Lefebvre et Jean Dax forment un quatuor plein d'entrain dans cette opérette riche en trouvailles comiques, fantaisistes et toujours charmantes.

"Monsieur, Madame et Bibi" nous dit l'histoire d'un jeune ménage, de leur chien Bibi et de la jolie secrétaire de Monsieur. Monsieur et Madame commettent l'erreur de se quereller à propos de leur chien juste au moment où le patron de Monsieur, un riche américain, va s'amener dîner. Madame fuit le foyer conjugal en faisant claquer la porte et un étrange concours de circonstances veut que ce soit Annie, la jolie secrétaire, qui prenne le rôle de Madame auprès de Monsieur Brown, le riche visiteur d'Amérique. Celui-ci laisse prendre à la supercherie et le reste du film nous raconte les amusantes aventures qu'apporte un tel imbroglio. "Monsieur, Madame et Bibi" est une oeuvre d'une irrésistible fantaisie, richement ornée d'une musique alerte et pimpante. Qu'on aille entendre Florelle chanter "Une Viennoise" et "Un Petit Peu d'Amour pour Moi".

Communiqué.

A L'IMPERIAL

Le Cinéma Impérial mettra demain à l'affiche d'une des operettes les mieux connues du répertoire français et, incidemment, le film qui consacra la renommée de Raimu à l'écran.

Peu de films ont connu une vogue comparable à celle de "Mamzelle Nitouche". L'opérette de Hervé, Meilhac et Milaud est de ces oeuvres qui ne vieillissent pas et gardent en elles une séduction toujours nouvelle. D'autre part, le grand comédien Raimu s'y révèle le maître du cinéma français. Sa mimique parfaite, son sens aigu du comique, ses intonations inimitables donnent à "Mamzelle Nitouche" un cachet encore plus brillant que celui apporté à la scène. Aux côtés de ce grand artiste, on admirera également le talent souple et fin de Janie Marèse, la truculence militaire d'Alerme, la jovialité d'Alida Rouffe et le charme d'Edith Mera.

"Mamzelle Nitouche" est non seulement un triomphe pour le film parlant français mais c'est la juste consécration des efforts soutenus de la Compagnie Cinématographique Canadienne pour faire mieux aimer le film parlant français dans la province de Québec.

La réalisation de "Mamzelle Nitouche" est excellente à tous point de vue : elle respecte cette musique spirituelle et charmante, elle suit de près l'intrigue et la complète par des scènes inédites que seul le cinéma pouvait donner.

Le programme du Cinéma Impérial se complète avec un miracle de S. Thérèse de l'Enfant Jésus et le 5ième épisode The Last Frontier.

Communique.

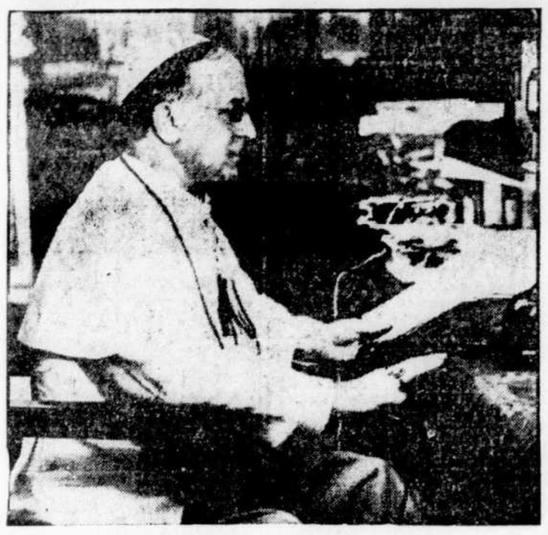

Une des scènes du Congrès Eucharistique, que le théâtre VICTORIA donne en représentation d'aujourd'hui au Vendredi Saint inclusivement.

LE REPERTOIRE DE LA TROUPE BARRY-DUQUESNE

Le programme de la semaine de Pâques au Palais Montcalm comprend trois comédies : "Gai ! Marions-nous !", "La Gamine" et "C'est un as !".

Comme nos lecteurs le savent déjà, le séjour de la troupe Barry-Duquesne au Palais Montcalm sera de deux semaines seulement car ces distingués comédiens ne peuvent s'absenter de Montréal que pour cette courte durée, devant continuer ensuite leur saison au théâtre Stella jusqu'au mois de juillet.

D'un commun accord avec le directeur du Palais Montcalm le programme de la semaine de Pâques a été établi comme suit. Pour lundi et mardi, 17 et 18 avril, en soirée et mardi en matinée, on donnera "Gai ! Marions-Nous" une délicieuse comédie du meilleur goût de Germaine et Albert Acrement. Le mercredi et jeudi (19 et 20 avril) en soirée de même qu'à la matinée de jeudi, "La Gamine" sera à l'affiche. C'est l'amusante comédie de Pierre Veber et Henri de Goosse qui a révélé, tout récemment à Montréal, le grand talent de Mlle Olivette Thibeault, la jeune vedette canadienne de 18 ans qui tient le rôle principal dans la distribution. Le vendredi et samedi (21 et 22 avril) en soirée et samedi en matinée, on donnera la comédie de Paul Armont "C'est un as !" amusante caricature d'un astucieux financier, certain "requin de la finance" genre "Topaze" qui a été un succès considérable à Montréal.

Toutes ces pièces peuvent être entendues par tous, car aucune pièce ni aucun passage de pièce n'étant pas absolument irréprochable ne serait permis sur la scène du Palais Montcalm.

On verra dans l'annonce qui paraît dans une autre colonne que les prix des places sont très modiques, variant de 40c à $1.00 (toutes taxes comprises) en soirée et de 35c à 60c (aussi toutes taxes comprises) en matinée. La vente commencera jeudi matin de la semaine prochaine pour toutes les représentations de la semaine de Pâques.

(Communiqué)

AU CLASSIC

"Bitter Tea of General Yen" et "Coiffeur pour Dames", commençant aujourd'hui.

Un autre grand programme double sera à l'affiche pour quatre jours commençant aujourd'hui au théâtre Classic.

On verra Barbara Stanwych et Nils Asther dans "The Bitter Tea of General Yen", film qui vaut à lui seul un programme intéressant et qui est considéré comme le plus beau tourné par ces deux artistes. La vue française sera "Coiffeur pour Dames" avec Fernand Gravey. C'est un film Paramount

AU PRINCESS

Programme double pour demain, lundi et mardi.

Deux excellentes vues, dont on lira un résumé plus loin, sont au programme double. Sur la scène Swifty, Lévi, Charles Harpe, Larry Larrivée, Simonne DeVarennes, Buster Brown, les Soeurs Watson, les Soeurs Dempsey, Mabel Adams, Lucienne Narbonne et autres. Changement complet de vaudeville demain et de nouveau lundi, un drame très approprié pour la semaine, offert par Charles Harpe, "Rédemption", avec C. Harpe dans le rôle du Rédempteur. Scènes, costumes et chants spéciaux, et vingt-cinq figurants. Voici maintenant une idée des deux vues :

"From Broadway to Cheyenne"

Cette vue est un récit de la tentative faite par une puissante bande de malandrins munis de mitrailleuses pour "organiser" les éleveurs d'animaux de l'Ouest. L'action commence dans un club de nuit à New-York, pour se changer rapidement en une succession d'épisodes dramatiques dont le dénouement se produit au milieu des mitrailleuses aboyantes, des animaux affolés, des chasses et poursuites sauvages et des automobiles renversées. Deux des principaux acteurs de "From Broadway to Cheyenne", sont Rex Bell et Robert Ellis, ce dernier dans la peau du chef des malandrins.

Aussi "Love Affair"

Cette vue est une adaptation, par la compagnie Columbia, du récit du même nom par Ursula Parrott. Dorothy Mackaill, l'héroïne d'une vingtaine de succès cinématographiques, joue le principal rôle, et Humphrey Bogart, étoile bien connue de théâtre, lui fait vis-à-vis. La distribution comprend encore Jack Kennedy, Hale Hamilton, Bradley Page, Astrid Allwyn et Barbara Leonard.

Directeur : Thornton Freeland. -Communiqué.

"MARIUS" à L'EMPIRE

La célèbre comédie française "Marius" de Marcel Pagnol ayant comme étoile dans le rôle de César, RAIMU l'artiste qui a été si apprécié dans la vue "Mamzelle Nitouche". Ce film passe pour être la plus belle vue française qui soit venue au Canada au cours de l'année dernière. Voici un court résumé du sujet :

Fanny, la petite jolie petite marchande de coquillages dont l'inventaire est installée à la terrasse du Bar de la Marine, qu'exploite César, est très éprise de Marius, le fils du cafetier.

Fanny, la jolie petite marchande de la jeune fille attend impatiemment que son ancien camarade de jeux se déclare; mais lui, qui l'aime pourtant tendrement, semble retenu par quelque scrupule. C'est qu'il garde au fond du coeur un secret désir de faire de grands voyages, de partir sur un de ces bateaux qu'il voit chaque jour dans le port et de connaître les pays lointains et mystérieux dont son vieil ami Piquoiseau, qui a bourlingué sur toutes les mers du monde, ne cesse de lui vanter les attraits.

Une idylle s'est ébauchée entre Marius et Fanny et leurs parents ont décidé de les marier. Mais à la dernière minute, voici que s'offre enfin à Marius l'occasion qu'il avait tant cherchée, d'embarquer sur un navire en partance. Va-t-il abandonner Fanny, aura-t-il, au contraire le courage de lui sacrifier tous ses rêves d'aventures ?

C'est ce que vous saurez en allant voir "Marius" qui passera aujourd'hui et demain au théâtre Empire.

(Comm.)

MONTRES REPAREES SOIGNEUSEMENT — AU PLUS BAS PRIX

Nettoyage .75 — PIVOT

Ressort remplacé .75 — .75

BERNARD RUBIN Reg'd

88 St-Joseph — en face de M. POLLACK

AU CARTIER

RALPH BELLAMY et GLORIA STUART dans "Airmail", qui sera représenté au Cartier demain, lundi et mardi, en même temps que "Le Bleu Danube", revenant à l'écran sur demande populaire.

AU VICTORIA

Développement du Congrès Eucharistique.

Rares sont les mouvements, si tant est qu'il en existe, dont la croissance puisse égaler celle du Congrès Eucharistique, dont l'idée a été conçue par une jeune Française, Marie Tausmier, née à Tours France, en 1834. Mlle Tausmier a fait du Congrès Eucharistique l'oeuvre de sa vie et en 1881, de concert avec Monsignor Gaston de Ségur, et avec l'approbation de Sa Sainteté le pape Léon XIII, le premier Congrès Eucharistique était tenu à Lille, en France. Montréal a été la première ville du Nouveau Monde à être favorisée d'un Congrès Eucharistique, ce congrès ayant eu lieu il y a près d'un quart de siècle. Des fondateurs de ce grand mouvement, Monsignor de Ségur est mort en 1881 et Mlle Tausmier en 1910, mais l'assistance toujours fidèle à ces congrès parle éloquemment en faveur de leurs successeurs qui s'occupent de poursuivre l'oeuvre si habilement inaugurée par les deux premiers nommés. Avec l'établissement de quartiers généraux permanents et d'un comité permanent, le mouvement a gagné en force et en ampleur, pour englober bientôt la France, la Belgique, la Suisse, l'Australie et l'Espagne, pays qui tous par la suite ont été la scène d'un Congrès Eucharistique. A Lille, où le premier congrès a été tenu, l'assistance était plutôt maigre, tandis qu'au second, à Avignon il y avait quelque six mille assistants. Un an plus tard, le nombre en avait augmenté à dix mille et à Fribourg, en 1885, seulement quatre années après l'inauguration du mouvement, le nombre des assistants avait grossi et en était rendu à deux cent mille. Au bout d'un autre laps de temps de quatre années, un demi-million de personnes s'assemblaient à Cologne pour le Congrès Eucharistique et lors du Congrès Eucharistique de Chicago, en 1926, il y avait trois quart de millions d'assistants.

A Dublin, l'année dernière, on estime à plus d'un million le nombre des pèlerins qui ont pris part au Congrès Eucharistique. Ce sont les vues animées parlantes de ce dernier congrès qui seront présentées durant la semaine qui commence aujourd'hui, samedi 8 avril, et qui comprendra le Vendredi Saint. — Communiqué.

PALAIS MONTCALM

Semaine Commençant LUNDI SOIR 17 AVRIL

LA TROUPE Barry-Duquesne du THEATRE STELLA de Montréal

LUNDI ET MARDI SOIRS ET MARDI MATINEE

"GAI MARIONS-NOUS !"

Comédie en 3 actes d'Albert Acremant

MERCREDI ET JEUDI SOIRS ET JEUDI MATINEE

"LA GAMINE"

Comédie en 4 actes de P. Veber et H. de Gorsse

VENDREDI et SAMEDI SOIRS ET SAMEDI MATINEE

"C'EST UN AS"

Comédie en 3 actes de Paul Armont

Prix des places (toutes taxes comprises). — En soirée 40c, 60c, 80c et $1.00.—En matinée 35c, 50c et 60c.

Billets en vente au Palais Montcalm, Jeudi matin, 13 avril et les jours suivants.

EMPIRE

4 jours commençant aujourd'hui

Le Célèbre Film Français

"MARIUS"

mettant en vedette l'éminent artiste de "Mamzelle Nitouche", RAIMU, dans le rôle de "César". C'est un film incomparable que tous doivent voir.

— aussi —

COMEDIE et CARTOON

DIMANCHE CONTINUEL De 1 hr. à 11 hr. SEMAINE Mat. 1.15 à 5 h. Soir 7.15 à 11 h.

MAT. .15 — SOIR .25

THEATRE RIALTO — LE THEATRE DES FAMILLES

4 jours commençant aujourd'hui

Comédie Française Musicale Saint-Granier dans

"AVEC L'ASSURANCE"

Remplie de mots d'esprit, de gaieté, de chansons et de musique entraînante.

Aussi Stan Laurel et Oliver Hardy dans

"The CHIMP"

Matinée 12c — Soir 20c

CLASSIC

Commençant aujourd'hui

Programme Double

Barbara Stanwyck in The BITTER TEA OF GENERAL YEN

NILS ASTHER WALTER CONNOLLY

Aussi Fernand Gravey

COIFFEUR POUR DAMES

Matinée 15c — Soir 25c

GRATIS--25 Puzzles LE SOIR

F × R × A × N × C × A × I × S

DEMAIN et LUNDI, 2 jours seulement, Bill Boyd dans

LUCKY - DEVILS

aussi SARI MARITZA dans

MONTE-CARLO-MADNESS

Dimanche en matinée et soirée 15c

Dernière fois aujourd'hui "Phantom President" et "Come on Danger"

★ CANADIEN ★

A LA DEMANDE GENERALE

"Monsieur Madame et BiBi"

FLORELLE MARIE GLORY RENE LEFEBVRE

UNE HEURE DE FOLLE GAIETE

Production Pathé-Natan

EN PROGRAMME DOUBLE

NEIGES TRAGIQUES. UN FILM RELIGIEUX

THEATRE ARLEQUIN

DEMAIN, LUNDI, MARDI

THE LAST MAN

avec CHARLES BICKFORD

AUSSI

"PROBATION"

JOHN DARROW - SALLY BLANE

AMATEURS - DIMANCHE SOIR

CINEMA IMPERIAL

Mat.: 15c; Soirée: 25c-15c Dim. Mat.: 25c et 15c; Soirée 25c

COMMENCANT AUJOURD'HUI

LA ROSE EFFEUILLEE

ou

UN MIRACLE DE STE-THERESE

UN GRAND SUCCES RELIGIEUX

A LA DEMANDE GENERALE

RAIMU ★

— dans —

Le triomphe de L'Opérette Française

"MAM'ZELLE NITOUCHE"

UN FILM BRAUNBERGER-RICHEBE

AUTRE ATTRACTION

"THE LAST FRONTIER" 5e EPISODE

THEATRE PRINCESS

DEMAIN - LUNDI - MARDI

Le Beau Cowboy Mari de Clara Bow

REX BELL

dans

FROM BROADWAY TO CHEYENNE

avec

MARCELINE DAY ROBERT ELLIS ROY D'ARCY GWEN LEE MATTHEW BETZ HUNTLEY GORDON

ACTION ! ADVENTURE ! ROMANCE !

AUSSI

"LOVE AFFAIR"

avec Dorothy MacKaill

VAUDEVILLE

Spécial Pour Dimanche

"Swifty", Lévi, C. Harpe et Larry Larrivée

COMMENCANT LUNDI 10

COMEDIE MUSICALE

par Levi, Swifty et Larry Larrivée

REDEMPTION

Drame en un acte par C. Harpe

AVEC

SIMONNE DE VARENNES et toute la troupe BUSTER BROWN et 20 autres

Charles-E. HARPE dans le rôle du REDEMPTEUR

Chants-Costumes Décors-Effets

SEMAINE DE PAQUES

REVUE "CASSE-TETE"

VICTORIA 7 jours à partir de SAM. 8 AV. et le VENDREDI SAINT inclusivement

Programme spécial de la Semaine Sainte

La vue dont on parle le plus dans l'histoire du cinéma

LE CONGRES EUCHARISTIQUE

Plus émouvant que tous les films qu'on a vus depuis dix ans — Un spectacle majestueux — Merveilleux dans son déroulement — D'une grandeur sensationnelle — Choeur de 2,500 enfants — Ecoutez John McCormack, chanteur de réputation mondiale, chanter "Panis Angelicus". Autre attraction "La Voix du Vatican" — Scènes jamais montrées auparavant.

CAPITOL

4 JOURS COMMENCANT DEMAIN

DEUX GRANDS FILMS

LES STUDIOS PARAMOUNT PRESENTENT UN EPISODE DOULOUREUX DE L'ETERNEL CONFLIT ENTRE L'AMOUR ET L'AMITIE !

"LA BELLE MARINIERE"

EN FRANCAIS

avec

MADELEINE RENAUD, PIERRE BLANCHAR, ROSINE DEREAN, JEAN GABIN

Dernière Journée 1 et 2.20; 7 et 8.20 2 grands films

TOPAZE

avec LOUIS JOUVET

aussi Marjorie Rambeau, Dorothy Jordan dans

Strictly Personal

aussi MURDERS in the ZOO

IL COUD ENSEMBLE LES LEVRES D'UN HOMME qui a osé le regarder avec les yeux de l'amour !

avec CHARLIE RUGGLES LIONEL ATWILL KATHLEEN BURKE (The Panther Woman) RANDOLPH SCOTT - JOHN LODGE GAIL PATRICK

A Paramount Picture

Représentation continue DEMAIN, de 1 h. 30 à 11 h. Mat. 25cts — Dim. 25-35cts — Soirs, 30-40cts.

Bientôt "Sing of the Cross"

RETOUR A L'ECRAN SUR DEMANDE POPULAIRE

LOVE ROMANCE

Un joyeux récit prenant en pleins décors d'une splendeur exceptionnelle . . . de la musique qui vous enchantera !

La sensation de deux continents !

The BLUE DANUBE

AVEC

DOROTHY BOUCHER BRIGITTE HELM JOSEPH SCHILDKRAUT — Autre Attraction

"Air Mail" avec une distribution d'étoiles

ALFRED RODE ET SON ORCHESTRE ROYAL TZICANE

Dimanche, Lundi et Mardi

CARTIER

Aujourd'hui : Sylvia Sidney et Cary Grant dans "MADAME BUTTERFLY", Charles Farrell et Joan Bennett dans "WILD GIRL". Aussi Comédie et Actualités.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES Comparez et choisissez.

La Vie Sociale

Lady Fiset, qui a passé la période de la session à Ottawa avec son mari, le général sir Eugène Fiset, M. P., retournera à Rimouski, la semaine prochaine.

— o —

L'honorable M. Gordon Scott, M. C. L., de Montréal, a passé la semaine à Québec.

— o —

Madame Henri des Rivières a reçu intimement à l'heure du thé, hier, à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de Madame Paul Hamel.

— o —

Madame André Taschereau qui a passé quelques jours à Montréal chez sa mère, Madame A. Richard, est rentrée en ville.

Madame Christie, d'Ottawa, est actuellement de passage à Québec.

— o —

Mlle Eileen Bettesworth, qui a fait un séjour de quelques semaines à Montréal, chez mademoiselle Françoise Dessaulles, est revenue à Québec.

— o —

Madame Alphonse Désilets a passé quelques jours dans la métropole.

— o —

Mlle Yolande Saint-Pierre a fait un séjour de quelque temps à Sherbrooke.

— o —

M. Kenneth Fensom, qui voyage actuellement en Angleterre, s'embarquera en mai, sur l'"Empress fo Britain," pour revenir au Canada.

— o —

Mlle C.-Gilberte Bouchard, est de retour à Québec après un séjour dans la métropole accompagnée de son amie Mlle Nellie Brittle.

— o —

Madame M. Robinson, est actuellement à Montréal à l'hôtel Windsor.

— o —

Madame Paul-Henri Clément passe quelque temps à Montréal chez M. et Madame J.-U. Meunier.

— o —

M. W.-P. Percival, s'est enregistré à l'hôtel Windsor pendant son séjour à Montréal.

— o —

Mlle Cécile Lavoie, de Rimouski, est l'invitée de sa tante, madame L.-P. Desprès.

— o —

Madame Claude LeMesurier, est de retour d'une croisière sur la Méditerranée.

— o —

Mlle Ida Beaulieu, passe quelque temps à Sherbrooke.

— o —

M. Léo Charpentier, de passage à Montréal, est descendu au Viger.

— o —

Mlle Bernadette Laganière, est de passage à Québec.

— o —

M. Jean-Léon Langlais, de Saint-Lambert, était à Québec ces jours-ci.

— o —

Le 3 avril, à N.-D. de Jacques-Cartier, M. l'abbé T.-L. Tremblay a baptisé Joseph-Gérard-Paul-Jules, enfant de M. Elzéar Gauvin, agent d'assurance et de madame Gauvin, née Marie-Blanche Drouin. Parrain, M. Paul-Eugène Drouin, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Marie-Laure Drouin, tante. Madame Edmond Drouin, grand'mère, portait l'enfant sous les fonds baptismaux.

— o —

Mlle Marthe Jacques, de Sherbrooke, était de passage en ville ces jours derniers.

— o —

Le 7 courant a été baptisé dans l'église St-Dominique Joseph-Louis-Hugues, enfant de M. et Mme L.-A. Martineau (Cécile Laplante).

Parrain et maraine, M. et Mme Louis Martineau, de St-Romuald, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Gédéon Lehoux.

OXYMEL

Quel plaisir de se débarrasser d'un méchant rhume ? Quelques bonnes cuillerées d'un doux sirop à base de miel, Oxymel à l'Eucalyptus, vous soulagera promptement ; merveilleux pour les enfants. En vente partout 50-35 sous.

Téléphone : 4-1252 - Résidence : 8202
Dr Donat Roy
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau { 9 h. à 12 a. m. / 2 h. à 5 p. m.
Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 h. p. m.
175, 3e Ave, Limoilou, Québec

DR JEAN TRUDEL
Chirurgien-Dentiste
104 RUE ST-JEAN. TEL. : 4-1533
Spécialité : Extraction et Dentiers

Encore 20% chez MATHIEU

pour le nettoyage à sec ou la teinture de vos manteaux, robes, paletots, complets, etc.

A cette saison de l'année où un grand nombre font nettoyer leurs vetements, le service rapide de Mathieu saura vous donner entière satisfaction.

Les FLEURS

sont un moyen sûr d'Etre Agréable

A PAQUES comme en toute circonstance !

Belles fleurs et plantes, toutes fraîches et vives. Venez les choisir de bonne heure, pour bénéficier d'un meilleur choix.

PENNEY'S FLEURISTE
179 rue St-Jean Tél: 2-8081

L'ACIDITE D'ESTOMAC ET QUOI FAIRE POUR Y REMEDIER

Quelques règles simples

LES SIGNES D'ACIDITE D'ESTOMAC

Nervosité	Aigreur stomacale	Perte d'appétit
Névralgie	Acidité buccale	Fréquentes migraines
Indigestion	Nausée	Sensation de faiblesse
Auto-intoxication		Insomnie

QUOI FAIRE POUR CELA

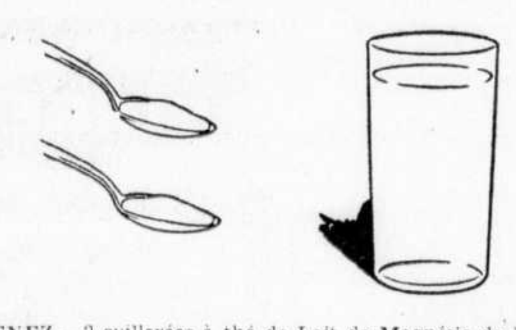

PRENEZ —2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau tous les matins en vous levant. Prenez-en une autre cuillerée à thé trente minutes après avoir mangé. Et une autres encore avant de vous mettre au lit le soir.

Aux dires de nombreuses autorités, il y a bien 80 pour cent de gens d'aujourd'hui qui ont l'estomac acide. Parce que trop d'aliments du régime moderne laissent dégager de l'acide.

Cet acide se fait généralement sentir sous forme de maux de tête, nausées, "gaz", "excès de bille", et plus souvent encore, douleurs d'estomac qui surgissent trente minutes environ après les repas. Il vous est facile de dire si vous en souffrez.

Correction rapide et facile aujourd'hui

Si vous avez l'estomac acide, ne vous alarmez pas. Vous pouvez y porter remède de la façon suivante, qui est très simple et qui *alcalinisera* presque immédiatement votre estomac noyé d'acide. Et vous vous sentirez une toute autre personne.

PRENEZ — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau tous les matins en vous levant. Prenez-en une autre trente minutes après avoir mangé. Et une autre encore avant de vous mettre au lit.

Voici les effets

C'est là tout le traitement. Mais traitez-vous régulièrement. TOUS LES JOURS, tant que vous aurez des symptômes de malaises.

Ce procédé neutralise les acides d'estomac qui entretiennent votre "dérangement" d'estomac, qui provoquent les maux de tête et cette vilaine sensation de lassitude et de perte d'énergie.

Essayez-le. Les résultats vous émerveilleront. Vous aurez la tête claire et nette. Vous oublierez que vous avez un estomac.

MAIS—ayez bien soin d'avoir le VRAI lait de magnésie en l'achetant ; le véritable Lait de Magnésie de PHILLIPS. Voyez que le nom "Phillips" soit bien clairement imprimé sur l'étiquette.

AUSSI EN TABLETTES

Les Tablettes de Lait de Magnésie Phillips sont maintenant en vente dans toutes les pharmacies. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé de Lait de Magnésie de Phillips.

PHILLIPS' Milk of Magnesia

neutralise les acides de la nourriture et du tabac quelques minutes après avoir été avalé.

Fabrication Canadienne

LONG DEBAT AU CONSEIL LEGISLATIF

(Suite)

ner la nature.

Les trois bills suivants ont été passés en première lecture :

Loi modifiant les articles 781 et 802 du code de procédure civile :

Loi modifiant les articles 945, 947, 2175b du code civil;

Loi érigeant certaines municipalités dans le comté de Saguenay.

Vingt-trois bills qui étaient sur l'ordre du jour ont été adoptés en troisième lecture dont, comme nous venons de le rapporter, le bill de Trois-Rivières avec l'amendement concernant l'Internationale et le bill de Montréal avec l'amendement de l'hon. M. DuTremblay relativement aux chaines de magasins.

Ajoutons, avant de le rapporter, que le débat sur l'Internationale a pris à certains moments un esractère assez violent et l'un des orateurs même, l'hon. M. Thériault, a été rappelé à l'ordre. C'est l'hon. M. N. Garneau qui fut le premier orateur.

Il considère que la décision qui a été prise jeudi est injuste en ce qu'elle prive la ville des Trois-Rivières du droit qu'elle a de recourir aux tribunaux pour faire reconnaitre ses droits. La première fois, au comité, la décision a été unanime. Il n'y a pas eu de vote. La décision du Conseil a été repoussée à l'Asemblée législative. Lorsque le bill est revenu on a demandé de le retourner au comité.

Il considère que Trois-Rivières devrait avoir le droit d'aller devant les tribunaux. Il s'agit d'une taxe de $12,500 pendant dix ans. Il trouve injuste que nous enlvions ses droits à la ville des Trois-Rivières.

L'honorable M.DuTremblay ne veut pas revendiquer le droit que le Conseil législatif a de prendre une décision. Il lui semble que s'il y a une question sur laquelle le Conseil doit légiférer et prendre ses responsabilités c'est bien celle entendue jeudi. Il n'est pas question ici du droit des tribunaux. Les tribunaux sont appelés à juger sur les pièces qui leur sont présentées. Les tribunaux n'ont pas le droit de se prononcer sur les questions qui sont en-dehors de la preuve. Nos tribunaux doivent juger suivant la preuve exacte. Quelques fois ils sont obligés de mettre de côté les causes sur lesquelles ils voudraient rendre justice, mais ils n'ont pas les éléments sur lesquels ils devraient se prononcer. La ville des Trois-Rivières avait fait une entente avec la compagnie qui lui apportait certains avantages. Il y a eu entente au sujet de cette exemption de la taxe d'égout. Cette entente ne semble pas avoir été mise d'une manière bien claire dans le contrat.

L'HONORABLE M. GARNEAU :—C'est pourquoi il faut laisser aux tribunaux le soin de juger la cause".

L'HONORABLE M. DUTREMBLAY — "Là où il n'y a pas de doute c'est au sujet de l'entente et l'on n'a pas demandé à la compagnie de payer cette taxe. Cette entente n'est peut-être pas couverte dans le contrat. On vient faire appel au onseil sur un point d'équité. Il n'y a qu'une cour pour se prononcer dans le cas actuel et c'est le Parlement. Si vous ne vous prononcez pas il en résultera une injustice

L'HONORABLE M. THERIAULT. —"A l'égard de qui?"

L'HONORABLE M. DUTREMBLAY —"C'est pour cela que les Parlements existent. C'est pour prévoir ces caslà. Je déclare que le Conseil a fait son devoir en prenant la décision qu'il a prise hier".

L'HONORABLE M. GARNEAU :— "Vous venez de dire que le Conseil a bien agi. Le Conseil n'avait-il pas bien agi en se prenonçant à l'unanimité la première fois?"

L'HONORABLE M. DUTREMBLAY — "La première fois plusieurs conseillers étaient contre cette mesure. J'ai posé des questions qui pouvaient indiquer que j'étais contre la demande de la ville des Trois-Rivières. Nous sentions qu'il y avait beaucoup de dissidence. Si le vote avait été pris ce jour-là je ne sais pas quel aurait été le résultat. Mais je voulais appuyer sur le point suivant. Le Conseil a le droit — et c'est son devoir — de décider dans le cas qui nous occupe. Nous avons à décider sur un point qui n'existe pas.

Ici l'honorable M. Kelly fait une rectification.

L'HONORABLE M. DUTREMBLAY — "Je ne voudrais pas que l'on dit que la décision du Conseil était extraordinaire puisque nous en prenons de semblables à chaque session".

L'honarble M. Thériault dit que le Conseil Législatif a fait de la comédie en siégeant à huis clos.

L'honorable M. Power.—"Vous n'avez pas soulevé d'objection contre le huis-clos".

L'honorable M. Thériault.—"Même si je l'avait fait, j'étais dans la minorité. Mais je vous promets que la prochaine fois, je protesterai".

L'honorable M. Nicol.—"Point d'ordre. L'honorable conseiller n'a pas le droit de dire que le Conseil a fait de la comédie en siégeant à huis-clos".

L'honorable M. Thériault.—"Je retire mes paroles. Mais revenons à la question. Lorsque les représentants de l'"International" sont venus ici nous leur avons dit: "Quelles sont vos raisons? Le contrat est très clair et bien fait. Or il n'est pas question d'exemption". Nous avons interrogé le conseil de ville des Trois-Rivières. A l'unanimité, il a déclaré qu'il n'avait jamais exempté la compagnie de la taxe d'égoût. La ville des Trois-Rivières a une charte et elle a des pouvoirs. Mais la ville eût-elle voulu exempter l'"International" de sa taxe qu'elle ne le pouvait pas, parce qu'il n'y avait rien dans sa charte à cet effet. Il en résulte que nous privons la ville des Trois-Rivières, malgré elle, d'une taxe annuelle de $12,500 et que cette taxe devra être payée par les ouvriers. Je dis que ça n'est pas juste.

L'honorable M. Ouellet.—"Je me lève pour marquer ma dissidence. Nous avons entendu bien des discours et bien des arguments. Mais je n'ai pas changé d'opinion depuis cette première séance sur ce bill. Aucun des arguments apportés par la partie adverse n'était de nature à me convaincre. Le principal gardien des droits des Trois-Rivières est son conseil de ville. Or ce conseil est venu devant nous nous demander de respecter le contrat intervenu entre lui-même et la compagnie, de ne pas accorder cette exemption extraordinaire, arbitraire. Je dis que la Législature a le pouvoir de se substituer aux tribunaux, elle n'a pas le droit de légiférer contrairement à la justice.

L'honorable M. Létourneau.—"Tous les membres de ce conseil ont une conscience. Ils peuvent changer d'opinion lorsque de nouveaux faits sont portés à leur connaissance. Je dis que le conseil de ville n'a fait aucune demande pour collecter cette taxe. C'est donc qu'il se rendait compte qu'il n'y avait pas droit. Nous sommes ici pour éviter des procédures judiciaires et coûteuses. Je n'ai pas d'admiration pour les grandes compagnies. Mais elles ont fait du bien".

L'honorable M. Garneau.—"Vous devriez savoir que la compagnie "International" a bénéficié pour au-delà de deux millions d'exemptions de taxes aux Trois-Rivières".

L'honorable M. Létourneau.— "La ville y avait consenti".

L'honorable M. Nicole.— "Le veto est sur la question du rapport du comité. Il est proposé que le rapport soit adopté. Ceux qui seront en faveur diront oui; les autres diront non".

L'honorable M. Kelly.—"Ceux qui sont pour l'"International" diront oui".

Pour l'adoption du rapport: les honorables MM. Brydson, Champagne, Roberge, Dutremblay, Carrel, Létourneau, Grothé, Daniel, Lemieux, Bullock, Roy.—12.

Contre l'adoption : les honorables MM. Chapais, Choquette, Kelly, Martin, Thériault, Garneau et Ouellet.—7.

M. ERNEST VANDRY A L'HOPITAL

Nou apprenons avec regret que M. Ernest Vandry, de la maison Vandry Inc., vient de subir une sérieuse opération à l'Hôpital du Saint-Sacrement. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

Funérailles de M. J.-Arthur Lemire

Nicolet, D. N. C.) — Ces jours derniers, en l'église cathédrale de Nicolet, avaient lieu, au milieu d'un imposant cortège de parents et d'amis, les funérailles de feu J.-Arthur Lemire, de cette ville. Ce deuil frappe la famille Lemire à peine quelques semaines après le malheureux événement où Conrad Lemire, fils du défunt, trouva une mort si affreuse, avec trois camarades, alors qu'en revenant de Trois-Rivières, l'automobile qui les transportait passa à travers la glace. A la famille si cruellement éprouvée les témoignages de sympathie ne manquèrent pas.

Outre son épouse, née Marie-Anne Caron, le défunt laisse pour pleurer sa perte deux fils, Roland et Laurier; trois filles, Rév. Sr. Ste-Rollande, SS. de l'Assomption, de Nasonville, R.-I. (Laurette), Ludgarde et Dolorès; une fille adoptive, Arna Manseau (Mme Ulric Caron), St-Elphège, et huit petits-enfants, Huguette et Réjean Lemire, Nicolet, Gertrude, Gabrielle, Madeleine, Ulric-Amos et Hubert Caron, de St-Elphège ; deux frères, M. Joseph Lemire, de Pierreville, M. Wilfrid Béliveau, Manchester, N.-H. ; une soeur, Maria (Mme A. Alie), Ste-Perpétue ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Conrad Caron, Montréal, M. et Mme Ulric Caron, St-Elphège, M. Agapit Alie, Ste-Perpétue, M. et Mme Chs Hamel, St-Elphège, Mme Joseph Lemire, Pierreville, Mme Donat Lemire, St-Guillaume, Mme Wilfrid Béliveau, Manchester, N.-H., Mme Evariste Béliveau, St-Célestin ; ses neveux et nièces, Dr et Mme Alphonse Lemire, La Baie, Raymond Caron, E. C. J. B., Montréal, Lionel, Violetta, Yvette et Yvonne Béliveau, Manchester, N.-H., M. et Mme Georges Bibeau, Pierreville, Rév. Frères Bernard et Antoine Leimre, d'Ottawa, Rév. SS. Jeanne du Rédempteur, de Lowell, Simon Hermann, de St-Paul-des-Métis, Cécile de Jésus, de North Bay, Jean-Marie Vianney, d'Ottawa, Lucile de Marie, des SS de l'Ass. de la Ste-Vierge, Rév. Sr. Marie-Béatrix, SS. de l'Espérance, Basutoland, MM. Bruno, Hector, Arthur, Omer, Philippe et Albert Alie, de Ste-Perpétue, Mme Zotique Beauchemin, Ste-Monique, Mme Dupont, Ste-Perpétue, Mlle Alice Lemire, St-Guillaume, Hector Béliveau, St-Célestin, Anselmie Caron, St-Elphège, Clément et Rubertus Caron, Montréal.

Suivaient le cortège : M. et Mme Wilfrid Béliveau, M. et Mme Conrad Caron, M. et Mme Arthur Alie, Ste-Perpétue, M. et Mme Evariste Béliveau, St-Célestin, M. et Mme Nestor Alie, M. et Mme Philippe Dupont, Ste-Perpétue, M. et Mme Zotique Beauchemin, Ste-Monique, M. et Mme Eugène Proulx, M. et Mme Ernest Lemire, La Baie du Febvre, M. et Mme Ubald Traversy, M. et Mme Robert Beaupré, Pierreville, M. John Carry, représentant de la Dominion Motors Ltd, de Toronto, M. et Mme Jos. Guevremont, Drummondville, M. et Mme Napoléon Veilleux, M. et Mme Joseph Lemire, Pierreville, M. et Mme Grégoire Hébert, La Baie, M. et Mme Agapit Alie, Ste-Perpétue, Mme Donat Bergeron, de Sorel, M. et Mme Lucien Béliveau, St-Grégoire, Mlle Bernadette Alie, Ste-Perpétue, Mlle Germaine Gagnon, Pierreville.

La levée du corps fut faite par M. Arsène Joyal, vicaire, et le service chenté par M. l'abbé Edgar Laforest, accompagné de MM. les abbés Roberge et Béliveau qui officiaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adhème Lefebvre, Donat René, Fridolin Rock, J.-Baptiste Lemay, J.-Henri Caron, Raoul Lemire.

Portaient les tributs floraux : MM. Denis Beauchemin, Raymond Charron, René Duguay, Philippe Cartier, Marcel René, Jean-Maurice Jacques.

On remarquait au choeur : Mgr J.-S. Brunault, Mgr Antonio Camirand, M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, M. le chanoine Bourgeois, MM. les abbés Arsenault, Henri Bernier, Walter Houle, Henri Thibault, Arthur Girard, Morin, un Père de la Compagnie de Marie, Mgr St-Germain, M. Théroux, M. Bettez, le Rév. Frère Dominique, de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville.

On remarquait dans la nef : les RR. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge ,les RR. SS. Grises de l'Hôtel-Dieu, les RR. SS. Grises de l'Hôpital du Christ-Roi, les RR. SS. de la Ste-Famille, les RR. SS. du Monastère du Précieux-Sang.

L'orgue était touché par M. Edouard Chatillon, organiste de la cathédrale, et le choeur de chant était sous la direction de M. l'abbé J.-B.te Mathieu.

Tributs floraux : M. et Mme Conrad Caron et leur fils Raymond, de Montréal, Duront Motors Ltd, Montréal, Garage Chassé Ltd, Montréal, Mme J.-R. Leclerc et Mlle E. Dion, Montréal, M. et Mme Rolland Lemire, Laurier, Ludgarde et Dolorès Lemire, Nicolet.

Télégrammes : M. Edmond Desmarais, gérant de la Banque Provinciale, Pierreville, M. et Mme Pierre Massé, St-Barthélemy, M. Paul Comtois, M. P. F., Pierreville, M. et Mme Maurice Caron, Montréal, M. Antonio Elie, M. P. P., La Baie, M. J.-Lucien Laflamme, Trois-Rivières, Mme Henri Cormier, St-Grégoire.

Honoraires de grand'messes : Les employés de la Broderie Moderne, Montréal, M. et Mme Camille Dubuc, Montréal, Dr et Mme Alphonse Lemire, La Baie, Rév. SS. de l'Assomption de Ste-Gertrude, M. et Mme Wilfrid Béliveau, Monchester, N. H., M. et Mme J.-R. Leclerc, Montréal, Mlle Eveline Dion, Montréal, M. Emile Caron, Nicolet, M. et Mme Rolland Lemire, Nicolet.

Messes à perpétuité : M. Chs-A. Julien, Pont-Rouge, Rév. Sr Ste-Rollande, SS. de l'Assomption de Nasonville, R. I.

Messes privilégiées : Rév. SS. de l'Assomption de Nasonville, M. et Mme Alfred Gaudet, Nicolet, M. J.-C. Mercier, professeur, Nicolet, Mme Vve L.-J. Désilets, Ste-Gertrude, M. Fridolin Rock, Nicolet, famille L.-J. Caron, Nicolet, Mme Calixte Côté, Nicolet, M. J.-A. St-Pierre, Nicolet, M. et Mme Henri Fréchette, Nicolet, M. J.-Bte Lemay, Nicolet, M. et Mme Georges Duquette, Mlle Marie-Ange Mailhot, Ste-Gertrude, Une amie de la famille, Nicolet.

Messages de sympathies : Mgr Ant. Camirand, G. V. A., Nicolet, M. le Chanoine Lucien Hébert, Nicolet, M. l'abbé J.-Bte Mathieu, Nicolet, M. l'abbé Geo.-Etienne Roberge, Nicolet, M. l'abbé A. Labonté, Nicolet, M. l'abbé E.-A. Lemaire, Manseau, M. l'abbé Lorenzo Cinq-Mars, Ste-Sophie, Rév. SS. de l'Assomption de Nasonville, Rév. Sr. Jeanne Leber, SS. de l'Ass. Montréal, Rév. Sr Jeanne du Rédempteur Lowell, Rév. Sr St-Alexandre, SS. de l'Ass. St-Grégoire, Rév. Frères Bernard et Antoine Lemire, du Collège Séraphique, Ottawa, Rév. Frère Adolphe, Ste-Marie de Beauce, M. Henri Désilets, Montréal, Mme Donat Lemire, St-Guillaume, Mme J.-Auguste Fortier, Montréal, M. Hilaire et Mlles Anna, Rose-Anna Lemire, M. John Carry, représentant de la Durant Motors Ltd, Montréal, M. et Mme Camille Dubuc, Montréal, M. Léo-A. Bélisle, Pierreville, Mme Trefflé Pinard, Nicolet, M. Crs-A. Julien, Pont-Rouge, Renaud Motor Supply Ltd, Montréal, Dominion Motors Products, Montréal, Monsieur Roberge, Montréal, M. Gaston Houde, Kingston, Ont., Mlle Emma Gagnon, St-Elphège, Mlle Marguerite Bourgeoys, Cau-de-laMadeleine, M. et Mme Benjamin Béliveau, Ste-Perpétue, Mme Alcide Belleville, Trois-Rivières, Mlles Marie-Jeanne Provencher et Bibiane Hébert, Montréal, Mlle Jeannette Alie, étudiante à l'Ecole Normale, de Nicolet.

Bouquets spirituels : Les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang de Nicolet, les Religieuses et les Elèves de l'Ecole Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Nasonville, les Rév. Frères Bernard et Antoine Lemire, le personnel de l'Ecole Ménagère, Régionale des SS. de l'Ass. de Nicolet, les élèves du Pensionnat de Nicolet, Association d'un an à l'Oeuvre des Semaines Eucharistiques des Pères du T. S. Sacrement, par Laurier, Ludgarde et Dolorès Lemire de Nicolet, les élèves de l'école Dubuc, Montréal, famille Ulric Caron, St-Elphège, Mme Donat Lemire, St-Guillaume, famille Wilfrid Béliveau, Manchester, Chs. Hamel, St-Elphège.

M. Geo.-Etienne Proulx, Nicolet, Mlle Marie-Jeanne Provencher, Montréal, M. et Mme Joseph Lemire, Pierreville, Famille William Parent, St-Guillaume, famille Louis Turcotte, St-Elphège, famille Arthur Proulx, Nicolet, famille J.-R. Guévremont, Drummondville, famille Ovide Courchesne, Nicolet, M. et Mme Georges Bibeau, Pierreville, M. Lorenzo St-Pierre, Nicolet, Mme Antonio Elie, LaBaie, famille Adhème Lefebvre, Nicolet, Mme Veuve William Veilleux, Pierreville, M. Stanislas Hamel, Nicolet, M. et Mme Adrien Côté, Nicolet, familles Geo. Boucher et H. Lacroix, Nicolet, Mlle Marie-Ange Mailhot, Ste-Gertrude, famille Alfred Landry, Jacques Courteau, Albert Duval, de Nicolet, M. et Mme Ernest Jutras, La Baie, M. et Mme Amédée Rivard, Nicolet, M. et Mme Nestor Gaudet, Nicolet, familles H.-M. Lemire, John Mercure, Omer Beaulac, J.-A.-E. Dubuc, Nicolet, famille Honoré Boisvert, St-Zéphirin, famille Chs. Dubuc, sr., Nicolet, M. et Mme Adolphe Jutras, Nicolet-Sud, Mlle Marie-Flore Houde, Nicolet, Mme Léon Bélisle, LaBaie, M. Hilaire et Mlles Lemire, St-Zéphirin, M. Rodrigue Camirant et Mlle Amanda Monette, Nicolet, Mme Veuve J.-A. Leblanc, et M. et Mme Roméo Gauthier, Nicolet.

Condoléances sincères : M. et Mme Arthur Côté, Pierreville, M. Aimé Laperrière, Pierreville, M. Abel Biron, Drummondville, Mme Alphonse Rouleau, St-Grégoire, famille G.-O. Shooner, Pierreville, M. Roméo Delisle, Trois-Rivières, Mme Maurice Laperrière, Pierreville, Guilbert auto, Trois-Rivières, Dr et Mme J.-A. Ricard, St-Sylvère, Club de hockey Laurier, A. Lamarre, Sec., famille Gaspard Garon, St-Cyrille, M. et Mme Zéphyr Béliveau, St-Grégoire, M. et Mme Ernest Lemire, LaBaie, famille Donat Bergeron, Sorel, M. et Mme Wilfrid Houle, Chaudière, Station, famille Arsène Béliveau, St-Grégoire, M. et Mme E. Raoul Giroux, Trois-Rivières, M. et Mme Ubald Traversy, Pierreville, M. et Mme Conrad Daneau, Sorel, famille Georges Laflamme, Trois-Rivières, M. et Mme Lucien Béliveau, St-Grégoire, famille L.-N. Plourde, St-Grégoire, famille Jos. Paquette, Montréal, M. et Mme Robert Beaupré, Pierreville, famille Z. Verville, Ste-Gertrude, M. Alcide Rousseau, LaBaie, Mlle Véronique Veilleux, Pierreville, Mlle Murille Bédrad, Trois-Rivières, famille François St-Amant, Pierreville, M. et Mme Alphérie Lemaire, St-Bonaventure, famille Evariste Béliveau, St-Célestin, famille J.-L. Janelle, St-Sylvère, M. Hector Béliveau, Montréal, famille J.-H. Janelle, Pierreville, M. et Mme Conrad Biron, Drummondville, M. et Mme Omer Cormier, Ste-Gertrude, les élèves de l'externat de Ste-Gertrude, M. Donatien Turcotte, Gentilly, M. Joseph Parenteau, Yamaska, M. et Mme Abner Gouin, La Baie, M. et Mme D. Lemaire, St-Zéphirin.

Profondes sympathies Nicolétaines: M. H.-N. Biron, maire de la ville, M. Willie Trudel, maire de la paroisse, M. Pierre Roy, maire de Nicolet-Sud, famille J.-Raoul Lemire, Nicolet, famille Henri-R. Dufresne, Nicolet, Dr H.-P. Smith, Dr et Mme Geo.-Etienne Roy, Mme J.-W. Lefebvre et famille, Dr et Mme Moras Manseau, M. et Mme J.-Arthur Martin, M. et Mme J.-Bte Métivier, M. et Mme L.-Léopold Roy, M. et Mme Bruno Thérien, Mme Charles McCaffrey, famille Emmanuel Rousseau, M. et Mme Henri Houle, M. et Mme Henri Béliveau, Mme Charly et Katie Proulx, famille Georges Caron, M. et Mme H. Jacques, M. et Mme Rodolphe Duguay, M. et Mme Hector Verville, Mlle Nellie et Mme W. Smith, famille Dont René, Mme Adélard Boisvert et sa famille, famille E.-R. Chatillon, M. et Mme Joseph Cardinal, Mlle Blanche Houde, M. et Mme Ph. Thibodeau, M. et Mme Roméo Dumoulin, famille Grégoire Garon, M. et Mme Roméo Lafond, Mlle Marthe Girard, G. M., famille J.-D. Richard, famille Herménégilde Rousseau, famille Philippe René, M. et Mme J.-Bte Duguay, M. et Mme J.-A. Beauchemin, M. et Mme Urbain Caron, famille C.-M. Beaubien, famille Walter Proulx, famille Basile Beaulac, M. Arthur Therrien et famille, M. et Mme Albert Leclerc, M. et Mme J.-L. Proulx, famille Noël Proulx, M. et Mme Ovila Lambert, Mlle Yvonne Proulx, inst., M. J.-Onil Houle, M. et Mme Arthur O. Simoneau, famille J.-F. Boisvert, M. et Mme J.-O. Camirand, M. et Mme Robert Lemay, M. J.-E. Belcourt et famille, M. et Mme Maurice René, famille Joseph Duval, M. et Mme Lorenzo Rousseau, famille Noel Côté, M. et Mme Ludger Côté, Mme H. Paquin, famille Adélard Pelletier, famille de Mme J.-Oscar Lassonde, famille Denis Proulx, M. et Mme Maurice Allard, M. Télesphore Proulx, Mlle Simonne Lemay, Mlles Florette et Gaby Richard, famille Samuel Cartier, M. et Mme F.-X. Gagné, M. et Mme Maurice Girouard, M. et Mme G.-Etienne Demers, M. et Mme Albert Leblanc, famille Bruno Lemire, M. et Mme Lucien Boivin, M. et Mme J.-A. Désilets, famille Maurice Gaudet, famille Jos.-H. Allard, famille Antonio Lemire, M. et Mme Herve Landry, famille Omer Jutras, M. et Mme Rodolphe Lepage, Mme Vve Adélard Héroux, famille Louis Champagne, M. et Mme J.-H. Leblanc, Mme Léonce Hamelin, M. et Mme Wilbrod Benoit, M. et Mme Vilmère Provencher, Mlle Yvonnette Lemire, famille Emmanuel Blanchette, M. et Mme Joseph Noel, M. Paul-E. Lafleur, M. Robert Duguay, famille J.-S. Guilbert, M. et Mme Bruno Landry, famille Hormidas Leblanc, Mme Vve Morissette et M. Jos. Morissette, Mlles Audelva et Yvonne Laplante, M. et Mme Sylvio Denoncourt, famille Arthur René, M. et Mme B. Chauvette, M. Odilon Dubuc, H. Beaudet, Irénée Courteau, famille Ernest Duval, M. Georges-Etienne Gauthier, M. Albert Bélisle, famille J.-Roméo Brisson, famille Léon Bergeron, famille Albert Lolan.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Irène Poulin de Beauceville, institutrice à Oskelaneo River, Abitibi, pour l'année 1931-32, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de Monsieur l'Inspecteur A. Alain, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Feu M. J. Martin

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Jules Martin, de St-Roch, décédé, hier à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à l'âge de 54 ans. M. Martin a été frappé d'une crise cardiaque en traversant le boulevard Charest. L'ambulance Moisan appelée d'urgence transporta le malade à l'Hôtel-Dieu où il rendit le dernier soupir quelques minutes plus tard.

Le docteur Vallée a tenu une enquête et un verdict de mort à la suite d'une syncope fut rendu.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Secours directs

Le Conseil a voté hier $50,000 à la Société St-Vincent de Paul pour les secours directs : On a aussi accordé $2,000 à la Société protestante, $500 à l'oeuvre de M. l'abbé Chapleau, et $20,000, à M. Verge, pour le paiement de certains travaux à même le secours directs.

Plusieurs rapports du comité administratif ont été adoptés notamment celui accordant le contrat pour la réparation de la charpente d'acier du toit du Colisée. Ce contrat est donné à la Eastern Canada Steel et, à la demande de l'échevin Boutet, une clause sera insérée dans le contrat pour forcer la Cie à n'employer que des ouvriers de Québec.

L'échevin Emond, à la fin de la séance, a posé une interpellation pour connaitre l'étendue des dommages au toit du Colisée.

L'échevin Poulin et l'échevin Noreau n'ont pas obtenu de réponse à leurs interpellations au sujet des expropriations au lac St-Charles.

"Stand" a dit M. le Maire.

Au temps des motions, l'échevin Dinan, secondé par l'échevin Samson, a proposé une résolution protestant contre la fermeture des bureaux d'inspection des passagers de 3e classe dans le Port de Québec.

Toutes les lignes de

POELES ET FOURNAISES

de la "BEACH FOUNDRY Ltd"

Manufacturier des célèbres Poêles "BEACH"

L'administration du magasin de détail de ces poêles portant le nom de J.-P. Bédard & Cie et situé à 72 rue St-Joseph, annonce un important changement dans sa méthode commerciale.

A partir d'aujourd'hui, toutes les ventes de détail seront effectuées à la salle d'échantillons seulement. Les services de vendeurs à l'extérieur, de solliciteurs de porte en porte, seront désormais abandonnés et toutes les économies ainsi réalisées par l'élimination des hautes commissions payées seront transmises aux acheteurs de poêles, cette diminution de prix, résultat de 15 p.c. à 35 p.c., étant de $15 A PLUS DE $25 SUR CHAQUE POELE.

Maintenant : $109.50

Sans commission au vendeur

Echangez votre Vieux "POELE"

Paiements différés si désiré. POELE BEACH. Une qualité seulement.

Poêle-fournaise COMPAGNON No 18 avec réservoir à même. Grille ajustable (3 degrés). Fond du foyer tout en fonte. Réchaud avec miroir, si désiré et tuyau passant dedans. Dessus de cuisson très épais et poli comme un miroir. Tout le fer est fondu à l'électricité. Toute la porcelaine et le fini à l'émail sont cuits à l'électricité dans les fournaux spéciaux. Ce sont des valeurs reconnues de $125.00 avec commission aux vendeurs.

J.-P. BEDARD & Cie

REPRESENTANT EXCLUSIF

72 rue ST-JOSEPH - QUEBEC

Un Gracieux Cadeau de Pâques

PEUT-ETRE qu'à la Noël dernière, ou à la Noël d'il y a passé un an, vous lui avez donné un Miroir, ou un ensemble Brosse et Peigne en Argent-Sterling. Des pièces pour ajouter à sa série seront reçues avec plaisir comme votre souvenir de Pâques.

Lime à ongles — chausse-pied — ciseaux — boite à poudre — nous avons une foule de ces accessoires en demande, et chacun à prix ridiculement bon marché.

DESSIN NAVARRE

Lime à ongles — chausse-pied — crochet à boutons, $3.50 la pièce. Pot à pommade $5.75.

DESSIN BALMORAL

Crochet à boutons — lime à ongles $2.25 la pièce. Ciseaux à ongles — pot à pommade $3.00 pièce.

G. Seifert & Sons

Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

Son mari avait confiance aux

Pilules ROUGES . . .

Mesdames, si vous n'êtes pas bien portantes, faites votre profit de l'exemple de Mme A. Emond. Vous abrégerez vos malaises et vous vous en épargnerez beaucoup d'autres. Son témoignage vous apprendra, si vous ne le savez pas déjà, que les Pilules ROUGES sont le moyen de traitement idéal pour combattre et vaincre, chez la femme, les malaises suivants : pâleur, faiblesse, nervosité, manque d'appétit, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières. Voici ce que dit Mme Emond :

"Il y a quelques années, j'ai subi un accident et je me suis grandement ressentie de ce choc. Mes nerfs surtout furent affectés; aussi à partir de ce moment, j'ai commencé à avoir des palpitations et à souffrir de maux de tête et de douleurs aux reins. Mon appétit diminuait graduellement, j'étais maigre et de semaine en semaine, j'étais de plus en plus faible. Mon mari me dit un jour: "Prends donc des Pilules ROUGES, elles font du bien à tant d'autres . . .". Je pris alors les Pilules Rouges et au bout de quelque temps, j'étais heureuse de pouvoir dire que j'étais très bien; avec mes forces était revenue ma bonne santé d'autrefois." Mme A. Emond, 1817, rue Panet, Montréal.

Des milliers de femmes, chaque année, recouvrent la santé au moyen des Pilules ROUGES, (spécialement préparées pour les femmes), qui constituent un traitement très efficace et peu coûteux.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le médecin de "la FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Le Médecin des Pilules ROUGES recommande OVONOL pour les enfants pâles, faibles, nerveux.

AVIS IMPORTANT — Les Pilules ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes, 50c la boîte ou 3, $1.25. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute substitution. Les remèdes trop bon marché sont souvent contrefaits.

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue Saint-Denis, MONTREAL.

Les REMEDES de "la FRANCO"

sont manufacturés sous la direction d'un docteur en chimie, d'un médecin et d'un pharmacien, ce qui est la meilleure raison de leur EFFICACITE.

EXTRAIT DE FOIE de MORUE de "la FRANCO" pour croissance, faiblesse, 16 oz. $1.00 — 3 bouteilles . . . $2.50

SIROP "la FRANCO" pour le rhume, toux, bronchite, 3 oz. .25 — 6 oz. .40 — 3 bouteilles . . $1.10

Tablettes B. B. de "la FRANCO" pour régulariser l'intestin et l'estomac des enfants (50 tablettes) .25 — 6 boites . . . $1.25

Tablettes de "la FRANCO" pour le Mal de Tête (12), la boite . .15 — 2 boites 25

Liniment de "la FRANCO" pour muscles endoloris, rhumatisme, lumbago, la bouteille . . . .25 — 6 bouteilles . . . $1.25

SIROP D'HYPOPHOSPHITES CONCENTRE de "la FRANCO" pour rachitisme, débilité, 16 oz . . . $1.00 — 3 bouteilles . . . $2.50

Quand vous achetez un remède, n'oubliez pas que les remèdes de "la FRANCO" sont EFFICACES.

JOLI BEBE

Le jeune WILFRID LAROCHE, fils de M. et madame Wilfrid Laroche, 107 rue Montcalm.

DEUX BILLS IMPORTANTS DE L'HON. M. ARCAND

(Suite)

mines. Il s'agit d'un item de $4,500,000 pour la construction, la reparation et l'entretien des routes. Le lt.-col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, vient s'asseoir aux côtés du ministre et la discussion s'engage sur quelques détails d'administration.

Le conseil rapporte ensuite progrès et la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 heures du soir.

SEANCE DU SOIR

Dès l'ouverture de la séance du soir, le premier ministre propose la troisième lecture de la loi des accidents du travail.

M. DUPLESSIS: "L'Opposition a dit tout ce qu'elle croyait devoir dire au sujet de ce bill. Je ne veux pas répéter mais je déclare que l'Opposition est opposée à ce bill".

Le bill est donc lu une troisième fois et adopté sur division.

DECISION DU PRESIDENT

Le président BOUCHARD : "Le chef de l'opposition a soulevé un point d'ordre au sujet de la loi amendant la loi sur les divertissements au cours de la dernière séance. Je suis prêt à rendre ma décision. Le point d'ordre a été mal pris. Il ne s'agit pas de nouvelles dépenses imposées à la Couronne et le bill n'aurait pas dû être précédé d'une résolution comme l'a prétendu le chef de l'opposition. Je crois donc devoir renvoyer le point d'ordre".

La Chambre se forme donc en comité pour étudier le bill.

M. DUPLESSIS: "J'ai dit que cette loi imposait une nouvelle taxe. Il y a des associations de jeunes qu'il faut encourager et pour qui l'impôt actuel sera un fardeau trop lourd à porter".

M. R.-F. STOCKWELL (trésorier de la province): "Le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer le sou du pauvre à des associations d'amateurs de bonne foi, mais il veut atteindre toutes les représentations données dans un but commercial. Chaque fois qu'une représentation bénévole a été donnée, les organisateurs ont été exemptés de la taxe après en avoir demandé la permission au bureau du Trésor".

En amendement, le trésorier propose donc que seront considérés comme représentations bénévoles et donc exemptes de la taxe celles qui n'entraîneront pas plus de $20 de dépenses d'éclairage, chauffage, etc., dans les villes de 25,000 âmes et plus et de $10, dans les villes d'un population moindre.

LES OCTROIS AUX HOPITAUX

M. DUPLESSIS: "Le gouvernement doit-il encore quelque chose aux hôpitaux ?

M. TASCHEREAU: "Non ! tout est payé".

M. DUPLESSIS : "On aurait dû payer avant !"

M. TASCHEREAU: "Nécessairement, vous allez prendre tout le crédit. Vous parlez et nous payons !"

M. DUPLESSIS: "L'opposition pense et le gouvernement dépense !"

M. TASCHEREAU: "Ou dépense bien plus que vous pensez !"

L'étude de la loi se poursuit et la loi est votée en troisième lecture.

LES AGENTS DE PERCEPTION

Le député de Richmond, M. S.-E. Desmarais, présente ensuite son nouveau bill au sujet de agents de perception. Le bill est étudié en comité. Il pourvoit à ce que les agents de perception prennent une police de garantie de $5,000 et la dépose entre les mains du protonotaire du district.

Le bill est lu la première fois.

M. Robert Taschereau, de Bellechasse, propose ensuite un projet de loi pour modifier l'article 2005 du Code Civil. Cet amendement s'applique aux baux dans le cas de faillite et réduit de deux ans à 6 mois le loyer à échoir que le propriétaire peut réclamer.

Le bill est voté en troisième lecture.

En comité plénier, la Chambre étudie un projet de loi de l'hon. L.-A. Taschereau pour modifier la loi de la Commission des Services Publics. Il s'agit de permettre à la Commission de décider des taux même lorsqu'il s'agit de la vente de moins de 100 c.v. pour fins commerciales ou industrielles.

M. DUPLESSIS: "Le bill ne va pas assez loin. Il faudrait tout remanier la loi des services publics et faire disparaître entièrement l'article que l'on veut simplement amender. La loi est plutôt propre à encourager le monopole que la concurrence. L'heure est arrivée d'établir dans Québec un organisme indépendant qui ferait une étude approfondie des taux de l'électricité".

M. Duplessis suggère qu'un organisme devrait être nommé pour faire l'étude de ces taux. Il suggère comme arbitre, par exemple, le Dr Ph. Hamel, de Québec, une représentant des compagnies et un tiers arbitre.

L'hon. M. TASCHEREAU "Je m'accorde en grande partie avec ce que vient de dire le chef de l'opposition. A tort ou à raison, l'opinion publique n'est pas satisfaite des taux dans Québec. D'ici la prochaine session, nous apporterons une mesure qui pourra régler toute la question. Je dois dire ceci à l'honneur de la Commission qu'elle a rendu de bons services à notre population. Encore une fois, la session est avancée, il est trop tard pour présenter cette loi; mais l'amendement actuel m'a été suggéré par le président lui-même, M. Beaudry qui nous a déclaré que cela aiderait énormément à la Commission".

M. DUPLESSIS: "Pourquoi pas tout de suite ?"

M. TASCHEREAU: "Non. Il se fait actuellement des enquêtes exparte. La ville de Québec en fait une actuellement qui sera complète, s'il faut en juger par le temps qu'elle dure et ce qu'elle coûtera. Encore une fois, nous aurons à la prochaine session une loi qui donnera satisfaction à tout le monde".

M. DUPLESSIS: "Le gouvernement devrait présenter cette loi-ci dès la présente session. Nous ne sommes pas en faveur de mouvement radicaux, mais nous croyons que nous pouvons rajuster sans bouleverser l'ordre établi.

La loi est ensuite votée en comité plénier et en troisième lecture.

EN SUBSIDES

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour reprendre l'étude des crédits de l'honorable J.-N. Francoeur qui remplace temporairement l'hon. L.-A. David.

On adopte assez rapidement un item de $275,000 pour l'instruction publique.

LA COLONISATION

On commence ensuite l'étude des Crédits de l'honorable Hector Laferté pour les services de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. M. L.-A. Richard, sous-ministre du département vient prendre place aux côtés du titulaire du ministère.

Plusieurs item sont rapidement votés puis la Chambre s'ajourne à 11 heures ce matin.

Un incendie

Les Trois-Rivières, 8. (D. N. C.) — Un incendie, qui origina dans la cheminée, a complètement détruit jeudi soir vers les sept heures, une maison appartenant à M. Maxime Boisvert, à St-Jacques des Piles et habitée par lui-même et son locataire, M. Jean-Baptiste Bergeron. Pendant deux heures les pompiers du village, au moyen d'extincteurs chimiques, combattirent les flammes qui se montraient menaçantes et que le vent poussait dans la direction du sud.

Il était neuf heures quand le feu fut mis sous contrôle.

La maison d'un voisin, M. Alphonse Beauce, a subi des dommages importants. Il y eut en plus une vingtaine de cordes de bois de détruites. Les pertes évaluées à $2,500 ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

UNE CARTE UTILE

(Suite)

des localités en noir. Le dessin de la carte a été repris en entier et le lettrage est plus gros et, par conséquent plus lisible que celui des cartes précédentes.

L'ensemble est très attrayant et constitue une amélioration notable sur la carte de 1932. Au nombre de ses innovations, la carte de 1933 contient un index de toutes les localités qui y sont indiquées.

Rappelons que le ministre a apporté l'automne dernier un certain nombre de changements dans le numérotage des routes et que plusieurs chemins considérés auparavant comme routes secondaires ont été ajoutés au réseau des grandes routes et numérotés. Il est donc important de se procurer la nouvelle carte.

En plus de la carte des routes proprement dite, la carte routière de la province constitue une véritable encyclopédie de tout ce que les automobilistes ont besoin de savoir lorsqu'ils voyagent sur les routes. Il n'y a probablement pas de publication qui, sous un si petit format, contienne tant de renseignements.

Voici un résumé des matières contenues dans la carte de l'hon. M. Perrault :

La liste complète des grandes routes de Québec, avec leurs numéros et les distances d'une extrémité à l'autre; les règlements des douanes; l'explication des signaux routiers; les principaux articles de la loi des automobiles; une liste des principaux bureaux de renseignements gérés par le département de la voirie; une liste des distances entre les principales villes de la province de Québec et divers autres points de la province, ainsi qu'aux Etats-Unis et dans les provinces-soeurs; une liste des publications du département de la voirie; des chiffres sur notre réseau routier; le calendrier de la chasse et de la pêche; des articles sur les hôtels de la province, sur le Parc National des Laurentides, les Chemins de fer du Canada, le Pacifique Canadien, les compagnies de navigation, des cartes indiquant les principales rues des 21 villes les plus populeuses de la province, etc., etc.

L'hon. M. Perrault nous informe que la distribution de la carte commence immédiatement et que des copies adressées cette semaine même aux milliers de clubs d'automobiles, de chambres de commerce, d'associations de tourisme, de journaux, etc., des Etats-Unis qui sont en rapport avec son département. Cinq cent mille copies de la carte seront distribuées d'ici au mois d'août.

La carte routière est une de nos principales publications touristiques et l'une de celles qui contribuent le plus à nous attirer des touristes. Cette carte est également reconnue comme une des plus complètes et des mieux faites de l'Amérique.

L'hon. M. Perrault sera heureux d'adresser une copie de la carte de 1933 à tous les automobilistes de la province qui voudront bien la demander. Il suffit d'écrire au département au bureau d'information du département, actuellement situé au 2ème étage de l'édifice de la bibliothèque, Parlement, Québec. Les automobilistes de la région de Montréal pourront s'adresser au bureau de renseignements opéré par le département au numéro 1013, Dominion Square, à Montréal.

Québec, 3 avril, 1933

LA CHORALE DE L'ECOLE

(Suite)

une voix très remarquable, une culture musicale tout à fait particulière. C'est la plus puissante chorale que nous ayions à Québec et elle a tous les éléments essentiels pour atteindre des sommets. Pour sa première manifestation devant le grand public, elle interprétera "La Rédemption" de Charles Gounod. Ce sera sans contredit l'un des plus grands événements musicaux que nous ayions encore eu à Québec. Vu l'intérêt que suscite pareille démonstration dans notre ville on a jugé nécessaire de donner deux représentations, lundi, le 24 avril et vendredi, le 28 avril.

DECEDE

M. F.-J. MORIN, dont les funérailles ont eu lieu samedi, le 1er avril, à l'église St-Jean-Baptiste. C'était un ancien employé du "Soleil".

Industrie minière

Toronto, 8. (P. C.) — Le facteur le plus important, qui a contribué à maintenir la stabilité au point de vue financier et industriel, au Canada, est de l'avis de l'hon. R.-B. Bennett, ses ressources minières. Le premier ministre a fait cette déclaration, hier soir, devant les membres de l'Institut Canadien Minier et Métallurgique et l'hon. Wesley Gordon, ministre du Travail et des Mines, a uni sa voix à celle de l'hon. M. Bennett en ajoutant que c'était "le plus sûr garant de l'avenir du pays".

L'Institut Canadien Minier et Métallurgique tenait sa 34ième assemblée générale annuelle qui donna lieu à un grand banquet présidé par le Dr John.-A. Allen, professeur de géologie à l'Université de l'Alberta.

Journée de 5 jours

Washington, 8. (P.A.)—Le Sénat a adopté par une majorité de 23 voix, hier, un projet de loi ayant pour but de limiter le travail industriel à cinq jours de six heures par semaine. C'est une des mesures les plus draconiennes qui aient jamais été tentées pour combattre le chômage.

Présenté par le sénateur Black, démocrate de l'Alabama, le bill a été approuvé par 53 voix contre 30 et renvoyé à la Chambre. S'il est adopté définitivement par celle-ci, il deviendra en force trente jours plus tard et le demeurera durant deux ans. On ne sait pas quelle sera l'attitude du président Roosevelt. On croit cependant qu'il serait favorable à un amendement fixant à 36 au lieu de 30 le nombre d'heures de travail de la semaine.

A l'Hôtel-Dieu

Une double et impressionnante cérémonie de profession perpétuelle et de vêture a eu lieu, jeudi, au Monastère de l'Hôtel-Dieu sous la présidence de S. E. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, qui était assisté de MM. les abbés Joseph et Gérard Gariépy, frères de Soeur Saint-Paul de la Croix. C'est le R. P. Maurice, O.M.C., curé de Limoilou, qui prononça l'allocution. Ont prononcé les voeux perpétuels :

Soeur Raymond-Marie (Diane Pelland), de Limoilou, Soeur St-Augustin (Cécile Ouellet), de St-Edouard de Lotbinière.

Ont revêtu le saint habit :

Mlles Françoise Gariépy, de Ste-Anne de Beaupré, en religion Soeur St-Paul de la Croix;

Marie-Paule Kirouac, de Saint-Cyrille de L'Islet, en religion Soeur St-Yves :

Fernande Boulanger, de Sainte-Agathe de Lotbinière, en religion Soeur St-Maurice;

Marie Hamelin, de St-Rémi du Lac-aux-Sables, en religion Sr Ste-Julienne;

Blanche Asselin, de St-François d'Assise, Québec, en religion Soeur St-Dosithée.

Au Kiwnanis

Le conférencier de jeudi au lunch du Kiwanis, a été M. Antonio Langlais, C.R., qui vait choisi comme sujet : l'arbitrage dans les affaires. M. Langlais démontra les avantages de ce système qui est considéré partout où il est en pratique, surtout aux Etats-Unis, comme étant un facteur de développement et de progrès. C'est un moyen de règler les affaires et si les nations, dit en terminant le conférencier, adoptaient et surtout respectaient les décisions d'un tribunal d'arbitrage, elles n'auraient pas besoin de recourir aux armes dans leurs litiges.

Le conférencier fut présenté par M. J.-Martial Côté et le Dr J.-E. Laforest le remercia. Il y eut, au cours du lunch, récital de violon, violoncelle et piano par M. Jules Payment, M. Paul Marcoux et Mlle Madeleine Payment.

Hanoi, Indochine, 8. (Trad. de l'A. P.)—Maryse Hiltz, aviatrice française qui voyage à petites journées de Paris à Tokio, est arrivée ce matin de Vien Tiane, après avoir atterri là-bas à 6 heures hier soir, venant de Calcutta. Elle a quitté Paris le 1er courant, avec M. Le maire, son mécanicien. Elle prétend avoir établi un nouveau record d'altitude pour les femmes, en s'élevant à 33,794 pieds dans l'air, soit plus haut que Ruth Nichols, l'aviatrice américaine.

Joyeux Pâques

à toute notre nombreuse clientèle et à tout le public en général.

Vos REPARATIONS DU PRINTEMPS

Vous reviendront à beaucoup moins cher chez nous

Si votre char a besoin de quelque réparation, ne le confiez pas au premier venu . . . vous pouvez en éprouver du regret — CONFIEZ-LE A UN GARAGE RESPONSABLE où l'on est consciencieux — habile — et où votre bourse n'en souffre pas trop !

GARAGE TANGUAY

78 d'Aiguillon Tél. : 2-2155

La femme et l'Auto

SACHONS RESTER DANS LE COURANT

(Droits Réservés)

Galamment, il préface ses remarques en admettant la perfection des femmes. Puis, à titre de vieil ami de la famille de mon père, il continue à me parler d'une chose qui est mal dans ma conduite et dans la conduite en général des automobiles. S'il n'avait parlé que de ma conduite seule, il se peut que, étant femme, je n'aurais pas cru ses critiques dignes d'être répétées.

"L'objection chez vous, mesdames les automobilistes", dit-il au moment où nous entrons en plein district des affaires, après une course quelque peu mouvementée vers le bas de la ville, "c'est que la plupart du temps vous êtes hors du courant".

Je répète: "Hors du courant?"

"Oui, hors du courant", réplique-t-il. "Ainsi que la plupart des autres conducteurs ou conductrices que nous avons vus en route pour venir ici. Tout naturellement, pour sortir du courant il faut avoir une raison valable, si je m'exprime assez clairement. Reprenons la course que nous venons de faire. En premier lieu, j'ai remarqué que vous aviez commencé par dépasser une voiture, pour être vous-même dépassée par cette même voiture, peut-être une rue transversale plus loin. A cela il n'y a réellement ni rime ni raison, ni pour l'un ni pour l'autre. Tous tant que nous sommes nous semblons avoir fini par atteindre la même destination à peu près en même temps les uns que les autres. Comme la course tout entière aurait été plus agréagle et moins agitée si tous les conducteurs étaient restés dans le courant, pour ainsi dire!"

L'analyse me parait logique. Et ensuite figurativement parlant, je surveille mon courant.

Je m'aperçois que la tentation de sortir du courant est toujours là, presque constamment. Toutes les fois que j'arrive derrière une voiture, quelque proche qu'elle soit de la limite de vitesse, je sens comme une impulsion qui me porte à la dépasser. La chose envisagée froidement, il me semble réellement qu'il n'y a à cela ni rime ni raison".

Plus tard je mentionne ce sujet à une connaissance de Robert qui est plus ou moins expert en circulation.

"Oh, oui, commente-t-il", si les automobilistes pouvaient apprendre à rester dans le courant, la circulation se ferait de façon bien plus heureuse, beaucoup plus sûre. Or, il y en a qui aiment à conduire vite; d'autres qui, apparemment, aiment à aller lentement. Cela même ne serait pas si mal, si le conducteur rapide restait là où il doit rester, et le conducteur - tortue se tenait près de la chaine du trottoir. Mais ils changent continuellement de courant; l'un envahissant tout le temps le domaine de l'autre.

"Avez-vous jamais pris la peine de songer aux lumières de circulation ou aux préposés à la circulation comme à des facteurs chargés de garder les voitures dans le courant, des espèces de sergents de file, pourrait-on dire? Eh, bien, toutes les fois qu'un groupe de voitures arrêtent à une intersection, attendant le signal vert d'aller, elles se tassent en peloton, toutes prêtes à repartir en bon ordre. Repartent-elles ainsi? A l'instant où le signal se donne, le peloton se disloque. Personne, semble-t-il, ne veut rester dans le courant. Et pourtant, tout le groupe en profiterait si tout le monde en avait le moindre désir".

Cette question de "rester dans le courant" me frappe comme un sujet que les automobilistes auraient tout intérêt à bien étudier. Ce n'est pas dans toutes les circonstances, naturellement, qu'on peut rester toujours dans le courant véritable de la circulation. Néanmoins, j'ai essayé cette pratique pendant plusieurs semaines et je m'aperçois qu'il est possible d'y arriver dans bien des circonstances où, par le passé, je n'y aurais pas même songé.

Sur la grande route ,particulièrement, cette pratique devrait être de règle. C'est là, en effet, que la circulation d'aujourd'hui se fait à bonne vitesse, à la vitesse que la loi permet dans la plupart des cas, des fois peut-être un peu plus vite encore. Les vétérans du tourisme et ceux qui font beaucoup d'automobile me disent qu'il est tout à fait avantageux de suivre un bon chef de file dans ces conditions-là, plutôt que d'essayer à prendre sa place.

Ma propre expérience récente justifie ce point de vue. Sans compter que le fait de rester dans le courant, toutes les fois que la chose est possible, communique à la conduite des automobiles un nouvel élément de plaisir.

GUILDE DES ARTISANS EN CARROSSERIE FISHER

Article No 22

PAR FRANK C. RIESS

Directeur Technique, Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher

Les membres du chapitre Le Soleil de la Guilde des Artisans en Carrosserie Fisher auront besoin de cuir ou d'une imitation de cuir pour la décoration et le capitonnage de leur modèle de carrosse. Ce matériel sera requis pour les marches pliantes, le tablier, la plate-forme du valet de pied et le timon; sans compter les nombreuses courroies qui doivent être en cuir.

ILLUSTRATION NO. 43

Cette illustration indique clairement la manière de poser les courroies de balancement sous le carrosse.

Tout le travail du cuir sera jugé dans la division désignée sous le nom de décoration. Le nombre de points affectés à ce travail aidera certainement dans ce concours, en vue des bourses d'études et des autres récompenses dont le total représente une somme de $85,000.

Quand vous appliquerez le cuir sur le tablier, ayez soin d'amincir les bords du morceau de cuir afin que la bonne apparence de votre travail ne soit pas gâtée par la vue désagréable que présenterait l'épaisseur du cuir à ses extrémités. C'est par dessous que le cuir doit être aminci, et cela avec un couteau tranchant. Biseautez-le assez de long pour que l'inclinaison soit graduelle. Dans le cas de la plate-forme du valet de pied, il y a lieu d'employer une bourre légère pour produire l'effet indiqué en page 19 de votre manuel.

ILLUSTRATION NO. 44

Dans certains cas, il peut être nécessaire de coudre ensemble deux morceaux de cuir ou de tissu pour obtenir la force requise. La figure No. 1 montre comment s'y prendre. Fig. No. 2 fait voir une courroie avec bords travaillés. Fig. No. 3 --la bonne manière de finir les bords de la courroie. No 5 -- mauvaise manière de finir les bords. En 4 montre un outil pour travailler et polir les bords. Un tel outil est facile à faire en bois dur ou en os.

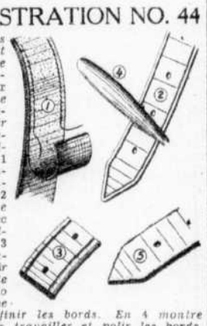

Dans nombre de cas, l'an dernier, les courroies étaient trop minces pour les fonctions qu'elles étaient supposées remplir; surtout les courroies de suspension. Ces dernières et les courroies des ressorts doivent être assez épaisses pour porter le poids de la carrosserie sans s'étirer. Toutes les courroies doivent être cousues ou marquées avec un outil. Les pointes de couture peuvent être faites à la main ou à la machine à coudre.

Des lignes peuvent être faites dans le cuir avec un morceau de bois dur ou d'os suivant le dessin désiré. Si votre cuir est humide quand vous le travaillez, les lignes seront plus prononcées.

Bennett chez Roosevelt

Washington, 8. —Le bruit court ici que M. Bennett fera bientôt visite au président Roosevelt, qui aurait exprimé à l'hon. William Herridge, ministre du Canada, le désir de recevoir bientôt le premier ministre canadien. On ignore cependant si M. Roosevelt veut faire coincider cette visite avec celle de M. MacDonald, attendu ici vers le 20 courant.

Les Nouvelles Champions

Donnent à votre Moteur

un Regain de Vie

1. Remarquez le nez aux proportions scientifiques. La chaleur dans ce rayon est automatiquement contrôlée par cette forme exclusive, qui tient toujours le nez assez frais pour empêcher le surchauffement et l'allumage prématuré.

2. Remarquez le col aux proportions scientifiques. La chaleur dans cette région est aussi automatiquement contrôlée par cette forme exclusive, laquelle tient le col assez chaud pour empêcher les dépôts de carbone et d'huile qui occasionnent l'engorgement.

TOUS les autos sont bons . . . s'ils sont munis de nouvelles bougies d'allumage Champion. Installez-en un nouveau jeu complet dès aujourd'hui . . . et vous constaterez qu'elles communiquent un regain de vigueur à votre moteur, qu'elles augmentent l'allure de votre auto et qu'elles lui assurent une accélération rapide ! Et vous ne tarderez pas à vous rembourser d'emblée du coût des nouvelles Champions par l'économie qu'elles vous feront réaliser sur le combustible et les réparations, d'importance ou non.

Les Champions ne sont pas que de "simples bougies d'allumage". Les grands champions de courses en automobile les réclament. Les bougies d'allumage Champion sont scientifiquement conçues en vue d'éliminer la pré-ignition et l'encrassement. C'est la pré-ignition qui sape la vie de votre moteur, et c'est l'encrassement qui double vos frais de combustible.

ON devrait changer de bougies d'allumage à tous les dix mille milles ou chaque fois que le fameux vérificateur Champion de bougie d'allumage révèle leur inefficacité. Les vendeurs Champion sont seuls à avoir ce vérificateur qui donne une démonstration visible vous permettant de comparer l'étincelle faible et vacillante des bougies vieilles ou usées et celle brillante et complète des nouvelles Champions. Ce service exclusif de vérificateur Champion est à la disposition de tous les automobilistes.

Prévalez-vous-en dès aujourd'hui chez votre vendeur.

CHAMPION SPARK PLUG Co. of Canada Limited

Windsor Ontario

La Maison du Service Parfait

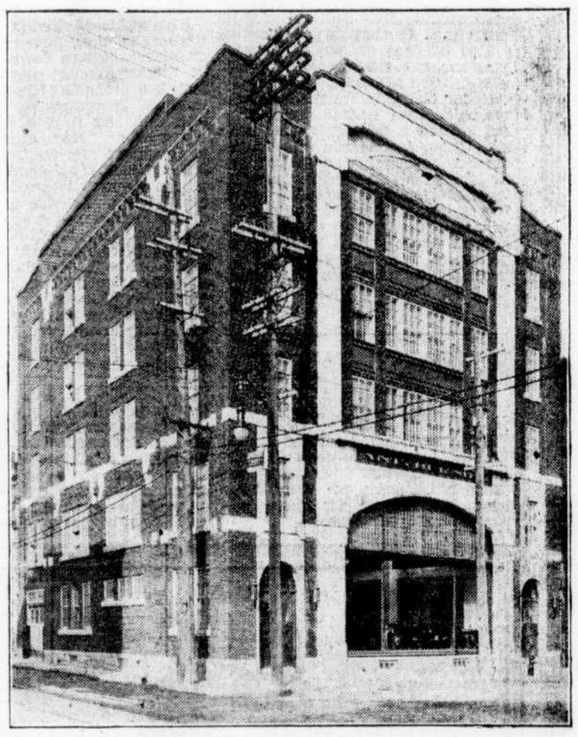

La Plus Grande Maison en Gros du Canada

STOCK COMPLET D'EQUIPEMENT DE GARAGE, ACCESSOIRES D'AUTO, PIECES DE RECHANGE POUR TOUTES LES MARQUES D'AUTOS ET CAMIONS.

EQUIPEMENT ET FOURNITURES NECESSAIRES POUR ATELIER DE PEINTURE.

Le Service de la Maison BERNIER

Nombreux sont les cas où l'on se demande à quel endroit se procurer les pièces voulues pour la réparation. La Maison Ant. Bernier est pleinement en mesure de vous satisfaire. Si par hasard nous n'avons pas en mains l'article dont vous avez besoin, nous pourrons vous le faire venir dans un très court délai.

Savoir trouver exactement ce qu'il faut est toujours un problème.

Confiez - nous vos embarras, nous pouvons y remédier.

Le personnel est heureux de vous remercier et aime à continuer la bonne entente qui n'a cessé d'exister entre la Maison et ses nombreux clients.

Distributeur des PNEUS DUNLOP

Les Commandes sont expédiées le même jour

ANT. BERNIER

59, RUE ST-ROCH, QUEBEC

TELEPHONE: 2-6837 -:- TROIS LIGNES A VOTRE DISPOSITION

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 17

52e ANNEE—No 86 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 8 AVRIL 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

LA NOUVELLE BIERE AMERICAINE N'EST PAS TRES CAPITEUSE

Les arrestations pour ivresse, depuis que la bière a reparu, ne sont pas plus considérables qu'auparavant — Certains buveurs mettent "un couteau" dans la boisson ambrée.

New-York, 8. — (Spéciale). — On mande de plusieurs grandes villes américaines que le nombre d'arrestations pour ivresse depuis que la bière a reparu n'est pas plus considérable qu'auparavant, et qu'il l'est même moins en certain endroits. Dans nombre de cas les buveurs arrêtés avaient fêté le retour de la bière en ingurgitant des boissons plus fortes. A New-York la police prétend que les fêtards arrêtés pour ivresse s'étaient abreuvés, dans des speakeasies, d'une bière titrant de 5 à 10 p.c. d'alcool, alors que la bière légale ne titre que 3.2 pour cent. Cette dernière, au dire de l'inspecteur de police Bauscheck, de Milwaukee, n'a été cause de l'arrestation de personne pour ivresse.

Par contre à Chicago, le Dr Safford,directeur de l'Anti-Saloon League dans le Michigan, rapporte avoir vu hier matin plus d'arrestations en deux heures qu'il n'en avait jamais vu dans un pareil laps de temps lorsque la bière était prohibée. Il ne peut dire, toutefois, si les buveurs arrêtés pour ivresse n'avaient pas absorbé d'autres boissons avant de consommer leur bière. Lui et un compagnon se mêlèrent aux buveurs de bière pour faire des constatations.

San Francisco, 8. — Les brasseries de San Francisco ont fermé leurs portes, hier soir, pour permettre à leur personnel de prendre un repos bien mérité.

Max Koehn, secrétaire de l'Association des Brasseurs de Californie, a déclaré que les brasseries gardaient une réserve suffisante pour répondre aux demandes pendant 48 heures.

"Les gens frappent à nos portes, maintenant", dit-il mais nous les repoussons. La situation a dépassé le point d'endurance humaine. Nous ne nous attendions à rien de pareil".

New-York, 8. — La nouvelle bière vaut déjà des profits à plusieurs, en

(Suite à la page 23. 8e col.)

UN DISCOURS HUMORISTIQUE DE "CHUBBY" POWER

Le populaire député de Québec a plaidé hier en faveur du bill des loteries — La Chambre fait une pinte de bon sang — Deux incidents au cours de la séance d'hier — Le budget lundi.

Ottawa, 8.—(Du représentant du "Soleil" à la Chambre des Communes) —La session poursuit sont cours normal qui est celui d'être lent. Dans les groupes ministériels on mentionne qu'un autre mois de discussion réglera le sort de la législation et du budget, mais ces assertions sont optimistes. Elles sont probablement inspirées par le fait que les députés ne s'attendent plus à recevoir d'indemnité d'ici la prorogation, mais elles négligent le fait que le gouvernement a encore vingt-sept bills nouveaux à présenter, dont quelques-uns très contentieux. Le projet de révision de la loi d'administration des ports canadiens soulèvera un débat considérable. Il en sera de même de la redistribution.

Les nouvelles que l'on reçoit sur les plans redistributifs sont des plus alarmantes, et le "Soleil" en publiera bientôt un résumé, mais il est certain que si les conservateurs persistent à vouloir trancher à droite et à gauche dans les divisions électorales pour se créer des fiefs aux dépens de la population et de la justice, la résistance sera opiniâtre et prolongée. Il est entendu que les libéraux résisteront avec la dernière énergie contre toute tentative d'oppression et qu'ils resteront sur la brèche jusqu'en juillet s'il le faut.

Quatre projets de loi ont reçu l'attention de la Chambre, M. C.-G. Power, de Québec, a présenté en deuxième lecture son projet de légali-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

UNE VICTIME

R.-W. Copeland, de Lakehurst, N.-J., préposé-en-chef au service radiophonique, à bord du gigantesque dirigeable "Akron" qui vient d'être englouti par l'Atlantique. Recueilli par le "Pheobus", navire-citerne allemand, Copeland mourut, quelques instants après avoir été ainsi rescapé.

LA TAXE DES "SPEAKEASIES" EST PAYANTE

On estime à 20,000 le nombre des "speakeasies" à New-York — La ville va s'efforcer de leur faire payer une licence de $15 pour vendre de la bière.

New-York, 8.—(Trad. de l'A. P.) — Les "speakeasies", qui n'auront pas demandé de licence pour la vente de la bière, mercredi prochain, et qui continueront à en vendre, seront le théâtre de perquisitions et d'arrestations pour avoir violé la loi sur l'hygiène.

Le département de la santé a commencé hier à dresser une liste des établissements qu'on soupçonne être des "speakeasies" parmi ceux qui demandent une licence. On confrontera cette liste avec celles de la police, où sont inscrits les speakeasies connus, et on verra ainsi ceux de ces derniers qui n'ont pas demandé de permis.

On estime à 20,000 le nombre des speakeasies à New-York. Si chacun d'eux se pourvoyait du permis le moins cher — celui de vendre sur place la bière en bouteille — la ville en retirerait $300,000. Cette licence se vend $15. Si au lieu d'elle c'était le permis de vendre la bière en fût (draught), qui coûte $25, le trésor municipal encaisserait $500,000.

Berlin, 8.—Le premier envoi de "schlossbrau", brassée exprès pour les consommateurs de bière titrant 3.2 p. c. aux Etats-Unis, est parti pour New-York hier. Les journaux allemands n'ont pas manqué de signaler le retour de la bière aux Etats-Unis. "Encore des jours heureux", a écrit l'un en manchette ; "Gambrinus fait loi en Amérique", portait l'en tête d'un autre.

LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Reproduction d'une peinture célèbre représentant l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem, le Dimanche des Rameaux.

LE CONGRES ET LE RECIT DU DESASTRE

La commission navale de la Chambre a écouté hier le récit que les trois survivants du désastre de l'Akron lui ont fait de la catastrophe — Des objections.

Washington, 8 (Trad. de l'A.P.) — La commission navale de la Chambre a écouté hier le récit que les trois survivants du désastre de l'Akron lui ont fait de la catastrophe. Le lieut. Wiley, les hommes d'équipage Deal et Erwin ont présenté chacun sa relation de ce qui s'était passé dans cete nuit lugubre de dimanche à lundi.

Devant la commission des règlements le représentant McClintic a demandé qu'un comité extraordinaire de la Chambre ou un comité mixte des deux Chambres du Congrès ait charge de l'enquête. Il a soutenu que M. Vinson, président de la commission navale, n'avait pas laissé le sous-comité présidé par lui, McClintic, faire toute la lumière sur l'Akron l'an dernier, mais Vinson s'est élevé là-contre, disant qu'il n'avait pas fait obstacle à une enquête juste et impartiale.

Mc Clintic ne démordit pas de son assertion et déclara que, si l'enquête était confiée à la commission navale, on pouvait s'attendre à un blanchissage comme à l'enquête sur le Shenandoah.

La commission navale n'avait pas encore commencé à siéger, cependant, que Vinson déclarait aux journalistes : "La perte de l'Akron va être éclairée de fond en comble. Nous entendons, non seulement trouver la cause de l'accident si nous le pouvons, mais déterminer aussi s'il vaut encore la peine de construire des dirigeables."

LA CAUSE ?

Le Dr Karl Arnstein, qui fit les plans du grand dirigeable "Akron", de la marine américaine, englouti par l'Atlantique, ces jours derniers, n'est pas encore revenu de la vive stupéfaction dans laquelle l'a mise cette tragédie, car il considérait l'"Akron" comme le nec plus ultra de la sécurité, en fait de locomotion aérienne.

UN NOUVEAU DESACCORD A RIMOUSKI

Au procès de Jacques Dubé, ancien constable, accusé d'assaut sur la personne d'un prévenu, les petits jurés n'ont pu s'entendre et sont libérés.

Rimouski, 8. (D. N. C.) — En Cour d'Assises, hier, sous la présidence de l'hon. juge Camille Pouliot s'est instruite la cause de Jacques Dubé, accusé d'assaut grave. L'accusé est à l'emploi de la ville de Rimouski depuis nombre d'années. Jusqu'au mois de juin 1932 il a été contsable spécial de nuit pour la ville de Rimouski. Il n'est plus constable depuis cette date mais il est resté tout de même à l'emploi de la ville comme journalier. Jacques Dubé est accusé d'avoir, en sa qualité d'officier de la Paix, causé des blessures corporelles graves à Ludger Thériault, de Rimouski, alors qu'il essayait d'opérer l'arrestation de ce dernier. Ceci se passait dans la nuit du 3 juin 1932.

On procède au choix des petits jurés qui devront entendre cette cause et les MM. suivants sont assermentés comme tels : Joseph Aboussafy, Louis Dastous, Pascal Voyer, Charles-Eugène Bérubé, Thomas Nadeau, Joseph Talbot, P.-A. Bouchard, Albert Ratté, Xavier Beaulieu, Dorila Simard, Israël Tremblay et Camille Gagnon. La Couronne est représentée par Mtres Valmore Bienvenu et Perreault Casgrain, substituts du Procureur-Général. Mtre James Jessop est le défenseur de l'accusé.

Ludger Thériault, la victime, est le premier témoin que la Couronne fait entendre. Il demeure à Rimouski depuis neuf ans. Il a un frère qui reste

(Suite à la page 9, 1ère col.)

NOS VOISINS SERAIENT-ILS EN FAILLITE?

J.-H. Rand, jr, président de la Remington Rand Inc., estime que les dettes américaines excèdent à l'heure qu'il est la richesse totale du pays — Des chiffres.

New-York, 8.—(Trad. de l'A.P.)—Se fondant sur une estimation théorique de la valeur en argent qu'auraient les biens possédés par les Américains, si ces derniers entreprenaient de les réaliser aujourd'hui, en pleine dépression, J.-H. Rand, jr, a publié hier un état duqeul il ressortirait qu'aux Etats-Unis les dettes excèdent à l'heure qu'il est la richesse totale du pays.

Rand, président de Remington Rand, Inc., s'appuie sur une statistique dressée par le service des recherches de sa compagnie pour établir le chiffre global des dettes à $141,924,300,000 et celui de la richesse globale à $138 milliards seulement.

Cette estimation du chiffre des dettes correspond à celle qu'à publiée récemment National Industrial Conference Board. Quant à la richesse globale des Etats-Unis, on n'en a pas fait d'estimation récemment, et le chiffre qu'en donne M. Rand est bien inférieur à celui qu'on publiait il y a deux ou trois ans. Cela provient évidemment, en grande partie, de la difficulté qu'on éprouve à réaliser son avoir en un temps de dépression comme aujourd'hui.

M. Rand, tout en admettant la nature purement théorique des estimations ci-dessus, soutient qu'elles sont

(Suite à la page 17, 2e col.)

LA SECURITE D'ABORD POUR LES FERMIERS

La Ligue de Sécurité de la Province va distribuer gratuitement aux cultivateurs des environs de Montréal, un réflecteur rouge pour leurs voitures hippomobiles.

Montréal, 8. (Spécial.) — Mardi matin, les officiers de la Ligue de Sécurité de la province de Québec se rendront au marché Bonsecours pour remettre gratuitement à chacun des cultivateurs présents un réflecteur rouge qu'ils pourront placer sur leurs voitures hippomobiles. Telle fut la décision prise hier après-midi au cours de l'assemblée régulière de la section du transport et du trafic. Ce sera la première phase d'une campagne intensive que la Ligue entreprend pour protéger les voitures à traction animale contre les dangers nocturnes de collision ou d'autre accidents.

Il fut annoncé durant l'assemblée que les autorités provinciales voyaient d'un très bon oeil cette initiative nouvelle, qui a rencontré aussi l'approbation favorable de l'Union des Cultivateurs Catholiques. Cette société a, en effet, dans la dernière édition de sa revue. "Le Guide", porté à l'attention des membres la campagne humanitaire de la Ligue de Sécurité et le Révérend Père Léon Lebel, S. J., chapelain de l'Union, écit que ce projet est de nature à faire progresser considérablement la cause de la sécurité.

(Suite à la page 17, 4e col.)

DES ECOLIERS SEVEREMENT REPRIMANDES

Les écoliers en grève de Chicago sont menacés d'une repression vigoureuse s'ils ne guérissent pas bientôt la fièvre printanière qui les a saisis.

Chicago, 8, (Trad. de l'A. P.). — Les écoliers en grève à Chicago sont menacés d'une répression vigoureuse s'ils ne guérissent pas bientôt de la fièvre printanière qui les a saisis et ne reprennent pas leurs classes. Le mobile avoué de la grève est de protester contre l'injustice faite à leurs professeurs , dont les traitements n'ont pas encore été payés, mais le surintendant Bogan dit que les professeurs en grande majorité n'ont rien à faire avec cette grève.

"Plusieurs facteurs l'ont déterminée", dit-il, "entre autres le communisme et le désir des jeunes d'avoir des vacances hors saison."

Il menace d'avoir recours aux lois si les écoliers ne sont pas rentrés lundi, disant que celles-ci permettent d'intenter un procès au criminel contre ceux qui font l'école buissonnière et leurs parents.

A Austin High School 7,500 élèves ont grossi les rangs des grévistes jeudi, et les autorités scolaires estiment que ces derniers sont maintenant une quinzaine de mille, presque tous élèves junior et senior de High Schools.

HORRIBLE TRAGEDIE

Sarnia, Ont., 8. (Traduit de la C. P.) — La mort violente d'une père et d'une mère, résultat d'un meurtre et d'un suicide, semble-t-il, a fait deux orphelins hier. Les enfants — une fillette de 10 ans et sa soeur de 22 mois— sont aujourd'hui sous les soins de voisins charitables.

Annie, la fillette, revenait de l'école hier lorsqu'elle aperçut les cadavres de son père et de sa mère dans la chambre à coucher. Un marteau et un rasoir maculés de sang témoignaient de l'acte forcené qui avait mis fin à leurs jours. Il était évident au premier abord que la femme avait été assommée à coups de marteau puis avait eu la gorge tranchée avec le rasoir que son mari avait ensuite tourné contre lui.

Dans la pièce voisine sa petite soeur Kathleen s'amusait tranquillement avec ses poupées. Aux cris de la malheureuse fillette les voisins accoururent et mandèrent la police. M. et Mme Olah, âgés de 35 ans tous deux, étaient bien morts quand le coroner arriva. Celui-ci jugea qu'une enquête n'était pas nécessaire.

LES CHEFS EUROPEENS SE RENDRONT A WASHINGTON

Le président Roosevelt va recevoir bientôt les représentants officiels de toutes les grandes nations d'Europe — Un magnifique succès diplomatique.

Washington, 8. (Trad. de l'A. P.)— Les chefs de gouvernement français, allemand et italien ont été invités, comme les Anglais, à venir conférer des questions économiques avec le président Roosevelt. Les invitations à l'Allemagne et à l'Italie ont été faites par l'intermédiaire des ambassades aujourd'hui; une invitation similaire avait déjà été adressée à l'ambassade de France quelque temps auparavant.

Chaque nation est invitée à envoyer à Washington le chef de son gouvernement. En Angleterre il est déjà décidé que M. MacDonald s'embarquera le 15 courant. Si MM. Mussolini, Hitler et Daladier ne peuvent venir en personne le président accueillera avec plaisir un membre de leur gouvernement et, à défaut de celui-ci, engagera les pourparlers par les voies diplomatiques ordinaires.

En outre des hommes d'état invités les Etats-Unis recevront volontiers tout représentant d'un gouvernement reconnu par eux qui voudra venir conférer avec le président au sujet de la conférence économique de Londres. Comme Washington ne reconnait pas le gouvernement soviétique, il n'est pas question pour ce dernier d'envoyer de représentant, bien qu'il doive tout probablement prendre part à la conférence économique de l'été prochain.

Dans les conversations que le président aura en tête à tête avec ses visiteurs à la Maison Blanche il exposera un vaste programme de relèvement économique visant à l'abaissement des barrages douaniers prohibitifs et à plus de liberté pour le change. Il ne sera pas question des dettes de guerre dans ces entretiens. Si ce sujet est abordé, on l'envisagera uniquement comme facteur de la situation économique universelle.

Paris, 8. — M. Herriot a déclaré hier soir que M. Daladier l'avait prié de faire partie de la délégation française qiu ira à Washington discuter des dettes et de l'économie universelle avec le président Roosevelt. "Je n'ai pas accepté tout de suite, dit-il; j'ai demandé à réfléchir."

LES DIETES ALLEMANDES EN TUTELLE

Le cabinet a approuvé hier un décret-loi, limitant les attributions des diètes d'Etat en Allemagne — Berlin va nommer un gouverneur dans chaque état.

Berlin, 8.— (Spéciale).— Le cabinet a approuvé hier un décret-loi limitant les attributions des diètes d'état en Allemagne. Dans chaque état, Berlin nommera un gouverneur qui, à son tour, nommera le premier ministre dans l'Etat. Le chancelier cumulera avec ses fonctions celle de gouverneur de Prusse, où le premier ministre désigné sera Hermann Goering ou Franz von Papen.

Ces dispositions sont en contradiction flagrante avec la constitution de Weimar, mais le Reichstag, avant de

(Suite à la page 9, 4e col.)

ROOSEVELT ET LES VALEURS MOBILIERES

M. MacLean, banquier de Chicago, s'est élevé contre le projet de loi Roosevelt pour la réglementation des valeurs mobilières — Devant le Sénat.

Washington, 8 — La commission bancaire du Sénat a écouté hier les critiques élevées par M. N. MacLean, vice-président de la Harris Trust and Savings Bank de Chicago, contre le projet de loi Roosevelt pour la réglementation de la vente des valeurs mobilières.

Il s'en est pris au dispositif qui veut que les officiers et directeurs de corporation émettant actions ou débentures soient tenus financièrement responsables advenant escroquerie. Il a suggéré que tous ceux qui font le commerce des valeurs aient une licence, et qu'aucun emprunt étranger ne soit lancé aux Etats-Unis, à moins que le Federal Reserve Board ne le juge profitable au commerce et à l'industrie du pays.

D'après M. MacLean le financement de l'industrie aux Etats-Unis dépend largement de l'activité de ceux qui font le commerce des valeurs mobilières, et si on ne leur laisse pas une liberté raisonnable en même temps qu'un bénéfice légitime, c'est le développement de l'industrie et du commerce américains qui en souffrira.

LE DESASTRE AERIEN DE DIXMUDE

Les restes du gros avion à passagers "City of Liverpool", de l'Imperial Airways, qui s'est abattu sur le sol avec ses quinze occupants après avoir pris feu dans les airs, à 18 milles de Dixmude, dans les Flandres, il y a quelques jours. Les 15 malheureux ont été tués instantanément.

LE PAPE A ST-PIERRE

Cité Vaticane, 8. — Comme un pèlerin ordinaire le pape est entré dans Saint-Pierre de Rome par la Porte Sainte hier matin et s'est agenouillé à la Confession pour mériter les indulgences de l'Année Sainte. Les cardinaux et prélats de la cour romaine l'accompagnaient. Les étudiants des divers collèges religieux de Rome étaient aussi présents, mais la Basilique était fermée au public.

HERRIOT A WASHINGTON

Paris, 8. (Traduit de l'A. P.) — M. Herriot a accepté d'aller représenter la France aux conversations de Washington, où M. MacDonald représentera l'Angleterre. Le président Roosevelt a déjà invité neuf puissances à ces conversations, qui serviront de préliminaire à la conférence économique de Londres.

UN HOLD-UP

Vancouver, 8. (Traduit de la C. P.) — Deux bandits sont entrés à main armée dans les bureaux de l'Empire Stevedoring Co'y à Vancouver hier et en sont repartis avec $7,500. Ils étaient arrivés là dans un auto volé. L'un portait deux revolvers automatiques et l'autre un fusil de chasse à double canon. Le hold-up fut exécuté avec audace et brio avant que les passants eussent pu se rendre compte de ce qui arrivait.

LE MORAL N'EST PAS AFFECTE

A la suite du désastre du gros avion "City of Liverpool", de l'Imperial Airways, qui s'est abattu avec ses quinze occupants dans les Flandres, il y a quelque temps, on a craint un moment que les voyageurs anglais ne se montrent plus craintifs à l'endroit des machines ailées. Il n'en a rien été, cependant. On voit ici un groupe d'une vingtaine de passagers se préparant à s'embarquer à bord de l'avion "Heracles", ou 20 autres avaient déjà pris place. L'avion se rendait de Croydon dans le nord de l'Angleterre.

Rhumatisants!..Avez-vous Essayé AREX?

Recourez à Arex dès que le rhumatisme vous attaquera. Ce composé, fruit des recherches du Dr. Weil, soulage la douleur et aide la nature à se débarrasser de cet hôte malcommode.

Efficace dans le traitement de la goutte, sciatique, névralgie, migraine et insomnie.

$1.00—Dans toutes les pharmacies.

THE AREX COMPANY, Lévis, P.Q.

AREX
CONTRE LE RHUMATISME

Lait et crême

Le 30 mars, monsieur Rosaire Bergeron, inspecteur du Service de l'inspection du lait, arrêtait sur le chemin Ste-Foy, devant l'église du St-Sacrement, un laitier qui déclara venir de l'Ancienne-Lorette. Et ce laitier, qui n'avait pas de licence, avait dans sa voiture des bouteilles de lait d'une pinte, bouchées avec des vieux bouchons de la Laiterie Brookside ; le tout a été confisqué et apporté à l'hôtel de ville. A l'analyse, le lait a été trouvé très sale et une poursuite a été prise en Cour du Recorder.

Ce matin, le Service de Santé de la ville a retiré son action, après que l'accusé eut produit un affidavit comme quoi il n'a jamais vendu de lait dans la cité et que le lait trouvé dans sa voiture était pour ses clients de Sillery.

Quatre autres causes du Service de l'inspection du lait, viendront en Cour du Recorder, la semaine prochaine, ce sont des causes contre des vendeurs de crême sans licences, dont la crême, après analyse, a été trouvée très sale.

Des milliers de nouveaux adeptes pour les soupes *prêtes-à-servir*

Les Soupes Heinz possèdent la véritable saveur et toutes les propriétés nutritives des légumes frais cueillis, de la crême véritable, de la viande tendre et juteuse et des riches épices orientales. Une cuisson lente, par petites quantités à la fois, dans des marmites d'une impeccable propreté, développe dans ces soupes ce goût exquis de "préparation à la maison."

Si vous êtes un peu préjugée contre les soupes préparées, vous serez détrompée la première fois que vous goûterez aux Soupes Heinz, car elles sont délicieuses. Vous ne leur ajoutez rien — vous réchauffez et servez.

Les prix n'ont jamais été si bas. Les Soupes Heinz s'imposent dans un régime d'économie. Commandez-en dès aujourd'hui.

Fabriquées au Canada — Dupuis près d'un quart de siècle. 857F

SOUPES *prêtes-à-servir* HEINZ

Soupes à la crême: Tomates, Asperges, Pois verts, Blé d'Inde, Céleri

Autres variétés: Bouillon de boeuf, Tête de veau (Mock Turtle), Légumes

QUELQUES-UNES DES 57

SOUPES HEINZ *Comme à la Maison*

QUE SERA DEMAIN? BONHEUR ou MALHEUR?

Cela dépendra uniquement de **vous**, et de la façon dont vous **"dirigerez votre barque"**. Si vous êtes tourmenté par les incertitudes de l'avenir, les déceptions sentimentales et autres, en un mot **si vous sentez le besoin d'un appui et d'une aide, Venez à moi...** Par la connaissance approfondie que j'ai de l'**Astrologie**, je modifierai votre existence, je vous éviterai les erreurs et les déceptions de toutes sortes et vous guiderai vers le **Bonheur**. Je vous montrerai la route à suivre pour obtenir la réalisation de vos plus secrets désirs qu'il s'agisse d'**Amour**, d'**Argent** ou d'**Affaires**. Là où d'autres ont échoué, **je Réussirai car**, en approfondissant les données de votre **thème Astral** et du **Système Planétaire** qui vous gouverne, je vous apprendrai la **Vérité** sur vous-même et sur vos chances à venir. **Vous serez émerveillé de l'exactitude de mes révélations.** Pour vous convaincre de ma science et de mon pouvoir, je vous offre une **étude gratuite** de votre Vie. Ecrivez de suite au Professeur **VICI, Dépt. S. 11 rue Sauval, Paris 1er, FRANCE**, en lui indiquant vos noms, (M., Mme ou Mlle) date de naissance complète et adresse et vous recevrez sous pli fermé une étude précise de votre Horoscope. (Prière de joindre 10 cents en timbres de votre pays pour tous frais).

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mme Ed. Roberge, de Villemay, était dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-T. Paradis, à St-Isidore.

—Mlles Louise Labadie et Lucille Labrie, de Bienville, sont en promenade chez Mme Gilles Labrie, à St-Louis de Lotbinière.

—Mlle Rose Vallières, de St-Henri de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez M. et Mme Arthur Corriveau ainsi que chez des amies, de Québec.

—Mme D. Roberge et Mlle Yvonne Saindon, de St-Ulric de Matane, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Lévis.

Demain est le dimanche des Rameaux

Demain est le dimanche des Rameaux. Dans toutes les églises, avant l'office de la grand'messe, on fera la bénédiction des rameaux. Cette pieuse cérémonie rappelle l'entrée triomphale de Jésus-Christ dans Jérusalem lorsque le peuple vint au-devant de lui, tenant à la main des rameaux en signe de joie et d'honneur. Les fidèles voudront bien conserver pieusement ces rameaux dans leurs maison en souvenir de la Passion de Notre-Seigneur.

Les offices religieux demain dans les églises auront lieu aux heures habituelles. A Lévis et à Bienville, pendant l'office de la grand'messe on chantera la Passion.

La quête mensuelle a rapporté $86

La collecte mensuelle faite dimanche, le 26 mars dernier, en l'église de Bienville, en faveur de cette église, a rapporté la somme de $86.

Il a gagné sa cause en Cour d'Appel

Il nous fait plaisir de mentionner le succès remporté par M. Georges Shaienks, avocat, en gagnant en Cour d'Appel le procès perdu en Cour Supérieure qu'avait intenté Mme Joseph Fournier, de Lauzon, alors qu'elle fut victime d'un grave accident d'automobile, l'été dernier.

Confirmation des enfants à Bienville le 19 avril

Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire du diocèse de Québec, viendra confirmer les enfants de Bienville, mercredi, le 19 avril, en l'église paroissiale. Les parents voudront bien préparer les enfants en âge d'être confirmés à recevoir ce grand sacrement.

La petite première communion des enfants de Bienville

Les petits enfants de Bienville feront leur petite première communion jeudi matin prochain, le jour même de l'institution de la Sainte Eucharistie par Notre-Seigneur.

La nomination des candidats à Lévis lundi prochain

La mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage, à Lévis, aura lieu lundi prochain, de midi à 2 heures, au bureau de l'hôtel de ville de Lévis.

Les candidats connus sont ceux que nous avons mentionnés avant-hier et les membres actuels du conseil étant d'un mutisme absolu, il s'en suit que l'on ne saura que lundi midi, lors de la mise en nomination des candidats, s'il y aura opposition ou si ce sera une élection par acclamation.

Assemblée des sous-officiers du Régiment de Lévis lundi soir

Lundi soir prochain, à 8 heures, sera tenue, au Manège Militaire de Lévis, une assemblée des sous-officiers du Régiment de Lévis. Cette assemblée étant d'une grande importance, le capitaine-adjudant T. Thériault, informe tous les sous-officiers du Régiment qu'ils sont tenus d'y assister.

La clôture de la retraite des hommes et jeunes gens à Lauzon demain

Demain soir, en l'église de Lauzon, aura lieu la clôture des pieux exercices de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse. Cette retraite commencée dimanche dernier a été prêchée par le Révd Père Viateur, franciscain, de Montréal.

Résolutions de condoléances

Lundi soir dernier, les officiers et membres de la Cour Notre-Dame No 841, de l'Ordre Canadien des Forestiers, à leur assemblée, ont adopté deux résolutions de condoléances, l'une à l'occasion de la mort de l'épouse de M. Payette, de Montréal, membre de l'Exécutif et l'autre, à l'occasion de la mort du père de M. Roméo Drapeau, membre de la Cour de Lévis.

Un nouvel appel aux contribuables de Lévis et de Bienville

M. l'échevin Henri Brochu, président du comité des finances dans le conseil de ville de Lévis, fait de nouveau appel à la bonne volonté des contribuables de Lévis pour leur demander de bien vouloir payer leurs comptes de taxes dues afin de permettre à la cité de rencontrer ses obligations. Il y a des montants à payer ainsi que les salaires des employés municipaux qui sont en souffrance depuis trois semaines et il semble que ceux qui doivent des taxes et peuvent le faire devraient se rendre à ce pressant appel.

Il en est de même pour la municipalité Scolaire de Bienville. Les Commissaires demandent instamment aux contribuables qui ont reçu dernièrement leur compte des taxes scolaires pour la seconde fois de bien vouloir le payer sans plus tarder. La Commission a pour plus de mille piastres de comptes à payer d'ici le 20 avril et il lui faut les argents nécessaires pour cette date. Passé cette date la Commission va se réunir et avisera aux moyens à prendre pour faire payer les retardataires car pour plusieurs il y a de la négligence dans le paiement de leurs comptes.

C'est grand temps de déblayer les trottoirs

Dans une semaine nous serons rendus à Pâques et il faudra que pour cette date tous les trottoirs soient partout clairs de neige et de glace, même dans les petites rues transversales. Un bon nombre de citoyens de Lévis, Lauzon, Bienville et paroisses environnantes ont déjà enlevé ce qui recouvrait leurs trottoirs, mais il sera important que pour Pâques les trottoirs soient libérés partout.

Naissance

M. Jean-Marie Maranda et Mme Maranda, née Aurore Lafrance, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né et baptisé le 30 mars dernier, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Pierre. Parrain, M. Henri Maranda, oncle de l'enfant. Marraine, Mlle Gerardine Haince, amie de la famille. Porteuse, Mme Déziel Chénard, grand'maman de l'enfant.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'Ecole St-François-Xavier, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de mars dernier :

1ère classe: 1er, Maurice Carrier; 2e, Gérard Boutin; 3e, Noel Bédard; 4e,C.-E. Caron; 5e, Roger Laforge et 6e, Lucien Boucher.

2ème classe: 1e, André Munroe; 2e, Emeric Ferland; 3e, Noel Gregoire; 4e, Louis Lamontagne et 5e, Noel Laliberté.

3me classe: 1e, Gaston Chouinard; 2e, Richard Hamel; 3e, Raymond Turgeon; 4e, Fernando Bourget et 5e, Edmond Paquet.

4ème classe: 1e, P.-E. Lemieux; 2e, J.-L. Samson; 3e, Raymond Hamel; 4e, G.-A. Boissinot et 5e, Maurice Plante.

5ème classe: 1e, Roger Bégin; 2e, Gilles Audet; 3e, Gaston Gagné; 4e, J.-L.-N. Drouin et 5e, Paul-Henri Plante.

6ème classe: 1e, Marcel Mercier; 2e, J.-C. Lemieux 3e, Louis Marmet; 4e, Paul Simard et 5e, Benoit Mercier.

7ème classe : 1e, Gérard Bourget ; 2e, Fernand St-Onge; 3e, Marcel Desbiens; 4e, L.-P. Hallé et 5e, Gérard Bégin.

8ème classe: 1e, Jean-Jacques Houde; 2e, J.-P. Carrier; 3e, Benoit Carrier; 4e, Jean Picard et 5e, Marc-Aurèle Maranda.

9ème classe: 1e, Jean-M. Jolie; 2e, Alp. Laverdière; 3e, Laurent Maranda; 4e, Ernest Levesque et 5e, Paul-Eugène Labrie.

10ème classe: 1e, Guy Vézina 2e, Jean-Léon Gagnon; 3e, Jude Hamel; 4e, Lucien Labonté et 5e, Marcel Samson.

Faveurs obtenues par l'intercession de Mgr Gosselin

Voici des lettres venant de personnes qui remercient feu Mgr F.-X. Gosselin, ancien curé de Lévis, pour faveurs obtenues par sa puissante intercession:

Dame de Montréal pour guérison de son fils et envoie honoraires d'une grand'messe.

Une dame de Québec pour faveur obtenue et envoie honoraires d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour guérison obtenue et envoie honoraires d'une messe basse.

Un paroissien de Montmagny pour avoir obtenu du travail et envoie honoraires d'une messe privilégiée.

Un paroissien de Lévis pour guérison obtenue après une neuvaine de communions et de messes.

Une dame de Lévis pour faveur obtenue et envoie honoraires d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour faveur signalée obtenue et envoie honoraires d'une grand'messe.

Une dame de Québec pour faveur obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Un paroissien de St-Cyrille de l'Islet pour guérison obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Un paroissien de Lévis pour faveur obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Mort de M. Louis Laverdière, de Beaumont

Nous avons appris avec regret la mort de M. Louis Laverdière, epoux de dame Virginie Lachance, arrivée le 30 mars dernier, à sa résidence, à Beaumont, à l'âge de 74 ans. Le défunt était bien connu dans la paroisse et sa mort sera vivement regrettée par tous ceux qui l'ont connu.

M. Laverdière, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort quatre enfants dont deux fils, MM. Antonio et Joseph Laverdière, de Beaumont, deux filles, la Révde Mère St-Raoul, religieuse chez les Soeurs de la Charité, de Québec, et Mlle Yvonne Laverdière. Il était le beau-frère de l'hon. Arthur Lachance, de Québec, juge en retraite, M. Antoine Lachance, de Québec, M. Onésime Lachance, ancien maire de Beaumont et M. Hector Lachance, de Beaumont.

Ses funérailles eurent lieu lundi matin, le 3 avril, en l'église de Beaumont, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé F.-X. Lefebvre, curé de la paroisse qui chanta le service.

A l'orgue, la chorale paroissiale chanta la messe des morts en grégorien. Plusieurs motets furent rendus: "Requiem Aeternam", par M. Léon Marcoux; "In manus tuas, Domine", par M. L.-H. Chabot"; la cloche tinte", par M. J.-Albert Patry.

Les porteurs étaient: la croix. M. Stanislas Fortin; le cercueil, MM. Sifroid Roy, Victor Guay, Adélard Breton et Joseph Couture.

Conduisaient le deuil: MM. Antonio et Joseph Laverdière, de Beaumont, l'hon. juge F.-X. Lachance, ses beaux-frères; MM. Lucien, J.-Faul et Fernand Laverdière, ses petits-fils.

Dans le cortège funèbre, on remarquait, M. Stenio Patry, maire de Beaumont. M. Joseph Labrecque, ex-maire, MM. Réal Dupuis,, Euloge Turgeon, Moïse Patry, Etienne Roy, Télesphore Vien, Romuald Patry, Joseph Couture, Georges Couture, J.-C. Hudon, Ludger Fournier, Ludger Labrecque, Sylvio Turgeon, Camille Breton, Wilfrid Patry, Arthur Labrecque, Fortunat Blais, Wenceslas Labrecque, Gérard Breton, J.-G. Côté, Avila Chouinard, Octave Fortin Wilfrid Turgeon, A.-A. Gosselin, Arsène Beaudoin, Adélard Patry, Théophile Turgeon, Sylvio Labrecque, Joseph Langlais, Omer Turgeon, Adjutor Jacques, Edouard Chabot, Josaphat Morency, Henri Turgeon, Arthur Marcoux Anatole Turgeon, Cyrille Labrecque, Ferdinand Turgeon, E. Beaudoin, Alfred Labrecque, Henri Nadeau, Edzar Poiré, P.-E. Chabot, Léonidas Vallières, Joseph Vallières, Eugène Guay, Alexis Chabot, Adélard Marcoux, Alfred Nadeau, Gérard Guay, Gérard Patry, Cyprien Soucy, J.-Emile Labrecque, J.-E. Carrier, J.-Arthur Labrecque, Ludger Roy, Lucien Hervey, Henri Hervey, Edmond Turgeon, Eugène Nadeau, Maurice Nadeau, E. Turgeon, Alfred Labrecque, Rosaire Roy, R. Guay, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous présentons nos plus cordiales sympathies.

LES JUGES DU CONCOURS LITTERAIRE DE LEVIS

Le concours littéraire de Notre-Dame de Lévis commencé en janvier dernier s'est terminé le 31 mars dernier et on a reçu un aussi grand nombre de copies de travaux que l'an dernier. On les a remis à M. l'abbé Joseph Nadeau, licencié en lettres, professeur au Collège de Lévis qui commencera la lecture de ces travaux avec les autres juges du concours. Des prix pour $50. ainsi que des volumes de valeur seront donnés aux meilleurs ouvrages.

LA CONFRERIE DU PRECIEUX - SANG

Demain après-midi, le deuxième dimanche du mois, à 4 heures 30, aura lieu la réunion mensuelle des membres de la confrérie du Précieux - Sang dans la chapelle extérieure du monastère, rue St-Louis, à Lévis. Cette pieuse réunion se terminera par la bénédiction du St-Sacrement. Bienfaiteurs et amis du monastère y sont cordialement invités.

par une blonde

JAMAIS je n'avais osé rêver de pouvoir finir par entrer au cinéma — tant mes cheveux blonds étaient striés et fanés. Mais un directeur me dit un jour que les blondes étoiles de cinéma faisaient luire et étinceler leurs cheveux à l'aide de BLONDEX, un merveilleux shampooing spécial. J'en ai été folle de joie lorsque j'ai constaté comment BLONDEX avait donné à mes cheveux délavés et en filasse la douceur soyeuse, le lustre et les rutilants reflets dorés du soleil qui m'ont valu la chance de jouer dans les vues animées. NOTE: BLONDEX ne contient ni teinture ni ingrédient nuisible — il est merveilleusement bienfaisant pour les cheveux et pour le cuir chevelu. Essayez BLONDEX à votre tour et voyez comme vous paraîtrez des années plus jeune. Il coûte simplement quelques sous par shampooing. BLONDEX se vend maintenant en deux grandeurs — la grosse bouteille économique à $1.00 et le nouveau paquetage bon marché à 25 sous. Procurez-vous BLONDEX dès aujourd'hui aux magasins à rayons ou pharmacies.

Les mères louangent les Poudres STEEDMAN

Trois garçons en santé

Une mère de Guelph écrit: "J'ai trois garçons — un de 8 ans — un de 6 ans et un de 4 ans. Je ne leur ai jamais donné autre chose que des Poudres Steedman et je n'ai pas l'intention de leur donner d'autre remède avant qu'ils aient atteint 12 ou 14 ans."

Un bébé enjoué

"J'ai donné des Poudres Steedman à mon bébé et je dois dire qu'elles sont une source merveilleuse de confort tant pour la mère que pour le bébé. Mon bébé (Richard) est toujours bien portant après avoir pris une Steedman le soir précédent." Signé: une mère de Winnipeg.

Quatre enfants de 1 à 6 ans

"J'ai quatre enfants — l'aîné a maintenant 6 ans; le plus jeune un an. Je leur ai tous donné des Poudres Steedman pour la dentition et je leur en fais prendre encore." Lettre d'une mère de Toronto.

BROCHURE GRATUITE "Suggestions aux Mères". Ecrivez à JOHN STEEDMAN & COMPANY 504, Blvd St-Laurent. Montréal.

LA SAISON DES SUCRES SERA BONNE

(Suite)

dit qu'avec de l'éducation et de la persévérance je pouvais en venir à bout. Je me rappelais ce qui s'était produit dans l'industrie laitière. Lorsque l'on a commencé à construire des beurreries et fromageries, les gens disaient: "C'est une folie, car les cultivateurs vont continuer à vendre leur beurre individuellement, dans des tinettes". Avec ce marché des tinettes seuls les producteurs résidant près des villes pouvaient s'occuper de l'industrie laitière, tandis qu'aujourd'hui tous les cultivateurs sont sur le même pied. Le consommateur ne voudrait pas revenir à l'ancien système.

—Aujourd'hui, vous voulez faire ce que l'on a fait pour l'industrie laitière: vous voulez mettre sur le marché un produit classifié.

M. Vaillancourt. — "Exactement. Tous les membres de la société envoient leur produit en sirop à l'entrepôt de Plessisville; un échantillon est pris dans chaque baril et classifié selon sa pureté, sa saveur, sa couleur et sa densité. Il ne faudrait pas croire que tout le sirop est placé dans le même bassin pour former une qualité unique. Nous avons quatre classes de sirop: les classes a, b, c et d. Aujourd'hui celui qui paie pour une marchandise en a pour son argent dans les produits de l'érable.

—Tout le sirop d'érable n'est pas de la même qualité?

M. Vaillancourt. — "Certainement non. L'eau d'érable du commencement de la coulée jusque vers le milieu de cette dernière, est plus limpide que celle de la fin. Le sirop fait dans la première partie de la récolte a une chance d'être supérieur à celui de la fin. Or, comme tout est classifié chez nous, le consommateur en achetant chez nous a pour son argent. Le consommateur paiera plus cher pour un produit "Citadelle", qui est un produit de choix, que pour un produit "Camp", qui est la qualité intermédiaire. Les deux marques sont cependant parfaitement pures et les deux sirops vont se conserver aussi bien l'un que l'autre; la saveur du second n'est cependant pas aussi délicate. Nous pouvons dire que la marque "Citadelle" est la crême de la récolte (cream of the crop). Un autre point important c'est que, aujourd'hui, avec la Société des Producteurs de sucre, le consommateur peut avoir du sirop toute l'année. Si un épicier n'a pas ces produits dans son étalage le consommateur n'a qu'à écrire à Plessisville ou à notre bureau-chef, à Lévis, 5, avenue Bégin.

M. Vaillancourt, en terminant, nous déclara que le sucre d'érable au point de vue alimentaire, vaut beaucoup mieux que tous les sucres importés. Le sucre d'érable pourrait se vendre deux fois le prix des autres et il ne serait pas encore trop cher. Il faut bien remarquer de plus que le sucre d'érable coûte beaucoup plus cher de production que les autres.

FEMMES MALADES PRENEZ COURAGE

Il existe un remède qui fera disparaître vos maux. — Ce remède est à votre portée. — PROFITEZ-EN!

Dans l'état actuel de la science médicale il existe un remède pour chacun de nos maux. Si les remèdes que vous avez employés ne vous ont pas réussi c'est que ces remèdes n'étaient pas adaptés à votre maladie.

Si vous souffrez de douleur au dos, au ventre et aux aines; si vous éprouvez des faiblesses, chaleurs, vapeurs, vertiges; si vos périodes sont irrégulières douloureuses, affaiblissantes; si vous souffrez de lassitude au moindre travail, d'insomnie, de nervosité, etc., c'est que vous êtes victime de maladies particulières à votre sexe (beau mal) et rien qu'un remède ayant une action directe sur les organes féminins comme les Pilules Femol, pourra faire disparaître vos maux.

LES PILULES FEMOL

ont acquis leur réputation grâce à une efficacité remarquable dans tous les cas de maladies féminines; leur rôle est de décongestionner la matrice, les ovaires et autres organes, et de rétablir la parfaite circulation du sang. Les milliers de femmes qui en ont fait usage et qui ont recouvré la santé sont autant de preuves vivantes de leur remarquable efficacité. **Les Pilules Femol sont en vente partout 1.00 la boîte. Elles seront expédiées poste payée sur réception du prix, ou C. O. D. sur demande.**

INSTITUT CAZO
PLACE ROYALE, Montréal

FEMOL
LE REMEDE des FEMMES

Maman... ils sont trop *petits!*

Ne leur donnez pas un laxatif destiné aux *adultes*

SI votre enfant est nerveux, languissant, sans appétit ... si même ses jouets favoris semblent l'ennuyer ... soyez certaine, Maman, que ce changement d'humeur a une cause physique. C'est souvent un cas de constipation — la plus fréquente indisposition des enfants. Et c'est alors qu'il ne faut pas tarder à administrer un bon laxatif.

Mais—soyez prudente! Les laxatifs préparés pour les adultes sont souvent trop énergiques pour le délicat organisme d'un enfant. Même en petites doses, ils peuvent faire plus de mal que de bien.

Quand votre enfant aura besoin d'un laxatif, donnez-lui du Castoria—*le laxatif préparé spécialement pour les enfants.* Sans danger, bénin mais toujours efficace, il ne renferme ni substances nocives *ni narcotiques.* Et il n'entraîne la formation d'aucune habitude dangereuse.

Les enfants prennent volontiers le Castoria—ils en aiment le goût. Il ne cause ni nausées, ni crampes, ni colique. Achetez-en un flacon dès aujourd'hui et gardez-le à portée de la main. Le *format des familles* est le plus économique.

CASTORIA
Chas. H. Fletcher
contre la
constipation infantile

de la petite enfance à la IIième année

FEUILLETON DU "SOLEIL"

A LA RECHERCHE DES DIEUX D'OR

Grand roman d'aventures

par Alain DUVAL

No 19

— Ne craignez-vous pas, senor, dit Xitencal, de faire à Juana des promesses inconsidérées, vos biens ayant été, vous l'ignorez peut-être mis sous séquestre par le gouvernement mexicain?

— Je me doutais bien, fit le vieillard d'un ton tristement résigné que la municipalité de Colima, qui m'est hostile, ferait prendre pareille mesure. Mais il me reste, par bonheur, quelques propriétés encore aux Etats-Unis. Cette Indienne ne sera donc pas déçue si elle s'emploie en notre faveur.

— Au surplus, dit Xitencal, même au cas où tout votre avoir serait compromis, don Diego, il vous resterait l'espoir de rétablir votre fortune par la grâce des dieux d'or que j'espère vous faire découvrir un jour.

— Avez-vous donc sur le lieu de leur cachette des précisions certaines? demanda le savant.

— Je vous les ferai connaître dans le plus grand détail quand le moment sera venu, répondit Xitencal. Sachez seulement qu'à la suite des tribulations que je vous conterai plus tard, ces effigies précieuses de nos dieux ont été transportées dans le Honduras.

— Je les croyais dans le Michoacan?

— Ils y furent d'abord cachés par Oxomoc, parent de Quauhtemotzin et ancêtre de mon disciple que voilà, lors de la prise de Mexico par Cortez. Mais depuis, il fallut leur trouver des retraites plus sûres et c'est, je vous le répète, dans le Honduras qu'ils ont finalement échoué il y a plusieurs siècles déjà.

— Sur quel point du Honduras?

— Permettez-moi de ne pas vous le révéler encore. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est situé dans la région la plus sauvage de los Montecillos.

— Le pays de la soif?

— Justement. C'est parce que ces solitudes sont dépourvues d'eau et brûlées du soleil équatorial que tou.niqH Hgrn uada ætèàrCl o.eàu 'l uu tes les tentatives faites pour découvrir le trésor ont échoué jusqu'à présent.

"Des bandes d'aventuriers ont péri, d'autres se sont perdues; des missions scientifiques ont été la proies des bêtes sauvages, au cours de nombreuses expéditions organisées depuis trois siècles à ce sujet.

CHAPITRE 1X

L'ermitage du cacique

"Aussi, les caciques qui m'ont précédé comme chefs de la religion aztèque et qui connaissaient le secret transmis d'âge en âge, étaient-ils bien tranquilles touchant la sécurité de nos dieux.

"Aujourd'hui, je ne le suis plus, car je sais qu'une expédition américaine pourvue d'avions puissants se prépare à chercher l'emplacement du temple sacré.

"Ce que n'ont pu faire piétons ni cavaliers devient possible aux aviateurs tombant du ciel.

"Carrasco n'ignore pas que cette expédition se prépare. Jai même tout lieu de croire qu'il est affilié à la bande qui l'organise. Mais il sait aussi qu'elle ignore le point exact où il faut atterrir et que moi je le connais.

"De là ses efforts pour me découvrir, depuis mes imprudentes paroles que rapporta votre majordome, lequel fort heureusement, dans les fumées de l'ivresse, avait totalement oublié mon nom.

"Je l'ai fait mettre à mort avant que la mémoire lui fût revenue.

"Aussi, le bandit singénie-t-il à le faire prononcer, ce nom, par votre chère enfant qui, jusqu'ici, l'a courageusement tu...

"S'il l'apprenait jamais, et qu'il me découvre, il est certain qu'il me torturerait pour me faire avouer mon secret.

"Mais cela même ne reussirait point, car j'ai ici un poison assez violent et prompt pour emporter en quelques secondes mon secret dans la tombe."

Et Xitencal montra son oreille droite, en laquelle il dissimulait le minuscule sachet en question.

—Vous voyez donc, conclut-il, que même si je n'éprouvais pas pour vous une vive sympathie due à vos travaux, j'aurais encore intérêt à tirer la senorita Dolorès des griffes du bandit qui cherche à lui extorquer mon nom.

—Puisse-t-il ne la point supplicier pour l'obtenir ! dit le savant d'une voix angoissée.

—Je ne crois pas qu'il en arrive là, fit le cacique. Pour barbare qu'il soit, Carrasco a reçu dans sa jeunesse une certaine éducation et parait s'en souvenir encore.

"C'est ainsi qu'il a fait de la grotte qu'il habite une sorte de palais féérique, ce qui dénote chez lui un raffinement que n'ont point d'ordinaire les gens de son espèce.

"Bien certainement, la beauté de vorte fille, que j'ai entrevue une fois, a dû lui inspirer le respect que, d'après Juana, il lui témoigne toujours.

"L'idée de la torturer doit lui répugner. Tout au moins ne s'y résignerait-il que s'il n'avait aucun autre moyen d'obtenir ce qu'il veut.

"Or, ce moyen,il doit penser pouvoir se le procurer aujourd'hui en vous torturant vous-même s'il parvient à vous capturer.

"C'est cette pensée qui m'a fait vous envoyer Oxomoc pour éviter que, partant au hasard dans la montagne, vous tombiez trop aisément entre les mains de notre ennemi commun."

CHAPITRE X

Carrasco donne ses ordres?

A deux jours de là, une vive animation régnait aux abords de la grotte servant de résidence à Carrasco.

Ce n'étaient qu'allées et venues de bandits, de l'éperon rocheux au village et du village à un large plateau dominé de tous les côtés par ses rocs dénudés.

Sur ce plateau, dans la matinée, deux avions étaient venus se poser et les commentaires allaient leur train, sur la plaza, touchant l'apparition de ces grands oiseaux venus des Etats-Unis avec deux hommes chacun à leur bord.

C'était le seconde fois, depuis un mois, que l'on voyait apparaitre ces Américains à la montagne. Sans doute, le chef préparait-il un de ces coups audacieux dont il avait le secret et qui rapporterait au village de quoi se laisser vivre des semaines dans un heureux farniente.

Au début de l'après-midi, un "conseil" eut lieu dans le halle magnifique de la grotte même.

Carrasco siégeait sur une sorte de trône doré provenant, à n'en pas douter, du sac d'une église, cependant que cinq de ses lieutenants, assis sur des escabeaux de chêne ciré, écoutaient ses ordres.

A ses côtés, accoudés à une large table sculptée, les quatre Américains arrivés dans la matinée, écoutaient aussi.

C'étaient de grands diables aux physionomies vulgaires, aux mâchoires carrées. Leurs casquettes de drap sale, leurs combinaisons de grosse toile tachée d'huile dénotaient fâcheusement dans cette salle luxueuse aux tapis épais, aux tentures majestueuses.

Certes, les lieutenants de Carrasco n'étaient point vêtus avec élégance, mais le pittoresque de leurs costumes sauvait ce qu'il pouvait y avoir de trivial dans leurs physionomies.

Les ponchos de couleur, les grands chapeaux mexicains, les larges pantalons à franges, avaient une autre allure que les salopettes crasseuses des quatre étrangers aux mines renfrognées.

Depuis une demi-heure, Carrasco entretenait ses hommmes de ses projets, touchant l'assaut de l'hacienda située sur les bords de la baie de Navidad et à propos de laquelle des émissaires à lui avaient apporté un rapport détaillé.

—En somme, dit-il, cette espèce de blockhaus est défendu par cinq hommes et une femme, plus peut-être par les trois matelots du yacht "Butterfly" mouillé dans la baie. C'est bien cela, Tom, n'est-ce pas?

—Oui, chef, répondit le nègre, debout à ses côtés. C'est du moins le total des gens que j'ai vus à bord du yacht de don Diego, car je ne connais pas l'hacienda, moi.

—San doute, mais d'après le message reçu des deux hommes envoyés par moi à San Félipe, il n'y a aucune adjonction à la troupe. Elle se compose du colonel Harris, de l'ingénieur Jacques Martyl, du mécanicien Claude Lécorchey et don Diego lui-même, qui doit se confiner à l'intérieur de la maison, car mes hommes n'ont pu l'apercevoir.

—Et vous oubliez l'aviatrice, fit le noir.

—C'est juste. Mais à une femme près...

—Méfiez-vous, chef, c'est une sportive, elle vaut un homme.

—Soit. Mais tout de même, bien qu'ils se gardent, parait-il avec soin, tous ces gens-là ne me paraissent pas autrement terribles et nous n'aurions aucun mal à en venir à bout, si ce n'était la faculté qu'ils ont de s'enfuir par mer et la nécessité qu'il y a de prendre don Diego vivant.

"Car je le veux vivant, vous m'entendez bien, vous autres, fit en élevant la voix à l'adresse de ses lieutenants. Si jamais l'un de vous le tue, il sera passé par les armes, et s'il meurt sans qu'on sache qui l'a tué, trois d'entre vos hommes choisis au hasard seront fusillés.

"Je le répète, c'est d'un enlèvement qu'il s'agit et non d'une simple tuerie. Il ne faudrait pas qu'en massacrant les autres, vous abattiez d'une balle perdue le savant qui, seul, m'intéresse.

"J'ai d'ailleurs grande envie de participer moi-même à cette expédition. C'est le seul moyen d'éviter les gaffes possibles.

"Nous opérerons de nuit dans quatre jours. Allez et ne négligez aucune des précautions que je vous ai dites. Quand à toi, Tom, tu sais quelle mission que je t'ai donnée. Fais en sorte de l'exécuter au jour dit ponctuellement.

Les cinq hommes et le nègre se retirèrent sur ces paroles.

Alors, celui des aviateurs américains qui commandait aux trois autres et dont la face bestiale s'était déjà crispée de colère, frappa la table d'un vigoureux coup de poing et dit à Carasco :

—Et c'est pour un "coup" aussi mal préparé que vous nous avez laissés venir!

"By the hell, man, vous mériteriez que nous vous laissions vous débrouiller seul avec toute cette engeance d'Aztèques, de Mexicains et de Français!

—Robert Horn, dit froidement Carrasco, il ne tient qu'à vous, encore une fois, d'abandonner l'affaire, si elle vous parait aléatoire.

"Lors de votre dernière visite, je vous ai déclaré que je m'efforcerai de retrouver l'Indien qui détient le secret de la cachette des dieux d'or. Ce n'est pas ma faute si je n'ai pu le découvrir encore. Mais la présence de don Diego Marquez, à quatre lieues d'ici, me donne bon espoir de connaitre sous peu le nom de cet Indien...

—Après quoi, il restera à mettre la main sur lui et à lui faire dire ce qu'il sait du trésor en question? Si vous vous imaginez que nous attendrons ce jour-là pour retourner à Frisco où d'autres besognes nous appellent!

—Allez-y donc et laissez-moi en paix, cria le bandit au comble de la colère. Je ne suis pas d'humeur, ajouta-t-il en se levant, à tolérer qu'on vienne me faire la leçon chez moi. tenez-vous le pour dit, mon garçon.

—Voyons, voyons, ne vous fâchez pas, fit un second Am-ricain, assis à la droite du premier.

"Robert sest embalé à tort. Nous comprenons les difficultés de la chose, mais tout de même il nous semble que vous n'avez pas épuisé tous les moyens de savoir le nom de cet Indien de malheur.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

52e ANNEE—No 86 QUEBEC, SAMEDI 8 AVRIL 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

DEUX BILLS IMPORTANTS DE L'HON. M. ARCAND

LES ASSISES CRIMINELLES LUNDI MATIN

Les accusés qui doivent subir leur procès à ce terme des assises comparaîtront lundi — Les causes seront ajournées au 19 avril à cause de la Semaine Sainte.

Le terme du printemps des Assises Criminelles pour la ville et le district de Québec, s'ouvrira lundi matin, à 10 heures, au Palais de justice. Il n'y a rien d'annoncé officiellement encore, mais on croit généralement que l'ouverture de ce terme sera présidée par l'hon. Juge Sévigny, juge en Chef suppléant de la Cour Supérieure, en l'absence de Sir François Lemieux qui a obtenu un congé de six mois. Le terme proprement dit, si nous sommes bien informés sera présidé par l'hon. juge Wilfrid Laliberté. Lundi, cependant, l'on ne procédera pas à l'audition des causes sur le rôle, mais tous les accusés qui figurent sur la liste devront se présenter devant le tribunal, avec leurs cautions et les causes seront ensuite ajournées à l'occasion de la semaine Sainte, au mardi après Pâques, c'est-à-dire au 19 courant, alors que tous ceux qui font partie du " pannell" des petits jurés devront répondre à leurs noms et l'instruction des procès commencera incessamment pour se continuer jusqu'à la fin du terme. Les grands jurés seront, cependant, convoqués pour le 18 afin que toutes les causes sur le rôle leur soient soumises pour qu'ils en fassent l'étude et rendent leurs décisions, savoir s'il y aura matière à procès (true bill) ou non (no bill) dans chacune d'elles.

Cette année le terme s'ouvrira avec une liste actuelle de 29 causes. Le rôle tel que dressé originairement, il y a quelque temps, contenait au-delà d'une quarantaine de causes, dont Le

(Suite à la page 9, 5e col.)

LA CHORALE DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Cette nouvelle chorale désignée sous le nom de "Haendel" exécutera, à la fin du mois, "la Rédemption" de Charles Gounod.

La puissante chorale de l'Ecole de Musique de l'Université Laval sera désormais connue sous le nom de chorale "Haendel". Cette décision a été prise à une récente réunion du conseil universitaire. La plupart des grandes universités ont donné à leurs chorales des noms illustrés par des maitres de la musique et Laval a cru qu'il convenait de suivre cet exemple. Haendel fut un de ceux qui ont pris place au rang des immortels dans le monde musical, mais ceux qui ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre la nouvelle chorale de l'Ecole de Musique, savent qu'elle portera très dignement un nom aussi illustre. Elle se compose actuellement de 140 membres. Un grand nombre sont des anciens élèves actuels de l'Ecole de Musique. C'est dire que la plupart de ses membres possèdent des connaissances très étendues en solfège comme en musique. Quelques-uns même joignent à

(Suite à la page 12, 2e col.)

A LA BASILIQUE

Monseigneur B.-P. GARNEAU, P.A., vicaire-général, qui présidera demain, à la Basilique, la bénédiction des rameaux et chantera la grand'messe. Le chant de la passion sera fait par des prêtres du Séminaire.

LONG DEBAT AU CONSEIL LEGISLATIF

Le bill de Trois-Rivières a soulevé de nouveau une longue discussion à la Chambre Haute — Un vote est enregistré — Les magasins à chaîne dans la Métropole.

Deux événements importants se sont passés hier après-midi, au Conseil Législatif, qui a tenu une séance très intéressante après quoi il s'est ajourné à lundi après-midi à trois heures. Le comité a toutefois siégé tout le reste du jour. Un débat a été soulevé au cours de la séance sur le rapport du comité concernant le bill de Trois-Rivières et tout particulièrement la fameuse demande d'exemption de l'Internationale. On sait que la veille, le comité délibérant à huis-clos, après une séance au cours de laquelle l'on avait exposé de nouveaux faits concernant le contrat passé entre l'Internationale et la Cité de Trois-Rivières a renversé la décision qu'il avait prise auparavant alors qu'il avait rejeté cette demande de la compagnie. Le vote du huis-clos avait été de 12 à 7 en faveur de la demande de l'Internationale et le rapport de ce vote fut également adopté hier à la Chambre par également 12 à 7 après un intéressant petit débat. La veille l'hon. M. Chapais avait refusé d'adopter le rapport du comité et le débat avait été ajourné par l'hon. M. Champagne. L'on verra plus loin le détail de ce débat.

L'autre décision prise par le Conseil Législatif, hier, a été un important amendement proposé par l'hon. M. DuTremblay au bill de Montréal et concernant les chaines de magasins. L'amendement a été adopté à l'unanimité de la Chambre et avec le consentement de tous les intéressés. Il porte ce qui suit: une taxe de $50.00 pour le 1er et le 2ème magasin; $100.00 pour chaque magasin en sus du 2e et jusqu'à vingt; une taxe de $150.00 pour tous les magasins au dessus du vingtième. Le bill de Montréal, sur rapport de la Commission des Bills Privés du Conseil, a été adopté en troisième lecture avec l'amendement dont nous venons de don-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Le Ministre du Travail vient de faire distribuer un des projets de loi qui ont pour objet de restreindre les activités communistes dans notre province — Les délibérations de l'Assemblée Législative hier après-midi et dans la soirée.

(Par GeGorges Léveillée)

Nous sommes heureux de pouvoir offrir en primeur à nos lecteurs le texte d'un des deux bills que l'honorable C.-J. Arcand, ministre des Travaux Publics, proposera aujourd'hui à la Chambre dans le but de restreindre les activités communistes dans la province.

Il est stipulé dans cette loi que toutes les associations de bibliothèques, ouvrières ou autres, ainsi que les instituts d'artisans sont déclarés dissous et privés de leurs droits. Ces associations, dans les trente jours qui suivront la proclamation, pourront ensuite demander une autre charte au gouvernement qui pourra l'accepter ou la refuser après s'être rendu compte de la nature des activités de l'organisation qui fait la demande.

Par ce moyen, le gouvernement croit pouvoir atteindre certaines "universités ouvrières" ou organisations d'artisans qui ne semblent pas très orthodoxes.

Voici le texte du bill:

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le chapitre 256 des Statuts refondus, 1925 (Loi des bibliothèques et des instituts d'artisans), est abrogé.

2. A compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, les associations de bibliothèque et les instituts d'artisans constitués en corporation en vertu de la loi qui est abrogée par l'article 1 de la présente loi, ou en vertu de toute loi au même effet antérieure à la loi qui est ainsi abrogée, sont déclarés dissous et privés de leurs droits, sauf pour les fins de leur liquidation qui doit être faite conformément aux dispositions du Code civil relativement à la liquidation des affaires des corporations éteintes.

3. Toute association de bibliothèque et tout institut d'artisans visés par l'article 2 ci-dessus peuvent, dans les trente jours de la date de l'entrée en vigueur de la présetne loi, obtenir une nouvelle constitution en corporation conformément aux dispositions de l'article 201 de la Loi des compagnies de Québec (Statuts refondus 1925, chapitre 223).

Cette corporation est alors régie à tous égards par les dispositions de cette troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, et de toute autre loi auxquelles cette troisième partie réfère.

4. Les personnes qui désirent, après l'entrée en vigueur de la présente loi, établir une association de bibliothèque ou un institut d'artisans, peuvent être constituées en corporation à cette fin, conformément aux dipositions de la troisième partie de ladite Loi des Compagnies de Québec.

Cette corporation est alors régie à tous égards par les dispositions de cette troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, et par les dispositions de ladite Loi de compagnies de Québec et de toute autre loi auxquelles cette troisième partie réfère.

5. La présente Loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

A LA CHAMBRE

Le président BBouchard ouvre la 57e séance de la Chambre à 3 heures 30.

Le bill suivant est lu la première fois:

M. TASCHEREAU : (Bellechasse) Loi modifiant le chapitre 210 des Statuts refondus, 1925.

En comité plénier, M. Oscar Drouin, de Québec-Est présidant, la Chambre adopte en troisième lecture le bill No 13 sans amendement. Il s'agit de donner à la Couronne certains droits sur la perception et l'enregistrement des droits de coupe.

LA LOI SUR LES DIVERTISSEMENTS

En comité plénier, toujours, la Chambre étudie un projet de loi de l'hon. R.-H. Stockwell, trésorier de la province pour modifier la loi sur les divertissements.

Il s'agit de confier la perception de cette taxe aux officiers du trésor et aussi de definir quelles sont les genres de divertissements qui seront exemptés et ceux qui ne le seront pas de la taxe du sou du pauvre.

M. DUPLESSIS : "Il s'agit d'une augmentation de taxe, du moins d'une augmentation tacite et je suis d'avis que ce bill aurait du être précédé d'une résolution.

M. STOCKWELL : "Il ne s'agit pas du tout d'une nouvelle taxe, mais de définir les modalités de perception et aussi de dire quels sont les genres d'amusements qui ne seront pas affectés par la taxe."

L'hon. M. TASCHEREAU : "Le point d'ordre soulevé par le chef de l'Opposition est mal pris. En vertu du statut, actuel, on dit que les amateurs qui donnent des représentations doivent s'adresser au chef du service pour obtenir l'exemption. Le bill dit la même chose, mais il impose des restrictions."

Le président DROUIN : "Je considère que le point d'ordre soulevé par le chef de l'Opposition qui prétend qu'il s'agit d'une nouvelle taxe et que le bill aurait dû être précédé d'une résolution est important et je crois qu'il vaut mieux le referer au président de la Chambre.

Le président BOUCHARD : "Je prends le point d'ordre en délibéré."

M. TASCHEREAU : "Très bien, nous allons alors lever le comité."

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La Chambre, en comité plénier, sous la présidence de M. Irenée Vautrin, recommande l'étude de la loi des Accidents du Travail à la clause sept qui déclare que la Commission pourra choisir le médecin qui traitera l'accidenté.

L'hon. L.-A. TASCHEREAU : "Je propose que, après la clause 7, on amende la loi en disant "qu'il doit être donné, en autant que possible, à l'accidenté, le médecin parlant sa langue."

M. DUPLESSIS : "L'amendement sera inoperant."

M. TASCHEREAU : "Vous avez toujours des mauvaises penseees!"

M. le Dr Pierre GAUTHIER : "En plus de cette amendement, nous voudrions en ajouter un qui dirait que, sous préjudice des articles precédent, l'accidenté devrait être consulté par la Commission sur le choix de son médecin.

L'amendement du premier ministre est ensuite adopté.

le Dr Anatole PLANTE: (Montréal-Mercier). On semble manquer de confiance dans la société médicale lorsque l'on dit que ce sera la Commission qui choisira le médecin. Je trouve malheureux que l'on veuille forcer nos médecins qui sont indépendants de politique, à plier au choix de la Commission.

La clause est adoptée avec l'amendement du Dr Gauthier en plus de celui du premier ministre.

On étudie ensuite quelques autres clauses. M. Guertin exprime l'opinion que dans une des clauses on devrait mettre un article qui empêcherait les patrons de faire un choix entre les ouvriers et de ne plus employer ceux qui sont âgés ou pères de nombreuses familles.

Le projet de loi est ensuite adopté en deuxième lecture et la troisième lecture est remise à la prochaine séance.

L'hon. R.-G Stockwell, trésorier de la province, propose ensuite un projet de loi pour modifier la loi des compagnies de garanties. Il s'agit avec les lois fédérales à la suite d'un jugement rendu par le conseil privé.

Le bill est lu la troisième fois.

L'hon. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, propose ensuite un projet de loi pour amender la loi de l'hygiène publique de Québec.

L'hon. M. FRANCOEUR : "Le premier amendement a pour but de ne pas permettre les raccordements des conduites publiques, soit à eau, gaz, etc., avec des conduites privées, sans inspection préalable.

M. Pierre BERTRAND : "Le service provincial d'hygiène devrait avertir les autorités de Québec de ne pas laisser les égouts se deverser dans la rivière St-Charles qui est a sec plusieurs heures par jour durant l'été.

Le bill est voté en troisième lecture.

M. Stockwell propose ensuite au comité l'étude d'un bill se rapportant à certaines compagnies d'assurances mutuelle.

Il s'agit de permettre l'émission de patentes à certaines compagnies d'assurance mutuelle.

Le bill est lu pour la troisième fois.

EN SUBSIDES

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides pour reprendre l'étude des crédits de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des

(Suite à la page 12, 1ère col.)

UN RAPPORT

M. EDOUARD HAMEL, ingénieur de la cité, a soumis, hier soir, au Conseil municipal le rapport des travaux exécutés depuis janvier 1932.

LES TRAVAUX MUNICIPAUX EN 15 MOIS

M. Edouard Hamel, ingénieur de la ville soumet un rapport à ce sujet au conseil municipal — Les travaux exécutés depuis janvier 1932.

L'ingénieur de la ville, M. Edouard Hamel, a présenté hier au conseil le rapport sommaire des travaux exécutés sous sa direction depuis janvier 1932 jusqu'à date. C'est presqu'un volume ce document de 62 pages au dactylographe dans lequel on trouve par le détail tout ce qui a été fait au point de vue du développement et de l'aménagement de la ville depuis un an et quatre mois. Tout est groupé sous quatorze titres ou chapitres : pavage des élargissements de rues, pavage des prolongements, création terrains de jeux, créations de parquages, création de places publiques, construction de bâtisses municipales, de quais, de ponts, de ponceaux , de trottoirs permanents, du réservoir de l'aqueduc, de pontons et de marchés, et acquisition de nouveaux terrains.

Si on ajoute à ces divers items les réparations de rues et des bâtisses municipales, l'entretien des places publiques et des parcs, des marchés et des monuments, l'enlèvement de la neige, des vidanges, la surveillance de l'éclairage, on se rend compte facilement de l'importance du département et de la somme énorme de travail que doivent donner chaque année ceux qui le dirigent et ceux qui y travaillent.

La cité a pavé en béton 5,867 verges carrées et 1264 verges carrées, en asphalte, de prolongements de rues et si l'on ajoute le pavage des élargissements on arrive au total de 24,-742 verges carrées en béton et de 15,-751 verges carrées en asphalte, soit 40,493 verges carrées.

Le département des travaux publics a établi un nouveau terrain de jeux à St-Fidèle. Ce terrain a été arpenté et il contient 496,688 pieds carrés dont il faut soustraire l'espace nécessaire pour la 18ème rue et la 8ème avenue. M. Hamel note la construction du parquage de la rue St-Augustin, la création de la place Montcalm, en face du palais du même nom, la construction du Palais Montcalm, l'érection d'une remise rue d'Youville, des vespasiennes à Jacques-Cartier, de celles du marché St-Roch, de la sta-

(Suite à la page 7, 8e col.)

LA SAISON DES SUCRES SERA BONNE

Les sucreries sont en pleine activité, maintenant— La sève est très limpide et les produits s'annoncent d'excellente qualité.

La récolte des produits de l'érable est maintenant générale dans toute la province, nous a dit hier M. Cyrille Vaillancourt, directeur du service de l'apiculture et des produits de l'érable au ministère de l'Agriculture. La production n'en est pas encore à son point maximum mais la qualité de la sève est excellente.

Nous avons profité de l'occasion où M. Vaillancourt nous communiquait ces détails sur la présente récolte des produits de l'érable pour lui demander une entrevue sur la Société dont il est l'administrateur-gérant, la Société des Producteurs de Sucre d'Erable de la Province de Québec.

"Dans quel but avez-vous fondé cette société?" demandâmes-nous à M. Vaillancourt.

—Nous nous étions rendu compte que l'industrie des produits de l'érable, la plus vieille industrie agricole de la province, était absolument dans le marasme, qu'elle était la moins bien organisée. Nous avons cru alors qu'il valait la peine de développer cette industrie qui pouvait être si profitable aux nôtres. Il y a une dizaine d'années l'industrie des produits de l'érable était en décroissance. Il y a huit ans nous fondions la Société des Producteurs de sucre. Toujours, depuis, l'industrie des produits de l'érable a été s'améliorant. Notre société fait du bien non seulement à nos membres mais aussi aux producteurs qui n'en font pas partie, par la publicité que nous faisons.

—Croyez-vous que la Société a des chances de succès ?

—Quand j'ai commencé à monter cette société tout le monde s'y opposait, disant qu'une telle organisation était impossible. Je me suis

(Suite à la page 14, 6e col.)

UNE CARTE UTILE AUX CHAUFFEURS

La nouvelle carte routière de la province de Québec publiée par le Ministère de la Voirie est à la disposition du public.

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, a fait parvenir aujourd'hui aux journalistes une copie de la nouvelle carte routière pour 1933.

Cette carte, nous informe le ministre, est maintenant prête pour être distribuée aux automobilistes de la province ainsi que dans les divers bureaux d'informations des Etats-Unis et des provinces-soeurs.

La carte de cette année diffère quelque peu des cartes précédentes, d'abord au point de vue de sa toilette typographique. Son format est le même que celui de la carte de 1932, mais les combinaisons de couleurs ont été modifiées. Le fond de la nouvelle carte est d'un vert pâle, les lacs, les rivières ainsi que les inscriptions géographiques sont indiquées en bleu, les grandes routes sont montrées en rouge, les chemins secondaires en vert foncé et les noms

(Suite à la page 12, 2e col.)

LE VOYAGE DU SOLEIL

L'Hôtel de ville de Wiesbaden, dans la vallée du Rhin

L'ANNEE SAINTE A ROME

Après l'Angleterre, la Hollande et la Belgique, les voyageurs du "Soleil" traverseront la vallée du Rhin — Région pittoresque illustrée par ses vieux châteaux, ses vieilles villes, ses vins et son commerce — Cologne, Wiesbaden, Mayence, Mannheim, etc.

On parle beaucoup de tourisme en Amérique depuis la fin de la guerre. C'est une mode relativement récente. Un grand nombre de personnes, au Canada et aux Etats-Unis, se sont soudain imaginés qu'elles pouvaient facilement donner plus d'intérêt à leur vie.

Pourquoi ne pas quitter plus souvent le coin du feu, sa maison, sa rue, sa ville, sa province ? On disait tant de bien de certains coins du Canada et des Etats-Unis.

Quelques-uns se sont risqués. L'automobile les avait encouragés. Ils sont revenus de leurs voyages tellement enchantés que leur enthousiasme a gagné leurs parents et leurs amis.

Et l'on s'est mis à voyager, dans la province, au Canada, à l'étranger.

Mais le tourisme exige des renouvellements indéfinis de paysages. Le voyage du "Soleil" vous les offre, Mesdames et Messieurs.

Il vous les offre même avec une abondance que ne connaissent pas, que ne peuvent même soupçonner les personnes qui n'ont jamais traversé la Grand Mare.

LE PARADIS DU TOURISME

Car l'Europe, de la Vistule à l'Atlantique, et de la Mer du Nord à la Méditerranée, est un vaste musée où des milliiers de générations ont accumulé les traces de leur passage.

Nos voyageurs étaient enAngleterre du 12 au 16 juillet. C'est un monde à visiter. Ils en ont à peine effleuré les beautés. Les deux jours suivants, ils ont vu La Haye, Amsterdam, Bruxelles, quelques villes hollandaises et belges séparées des iles britanniques par une demi-journée de navigation, mais à mille lieues de Londres par leur physionomie et leurs coutumes.

Ils en emporteront plus de souvenirs qu'ils en ont pu jamais recueillir pendant quinze jours de voyage au Canada et aux Etats-Unis. Il n'auront pas pour autant épuisé les enchantements d'une visite aux vieux pays européens. A le bien prendre un premier voyage en Europe n'est que la préface d'une série de voyages que l'on se promet vivement d'entreprendre les années suivantes.

Les uns parviennent à aller plus loin que la préface. Un grand nombre ne lisent jamais que ces pages liminaires. Les uns et les autres n'oublieront pas leur découverte de l'Europe.

Après l'Angleterre, la Hollande et la Belgique, dévorées du 12 au 18 juillet (et quelle semaine), les voyageurs du "Soleil" commenceront le 18 la visite de la vallée du Rhin.

LA VALLEE DU RHIN

On a écrit du grand fleuve qui sépare l'Allemagne et la France que c'est le plus beau au monde. L'expression est d'un Américain qui ne devait pas être porté à flatter outre mesure les oreilles européennes.

Il coule dans un pays qu'ont rendu fameux ses vieux châteaux peuplés de vénérables légendes. Les romantiques français ont prêté à cette région leurs plus vives couleurs. Et les touristes d'aujourd'hui se font rarement faute de pousser une pointe dans le pays des Burgraves : ils ne molestent plus les voyageurs.

A côté des châteaux on admirera les côteaux couverts de vigne (peut-on oublier les vins du Rhin ?), les villages pittoresques, les vieilles villes aux trésors d'objets d'art, les majestueuses cathédrales.

C'est dans la vallée du Rhin que se trouvent les plus fameuses villes d'eau allemandes, Aix-la-Chapelle, Ems, Neuenahr, Wiesbaden, Homburg, Kreuznach, etc. Les malades s'y rendent pour expérimenter les vertus salutaires des eaux et goûter en même temps les vins renommés de Steinberger, de Johannisberg, de Rudesheimer, de Markobrunner, de Rauenthaler, de Hochheimer et d'Erbacher.

Des noms d'une rude sonorité que le précieux fluide a acclimatés sur les lèvres les plus rebelles aux syllabes germaniques.

QUELQUES VILLES

Le Rhin est une des plus importantes artères commerciales d'Europe. C'est sur ses rives que sont élevées des villes célèbres: Duisburg, Manheim, Mayence, Cologne et Dusseldorf. De nos jours un système de communications plus rapide par chemin de fer a été établi dans la région, admirablement desservie par les grandes voies de Paris-Berlin et de Hollande-Suisse. Plus récemment encore la vallée du Rhin a vu les avions commerciaux survoler quotidiennement son territoire.

Cologne, située sur le Rhin, est le centre urbain le plus populeux et le plus important de toute la vallée. Elle forme un demi-cercle sur la rive gauche du fleuve et se trouve relié par trois ponts remarquables aux faubourgs situés sur l'autre rive. Une colonie romaine s'y installa en 38 avant l'ère chrétienne. Elle augmenta sans cesse d'importance sous la domination romaine et l'ère de l'invasion des barbares. Sous Charlemagne c'était un archevêché. Le moyen-âge y a fait fleurir les métiers manuels et le commerce. Vers la même époque Cologne s'acquit la réputation d'un centre de travaux d'art, notamment en architecture et en peinture.

Aujourd'hui il s'y tient le printemps et l'automne, une grande foire célèbre dans toute l'Europe.

Wiesbaden a ses origines également à l'époque romaine. Admirablement située près du Rhin dans un jardin de vignes et d'orchidées, elle jouit d'un climat qui lui amène une centaine de milliers de visiteurs tous les ans. Puis voici Heidelberg, toujours sur le Rhin, siège de la plus ancienne université d'Allemagne. On y admire les ruines du château de Heidelberg, qui date du XIIIe siècle. Et Mayence : au confluent du Rhin et du Main. C'est l'une des plus anciennes villes d'Allemagne. En existence déjà du temps des Celtes, elle devint capitale d'une province romaine, puis comp fortifié. Au moyen-âge, Mayence a été élevée à la dignité de Ville Libre Impériale. Pandant plus de 200 ans, Mayence est demeurée le siège d'un archevêque électeur, qui remplissait les hautes fonctions de chancelier du Saint-Empire Romain.

C'est aujourd'hui un centre industriel très vivant.

La traversée de la vallée du Rhin donnera aux voyageurs du "Soleil" un aperçu de l'Allemagne, de ses villes, de sa population et de ses coutumes. Il serait sans doute agréable d'en voir aussi une autre partie, de se rendre à Berlin, de visiter d'autres provinces. La vallée du Rhin est cependant une des régions les plus pittoresques d'Allemagne. Et cette visite sommaire à une suite de villes que l'on retrouve à toutes les pages de l'histoire est la solution la plus élégante que l'ont ait pu donner aux questions posées par le nombre de lieux à traverser et le temps dont on dispose pour s'y rendre.

Nous continuerons notre voyage la semaine prochaine. Les personnes qui songent à s'unir aux voyageurs du "Soleil" et désireraient connaitre les conditions de frais, de durée de séjour, d'hospitalisation et de voyage recevront sur demande une feuille de publicité que nous nous empresseront de mettre à leur disposition.

UNE RELIQUE DU "AKRON"

Une pièce de tuyauterie en duralumin enveloppée de "kapok", que les garde-côtes américains viennent de trouver sur le rivage, à quelques milles de la scène du désastre. C'est la première épave qu'on trouve.

DES INONDATIONS

La crue des eaux occasionnée par le dégel du printemps commence à se faire sentir en maints endroits, mais on ne rapporte encore, aucune inondations sérieuses, du moins dans les districts avoisinant Québec.

Dans la Beauce, ordinairement dans les transes à cette période de l'année, l'on se prépare à toute éventualité, bien que la débâcle sur la rivière Chaudière ne soit pas encore commencée. On s'attend, toutefois, à ce qu'elle se produise généralement dans quelques heures avec l'espoir que tout ce passera assez bien. La glace est recouverte d'une épaisse couche d'eau qui, avec les pluies de ces jours derniers, monte graduellement, principalement à Sainte-Marie.

De Saint-Hyacinthe nous arrive la nouvelle que les eaux de la rivière Yamaska, sous la pression, ont rompu la glace pour se répandre ensuite dans les caves des résidences avoisinant la rivière ou du bas de la ville. Dans certains cas, les occupants des maisons ont été forcés de se réfugier ailleurs. Hier soir, l'un des trois ponts de cette ville était recouvert d'eau et l'on semblait redouter, avec la persistance de la pluie, des dégâts plus sérieux.

LES MOTS CROISES

Un membre du personnel du "Soleil" s'est mis avec ardeur à la lourde tâche de corriger les quelques huit mille solutions de problèmes de mots croisés que nous avons reçues. Le concours de mots croisés du "Soleil" est fini depuis samedi dernier, date à laquelle le dernier problème a paru, mais nous avons accepté des solution jusqu'à jeudi soir.

La correction de ces problèmes sera finie à temps pour que le tirage ait lieu d'ici à mercredi prochain alors que les noms des vainqueurs seront publiés dans notre édition. Encore quatre jours d'attente et nos lecteurs sauront quels sont ceux que la chance a favorisés.

LES RESCAPES A WASHINGTON

Les trois seuls survivants des 77 hommes d'équipage du dirigeable "Akron", photographiés à la porte de l'hôpital de la Marine, à Brooklyn, au moment de partir pour Washington, pour assister à l'enquête. De gauche à droite : Richard Deal, de Lakewood, N.-J. ; Moody Erwin, de Memphis, Tennessee, et le lieutenant-commandant Herbert-V. Wiley.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 8 AVRIL 1933

Les unités sanitaires resteront

On vient de décider, à l'Assemblée législative, sur le conseil du directeur du service provincial d'hygiène et à la demande d'une forte partie de la population, que les unités sanitaires de comtés établies et fonctionnant à l'heure actuelle resteront comme institutions permanentes. Cette mesure signifie que les 28 unités actives de la province, qui couvrent 36 comtés et servent environ un million d'habitants, ne sauraient désormais être supprimées par la simple décision d'une administration locale. On a mis cet organisme bienfaisant à l'abri de toute surprise, de tout caprice ou de tout accident. Bravo, nos législateurs !

L'opposition pourra brasser son ragoût démagogique avec cette question, et arborer le drapeau usé de la "totonomie" des préfectures, elle ne pourra détruire le principe de gouvernement qui veut que le salut général, en l'occurrence, la santé et la vie, passent avant les contingences secondaires. La petite politique pâlit devant les bienfaits retirés par le peuple entier des unités sanitaires.

Grâce à celles-ci, on a pu diminuer la mortalité infantile de 142 par mille naissances à 93 seulement. On a inoculé le sérum contre la diphtérie à 150,000 enfants, et on a diminué de 50 pour cent les ravages de cette maladie contagieuse. Les morts par tuberculose ont déeru de 122 à 92 par 100,000 habitants. On a pourchassé toutes les contagions, répandu dans tous les foyers accessibles les principes d'hygiène qui préviennent et font vivre, bref, on a fait faire à l'oeuvre de conservation vitale, en quelques années, plus de progrès que durant tout le siècle précédent.

La statistique de la mortalité infantile, à elle seule, suffirait à justifier la dernière loi. En effet, les unités sanitaires ont sauvé à la race environ 50 enfants de 0 à un an par mil'e naissances. Or, il nait à peu près 30,000 nourrissons par année dans notre province. On sauverait donc annuellement 4,000 nouveau-nés. Des résultats comme ceux-là valent bien les quelques milliers de dollars que les comtés versent à l'oeuvre de sauvetage.

Mais n'allons pas croire que le gouvernement impose, par là, des obligations plus lourdes à la population. Il les diminue au contraire. La part des comtés sera d'environ 50 pour cent moins élevée. La contribution de la propriété ne sera que de 1½ centin p. c. de l'évaluation. Le propriétaire possesseur d'un bien de $1,000 n'aura que 15 centins à débourser. C'est relativement peu. Le gouvernement fera le reste.

Nul doute que cette mesure très avancée sera favorablement accueillie partout. Il faut se montrer fier d'avoir, en si peu de temps, dépassé même les Etats-Unis en législation sanitaire. Les étrangers, experts en hygiène ou autres, qui nous visitent, admirent le système québecois des unités de comtés. Que diront-ils, maintenant que le parlement, par une décision courageuse, vient d'en assurer la permanence ?

Le grand silence municipal

A part cette petite tempête sur les vidanges, où le maire de Québec a trouvé le moyen de dire, pour la centième fois, qu'il souffrait d'une petite persécution, le plus grand calme règne à l'hôtel de ville. Est-ce la tranquillité messagère de tempête ? Est-ce que la préparation d'un budget excessivement difficile obligerait nos édiles à se concentrer dans une méditation digne des pères du désert ? Ou bien, l'approche de la semaine sainte ressusciterait-elle, chez ces bonnes âmes, le recueillement qui s'harmonise avec la gravité de ces jours sacrés ?

Quoi qu'il en soit, l'hôtel de ville s'est renfermé dans un mutisme qui intrigue tout le monde. En vue du prochain budget, nous avions demandé qu'on fit un exposé clair, complet et sans réserve de la situation financière de la vieille capitale. Nos questions étaient pourtant bien simples. Les voici :

1.—Quelle est exactement la dette consolidée de la ville de Québec ?

2.—Quelle est la dette non consolidée ?

3.—Quelle est la somme des emprunts sur arrérages de taxes ?

4.—Quel est le total des arrérages de taxes, et à combien d'années remontent certains arrérages ?

5.—Quelles sont les sommes que la ville n'a pas encore payées à divers particuliers, entrepreneurs, fournisseurs ou autres ?

6.—Les livres de la ville de Québec sont-ils dans un si bon état qu'une vérification par des experts ne saurait en rien éclairer la situation ?

Nous avons posé toutes ces questions, au nom des contribuables, que l'on passe actuellement sous le pressoir. Ces pauvres assassinés du budget n'ont rien reçu que des rebuffades.

Mais nous espérons que le maire rompra ce silence angoissant et nous donnera, avant le budget, des précisions dont nous avons besoin pour discuter au nom de l'intérêt public et non pas au nom de MM. X. Y. Z.

Les hauts tarifs ruineront la civilisation

M. MacDonald rencontrera bientôt M. Roosevelt pour aplanir les voies devant la prochaine conférence mondiale. Le premier ministre anglais vient de régler pour l'éternité la question de la paix et du désarmement avec M. Mussolini ; comment pourrait-on douter du succès de sa démarche à la Maison Blanche ? L'irrésistible Ramsay, qui fut assez fort et assez habile pour faire rater toutes les conférences auxquelles il a pris part, devrait, cette fois encore, pousser le Nesco jusqu'au génie.

Mais l'action de M. MacDonald ne devrait pas faire perdre de vue l'importance du grand ralliement international. Deux questions dominent les autres : les dettes entre nations et les tarifs ou le nationalisme économique. Un économiste européen, M. Benaerts, écrit que les dettes intergouvernementales ont, sur le fonctionnement du mécanisme des échanges, une influence néfaste. "Les troubles monétaires, écrit-il, sont perpétués chez les débiteurs qui, pour parer au danger que court la stabilité monétaire, introduisent un contrôle des changes et des importations, tout en cherchant à forcer leurs exportations : D'OU UNE SERIE DE MESURES RESTRICTIVES ET DEFENSIVES DE LA PART DES PAYS CREANCIERS : LA PARALYSIE ECONOMIQUE GAGNE LE MONDE. Ainsi les conditions de la possibilité pour les Etats européens de réaliser pendant soixante ans encore l'excédent des exportations nécessaire à l'achat des devises, destinées à rembourser le créancier américain, font complètement défaut. Il est difficile de ne pas croire que, pour les dettes de guerre, la nécessité imposera une solution radicale, comme elle l'a imposée à Lausanne pour les réparations allemandes. Mais le parti démocrate, arrivé au pouvoir aux Etats-Unis, s'y résignera-t-il ?"

Plus troublante encore est la question des tarifs douaniers. "La plupart des nations, écrit M. Benaerts, sont retombées dans les vieux errements du mercantilisme. Les principes d'échanges croissants de richesses et de services entre les peuples, principes qui ont fait la prospérité du monde au dix-neuvième siècle ; la spécialisation du travail, l'internationalisation des capitaux, sont délaissés, voire combattus et mis à mal. De grandes nations reviennent à des formules surannées ou tentent des expériences étatistes poussées à l'extrême. NULLE DOCTRINE ECONOMIQUE NE GUIDE LES PEUPLES, SAUF UN SYSTEME DE NATIONALISME ECONOMIQUE OUTRANCIER QUI A LA LONGUE SE DETRUIRA LUI-MEME, MAIS PEUT-ETRE EN ENSEVELISSANT UNE CIVILISATION SOUS SES RUINES. Le problème de la politique tarifaire devra donc être traité à Londres, sous peine de n'aboutir qu'à des résolutions vagues, stériles et sans sanction."

Ecoutez M. Bennett, et vous, M. Hoover, l'âne tombé, et vous M. Baldwin, qui n'avez rien sauvé du gouvernement national que le torysme anglais, et vous tous vieilles barbes qui n'avez rien vu de ce qui se passe dans le monde et qui avez la candeur sénile de croire qu'on peut vivre de nationalisme économique en 1933, écoutez ! Vous ensevelissez une civilisation sous votre inconsciente sottise, et vous n'entendez pas gronder à votre porte, le flot barbare dont vous avez fait sauter le barrage !

Dans la cité vaticane

Jamais Pape ne fut entouré de plus de prestige que Pie XI. Tous les organes de publicité répandent son nom et ses doctrines dans l'univers. Même la presse profane s'occupe du souverain romain comme d'un prodige de notre siècle. En voici un exemple, entre mille autres, que nous trouvons dans le "Matin", de Paris :

"Dans les 44 hectares de l'Etat de la Cité du Vatican, le Pape règne sur 711 habitants et 300 millions de fidèles.

C'est le plus petit état d'Europe et sans doute le plus grand royaume du monde. La terre vaticane, l'enclos dirait-on, n'est pas une fin en soi, c'est un piédestal d'où le Pontife domine son peuple extraordinaire...

Venir à Rome, c'est aller vers le Pape, le voir, le toucher, l'approcher, tel est le but inavoué, mais ultime, de toutes ces foules cosmopolites qui déferlent par chaque train à Roma-Termini.

Jamais Rome n'eut cet aspect fiévreux, passionné ; tandis que via Nazionale les soldats montent la garde devant l'hallucinante exposition fasciste, on dresse des échafaudages sous le péristyle de Saint-Pierre pour l'ouverture de la porte sainte.

Un impatient amour se révèle dans chaque geste, et dans les deux bras ouverts de la colonnade du Bernin, sur la place Saint-Pierre, les gens regardent avidement, là-haut, une petite fenêtre où brille dans la nuit l'or d'une lampe et qui marque, dans le silence de ce peuple de marbre, la pensée vigilante du Pontife — de ce Pape, le 265e, que ses familiers disent "immense".

Nul Pontife n'aura sans doute été plus aimé que Pie XI ; mais aussi nul n'aura été comme lui plus curieux des choses de la terre, plus avide de science, plus épris d'art. Il semble que depuis Jules II ou Sixte-Quint, l'Eglise n'avait pas eu, pour la mener vers ses fins lointaines, un homme aussi entreprenant, d'un jugement aussi réfléchi.

Nul homme n'est plus calme que le Saint-Père. La façon qu'il a même de parler, en retenant ses mots, en les découpant avec le mouvement flexible d'une bouche très fine, cet accent chantant de la voix donnent une impression de sérénité absolue...

Voir le Pape est, à Rome, un besoin. La ville merveilleuse n'est rien si elle n'est animée par cette flamme, jeune de dix-neuf siècles, et qui lui a donné tant d'éclat et tant d'attrait".

NOTES ET COMMENTAIRES

A QUI APPARTIENT LE CANADA ?

On pose cette question dans toutes nos écoles, et l'enfant doit répondre invariablement : "Le Canada appartient à l'Angleterre", ce qui est une fausseté. Ce n'est d'ailleurs pas la seule erreur qui s'enseigne dans certaines institutions.

Le Canada a cessé d'être propriété de l'Angleterre depuis la proclamation du statut de Westminster, en décembre 1931, statut préparé dès la conférence impériale de 1926, alors que l'on définit, avec le concours des King et des Lapointe, le statut d'égalité des nations britanniques. On dirait que ces faits ont échappé à nos instituteurs, pour lesquels le changement est généralement plus lent que les faits accomplis.

Toutefois, il est une Commisssion scolaire, celle des écoles catholiques de Montréal, qui a voulu en avoir le coeur net en demandant à M. Cahan, secrétaire d'Etat, à qui appartenait le Canada. M. Cahan a répondu que le Canada n'appartenait pas à l'Angleterre. Voilà qui est officiel. Mais quelle est la réponse exacte à la fameuse question ?

L'auteur de ces lignes, sentant récemment le besoin de donner un petit cours d'histoire du pays à ses enfants, leur dit : "Quand on vous demandera quel est le maitre du Canada, répondez tout simplement : **"Le Canada appartient aux Canadiens."** Deux ou trois jours après, cela ne pouvait manquer, une institutrice posa la question. Une élève répondit, sûre d'elle-même : "A l'Angleterre". Alors, une petite voix, du fond de la salle : "Mon père prétend que le Canada appartient aux Canadiens et non plus à l'Angleterre." L'institutrice pouffa de rire et dit : "Ne dites donc pas de folies !"

Et voilà comment on enseigne l'histoire.

LE RESERVOIR

Comme nous l'avons prévu l'automne dernier, le réservoir municipal n'est pas encore prêt à fonctionner. Certains entrepreneurs ont fait défaut, et si, un beau matin, nous avons un bris du 40 ou du 30 pouces, nous souffrirons d'une disette d'eau, comme les années dernières, et nous serons exposés à toutes les catastrophes. Déjà, les travaux sont de plusieurs mois en retard, et on se chamaille encore sur des détails du contrat. L'eau n'est pas encore entrée dans les funèbres caves des plaines d'Abraham. Nous nous demandons si l'entreprise sera terminée l'automne prochain.

LES SCANDALES ONTARIENS

Nous ne voudrions pas insinuer que les accusations portées contre les chefs ontariens, Henry et Meighen, sont absolument justifiées. Il appartient à d'autres d'en juger. Mais il est une chose certaine : c'est que, dans la direction de l'Hydro, il y a quelque chose de travers. Depuis les $125,000 payés à John Aird pour ses beaux yeux, il y a des anomalies apparentes où il est devenu nécessaire de jeter un rayon de lumière. Il n'y a pas de fumée sans feu.

A la place du ministre des Finances fédérales, je ne serais pas très fier de passer le chapeau si souvent.

Ottawa ne peut joindre les deux bouts sans tourner dans un cercle vicieux.

Avancer de l'argent à un insolvable, c'est prêter à intérêts décomposés.

CHEZ LES AUTRES

Le renouveau du prussianisme

Dans certains journaux libéraux avec lesquels je me trouve d'accord sur bien des points, je remarque de très vivants tableaux de la destruction, par la violence, de toutes les idées libérales par la nouvelle école du Prussianisme en Allemagne. Ces tableaux sont accompagnés d'un commentaire, qui étonne: ceci prouve seulement combien nous avons été injustes pour la Prusse et pour l'Allemagne. Je m'étais figuré que notre politique avait été constamment en faveur de l'Allemagne et de la Prusse depuis la guerre, mais, en tout cas, c'est la morale que ces journaux tirent des événements. Nous avons été si injustes pour les Prussiens, que nous les avons rendus fous, nous les avons fait rêver (pour la première fois) de militarisme. Nous avons soutenu la France et la Pologne avec un enthousiasme si passionné dans toutes les questions, qu'à la fin Potsdam et Berlin ont commencé à rêver de cette terrible détermination: faire faire l'exercice à des soldats. Exaspéré par nous au delà de ce qu'on peut supporter, le pacifisme, connu depuis toujours, des Junkers a cédé. La découverte que nous faisons, que les Junkers ne sont plus des Quakers, a bien de quoi nous faire trembler de remords pour nos crimes.

Si cette théorie est vraie, elle semble prouver que l'histoire est enseignée d'une façon bien curieuse. J'ai été élevé dans la persuasion que Bismarck avait pris la responsabilité de sa politique de fer et de sang avant la Grande Guerre, que la Prusse était proverbiale pour son militarisme bien longtemps avant 1914, qu'un empereur d'Allemagne (qui vit encore, à ce que l'on dit) a positivement donné à ses soldats l'ordre d'imiter les Huns, qui dévastèrent l'Europe au moyen âge, qu'on plaisantait dans la presse anglaise, en ces temps-là, sur la propension de la Prusse à employer le Poing cuirassé, que l'annexion prussienne de l'Alsace a paru trop stupide et brutale même à Bismarck, que la destruction de la Pologne par la Prusse (que les Prussiens voudraient recommencer) était un des crimes reconnus en la Chrétienté. En un mot, j'avais appris, je ne sais comment, longtemps avant la Grande Guerre, que les Prussiens étaient dangereux, parce qu'en raison de leur philosophie actuelle ils ne craignent pas Dieu et ne tiennent pas compte des hommes ou (pour traduire cela en langage d'à présent) parce qu'ils ne prétendent ni à l'idéal international de la chrétienté, ni à l'humanitarisme des démocraties modernes. En un mot, parce qu'ils ont toujours été enclins à se conduire exactement comme ils se conduisent maintenant.

G.-K. Chesterton.
(The TIMES).

Technocratie

Depuis quelques semaines l'on n'entendait plus parler d'elle. Sa voix s'était perdue dans le bruit des disputes byzantines qu'elle avait soulevées sur la situation économique à l'université de Columbia. On la disait morte.

Un communiqué émis sur papier de luxe portant le nom de "Howard Scott, directeur," proteste qu'il est prématuré de parler de la mort de la technocratie. Il ressuscite quelques-unes des vieilles idées de Scott, en formule de nouvelles et en énumère de plus radicales que les précédentes.

La technocratie a maintenant deux buts :

1—Instruire le public du sens fondamental des forces latentes de la crise a fin de déterminer un désir de contrôle scientifique sur l'évolution sociale.

2— Former une association pour la protection mutuelle des classes de la population désireuses d'organiser dès maintenant leur protection contre les conséquences d'une crise menaçante.

Le technocrate croit, dit le communiqué, que la substitution des technologues aux politiciens et aux accapareurs sera un jour demandée par la population.

(**La Tribune**, Woonsocket)

Un geste opportun

L'hon. Alexandre Taschereau a pris une initiative des plus heureuses quand il a décidé de faire approuver par la Législature un octroi de $1,250,000 à l'Université de Montréal. Nul doute que le Parlement provincial s'empressera de ratifier la proposition du premier ministre et que notre université pourra bientôt disposer de la somme qui lui est destinée. On sait qu'il y a péril en la demeure. Le secours accordé par Québec est donc très nécessaire.

Comme l'explique M. Ernest Décary, président de l'exécutif universitaire, le don du gouvernement ne permettra pas de résoudre tous les problèmes ffinanciers auxquels l'Université de Montréal doit faire face à l'heure actuelle; il lui permettra cependant de parer au plus pressé, c'est-à-dire à payer certaines dettes aux entrepreneurs des nouveaux édifices de la Montagne et de protéger ces constructions mêmes en attendant qu'on puisse les parachever. Il restera à pourvoir au déficit administratif annuel de l'université, soit une somme d'environ $150,000.

(**La Presse**)

Production moindre

Un journal d'informations financières note que le rendement des pulperles canadiennes n'a cessé de diminuer depuis la crise. Ayant fait le résumé de la situation, le confrère chiffre à 1,950,000 tonnes la production totale du papier de pulpe au Canada en 1932, alors qu'elle était de 2,221,000 tonnes en 19931 et de 2,279,000 tonnes en 1929. De la production de l'année dernière, le Canada a expédié 265,000 tonnes aux pays autres que les Etats-Unis et aux Etats-Unis, 1,550,000 tonnes, retenant 135,000 tonnes pour les besoins domestiques.

Le pays voisin reste donc notre meilleur client. Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il ne s'approvisionne de papier chez nous rien que pour les beaux yeux des Canadiens. Il achète ce papier parce qu'il en a besoin et parce que la marchandise est de qualité. Il n'en est pas moins vrai que l'industrie du papier marche au ralenti au Canada.

(**La Tribune**)

L'instituteur : — La taupe mange chaque jour l'équivalent de son poids.

L'élève : — Pardon, monsieur, comment la taupe connait-elle son poids?

CARRIERE D'ARTISTE

Le vingt-cinquième anniversaire de la vie d'impresario de M. J.-A. Gauvin

Il ya quelques jours, une demi-douzaine d'artistes et de journalistes célébraient dans l'intimité le vingt-cinquième anniversaire de la carrière d'impresario de M. J.-A. Gauvin. Ce témoignage d'amitié était dû à celui qui, depuis un quart de siècle, s'identifie à la vie théâtrale de ce pays.

Pas un impresario canadien-français, croyons-nous, ne fut plus actif que lui. Nous lui devons quelques-uns de nos plus émouvants souvenirs artistiques. Grâce à lui, nous avons entendu quelques-uns des plus grands charmeurs du monde. Grands concerts, orchestres symphoniques, opéras et opéras-comiques, comédies, opérettes, ballets russes, il a couvert entièrement le domaine du spectacle d'art. Il faut regretter qu'il ne puisse aujourd'hui poursuivre la voie où il connut tant de succès. M. Gauvin abandonne en effet la direction d'organisations et de tournées coûteuses et incertaines résultant de la crise économique. De plus il a besoin d'un long repos, sa santé ayant été minée par une vie extrêmement active et éreintante.

M. Gauvin n'a pas été seulement un impresario local. Il a donné des concerts à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Sherbrooke, il a fait venir d'Europe de nombreuses troupes dramatiques et lyriques, les a représentées dans les principales villes du Canada, puis à New-York, Boston, Philadelphie, et même jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Il a aussi traversé maintes fois l'océan. Ces déplacements continuels ont achevé une santé qu'un travail de tous les instants avait déjà fort compromise.

Parmi les grands artistes présentés à Montréal par M. Gauvin nous en citons quelques-uns: Ysaye, Gérardy, Marcel Hubert, Grandjany, Chaliapine, Dupré, Galli-Curci, Zimbalist, Elman, Heifetz, Jacques Thibaud, Louis Graveure, Clément, Paul Dufault, Melba, John McCormack, Béatrice Lapalme, Alma Gluck, de Gogorza, etc. Et comme ensembles, le Quatuor Flonzaley, Pro Arte, Elman, le trio Jambourg, Cherniawsky, la société des Instruments anciens.

Des concerts symphoniques par l'Orchestre symphonique russe de New-York, la "New-York orchestra", sous la direction de Damrosch, l'Orchestre de Philadelphie, La Scala de Milan dirigée par Toscanini, la Petite symphonie de Georges Barrère, la Musique des Guides de Belgique.

Dans le domaine de l'opéra nous devons à Monsieur Gauvin les représentations annuelles pendant dix ans de la San Carlo Opera Compnay, de New-York, avec quelques vedettes supplémentaires du Métropolitain ou de l'Opéra de Chicago, de la troupe Féo, et les troupes d'opéra de Creatore, du Manhattan et d'autres organisations presque exclusivement italiennes.

Une tentative heureuse de notre impresario fut la venue de la fameuse troupe d'opéra russe, arrivée d'Orient, qui, pendant un mois, donna au Saint-Denis à Montréal, des oeuvres de compositeurs slaves comme le "Boris-Glodounow", de Rimsky-Korsakoff et des versions nouvelles de "Faust", de "Carmen", "La Juive", etc.

Le gala Challapine, en l'honneur de la Reine de Roumanie peut être classé comme un triomphe. Jamais un auditoire aussi nombreux, aussi élégant, aussi représentatif n'avait été rassemblé au Forum où avait lieu le concert. M. Gauvin reçut des félicitations unanimes au lendemain de ce soir mémorable.

Jetons un coup d'oeil rapide sur les principales tournées de comédies. Tout d'abord les deux tournées officielles de vedettes de la Comédie-Française, la première avec Maurice de Féraudy, Mlle Laurence et M. Ravet, puis la tournée de Cécile Sorel et d'Albert Lambert. La saison André Calmette et Cécile Didier, la troupe du Grand-Guignol, la Porte Saint-Martin, avec Pierre Magnier, Andrée Pascal, Madeleine Clairvanne, les représentations d'Edgar Beeman et Sargyl, une seconde tournée d'Amérique de Maurice de Féraudy, la saison Marcelle Géniat-Georges Colin, une troisième tournée par la Porte Saint-Martin avec Germaine Rouen, Romauld Joubé et Joffre.

Les tournées d'opérette avec les Servatius, Cyril, Georges Foix, Hirigaray, Sonia Alny, et la tournée Arnaudy-Risslerr qui présenta "Topaze" et la "Poupée Française".

Mentionnons encore les Ballets de Pavlova, les Ballets d'Adeline Genée, les Ballets Mordkin, l'"Oiseau Bleu". Les petits chanteurs de Vienne.

Montréal et Québec doivent à M. Gauvin des représentations gratuites de classiques pour les élèves de nos écoles et de nos universités et pour les pauvres. Cette heureuse initiative fut, on le conçoit fort goûtée et fit le bonheur de pauvres gens qui n'auraient jamais sans cela, connu quelque joie artistique.

Comme on peut le constater par cette brève énumération, l'apport de M. Gauvin à notre vie musicale et théâtrale fut énorme. C'est grâce à lui que s'est développé chez-nous le goût de la belle musique et grâce à ses activités que nous avons pu entendre des artistes applaudis sur toutes les scènes du globe.

Tout Québec regrettera avec nous la retraite de M. Gauvin après une carrière intelligemment remplie.

A. T.

UN GRATTE-CIEL S'EST EFFONDRE

La panique américaine avait inondé de joie l'âme de Servan Brindèdes, farouche adversaire du crédit depuis son enfance. "Quelle revanche ! disait-il à son ami Noël Céraigne. Tu te rappelles comme notre professeur m'attrapait : Law, l'homme qui a découvert le crédit, levier du progrès! Eh bien ! aujourd'hui l'Amérique a sa rue Quincampoix : les banques fermées, les milliardaires ruinés et le troc devenu un moyen journalier d'échanges. La voilà, l'oeuvre du crédit !"

Noël, qui croyait toujours au progrès "moderne", se scandalisait de cette joie : "Tout de même, Servan, raisonne un peu ! Un peuple de 130 millions d'âmes menacé de tomber dans la misère, ça te fait plaisir ?— Mon cher, ça me fait beaucoup de peine pour les Américains que je connais et même pour les autres. Mais ma pitié ne change rien à leur sort et elle les toucherait peu s'ils la voyaient. Ce qui m'enchante, c'est que la vérité finisse par apparaitre au monde, parce qu'elle seule le sauvera, et c'est là, en définitive, ce qui importe.

"Elle a été ensevelie sous une couche d'erreurs accumulées depuis cent vingt ans et intolérablement triomphantes, surtout depuis la guerre Pour qu'elle force maintenant l'attention des hommes, il y fallait les traits de feu d'une catastrophe ; c'est leur faute s'ils l'ont rendue nécessaire.

"Songe à cette folie : en Amérique tout se faisait à crédit. Un jeune ménage achetait une ferme, y bâtissait une maison, y installait des meubles, des instruments, la cultivait avec des machines, s'habillait, s'assurait une rente pour sa vieillesse, le tout à crédit. De la sorte, les fermiers de l'Ouest ont hypothéqué leurs terres pour 250 milliards de francs. Or, le gage de ces hypothèques était uniquement ceci : les récoltes seront de plus en plus abondantes et leur prix restera toujours rémunérateur. Là-dessus, les banquiers, les assureurs, les industriels et les commerçants se sont engagés à fond. Les inondations du Mississipi d'une part en détruisant une récolte de coton, l'effondrement des cours par suite de l'abondance des céréales d'autre part, ont suffi pour qu'en trois ans cette richesse dévoilât son néant, car elle n'était qu'une apparence, et si fragile même que l'abondance comme la disette l'ont dissipée."

— Tu déraisonnes, dit Noël. Tu oses dire que la richesse américaine n'était qu'une apparence ! Une note oficielle qui a paru le 6 mars a montré que "les richesses immobilisées par l'arrêt des banques se montaient à 1,426 milliards de francs!" — Servan fut pris d'un fou rire qui laissa Noël interdit. Quand il eut repris haleine, il lui dit avec une profonde commisération : "Mon pauvre Noël, je ne te croyais pas si gobeur ! Que sont ces milliards : "Mon pauvre tat d'opérations arithmétiques qui n'ont de réalité que si les créanciers sont payés aux dates et conditions fixées. Or, c'est précisément ce qui s'est révélé impossible. Donc, il est également impossible de savoir la valeur réelle et réalisable de ce chiffre astronomique qui t'éblouit. Et cette valeur réelle et réalisable, seule, importe. Le reste n'est que jeu d'écritures et d'imagination.

— Comme tu exagères ! dit Noël. Le président Roosevelt vient de décréter avec courage que les banques seraient fermees quatre jours et que l'or serait bloqué à sa sortie. De plus il a vigoureusement menacé les thésaurisateurs en attendant d'autres mesures prises de sang-froid.

— De sang-froid ? rétorqua ironiquement Servan, on verra, mais j'en doute. Quant à la thésaurication, c'est tout de même de l'épargne et les Américains ont tout à apprendre dans cette voie : le bas de laine est plus utile que le bas de soie. Tes mesures "courageuses" ont arrêté simplement les retraits d'or et rendu service aux banques dont beaucoup, qui sont de pures agences de spéculation, devront disparaitre. Mais la valeur de tes 1,426 milliards n'a pas augmenté d'un centime : au lieu de chèques, on a créé des "scrips", autres papiers qui ne sont que des instruments de consommation, à crédit comme toujours. — Enfin, comment t'en sortiras-tu, toi qui fais l'homme entendu ? dit Noël qui commençait à s'agacer prodigieusement. — Il n'y a pas trente-six moyens ; au fond, il n'y en a qu'un : laisser les choses reprendre péniblement leur équilibre, d'elles-mêmes, et maintenir l'ordre public. Pour cela, il faut un gouvernement fort et durable, car le rétablissement peut être long et, pendant ce temps, le gouvernement a de grandes chances d'être impopulaire, c'est du reste le point faible de l'Amérique : elle n'a qu'une tradition élective ; par conséquent l'ordre y est trouble légalement et périodiquement au sommet même de l'Etat.

"Si le Japon est passé, en soixante ans et sans trop de casse, de la féodalité à un régime "moderne", c'est qu'une dynastie vieille de plus de vingt siècles a présidé à ce changement. Elle en a été le moteur et l'agent expérimenté. Cela manque tout à fait aux Etats-Unis. Heureux les peuples qui peuvent, après les grands cataclysmes, recourir, pour leur restauration, à une tradition séculaire dans son héritage national ! L'Amérique, qui en est privée, risque fort de connaitre d'affreuses secousses révolutionnaires. Puisse-t-elle en sortir jamais !

"Et pourtant, il faudra bien laisser se dégonfler d'elles-mêmes les soi-disant richesses de spéculation. Alors, on verra plus clair. Chacun, pour cacher de son mieux ce qu'il aura pu sauver de richesse réelle, et c'est le bon côté de la thésaurisation, renoncera à ce train de vie, ce **"standard of life"** qu'il croyait s'être assuré. L'homme donnera son travail pour moins cher, peut-être seulement pour la nourriture. Alors, la vie se simplifiera parce que dix sous seront devenus difficiles à gagner, mais ils vaudront dix sous et on les touchera!

"Ce ne sera pas drôle, mais ces jours sans luxe seront au moins assurés. Au gratte-ciel bâti à crédit et qui s'est effondré, on doit préférer sagement une maison simple et solide sur laquelle on ne devra rien."

BERNARD DE VESINS
(**Le Figaro**)

MOTS POUR RIRE

La vieille tante : — Viens m'embrasser, mignon, viens, je te donnerai deux sous.

Le mignon : — Deux sous ! mais penses-tu ! quand maman m'en donne quatre pour prendre mon huile de foie de morue !

Elle : — As-tu lu cet article dans le journal, pour la conservation des manteaux de fourrure ?

Lui : — Oui, mais cela ne m'intéresse pas, puisque tu n'en as pas !

Elle : — C'est justement ce que je voulais te faire remarquer !

Le professeur d'élocution donne des conseils à son élève :

—Lorsque vous avez fini votre discours, vous quittez l'estrade sans faire de bruit ?

L'élève. — Pourquoi, monsieur, sans faire de bruit ?

—Pour ne pas réveiller les auditeurs.

— Vous voyez ce coffret ? Eh bien, c'est là que je conserve de chers souvenirs de notre voyage de noce. . . oni, de très chers souvenirs. . .

— Voilà qui est touchant ! Mais ce ne sont pourtant pas des billets doux puisque l'objet aimé était avec vous. . .

— Non, ce sont les notes des hôtels et des restaurants où nous nous sommes arrêtés.

AVIS

LA MAISON

J.-B. LEFEBVRE

LIMITEE

PROPRIETAIRE DES

MONTREAL SHOE STORES

Vous annonce sa réorganisation et profite de l'occasion pour offrir à ses nombreux clients et au public en général ses sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils lui ont donné durant les années passées.

Pour l'avenir nous nous efforcerons de mériter encore votre confiance en continuant à vous servir avec courtoisie et à vous fournir encore les plus bas prix et les meilleures valeurs possibles.

LES DIRECTEURS

Religieuse décédée

Trois-Rivières, 8. (D.N.C.)—La Révérende Soeur Marie de Gethsémanie, née Eugénie Girard, est décédée au monastère du Précieux Sang de notre ville après 41 ans de vie religieuse. La défunte était la soeur de M. Léopold Girard, industriel, Henri Girard, notaire à Chicoutimi, Joseph Girard, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Matane, de Mlle Maria Girard, Nicolet, et de la Révérende Soeur de la Présentation des Soeurs de Nicolet.

Les funérailles ont eu lieu en la chapelle du monastère du Précieux Sang.

Une élection

Grand Sault, N.-B., 8. (D. N. C.)—L'élection anuelle du Maire, échevins, etc., de la ville a eu lieu ici cette semaine et tous ont été élus par acclamation. Maire, M. H.-L. Mulherin ; échevins : MM. J.-N. Levasseur, E.-A. Guimond, D.-U. Collins et C.-W. Christensen. Nouveaux échevins : MM. B.-A. Rideout, Adélard Turcotte. Assesseurs : MM. J.-F. McLaughlin, Paul Gagnon et Zebidee Quigly.

Columbia Gas a déclaré un dividende de 20 cts par action payable en action privilégiées.

DONNEZ A VOTRE ESTOMAC UNE HEURE DE RENFORT

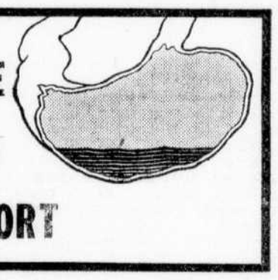

Cette "masse" que vous sentez une heure environ après avoir mangé, est un symptôme de **paresse d'estomac**, chose qui arrive très souvent et à laquelle on peut remédier

Au lieu de prendre du soda, ou autre préparation à quoi vous êtes condamné pour le reste de vos jours, essayez de la diapepsine. Chaque comprimé vous exempte une heure de digestion. Si votre estomac retarde d'une heure à se vider, prenez simplement deux comprimés de diapepsine et tous ces gaz, cette aigreur et ce malaise après les repas disparaitront.

Une boite de Diapepsine de Pape soulagera votre estomac et corrigera le temps de votre digestion. Ensuite mangez de ce que vous aimez, et tout se digérera comme des biscuits et du lait ! Continuez la diapepsine quelques jours, jusqu'à ce que l'estomac fasse son travail sans avoir besoin d'aide. S'il vient à retarder de nouveau, prenez encore de la diapepsine ; la chose est bonne pour le système digestif et ne saurait vous faire de tort.

La Diapepsine de Pape est capable de mettre fin à tout votre "malaise d'estomac" et elle vaut certainement la peine d'être essayée !

Pape's DIAPEPSIN Compound

FABRICATION CANADIENNE

-VOYAGES-

EXCURSION DE PAQUES

De Québec et autres stations sur le Q. C. Ry au Nord de Sherbrooke

pour BOSTON — **$10.00**

Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Springfield, Worcester, etc.

—ET RETOUR

Voitures de première classe directes ou wagons-dortoirs sur paiement du prix d'un lit.

(Echange en plus)

pour NEW-YORK — **$14.00**

et tous les points intermédiaires au-delà de Springfield.

—ET RETOUR

Voitures de première classe directes ou wagons-dortoirs sur paiement du prix d'un lit.

(Echange en plus)

DEPART Par le train régulier quittant Québec à 4.00 p. m., jeudi, le 13 avril, 1933.

LIMITE DE RETOUR :—Mardi, le 18 avril, 1933

Prix de passage réduits en équivalent de Sherbrooke et autres stations vers le sud.

Prenez avantage de ces Taux Aubaines exceptionnels—Moins que le prix d'aller pour le voyage aller et retour

—Quatre jours complets au point de destination — Voyage agréable et plein de confort.

Pour plus amples renseignements, billets ou réservations, s'adresser : — Bureau de Ville, 30 rue St-Jean, (Phone 2-3841), Bureau des Billets, Château Frontenac (Phone 2-1640), Gare du Palais (Phone 2-1284) ou Bureau des Billets, Lévis (Phone Lévis 37 ou 89).

QUEBEC CENTRAL

Brodez-LUI un Monogramme sur Mouchoir ou Echarpe!

Vous savez comme il appréciera cela. Tout homme aime la petite note personnelle de distinction que confère un monogramme brodé à la main.
Et c'est si facile de broder avec les Fils à Broder "Anchor" de Clark... fils qui ne cassent pas, ni ne s'emmêlent, ni ne tirent. Fils lustrés... blanc de neige ou en exquises teintes pastel. Toutes les couleurs sont garanties durables.

Le COTON EN BRINS "Anchor" de CLARK,
le COTON PERLE "Anchor" de CLARK
et le COTON STRANDSHEEN "Anchor" de CLARK
SONT EN VENTE A VOTRE MAGASIN FAVORI.

Les Aiguilles de Milward Sont Plus Recommandables ! Célèbres depuis 1730.

FILS À BRODER "Anchor" de CLARK

85R F

— FABRIQUES AU CANADA par —
les Fabricants du Coton en Bobines Coats et Clark

The Canadian Spool Cotton Co.,
Dépt D-16, Case postale 519, Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer la brochurette "Crochet & Embroidery Stitches" (Points au Crochet et Points de Broderie) pour laquelle j'inclus 5c.

Nom .....

Adresse .....

Se sent bien maintenant

"Pendant longtemps j'ai ressenti des douleurs à l'estomac ; j'avais des crises de vomissements et les forces m'abandonnaient", écrit M. Henry Kretlo, de Baltimore, Md. "Après avoir vainement essayé de nombreux remèdes j'eus recours au Novoro du Dr Pierre. Les douleurs disparurent graduellement et je repris du poids. Je vais maintenant très bien". Ces remarquables résultats obtenus par cette préparation de plantes sont dus à son effet bienfaisant sur le procédé de digestion et d'élimination. Le Novoro n'est pas un médicament de droguistes mais il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

UN DISCOURS HUMORISTIQUE DE "CHUBBY" POWER

(Suite)

ser les loteries au profit des hôpitaux. Le ministre des finances a proposé des amendements à la loi de l'impôt sur le revenu de manière à forcer le public à déclarer exactement les dividendes perçus au cours de l'année. Ces rapports ont été faits sans scrupule par les intéressés, et il est difficile pour le gouvernement de contrôler ce coulage dans le cas des parts de compagnies vendues sur le marché des valeurs.

Le ministre de la justice a soumis à l'attention de la Chambre une série d'amendements du code pénal. Il s'agit de classer parmi les délits criminels le fait de lancer des bombes puantes, fétides et méphitiques, dans les endroits fréquentés par le public, comme les églises et les théâtres. Des règlements plus stricts s'appliqueront aux tournois de boxe qui seront tenus à l'avenir sous l'autorité des provinces. Les sociétés de protection de l'aide à l'enfance ont demandé des amendements au code pour frapper d'interdit les adultes qui, tout en vivant avec des enfants, se livrent à l'ivrognerie ou à des actes immoraux. Le bill fait aussi un crime du fait de s'emparer des billes de bois d'estacade, ou de simples billes à la dérive quand elles appartiennent à d'autres.

DEUX INCIDENTS

Le débat de la séance a été marqué par deux incidents intéressants. Le premier a eu comme principal acteur l'hon. Peter Heenan, ex-ministre du Travail, qui s'est levé pour protester contre certaines paroles employées par l'hon. William Finlayson, de la législature Ontarienne. Ce ministre se serait servi des chiffres inexacts qu'il aurait imputés à M. Heenan.

"Si l'on veut faire une enquête, dit-il, je vous déclare dès maintenant que les chiffres dont on se servira seront exacts." Et il cite à profusion des passages du Hansard. Le président de la Chambre, l'Hon. M. Black, s'impatiente et rappelle le député à l'ordre en lui signalant que de telles citations ne sont pas admises en parlement.

Le Premier Ministre lui-même intervient dans le débat et déclare que si les fausses informations ont été proférées à la législature, il appartient à un membre de la législature de les rectifier. L'orateur se démène et menace le député de le nommer, c'est-à-dir de le faire expulser s'il continue.

—"Chassez-moi, et je reviendrai," dit M. Heenan. "Tout ce que je demande, c'est d'être traité avec justice."

M. POULIOT, DE TEMISCOUATA

A son tour, M. Pouliot se lève sur une question de privilège. Il n'était pas en chambre quand M. Sam Gobeil, de Compton, a parlé contre lui, au cours de la semaine. Celui-ci l'a traité de "bouffon", et il ne considère pas le terme parlementaire. Il exige que le terme soit retiré et l'orateur reconnait que cette expression dépasse évidemmnt la pensé de celui qui l'a employée.

L'Hon. M. King, chef de l'Opposition fait à ce sujet une intéressante suggestion que le Président prendra en considération. Il croit que la chambre et non pas l'orateur devrait décider de l'orthodoxie ou de l'étérodoxie d'un mot en parlement. Les députés et non pas le président décideraient du plus ou moins de venin mis dans un terme avant de déclarer s'il est ou non parlementaire.

LE BILL DES LOTERIES

En présentant la mesure légalisant les loteries dans chaque province, le major Power, de Québec-Sud, cite tous les arguments apportés devant les membres du sénat par le sénateur McRae, conservateur de Vancouver. Il a accepté la paternité de cette législation, parce que personne n'a pris la peine de s'en occuper. "Il existe une certaine dose d'hypocrisie dans notre pays à laquelle nous nous sommes habitués," dit M. Power. Si le sénat a voté la loi, c'est qu'elle a des qualités, car les sénateurs sont des gens d'expérience.

"Nous sommes un nouveau pays et notre population n'hésite pas à prendre des risques. Mêmes nos amis des prairies ont pris des chances sur le ble et on a même dit que jamais, depuis les jours de Joseph et du Pharaon, de telles tentatives ont été faites pour accaparer le blé." Cette remarque, prononcée sur un ton humoristique, a beaucoup fait rire la chambre.

M. Power poursuit en disant que partout dans le pays des milliers de gens ne demandent pas mieux que de risquer de l'argnt sur les courses, la bourse et les autres entreprise de cette catégorie. "Je confesse qu'en autant qu'il s'agit de moi, j'ai acheté un billet sur chaque loterie qui s'est produite depuis dix ans." C'est un certain plaisir que de détenir un billet de loterie, quand ce ne serait que pour les beaux rêves que l'on fait.

A notre époque de dépression, les loteries auraient l'effet de potions merveilleuses.

M. A.-U.-G. Bury, d'Edmonton, conservateur, est un puritain et il s'objecte à la mesure. Il dit que la Grande-Bretagne ne permet pas ce genre de pratiques. Seule l'Irlande du Sud, a autorisé les loteries, mais il n'a aucune admiration pour ce gouvernement qui, d'ailleurs, abolira ce privilège en 1934. Ces loteries n'ont jamais donné plus que 20 pour cent de l'argent perçu aux hôpitaux.

M. Carmichael, de Kindersley, est un quaker. C'est même le seul au parlement. Il s'objecte aussi au bill et l'heure consacrée aux bills privés s'écoule avant qu'on ait disposé de la mesure.

Le bill relatif à l'Algoma Central et à la compagnie de chemin de fer de la Baie d'Hudson est adoptée en troisième lecture. Une autre loi relative à la construction d'un tunnel pour les véhicules, entre Sarnia et Port-Huron, sera rédigée de nouveau de façon à protéger les actionnaires contre une mauvaise administration. M. Earl Grey, de Lambton, libéral, parrain du bill, accepte la suggestion à cet effet, qui lui est présentée par le premier ministre.

LES CHEMINS DE FER

C'est surtout sur le bill des chemins de fer que l'on a assisté à la plus longue discussion. En somme, cependant, ce fut surtout une querelle d'avocats. M. Pouliot, de Témiscouata, voudrait que le projet de fusion des deux chemins de fer soit soumis à un comité, comme la chose s'est produite au sénat, mais le ministre déclare qu'il ne servirait de rien de vouloir rappeler les témoins qui ont déjà comparu en Chambre haute.

Le député de Témiscouata poursuit en disant que le parlement ne doit pas abandonner ses prérogatives sacrées. Le ministre des chemins de fer devrait assumer cette responsabilité d'administrer les voies ferrées nationales, ou du moins que cette administration soit placée sous son égide au lieu de la confier à des directeurs irresponsables au peuple.

M. A.-A. Heaps, travailliste, de Winnipeg, se demande quel sera l'effet de la fusion sur les ouvriers et les employés des deux compagnies. Environ 40,000 hommes sont intéressés à cette question, et 20,000 peut-être perdront leur position. M. Heenan, libéral, de Kenora, partage la même opinion et défend les ouvriers avec véhémence, ce qui provoque une nouvelle intervention du président pour l'empêcher de continuer, car la Chambre à ce moment là, ne discute que le titre du bill.

M. Heenan.—"Je voudrais bien pouvoir vous en donner un titre pour votr bill."

Le gouvernement s'intéresse beaucoup à ce problème, déclare le ministre, et on a même songé à verser une compensation, mais la suggestion n'est pas pratique, parce qu'il faudrait alors verser des allocations semblables à tous ceux qui se trouvent privés d'emploi.

M. Heenan revient alors à la charge et il déclare qu'il possède dans son comté un certain nombre de villages composés exclusivement d'employés de chemins de fer. Si la fusion est effectuée ces villages seront effacés de la carte ou condamnés à la mendicité. Il critique en particulier M. L.-F. Loree, le représentant des Etats-Unis, dont la seule préoccupation semble avoir été de couper des salaires partout ou il a passé.

L'hon. J.-C. Elliott, de Middlesex, propose de verser une pension à ceux qui ont quarante ans de service sans qu'ils aient atteint l'âge de 65 ans. Mais le ministre réplique que les unions et les compagnies sont les seules compétentes pour régler ces questions. Il est impossible au gouvernement d'intervenir dans le débat.

DEUX DIVISIONS

Un effort fut tenté par M. Heaps, au cours de la soirée, pour amener le gouvernement à protéger les employés qui seront les victimes de la fusion des chemins de fer en leur versant une compensation. Le ministre fit remarquer qu'un député ne peut pas présenter une motion qui exige des déboursés d'argent. Seul un ministre de la couronne peut soumettre à la chambre une motion de ce genre. M. J.-R. McNicholl, qui présidait le comité à ce moment-là, rejeta l'amendement comme hors d'ordre, mais M. Heaps en appela de cette décision. Par un vote général la décision du président fut maintenue et le résultat fut le suivant: Pour 49; contre 21.

M. A.-L. Beaubien, libéral de Provencher, présente alors un autre demendement pour qu'il soit impossible de mettre en vigueur des parties de la nouvelle loi ferroviaire qui viendrait en conflit avec d'autres lois. On prit un autre vote, à mains levées, cette fois, et l'amendement fut rejeté. Le Premier Ministre prétendit que l'effet de la motion eut été d'annuler les ententes telles que celle du Nid de Corbeau, par exemple, et le ministre des chemins de fer croit que l'amendement eut simplement tué le bill lui-même.

La fin de la séance est arrivée sans qu'aucune décision nouvelle n'ait été adoptée, et le débat a surtout porté sur la légalité de la loi Manion, en présence des autres textes déjà existants.

Lundi le débat reprendra sur le budget.

NOS VOISINS SERAIT-ILS EN FAILLITE?

(Suite)

raisonnablement exactes. Il est lui-même président du comité directeur d'un groupement de 300 hommes d'affaires qui préconisent une dévalorisation du dollar.

Les recherches qui ont abouti aux estimations ci-dessus établissent à $29,900,000,000 le revenu annuel des Américains. Dans le montant global de leur avoir l'argent, les dépôts en banque et les valeurs inscrites à la cote entrent pour 123 milliards. Aux yeux de M. Rand ces trois derniers items représentent de l'argent ou son équivalent. La capacité d'achat est en effet déterminée autant par les dépôts en banque et les valeurs cotées à la Bourse que par le numéraire.

LA SECURITE D'ABORD POUR LES FERMIERS

(Suite)

Quelques membres de la Ligue firent remarquer que l'utilité du réflecteur pourrait être diminuée s'il se salissait. Mais le président leur répondit que ce danger existe dans le cas de n'importe quelle lumière et que d'ailleurs il pouvait facilement être évité par un nettoiement régulier du réflecteur.

Le secrétaire général annonça qu'un grand nombre de demandes de réflecteurs ont déjà été faites et que la Ligue a l'intention d'en distribuer immédiatement 25,000.

Vingt requêtes demandant plus de 2,000 réflecteurs ont été reçues à date au bureau de la Ligue. En quelques-uns des cas, on ne demande qu'un seul réflecteur, mais dans la plupart des requêtes, la demande est faite par le curé de l'endroit, qui désire en recevoir un nombre suffisant pour faire lui-même la distribution à ses ouailles.

Les villages suivants ont déjà commandé leurs réflecteurs : St-Narcisse-de-Champlain, Cap St-Ignace, Ste-Hénédine, Manseau, Walkers Cutting, St-Leonard d'Aston, St-Hugues, St-Robert, St-Jean de Matha, Notre-Dame de Ham, St-Aubert, St-Ignace de Loyola, Ste-Marthe, Ste-Perpétue, Bon-Conseil, L'Avenir, St-Sylvère et Lanoraie. En certains endroits la demande est signée par un grand nombre de personnes.

La Ligue donnera aussitôt que possible suite à ces demandes, et, en attendant, les citoyens ayant réservé leur réflecteurs, sont avertis que leur requête a été reçue et que complète satisfaction leur sera donnée sous bref délai.

C'est grâce à la contribution des membres du club des chauffeurs courtois que la Ligue peut faire face au coût d'achat de ces réflecteurs et qu'elle peut en faire la distribution par toute la province de Québec.

CASSE-TETE CHINOIS
CONCOURS DU SOLEIL
(SEIZIEME PROBLEME)

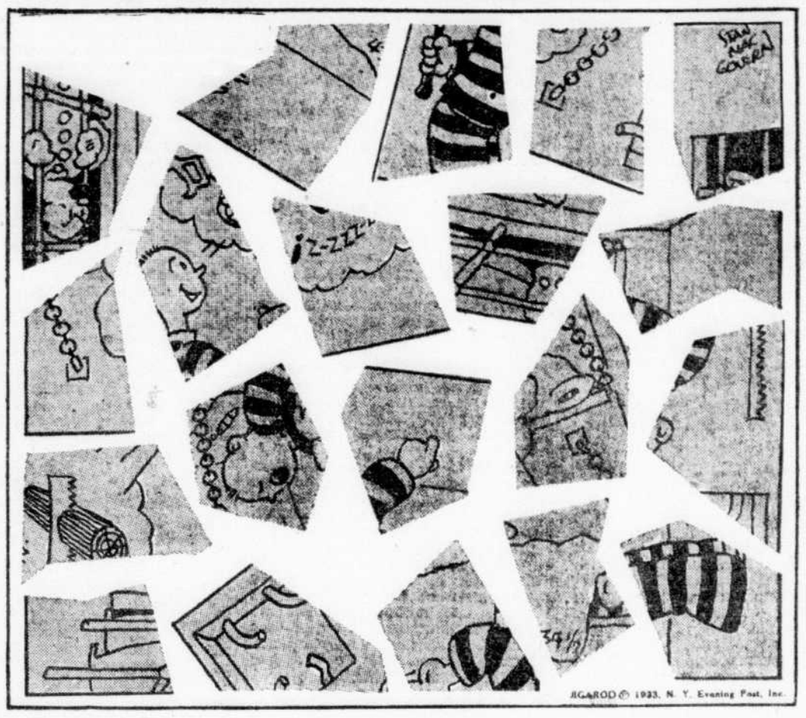

Nom du concurrent .....

Adresse .....

Adressez la solution au "Soleil", Québec, Département des Concours. Vous avez l'opportunité de gagner un prix substantiel. *(16ème Problème)*

Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut Force, Santé, Energie. L'Elixir Tonique du Dr Montier est le régénérateur qui répond le mieux à ce besoin du temps. Accélérateur de la nutrition, réparateur des forces, soutien de l'énergie, il donne des résultats inespérés dans tous les cas où l'organisme épuisé réclame un reconstituant énergique.

Ne constipe pas

Elixir Tonique du Dr Montier

AMICALE N.-D. DE PROTECTION

PARTIE DE CARTES

Mercredi, le 19 avril, à 7 h. 30, au couvent de Jacques-Cartier. On pourra se procurer des cartes chez la secrétaire, Mlle M.-L. Drouin, 182 Boulevard Langelier, et chez la trésorière, Mlle Lucienne Côté, 416 de la Reine, ou encore au couvent.

AUX GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

NOUVEAUX ENSEMBLES

Pour Dames et Demoiselles

Deux ou trois pièces. — Modèles sport ou toilette. —Nouvelles idées.—Tissus nouveaux. —Nuances nouvelles.

Si vous voulez que l'on remarque chez vous ce quelque chose de différent, montrez-vous dans un de nos ensembles.

Nous pouvons accommoder toutes les bourses, en autant que vous pouvez choisir pour.....

$16.50 $19.95
$25.00 $29.75
$32.50 et plus

La meilleure valeur pour votre argent -Toujours-

SPECIAUX DU SOUS-SOL

-- BALAIS et VADROUILLES

BALAIS de pur maïs, 5 cordes, manche Blanc. Rég. 29c Spécial ... **19c**
5 cordes, manche vernis. Rég. 45c. Spécial ... **39c**
6 cordes, manche rouge. Rég. 60c. Spécial ... **49c**
6 cordes, manche bleu. Rég. 75c et 85c. Spécial ... **59c** et **69c**

VADROUILLES en coton pour planchers. No 4. Rég. 30c. Spécial ... **18c**
No 5. Rég. 35c. Spécial ... **22c**
No 6. Rég. 40c Spécial ... **26c**
No 7. Rég 45c Spécial ... **29c**
No 8. Rég. 50c. Spécial ... **34c**

ESCABEAUX

ESCABEAUX "Spécial Paquet". Très forts, avec tige de fer en haut et au bas, 4 pieds ... **94c**
5 pieds prix ... **$1.29**
6 pieds prix ... **$1.59**

ESCABEAUX de cuisine, en bois, hauteur 24 pouces, fini naturel ... **95c**
Hauteur 24 pouces, couleurs assorties ... **$1.39**

UN ROUCOULEUR ALLEMAND

Le cadeau idéal pour Pâques

Un de nos serins sèmera la gaieté dans votre maison à Pâques. Son chant mélodieux charmera vos oreilles, et la beauté de son plumage charmera vos yeux.

HARTZ MOUNTAIN prix ... **$4.95**
CHOPPERS prix ... **$5.95**
PROFESSEURS prix ... **$7.95**
MIL "Spécial Paquet", la livre ... **12c**
MIL "Favorite", la livre ou 2 pour ... **20c** **35c**
GRAVIER "Favorite", la boite ... **14c**
REVELATION prix ... **35c**

DEBARRASSEZ - vous de vos fourrures durant l'été, et vous vous débarrassez par le fait même des soins qu'elles requièrent. Dans nos voûtes elles seront à l'abri de tout danger : Feux, Vol, Mites, etc. Aucune poussière ne peut y pénétrer.

Pour plus de détails, appelez 8131, salon des Fourrures.

Des mots *qui blessent!*

ELLES vous enlèvent tout courage, ces remarques qui détruisent la confiance en votre apparence personnelle. Particulièrement quand elles sont quelque peu vraies. Même un sourire ne saurait pallier la blessure. Tout jeune homme qui a subi l'humiliation d'un teint disgracieux peut vous dire que ce n'est pas drôle.

Vraie bonne nouvelle pour les victimes de maladies cutanées

Qui a-t-il de meilleur pour les irritations de la peau? Les éruptions? Les boutons? Des millions ont trouvé la réponse dans un savon — le savon Cuticura avec l'emploi de l'onguent Cuticura. Des milliers de jeunes gens nous disent que le changement du savon ordinaire pour le savon Cuticura a mis fin aux maladies cutanées qui semblaient d'abord désespérées. Des milliers de personnes nous écrivent qu'il n'y a rien de comparable à l'emploi de savon et d'onguent Cuticura pour l'élimination rapide de boutons, éruptions, même dans les cas les plus graves.

HOMMES! GRATIS! Conseils sur la manière d'éviter les affections de la peau, les coupures de barbe et les irritations, etc. Faites venir, aujourd'hui même, le dépliant X-10. Lyman Agencies, Ltd, 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

Cuticura
SAVON & ONGUENT

FABRIQUES AU CANADA... *Plus d'un demi-siècle de succès dans le traitement et le soulagement des affections de la peau.*

Pour tous les
DÉSORDRES du REIN
prenez les

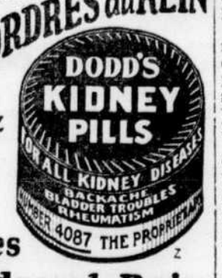

Pilules Dodd pour le Rein

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

St-Sauveur

Dernier triduum

Lundi soir, à 7 h. 30, à l'église paroissiale, aura lieu l'ouverture du triduum préparatoire à la communion pascale des hommes et des jeunes gens. Tous y sont cordialement invités.

Feu Frs Lelièvre

Les membres de la Congrégation des hommes sont priés de se réunir à une heure, demain après-midi, à la résidence de feu François Lelièvre, No 11 rue Carillon, pour réciter l'office des morts auprés de sa dépouille mortelle.

Les prières de la Société de Tempérance seront aussi récitées après celles des congréganistes.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 8 h. 30, et les membres de ces deux confréries sont cordialement invités d'y assister.

Une soirée de famille

Nous invitons le public à se rendre à la salle St-Pierre, lundi soir, afin d'assister à la soirée de famille qui sera donnée par un groupe d'artistes et d'amateurs au profit de la J. O. C. F. (Jeunesse Ouvrière Catholique Féminine) section St-Sauveur. Il y a entre autres au programme : chant par le Dr Paul Lajeunesse, M. Ovide Dion et Mlle Isabelle Garns ; solo de violon par M. Roméo Côté ; "Deux artistes en herbe", Suzanne et Madeleine Thérien (6 et 8 ans) ; les mystères de l'accordéon par M. Grondin; "Un mariage au téléphone", MM. Eugène et Arthur Lachance ; solo de clarinette, M. François Gagnon. Le trio comique Lachance-Letarte-Thérien donnera une émission au poste "J. O. C. F." ? ?, qui saura récréer aussi les spectateurs. L'orchestre Gérard Dion s'est gracieusement chargé de la partie musicale.

L'admission sera de 15 sous et des cartes seront en vente à l'entrée de la salle. La représentation ne commencera qu'après l'exercice du triduum des hommes.

A l'église paroissiale

Grand'messes : lundi, 5 h. 30, pour les âmes ; 6 h. 15, en l'honneur de St-Joseph et applicable aux âmes ; 7 heures, pour Jean-Paul Houde ; 7 h. 45, pour Dame Onésime Allaire.

Si Votre Enfant

a des grincements de dents la nuit, démangeaison du nez, amaigrissement, faites-lui prendre les

CHOCOLATS DU Dr CHARLES VERMIFUGES

contre les vers. D'un effet certain, inoffensif.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice Montréal
En vente partout à 50c.

REVUE FINANCIERE DE LA SEMAINE

Par Louis-A. Belisle

Pendant que la dictature cirtuelle exercée aux Etats-Unis par le président Roosevelt continue à relever le moral et les affaires de la nation voisine, nous, Canadiens, n'avons guère que la perspective des jours ensoleillés du printemps pour nous consoler des demi-mesures que nous "dictateurs" d'Ottawa tentent de nous imposer une semaine, pour les retirer immédiatement la semaine suivante.

Alors que chez nous, on note une légère amélioration dans le commerce de détail, de bonnes exportations de blé et de bestiaux en Grande-Bretagne, un peu plus d'activité dans l'industrie des lainages et la perspective d'un commerce de bois plus actif avec les Anglais, les Etats-Unis rapportent une amélioration notable dans la fabrication de l'acier et des autos, ainsi qu'un commerce plus actif d'épicerie et de vêtements. Au surplus, la législation officielle de la bière dans une vingtaine d'états a créé une activité intense en certains centres. L'abolition de la prohibition, à part d'activer la vente de certains produits de la ferme, procure de l'ouvrage à des milliers d'hommes tant dans les brasseries elles-mêmes que dans les aciéries qui préparent l'outillage, les chemins de fer qui font le transport de ce breuvage, les magasins où il est distribué.

NEUF NATIONS INVITEES A WASHINGTON

Les dépêches nous apprennent aujourd'hui que le président Roosevelt vient de lancer une invitation à neuf nations importantes du monde pour que leurs représentants viennent discuter avec lui, à la Maison Blanche, les problèmes les plus urgents de l'heure. C'est là, croyons-nous, une façon comme une autre de damer le pion à l'Angleterre qui, depuis plusieurs mois déjà, a annoncé la convocation d'une conférence économique mondiale pour cet été. Il ne fait aucun doute qu'avec sa maitrise habituelle le nouveau président des Etats-Unis obtiendra des résultats non équivoques de ces pourparlers.

En face des développements favorables qui depuis un mois ont marqué l'administration Roosevelt, on est porté à se demander pourquoi les marchés mobiliers restent si ternes. Il y a plusieurs raisons à ceci. D'abord, ceux qui sont en mesure d'acheter des autres se rendent compte que, comme toujours, ce sont les recettes qui font les prix. Vu que les recettes se comparent presque partout défavorablement avec l'an passé, les gens prudents attendent des résultats plus encourageants avant d'engager leurs fonds. En outre, de l'avis de plusieurs observateurs, tant que les Chambres seront en congrès à Washington, le marché ne saurait prendre un élan très durable vers la hausse, parce que les plus importants "traders" redoutent des mesures susceptibles d'entraver leurs opérations. Finalement, les rapports du premier trimestre seront bientôt publiés et l'on prévoit qu'à part de rares exceptions, ils présenteront des résultats inférieurs à ceux du premier trimestre de 1932. Les seules compagnies d'où l'on attend une amélioration sont, entre autres, celles qui s'occupent de brasserie, de bouteilles, de barils, d'orge et de houblon. Il y a aussi un mieux sensible du côté des raffineries de sucre et en quelques autres branches d'industrie. Ajoutons que les compagnies aurifères continuent à bénéficier de la situation exceptionnelle qui leur est faite par la crise universelle et que, dans la grande majorité des cas, elles ont réussi à augmenter leur production et, partant, leurs revenus.

MARCHES DES DENREES

Le blé et le coton ont déployé passablement de vigueur sur les marchés d'Amérique cete semaine. A Montréal, le beurre a touché, vendredi, son plus haut prix de ces douze derniers mois et les oeufs, après avoir fléchi passablement à cause des influences saisonnières, ont regagné un peu de terrain. Sur nos marchés à bestiaux, où lest s'étaient constamment améliomeliorés depuis quelques mois, on a noté une baisse à peu près générale qui a atteint 25 et même 50c du 100 lbs en plusieurs cas.

Les spéculateurs attachent une grande importance à la hausse des denrées aux Etats-Unis. A part le blé et le coton, que nous venons de mentionner, le cacao, le sucre et le caoutchouc augmentent de prix. On prévoit que le rapport sur la récolte, devant être publié par le gouvernement lundi, sera très favorable à une hausse du blé et c'est ce qui semble avoir surtout contribué à attirer les spéculateurs vers le marché du froment ces jours-ci.

LES OBLIGATIONS

Au cours de la semaine dernière, le marché canadien des obligations s'est relevé un peu du choc causé par l'imposition d'une taxe de 5 p. c. sur les titres possédés par des détenteurs résidant en dehors du pays. Cette taxe ayant été contremandée vendredi dernier par le ministre fédéral des Finances, le préjudice qu'elle avait causé aux titres canadiens à l'étranger est à peu près disparu. Les nouvelles émissions se font de plus en plus rares sur le marché et l'on prévoit que cet état de chose persistera tant que le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne n'aura pas été réduit tel qu'annoncé. Cette réduction sera probablement annoncée pour Pâques.

LE BEURRE EST A SON PRIX LE PLUS HAUT DE L'ANNEE

Montréal, 8.—De nouveaux sommets pour cette année ont été atteints par le beurre sur le marché local des produits de la ferme hier par suite de la diminution sensible des approvisionnements accumulés au cours de l'hiver. Les prix atteints sont les plus hauts qu'on ait encore enregistrés depuis mars 1932. On s'attend à ce que la production de la saison nouvelle commence dans quelques semaines, mais, entre temps, la demande est forte et les approvisionnements sont restreints. En fermerure, vendredi, on cotait de 25½ à 26c sur le beurre pasteurisé No 1, reclassé en quantités d'un wagon ou moins.

Une nouvelle avance a été enregistrée par les œufs également. Ceux ci ont monté de ½c par douzaine, de sorte que les œufs frais extras sont maintenant entre 17 et 17½c; les premiers entre 15 et 15½c et les seconds entre 14 et 14½, en gros. Il n'y a pas eu de changement ailleurs.

Voici quels ont été les arrivages: 144 boites de beurre; 51 boîtes de fromage et 1,238 caisses d'œufs.

HALCROW SWAIZE MINES

Montréal, 8.—Horace-F. Strong, président et directeur gérant de Halcrow Swayze Mines, Limited, vient d'adresser un rapport aux actionnaires de la compagnie. Voici ce qu'il dit en substance :

"Depuis le premier novembre dernier un important programme d'exploitation à la surface a été mis à exécution.

"Ce travail a été confiné sur une zone de 2,700 pieds de longueur par 300 de largeur. Quatre importants groupes de veines ont été mis à jour après avoir fait 30 tranchées et des puits d'essais. Une de ces veines a été répérée sans interruption sur une distance de 1500 pieds par suite du forage de seize puits d'essai. Dans chacun on a rencontré du minerai de bonne valeur.

"Les veines nos 1 et 2 indiquent du minerai de $10 à $20 sur des largeurs importantes dans les deux puits forés respectivement à 15 et 10 pieds. La veine no 3 comportant du minerai aux deux endroits attaqués (distance de 250 pieds entre les deux) semble en ligne avec la veine No 2. On peut donc s'attendre à une zone continue de 2,700 pieds de longueur.

"Un établissement minier a été acheté et transporté sur la propriété. On s'attend à ce que le forage commence vers le 1er mai. Entre temps on fait un peu de forage au diamant afin d'avoir quelques informations sur la structure géologique.

"Tous les matériaux sont sur le terrain. On a tout ce qu'il faut pour accommoder 30 hommes et d'autres constructions sont à s'élever, y compris une usine de force motrice, une forge, des magasins à poudre et le camp du cuisinier.

"Les arrangements financiers conclus avec Manitoba and Eastern Mines, Limited ont été très satisfaisants. On a tous les fonds voulus dans le trésor ce qui veut dire qu'on a tout ce qu'il faut pour continuer le programme de travaux à la surface et en profondeur."

MOSS MINES LIMITED

Montréal, 8. — Les nouvelles machines recommandées par R.-W. Howe dans son rapport sur les affaires de la Moss Gold Mines, Limited viennent d'être achetées par la compagnie et ont été expédiées à la mine. M. Howe qui est venu dans l'est dans le but de faire les achats requis retournera à la propriété d'ici quelques jours. On peut donc s'attendre à avoir des nouvelles sur les progrès des travaux qui sont commencés déjà depuis quelque temps.

On rapporte que les capitalistes qui se sont intéressés à la Moss Mines lui ont fourni, sous forme de prêts, les avances voulues pour exécuter les travaux recomandés. Ces même capitalistes ont l'intention de faire d'autres avances à mesure qu'elles seront nécessaires pour mettre à exécution le projet de M. Howe.

Le Northern Pacific a subi une perte nette de $1,804,164 durant février 1933 au lieu de $837,088 durant février 1932.

Columbia Pictures Corporation a gagné durant l'année finissant le 24 décembre 1932 des profits de $2.07 par action ordinaire au lieu de $1.46 durant le semestre finissant le 26 décembre 1931.

Nevada Copper a subi durant 1932 une perte nette de $3,143,960 au lieu d'une perte nette de $2,060,669 durant 1931.

FEU LUDGER GRAVEL

M. LUDGER GRAVEL, homme d'affaires et philanthrope canadien-français bien connu de la métropole, qui est décédé subitement jeudi à sa résidence.

WAGONS CHARGES

Ottawa, 8.—(P. C.)—Au cours de la semaine qui a fini le 1er avril, le nombre des wagons chargés sur les chemins de fer canadiens a été de 34,584, ce qui représente une diminution de 948 sur le total de la semaine précédente et de 6,807 sur le total de la semaine correspondante de 1932. Ces chiffres sont fournis par le Bureau Fédéral de la Statistique. Une légère augmentation de 254 wagons dans les chargements de la division de l'est a été entièrement contrebalancée par une diminution de 1,202 wagons dans les chargements de l'ouest.

"Tire-au-Flanc" au Palais Montcalm

Le membres du Conservatoire National arrivés bon premiers au concours éliminatoire du gala dramatique, il y a trois semaines, ont joué hier soir, au Palais Montcalm, devant une salle que l'on aurait voulu plus nombreux, une pièce comique qui tient l'affiche depuis près de deux ans au théâtre Dégazet, une petite salle de spectacles de la capitale française,. Elle a pour titre "Tire-au-Flanc" et les auteurs sont MM. A Sylvane et Mouezy-Eon. Les critiques qui nous arrivent d'outre-Atlantique nous disent à ce sujet que le spectacle est très drôle, que l'intrigue supposée donne lieu à des situations désopilantes, et que les créateurs de la pièce excellent à dérider le public. Nous n'en doutons pas car même à Paris, rares sont les pièces qui peuvent être jouées aussi longtemps sans interruption. Le public se lasse généralement beaucoup plus tôt.

Le Conservatoire National s'attaquait donc à forte tâche en préparant "Tire-au-Flanc" pour les amateurs de théâtre québecois.

La distribution de la pièce est assez nombreuse et les participants ont fait des efforts qu'il faut apprécier pour donner à leur personnage tout le relief voulu. Mais à Québec, nous connaissons mal le milieu où la principale scène se déroule: une caserne de soldats français, ou des jeunes gens de toutes classes et de toutes catégories font leur service militaire. Le rôle principal est celui d'un jeune efféminé, licencié on ne sait trop pourquoi, en lettres et en sciences orientales, qui semble, au premier abord, avoir plus de goût pour le sexe fort que pour le faible. Mais ce n'est pas le cas et le jeune monsieur fait même des scènes de jalousies à une charmante enfant qui finira cependant par être la femme d'un lieutenant à l'apparence plus virile. C'est fort heureux car l'assistance à l'impression, durant le premier acte, que le futur conserit va exercer des ravages à la caserne. C'est le contraire, il se virilise, adopte les expressions de ses camarades, réduit son orgueil de famille et finit par s'en ficher complètement au grand dam de son excellente tante, presque suffoquée de le voir dans un attirail de serviteur. Mais tout s'arrange.

Bref l'intrigue est nulle. L'intérêt de la pièce réside surtout dans le jeu des acteurs qui doivent avoir une connaissance parfaite des mots. C'est là leur principale ressource.

L'esprit qu'on y fait est un peu lourd et tend à la vulgarité. Mais c'est drôle.

En général, les acteurs ont bien tenu leur rôle. Mentionnons particulièrement, M. Jean Casino, dans le rôle du caporal marseillais, qui a surpassé de beaucoup tous ses compagnons. Il mérite d'ên être félicité.

"Tire-au-Flanc" sera répété à des prix populaires, au Palais Montcalm, à 2.30 cet après-midi. Le public doit se faire un devoir de s'y rendre à cause de la pièce d'abord, qui en vaut la peine et à cause des artistes qui nous représenteront à Ottawa à la fin du mois et qui ont besoin de subsides. Il faut les encourager.

COURRIER DE L'AIR

La "LIGUE D'AVIATION DU QUEBEC INC." a organisé une série de cours théoriques d'aviation élémentaires et avancés dans le but de promouvoir le développement de l'aviation dans la province.

Une première conférence fut donnée à l'Ecole Technique le 21 mars. Celle-ci eut pour sujet "La Ligue d'Aviation du Québec", son organisation, ses projets.

Une seconde lecture fut donnée au "Palais Montcalm" le 28 mars. Le sujet traité était : "Ce qu'il faut savoir de l'aviation".

Description de l'avion, législation aérienne, des accidents d'avions, leur analyse, du sabotage des aéronefs.

Accidents d'avions divisés en cinq classes : (1) Aviation militaire ; (2) Grands raids ; (3) Expérimentations; (4) Aviation commerciale ; (5) Aviation privée.

(1) Aviation militaire. — Au point de vue du Danger un combat similé équivaut un combat réel. Les manoeuvres militaires sont périlleuses. Accident de cette classe diminuent.

(2) Grands raids. — But : développement de l'aviation. Dangers nombreux, tempêtes, moteurs défectueux, fatigues, atterrissages impossibles, etc.

La moitié de ceux qui ont entreprient la traversée de l'Atlantique ont réussi. Plus de 200 personnes ont traversé l'Atlantique par air. Bientôt les envolées au long cours se feront avec facilité.

(3) *Expérimentations.* — Il fallait construire et expérimenter ensuite. Maintenant les caractéristiques sont prévues dans la construction des aéronefs. Constructeurs possèdent connaissances précises (aéronautique) Elimination complète des accidents dus aux essaies d'aviations.

(4) *Aviation commerciale.* —Avions à passagers par milliers voyagent en tenant des cédules. Accidents causés par*Sabotage*. Plusieurs avions à passagers, avions de courses, *dirigeables* R-101 tous les dirigeables américains ont été *Sabotés*, sauf le Macon. *L'Akron* a été affaibli dans sa structure en douze endroits. Sinon découvert à temps le sabotage aurait été la cause du désastre de *L'Akron* le jour de son voyage d'essaie (l'an dernier). On sabote tout de nos jours (paquebots, ponts, chemin de fer, églises etc...) Plusieurs pilotes d'avions de courses ont perdu la vie du fait que leur avion a été saboté (preuves par enquêtes).

(5) *Aviation privée.* — Causes des accidents imprudence coupable des jeunes propriétaires d'avions (inexpérimentés...) Ceux-ci veulent épater les amis en exécutant des manoeuvres réservées aux pilotes acrobates ou militaires. Montent des passagers sans en avoir le droit, s'éloignent à plus de 3 milles de leur base etc... En d'autres termes n'observent pas les règlements de l'air. Les autorités surveillent plus étroitement les pilotes privés.

Moins d'accidents dans l'aviation privée. Tout pilote qui enfreint la loi peut être rapporté à l'*Inspecteur de l'Aviation Civile.* (aéroport de St-Hubert, Québec.

A une assemblée de la **"Ligue d'Aviation du Québec Inc."** (28 mars 1933) des **"Chefs d'Escadrille"** ont été appointés.

M. Achille Vanhee (pilote et mécanicien) Chef de l'Escadrille Lefebvre.

M. Jacques Claveau (Séminaire de Qué.) Chef de l'Escadrille Saint-Jean.

M. J.-Victor Rousseau, (Ecole Technique). Chef de l'Escadrille Vezine.

M. Gaston Paquin (Beaux-Arts de Qué.) Chef de l'Escadrille Lajeunesse.

Ceux que l'aviation intéresse sont invités à adhérer à la "LIGUE". Ils pourront s'ils le désirent obtenir des brevets aéronautiques.

J.-P. Laviolette.
Commandant d'aile.

Des renseignements concernant l'aviation pourront être obtenus en adressant vos lettres au **"Courrier de l'Air" le "Soleil" Québec.**

LA ROUTE AERIENNE

Pour que les transports par air fonctionnent régulièrement et en tout lieu il manque plus de moyens pratiques capables d'assurer la sécurité donc tout une organisation mais non pas des appareils (ou moins).

Avant de profiter de la conquête faite par l'avion de l'espace et du temps li faut établir des lignes aériennes (comme il y eut établissemet lignes de chemins de fer) avoir tarifs et clientèle rémunérateurs. Vaincre la crainte qui a sa source dans l'ignorance de tout en gin nouveau.

Facteurs de sécurité — (a) Sécurité dérivant qualités inhérentes, solidité des matériaux et de l'engin en général, du moteur, stabilité de vol. (b) Sécurité dérivant organisations terrestres: postes de radio et météorologiques, balisage des routes, champs de secours. (c) Sécurité d-rivant des qualités du pilote: entrainement, aptitudes. Les conditions desécurité liées à l'organisation des routes aériennes sont de première importance et inconnues du public.

Il est faux de croire que de l'infaillibilité des moteurs dépend la sécurité, car il n'y a pas plus de danger de voler à 5,000 pieds avec des champs de secours à tous les 20 milles qu'à voler à TROIS PIEDS DE HAUTEUR au-desus d'un beau champ. Dans les deux cas l'avion peut atterrir en TOUTE SECURITE. Dans le premier cas, l'avion peut planer DIX MILLES (moteur arrêté). Sur route aérienne, le vol de nuit est plus facile que le vol de jour. Le pilote voit plusieurs phares en ligne droite. Dans le brouillard, les radio-phares donnent le même avantage.

Sur toute ligne aérienne un avion est en parfaite SECURITE.

Une ligne aérienne bien aménagée coûte DIX FOIS MOINS qu'une route nationale et CENT FOIS MOINS qu'une voie ferrée de même longueur.

J.-P. Laviolette,
Commandant d'aile.

Les chargements sur l'Illinois Central ont été de 22,304 wagons durant la semaine du 25 mars 1933 au lieu de 19,632 wagons durant la semaine précédente et de 26,023 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

AJAX OIL & GAS

Toronto, 8, (P. C.)—Ajax Oil Gas Co. Ltd a gagné (avant les réserves et les autres charges) durant 1932 des profits de $139,798 au lieu de $228,128 durant 1931. Un montant de $107,164 a été mis de côté pour les appropriations. Un montant de $22,245 a été chargé pour la dépréciation. Un montant de $35,541 a été effacé du déficit précédent de $46,989 qui se trouve réduit maintenant à $11,448. Les exigibilités immédiates sont de $42,599 et les disponibilités courantes de $18,654.

Livre de Plans de Maisons Canadiennes

Un gros livre de 100 dessins de maisons de tous styles et grandeurs, par des architectes canadiens. Prix, $1.00. Ecrire à :

MacLEAN Building Reports Ltd.
345 Adelaïde St. W., Toronto.

E.-A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Meublier
158 du Roi — Tél: 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte arche.
Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries.

Ameublements de Magasins, à des prix très avantageux

O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

Bois de Construction
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET DE: chêne blanc, uni et flèché; de noyer dur, Tulipier, etc., aux plus bas prix du marché.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE MOULURES
Nous prenons un soin tout particulier pour les ordres de campagne
AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD ET DAULAC, QUEBEC, TEL.: 8687

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 29 p. m.
fourni par L.-G. Beaubien & Cie)
Bourse de New-York DESBIENS

Le 7 avril	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Adams Express	4	4	4	4
Alleghany Corp	⅞	⅞	⅞	⅞
Allied Chemical	81	81½	80¼	80¼
Allis Chalmers	8¼	8¼	8¼	8¼
A. M. Byers	11⅛	11½	11⅛	11½
Am. Can.	59⅝	59⅝	58½	58¾
Am. Car & F.	9	9	9	9
Am. & For. Pow	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Am. Loco	8¾	9½	8¾	9¼
Am. Radiator	7	7	6¾	6¾
Am. Smelting	17½	17⅜	17	17
Am. Tel & Tel.	92½	92½	91	91¼
Am. Tob "B"	62¼	62½	61¾	61¾
Am. Waterworks xD	10⅞	11⅞	11⅞	11¾
Anaconda Cop	7½	7⅝	7¼	7¼
Atchison R'y	40¼	40¼	39½	39½
Atl. Refining	15½	16½	15½	16¼
Auburn Auto	35	35	34¼	34¼
Baldwin Loco	4⅝	5	4⅝	5
Balt & Ohio	8⅞	9	8⅞	9
Barnsdall Corp	3¾	4	3¾	3⅞
Bethlehem Steel	15½	16	15½	15⅝
Borg Warner	8	8	8	8
Brooklyn M. Tr.	28½	28½	27¾	27¾
Canada Dry	10¾	10⅞	10¾	10⅞
Case Threshing	45¾	46½	44⅞	44⅞
Cerro de Pasco	10	10⅛	10	10
Chesap & Ohio	27⅛	27⅛	27	27
Chic. Rock Is.	2¾	2⅞	2¾	2⅞
Chrysler	11	11¼	10⅞	10⅞
Coca-Cola	82½	82½	81	81
Colorado F. & I.	4⅞	4½	4⅞	4½
Columbian Carb	29	31	29	30½
Columbia Gas	9⅜	9⅞	3⅜	9¾
Com. Solvents	13⅞	14⅛	13¾	13¾
Comm. Power	1½	1½	1½	1½
Cons. Gas	40¾	41¾	40¾	41½
Cont. Can	43½	43¾	43½	43¾
Corn Products	56⅞	57⅜	56	56¾
Dupont de Nem	36⅝	37¼	36⅜	36½
Eastman Kodak	51¼	51¼	50	50¼
Elec. Auto-Lite	11½	11½	11⅛	11⅜
Elec. P. & Light	3⅝	3¾	3⅝	3⅝
Erie Railroad	4¼	4¼	4¼	4¼
Fox Film	1	1	1	1
Freeport Texas	21¾	21¾	21¾	21¾
Gen. Electric	13⅝	13⅞	13⅝	13⅝
Gen. Motors	12⅝	12¾	12½	12½
Gillette Safety	12¾	12¾	12¼	12⅝
Goodyear	16⅝	16¾	16	16¼
Houston Oil	11⅞	13¼	11⅞	12⅞
Hudson Motors	3¾	3¾	3¾	3¾
Int. Harvester	23¾	23⅞	23¾	23⅞
Int. Nickel	9	9	8⅞	8⅞
Int. Tel. & Tel.	6	6	6	6
Johns-Manville	18¾	19⅛	18⅜	18⅜
Kennecott Cop	10¾	10⅞	10⅝	10¾
Loews Theatre	11½	11½	11	11
Loose Wiles	24⅞	25	24⅞	25
Lorillard	14	14	13⅞	13⅞
Mack Trucks	22⅛	22⅜	24¾	22
Miss Kan. & Tex.	7	7	7	7
Montg. Ward	14⅛	14¼	13⅞	14
Nash Motors	13¼	13⅜	13	13⅜
Nat. Biscuit	37	37⅜	36¾	37
Nat. Cash Reg	8¼	8⅝	8⅜	8½
Nat. Dairy Prod	14	14⅛	13¾	13¾
Nat. Pow. & L.	8⅜	8⅜	7⅞	8
New-Haven	12⅜	12⅜	11¾	11¾
N.-Y. Central	17⅛	17⅛	16⅜	16⅜
North Am. Co	16¼	16½	16¼	16⅝
Northern Pac	11⅝	11⅞	11⅝	11¾
Noranda Mines	18¾	18⅞	18⅜	18⅞
Pac. Gas & El	20¼	20¾	20	20⅝
Packard Motor	2	2	1⅞	1⅞
Penick & Ford	33½	33½	33½	33½
Pennsylvania Ry	16¼	16¾	16¼	16¼
Phillips Pete	5¾	6⅜	5¾	6⅜
Public Serv. of N. J.	34	34	33½	33½
Pullman	23	24	23	24
Pure Oil	3	3¼	3	3¼
Radio Corp'n	4	4	3⅞	4
Reading	25½	25½	25½	25½
Rem-Rand	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Reo Motor	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Rep. I. & Steel	6	6	6	6
Royal Dutch	18¾	18¾	18½	18½
Sears Roebuck	18¼	1⅞	18	18
Shell Union	4¾	4¾	4⅝	4⅝
Simmons Bed	5	5	5	5
South. Pacific	13½	13⅝	13¼	13⅛
South Porto Rico	24⅛	24½	23¾	23⅞
Stand. Brands	15½	15⅞	15½	15¾
Stan. Gas. & Elec.	6	6⅜	6	6⅜
Stand Oil N.-J.	25⅜	27⅜	25⅜	26¾
Stand. Oil N. Y.	6¼	7	6⅛	6¾
Studebaker	2	2	2	2
Stone & ebster	6¾	6¾	6½	6½
Tex Gulf Sulphur	19⅝	19¾	19⅝	19¾
Timken Rol. B.	15½	16	15½	16
Underwood Ell	14⅞	15	14¾	14¾
Union Carbide	24	24⅜	24	24¼
Union Pacific	63½	63¾	62½	62½
United Aircraft	21¼	21⅜	21⅛	21¼
United Corp	5¼	5¼	5¼	5¼
U. S. C. I. Pipe	8	8	8	8
U. S. Ind. Alco	24	24½	23½	23½
U. S. Realty	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
U. S. Rubber	4	4¼	4	4¼
U. S. Steel	30⅛	30¼	29⅛	29¾
Vanadium	11	11¼	11	11¼
Warner Bros	1½	1½	1½	1½
Western Union	19¾	20	18¾	18¾
Westing. Elec.	25¾	26¼	25½	25½
Woolworth	29¼	29¼	28¼	28½
Yello Truck	3¼	3¼	3¼	3¼

Ventes à midi : 600,000 parts.

American Can Company a déclaré son dividende régulier.

Charles-E. Mitchell, ancien président de la National City Bank, et Clarence Dillon, de Dillon Read & Company, ont démissionné comme directeurs de l'American & Foreign Power Company Inc.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p. m. fourni par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 7 avril	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Bell Telephone	81	81	80½	80½
Braz. Traction	7⅞	7⅞	7¾	7¾
B. C. Power "A" 4	14¼	14¼	14¼	14¼
Can. Cement	2¾	2¾	2¾	2¾
Canadian Car	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Can. Car. priv.	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
Can. Pacific	9½	9½	9¼	9¼
Cockshutt Plow	4½	4½	4½	4½
Cons. Smelting	65	65	65	65
Dom. Bridge	15¼	15¼	15⅛	15¼
Gurd & Co., Chas	5	5	5	5
Hollinger	8.10	8.10	8.00	8.00
Inter. Nickel	10.75	10.75	10.50	10.50
Montreal Power	27⅞	28	27½	27¾
Mont. Tram	72	72	72	72
Nat Breweries	15¾	15¾	15¾	15¾
Nat. Steel Car	5¾	5¾	5¾	5¾
Power Corp.	6½	6½	6¼	6¾
Shawinigan	10¾	10¾	10½	10½
BANQUES				
Commerce	125	125	125	125
Montreal	160	160	160	160
Royale	127	127¾	127	127¾

BATHURST POWER

Montréal, 8.—(P. C.)—Bathurst Power and Paper Company a subi, durant 1932, une perte de $158,224 sur ses opérations au lieu d'une perte de $86,460 l'année 1931. Le déficit précédent était de $40,860. Le débit au compte de profits et pertes s'élevait à $202,473 à la fin de 1932. Le fonds de roulement s'établissait à $2,021,583 au lieu de $2,103,486 à la fin de 1931.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 27 avril	Ouv.	12.30
Ajax Oil	60	60
Amulet	16½	16½
Arno	02½	02½
Barry Holl (nouv.)	11½	12
Big Missouri	15½	14½
Brett Trethewey	17	17
Coast Copper	2.65	2.65
Cons. Smelters	65.00	65.00
Dome Mines	16.50	16.50
Eldorado	1.33	1.30
Falconbridge	2.60	2.60
Granada	1.35	1.35
Hollinger	8.05	8.00
Home Oil	40	.40
Howey Gold	.69	.69
Hudson Bay	4.10	4.10
Imperial Oil	7⅞	08.00
Int. Nickel	10.75	10.65
Int. Petroleum	10⅞	11.00
Lake Shore	33.75	33.75
Macassa	.33	.33
Malartic	.09	.09
Malrobic	.02	.02
McLeod River	.03⅛	22.03⅞
McIntyre	24.00	24.50
Mining Corp.	1.40	1.40
Moss	.15	.15
Noranda	22.40	22.50
Pend Oreille	.74	.78
Permier	.60	.59
San Antonio	.93	.94
Siscoe	1.51	1.52
Sudbury Basin	.92	.92
Sullivan Gold	.29½	.30
Sylvanite	.85	.85
Teck Hughes	4.28	4.28
Towagmac	.14	.14
Ventures	.98	.97
Vipond	.33	.33
Wright Har	4.48	4.48

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 27 avril	Ouv.	12.30
Ass. Oil & Gas	05	05
B. A. Oil	8	8
Beauharnois	80	80
Can. Malting	15	15
Dist. Seagram	4¼	4¼
Dominion Stores	15	15
Hiram Walker	5¼	5¼
Imperial Oil	8	8
Imperial Tob	8⅛	8⅛
Int. Petroleum	10⅞	11
Mitchell (Robert)	3	3
MINES :		
Big Missouri	.13	.13
Falconbridge	2.60	2.60
Hollinger	8.10	8.00
Lake Shore	33.50	33.75
Macassa	.33½	.33½
McIntyre	24.00	24.00
Mining Corp	1.38½	1.38½
Moss Mines	.15	.15
Noranda	22.50	22.50
Parkhill	.22	.22
Sherritt Gordon	.45	.45
Siscoe	1.50	1.50
Stadacona	.03	.03
Sullivan	.29½	.31
Teck Hughes	.98	.98
Wright Hargreaves	4.50	4.47

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 7 avril	Ouv.	12.30
Alum. of Am.	44½	45
Am. Gas & Elec	18½	18¼
Am. Superpower	3	2⅞
Cities Service	2⅛	2⅛
Elec. Bonds & Share	12⅝	12⅝
Ford of Can. "A"	5	5
Imperial Oil	6⅝	6⅝
Memphis Gas	18¾	18¾
Niagara & Hudson	9	9
S. O. of Indiana	19⅝	19⅝
United L. & P.	2¼	2¼
Pittsburgh Brew. (Ord)	6½	7½
Pittsburgh Brew. (Priv)	16	17½
Ind. Brew. (Ord)	2	2½
Ind. Brew. (Priv)	2¼	2¾
Milréis	.0763	.0763

ADRESSEZ-VOUS

à notre service de recherches, enquêtes, informations commerciales, pour vos débiteurs, locataires, etc. Adresses perdues, solvabilité, rapports individuels, etc. Taux spéciaux pour les déménagements.
DOMINION RESEARCH SERVICE Reg'd.
Bureau Privé : 95 rue St-Anselme.

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre :-: Tél.: 2-7561
QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE

BONDED TRUST CERTIFICATES

Le dividende régulier en argent de 1% par mois a été payé le 1er avril 1933, par l'entremisede

The Imperial Trusts Co. of Canada

Le solde des recettes du mois a été transporté au compte de la réserve.

Demandez notre circulaire "T"

BONDED CORPORATION LIMITED

261, rue St-Jacques, MONTREAL — 85, rue Richmond ouest TORONTO — 105, Côte-de-la Montagne, QUEBEC

CONSTRUCTION

"THE CANADIAN HOMEMAKER" ou "CREATEUR DU "HOME" CANADIEN"
Une série de dessins hebdomadaires par des architectes canadiens
Copyright 1932

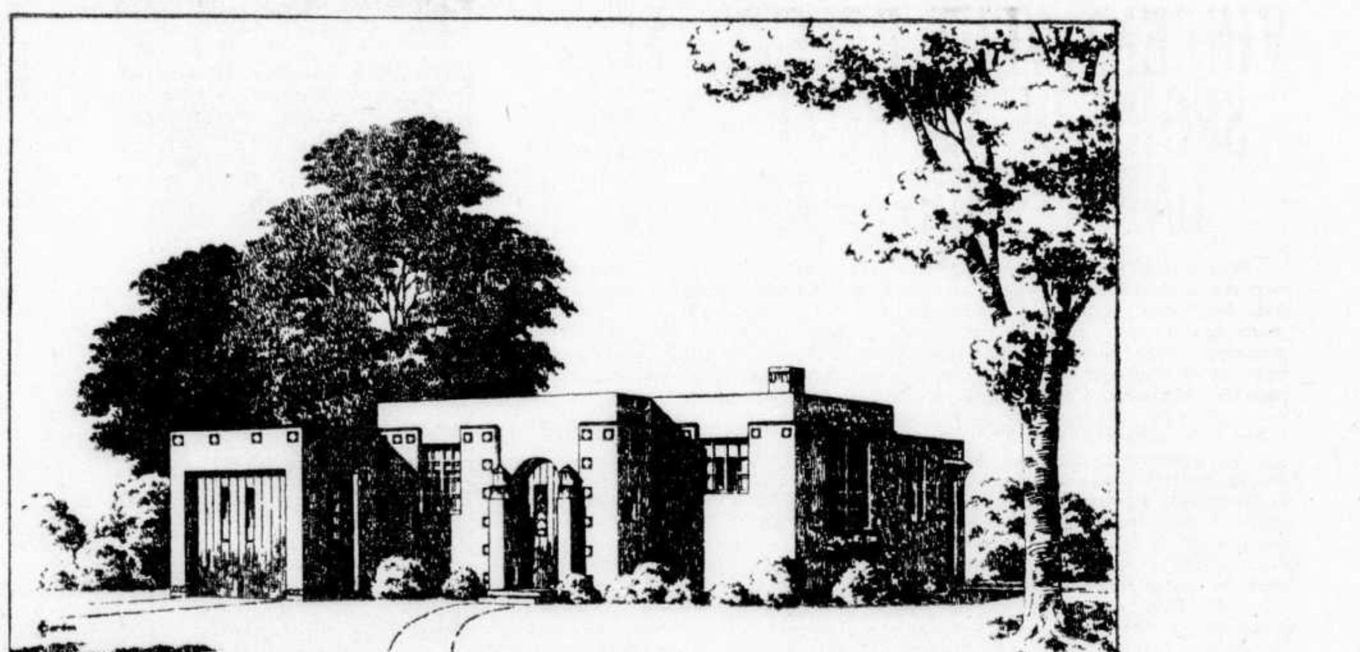

LE BUNGALOW ESPAGNOL

W.-A. ELLIOTT, architecte

LES opinions personnelles à l'endroit du style espagnol peuvent varier à l'infini, mais même les partisans les plus acharnés des autres manières ne pourront guère s'empêcher de concéder que ce petit bungalow possède une apparence des plus plaisante. Les murs en stuc sont enjolivés par un ruban de brique courant à la base du sol et par des incrustations de tuiles couleurs bleu et jaune qui jettent une joyeuse note brillante dans les neiges de l'hiver.

On remarquera que le plan ne ménage aucun espace pour une salle à manger, mais la cuisine est de proportions suffisantes pour inclure un petit coin à manger et, va sans dire, les repas plus élaborés peuvent être servis dans le vivoir. Dans le dessin d'un petit bungalow comme celui-ci, l'espace est de toute première considération ; faut dire qu'on n'en a pas gaspillé la moindre parcelle dans cet exemple.

Le garage, comme on voit sur le plan, est de suffisante longueur pour fournir de l'espace pour un établi de travail à placer contre le mur arrière. Les deux fenêtres haut placées dans le mur ajoutent encore à son utilité.

Les lecteurs désirant de plus amples renseignements sont priés de communiquer avec M. W.-A. Elliot, 210, 13e Rue, Brandon, Manitoba, en mentionnant le Dessin No 336. Droits d'auteur réservés 1933.

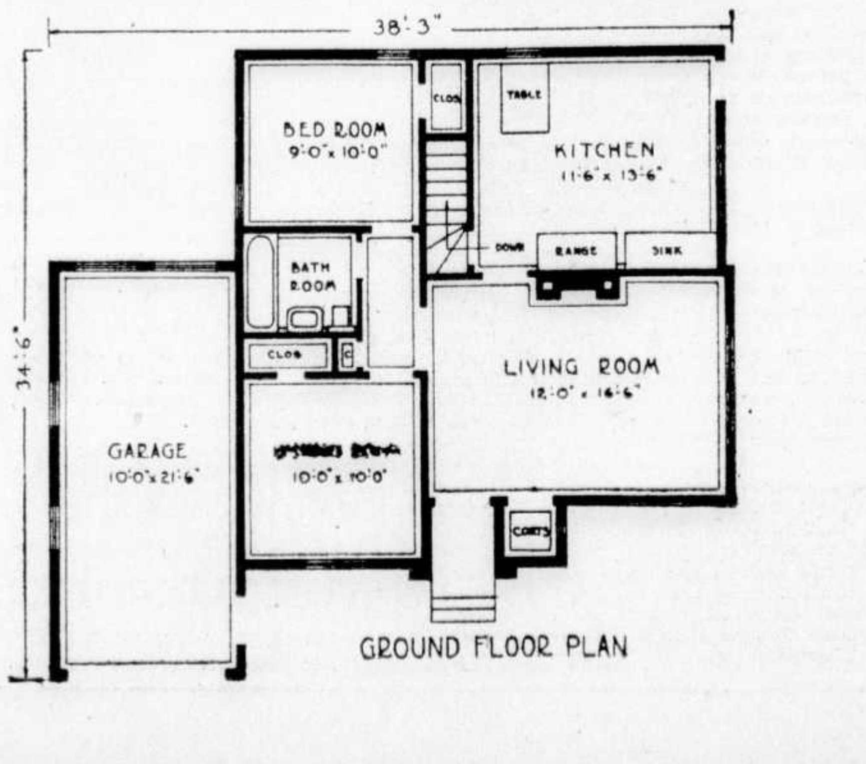

GROUND FLOOR PLAN

"LE SOLEIL" CONTRE UN ALL-STARS A L'ARENA

Une équipe formée des meilleurs joueurs de l'Anglo, du C. P. R. et du C. N. R. tentera de battre les champions du circuit Railway - Paper demain après-midi, à l'édifice du Pac Victoria — Turgeon aura la garde du filet du All-Stars, tandis que le Soleil alignera son équipe régulière au complet — Les champions du circuit du dimanche en seront à leur 26e partie de la saison — Un véritable record — 15 victoires, 7 défaites et 3 parties nulles.

LA JOUTE A 2.30 HEURES

Continuant une saison d'activités comme aucun club en a encore connu dans la ligue Railway-Paper, le "Soleil" champion de ce circuit et vainqueurs de maintes autres équipes de l'étranger en sera à sa vingt-sixième partie quand il jouera, demain après-midi à l'Aréna locale, contre un all-stars formé des meillleurs joueurs de l'Anglo, du C. N. R. et du C. P. R. Vingt-six parties dans une saison alors qu'au cours des années dernières, dans ce circuit on s'en tenait à une cédule régulière de neuf joutes, voilà un nouveau genre de record au crédit des champions de la ligue qui ont fait en quelque sorte trois saisons dans une en comparant avec les années passées, accumulant victoires sur victoires dans son circuit et rencontrant sans crainte tous les adversaires qui tenaient à se mesurer à eux. La leçon infligée aux gars de l'Anglo Pulp aurait dû suffire, semble-t-il, mais on dirait que chez les officiers des autres clubs de la R.-Paper, il y a un certain entêtement à vouloir trouver quelque chose qui pourrait à la fin tenir les champions en échec. On songea d'abord à l'Anglo dont le style de jeu semblait bien de nature à abattre le tricot noir et or et maintenant qu'on s'est attrappé la leçon méritée, on a voulu réunir toutes les forces qui restaient dans le circuit dans l'espérance d'arriver aux résultats si vivement souhaités par des adversaires évincés. Est-ce que le groupe d'étoiles choisies par les organisateurs de cette rencontre à laquelle le Soleil n'a pas cru devoir se dérober plus qu'il ne l'avait fait pour les autres va justifier les espérances mises en elles? Il y a naturellement du pour et du contre et tant par les forces qu'il alignera que par le hasard du jeu, le All-Stars de demain a des chances de vaincre tout autant qu'il en a de grandes d'être vaincu si l'on considère la question sous le même aspect pour les deux adversaires. C'est ce qui suscite un si vif intérêt chez les amateurs et cette partie qui commencera à 2.30 heures attirera une forte assistance dans l'édifice du Parc Victoria. Voici quel sera l'alignement des clubs en présence :

Le Soleil		All-Stars
Cauchon	Buts	Turgeon
Leclair	défenses	Keiller
Viger	défenses	Gagné
Lavoie	centres	Quinn
Gérin	ailes	O'Connell
Tondreau	ailes	Munroe

Substituts : Le Soleil : Beaumont, Miville, Jobin, Verret, Cloutier ; All-Stars: Nadeau, Lachance, Fleming, Théo. Hamel

Suit le record de toutes les parties jouées durant la saison 1932-33, par le Soleil. Les parties marquées d'un (X) sont des parties d'exhibition. On verra que sur un total de 25 joutes, régulières ou exhibitions, le Soleil en a gagné 15, perdu 7 et annulé trois.

13 nov. :	Le Soleil bat C. N. R.	7	2
20 nov. :	Le Soleil bat C. P. R.	8	0
27 nov. :	Le Soleil bat Anglo	4	1
4 décembre :	Le Soleil bat C. N. R.	7	1
8 décembre :	Lafontaine (Montréal) bat le Soleil (x)	6	5
11 décembre :	Le Soleil bat C. P. R.	7	0
18 décembre :	Le Soleil bat Anglo	3	1
22 décembre :	Le Soleil bat Champêtre (Montréal) (x)	7	3
25 décembre :	Le Soleil bat C. P. R.	3	2
3 janvier :	Canadien sr (Montréal) bat le Soleil (x)	6	5
8 janvier :	Le Soleil et Anglo annulent	3	3
15 janvier :	Le C. P. R. bat le Soleil	3	2
22 janvier :	C. N. R. bat le Soleil	4	2
27 janvier :	Ile Maligne bat le Soleil (x)	5	2
29 janvier :	Le Soleil et Anglo annulent	0	0
3 février :	Le Soleil bat C. P. Verdun (x)	6	3
5 février :	Le Soleil bat C. N. R.	5	0
12 février :	Le Soleil bat C. P. R.	5	2
19 février :	Anglo bat le Soleil	6	2
27 février :	C. N. R. bat le Soleil	2	1
2 mars :	Le Soleil bat La Tuque (x)	5	2
5 mars :	Le Soleil bat C. N. R. (détail)	7	4
20 mars :	Le Soleil bat C. N. R. (détail)	7	5
29 mars :	Le Soleil et Anglo annulent (x)	6	6
1er avril :	Le Soleil bat Anglo (x)	6	2

VINCENT VEUT RELEVER LE SPORT DE LA BOXE ICI PAR UNE GRANDE SEANCE, LE 20

Max Schmeling et Jack Dempsey, sans contredit, les plus brillants boxeurs à porter la couronne de champion poids lourds de l'univers depuis les jours de John-L. Sullivan, apparaîtront en personne à Québec, jeudi le 20 avril prochain à l'Aréna. Cette nouvelle annoncée depuis plusieurs jours a suscité un intérêt considérable chez les amateurs de boxe de Québec qui attendent depuis de longs mois un promoteur sérieux, capable d'organiser une véritable séance de boxe pour relever ce sport en notre ville. Vincent a voulu assumer cette tâche et nous le savons de taille à la mener à bien.

Le promoteur Armand Vincent, de Montréal, bien connu dans les cercles sportifs locaux, et qui a remporté de brillants succès dans la boxe à Montréal, a complété les arrangements avec Nap. Côté, de l'Aréna, et grâce à son travail, les amateurs de boxe seront à même de se rendre compte de la ressemblance si frappante entre ces deux boxeurs, ressemblance qui a tant fait couler d'encre dans les pages sportives surtout chez les Américains.

Jack Dempsey, même depuis qu'il a abandonné l'arène, a toujours conservé sa popularité. La preuve a été apportée à ce fait à Montréal, l'automne dernier, alors que Dempsey vint arbitrer la rencontre principale de la séance de boxe de l'Aide aux Chômeurs. Quinze milles personnes se rendirent au Stade de Baseball par une température glaciale et lorsque Dempsey fit son apparition dans l'arène, il fut évident que la majorité de l'assistance était venue pour voir ce fameux champion.

Schmeling ressemble en tout point de vue au fameux champion et, fait remarquable, en dépit du fait qu'il est natif du pays qui causa tant de misère à tout l'univers lors de la Grande Guerre, il est plus populaire aux Etats-Unis que le champion actuel. Cette tournée que Schmeling poursuit actuellement servira d'entrainement préliminaire à sa rencontre avec Max Baer qui aura lieu à New-York le premier juin. Schmeling espère, si toutefois il remporte la victoire sur Baer, obtenir un nouveau match de championnat avec Sharkey alors qu'il est assuré de reconquérir le titre qu'il perdit au matelot de Boston de si douteuse façon l'an dernier.

A part de cette exhibition, le promoteur Vincent a annoncé qu'une séance de boxe de premier ordre supporterait cet exhibition. Il a surtout en vue une rencontre qu'il espère pouvoir annoncer d'ici quelques jours et qui intéressera les amateurs locaux au plus haut point.

Funérailles de Mme Joseph Thibodeau

Ste-Thècle. (D.N.C.) — La mort vient de ravir à l'affection des siens Mme Joseph Thibodeau, née Armanda Germain, après une maladie de quelques jours; munie des derniers sacrements de l'Eglise, elle succomba courageusement à l'âge de 49 ans.

Le service et la sépulture eurent lieu en notre église paroissiale au milieu d'une grande affluence de parente et d'amis de la paroisse et de l'étranger venus rendre un témoignage de sympathie à la famille éprouvée.

La levée du corps et le service furent chantés par M. l'abbé H. Morissette, vicaire.

Le char funèbre était conduit par M. Rodolphe Davidson et la croix était portée par Mme Joseph Richard.

Les porteurs étaient MM. Raoul Francoeur, Napoléon Thibodeau, Azaric Thibodeau, Napoléon Grosleau, Narcisse Germain, Ovide Germain.

La collecte fut faite par Mme Joseph Robitaille.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, huit enfants, Mme Arthur Cloutier (Lucienda), de Shawinigan, Antoinette, de Montréal, Rose-Alma, Lucile, Olympe, Gratia, Maurice Armand, Gratien. Ses soeurs Mmes Napoléon Grosleau, Raoul Francoeur, Narcisse Germain, son frère, M. Ovide Germain, ses beaux-frères, MM. Napoléon Grosleau, Narcisse Germain, Raoul Francoeur, Azarie Thibodeau, de Shawinigan, sa belle-soeur, Mme Ovide Germain, M. et Mme Joseph Béland, Napoléon Thibodeau, ses petits-enfants, Lucile, Gisèle, Gaston, Réal, Patrick, Cloutier, de Shawinigan.; ses neveux et nièces, Mlles Rose-Alice Grosleau, Georgette Germain, de St-Tite; Aida Francoeur, de Ste-Thècle; MM. Maurice Germain, Gérard Germain, Léo Germain, Maurice Grosleau, Mme Aimé Beaupré, de Ste-Tite; Alphonse Francoeur, de Ste-Thècle.

Suivaient la dépouille mortelle outre ceux nommés ci-dessus : MM. et Mmes Joseph Tessier, Joseph Garneau, Donat Turnèr, Jean Plamondon, Geo-Arthur Damphouse, Alfred Cloutier, Rodolphe Davidson, Pierre Bordeleau, Napoléon Magnan, Hector Grosleau, Joseph Béland, Alfred Perron, Philorum Béland, Charles Couturier, Joseph Lacroix, Georges Bacon, Emilien Magnan, Joseph Robitaille, Donat Dupuis, Joseph Richard, Elie Damphouse, Napoléon Gervais, William Aylwin, Wilfrid Lachance, Napoléon Plamondon, Arcade Boutet, Albert Lachance, Georges Vallée, Joseph Lachance, Joseph Béland, Charlemagne Désaulniers, Joseph Brière, Théodore Grosleau, J.-E. Rioux, Donat St-Amand, Adélard Hamelin, Joseph Chouinard, André Lavoie, Mmes Freddy et Benoit Veillette, Géorges Davidson, Alphée Bacon, Narcisse Cloutier, Adélard Davidson, Eugène Audet, Pierre Tessier, Joseph Magnan, Victorin Bacon, Donat Francoeur, André Carpentier, Théophile Magnan, Georges Brunelle, Adelma Germain, Ovide Marcotte, Elzéar Plamondon, Horace Gervais, Mlles Maria Boltet, Hermance Cloutier, Simone Côté, Rose Gervais, Marguerite Cloutier, Marie-Claire Tessier, Jeannette Cloutier, Colette Naud, Jeanne d'Arc Normandin, Alice Pelletier, Ursule et Madeleine Lafrance, Simonne Lachance, Claire Lafrance, Simonne Ebacher, Thécla Brunelle, Rachel et Thérèse Trudel, Aurélia et Corona Francoeur, Simonne Jobin, Rita Plamondon, Lucienne Grenier, Magella Goulet, Simonne Bellemarre, Marguerite Vallée, Marie-Blanche Gervais, Bertha Lefebvre, Germaine Désaulniers, Angèle Vallée, Gilberte Plamondon, Antoinette et Marie-Claire Bordeleau, Imelda et Alida Cloutier, Yvone Magnan, Angéline Grenier, Madeleine Fournier, Marguerite et Françoise Leblanc, Alma Gervais, Justine Trudel, Gabrielle et Marielle Lachance, Thérèse et Gisèle Magnan, Evangeline Naud, Solange Perron, Angèle Germain, Solange Trudel, Lucile

(Suite à la page 9, 4e col.)

LE HOCKEY

CE SOIR

La N. H. L. :
Rangers à Toronto.
Can.-Américaine :
Boston à Philadelphie.
SERIE STANLEY :
Toronto vs Rangers.
(A Toronto).
SERIE FONTAINE :
Boston à Philadelphie.
SERIE ALLAN :
Moncton Hawks vs
Saskatoon Quakers.
(A Vancouver).

DEMAIN SOIR

LA N.H.L. :
Aucune joute.
Can.-Américaine :
Aucune joute.

LES RANGERS A TORONTO CE SOIR

Toronto, 8 (P.C. —Les rivaux qui se combattirent, il y a un an, pour la coupe Stanley, les New York Rangers et les Toronto Maple Leafs ont pratiqué depuis ces deux derniers jours pour se mettre dans la meilleure condition possible en vue de la seconde joute de la série qui aura lieu ce soir à Toronto. Les Rangers qui ont gagné la première joute de la série de trois dans cinq se disent certains qu'ils peuvent gagner la coupe emblème du championnat mondial avec deux autres victoires consécutives bien qu'ils ne soient pas enclins à trop se baser pour cela sur leur victoire au score de 5 à 1 dans leur joute de lundi dernier.

N'ayant pas enregistré aucune défaite depuis le commencement du détail, les Rangers ont pratiqué, hier, avec toute la confiance que peut inspirer une série de cinq victoires. Pendant ce temps les Leafs se sont reposés de la harassante série avec les Boston Bruins.

Une foule record est attendue pour la joute de ce soir et Toronto s'attend à ce que ses porte-couleurs dans la N. H. L. soient plus forts qu'en aucun autre temps dans le détail où ils eurent trois membres blessés. Red Horner, Ace Bailey et Harold. Cotton s'attendent à pouvoir jouer pour cette seconde partie et Joe Primeau est rétabli de son infection au pied.

AU CHICAGO

Frank Demaree, outfielder appelé à remplacer Kiki Cuyler, vétéran du Chicago Cub qui s'est fracturé une jambe dernièrement.

J. DEMPSEY ET SCHMELING RESTENT LES DEUX GRANDES ATTRACTIONS DE L'ARENE

(Exclusif au Soleil)

Ce ne fut pas tâche facile que d'obtenir les services de Max Schmeling et Jack Dempsey pour une exhibition à l'aréna le 20 avril, ici. C'est grâces aux efforts persistants de promoteur Armand Vincent, et à ses relations antérieures avec Dempsey et Schmeling ainsi que leurs représentants qu'il a pu obtenir la signature de ces deux fameux boxeurs pour une apparition à Montréal et Québec où chacun de ces derniers a de nombreux admirateurs.

Cette exhibition constituera l'événement le plus important de la saison dans les cercles pugilistiques. Ce sera le point saillant. Les noms de Dempsey et Schmeling se sont considérablement rapprochés depuis leur première rencontre en 1925, à Berlin. Il est très rare qu'un journaliste parle de Max Schmeling, que sa ressemblance frappante à Jack Dempsey ne fasse pas partie de son article.

La nouvelle que Schmeling et Dempsey entreprenaient une tournée a causé de nombreux commentaires. De tous les coins de pays des propositions sont arrivées, mais cette tournée sera de si courte durée, que quelques villes seulement ont été favorisées. Il a fallu négliger la partie ouest du continent et se restreindre à l'Est.

On sait que Max Schmeling a signé un contrat pour rencontrer le plus dangereux aspirant pour une chance d'obtenir une rencontre avec Jack Sharkey pour le titre. Le boxeur que Schmeling doit rencontrer est le jeune, ambitieux et dur cogneur de Californie Max Bear. Ce sera sans contredit la rencontre la plus importante de l'année. Le promoteur de ce combat n'est autre que le toujours populaire Jack Dempsey. Le "Manassa Mauler" comme il était connu durant sa brillante carrière prit tous les autres promoteurs au dépourvu. Alors que ces promoteurs étaient en négociations avec l'un ou l'autre des adversaires, Dempsey entra en scène et obtint la signature des deux boxeurs les plus vue actuellement, devenant par le fait même le promoteur le plus en évidence de l'univers.

La valeur des réputations de Dempsey et Schmeling se révéla lorsque des propositions arrivèrent des principales villes du continent, anxieuses de voir ce combat se réaliser dans leurs centres. Chacun était favorable à Dempsey et il reçut des offres alléchantes et sa décision finale d'organiser la rencontre à New-York, a causé de nombreux désappointements pour ceux qui jusqu'à la dernière minute, avaient espéré que Dempsey consentirait à organiser la rencontre dans leurs villes respectives.

Durant la tournée qu'ils vont entreprendre, Schmeling boxera tandis que Dempsey arbitrera. Ce sera une excellente opportunité de voir chacun des deux à l'oeuvre dans l'arène. La présence de Dempsey dans l'arène lors de la fameuse séance de l'Aide aux Chômeurs, fut de l'opinion de tous, la seule chose qui sauva cette organisation d'un fiasco gigantesque. Son apparition dans l'arène lors du combat Rosenbloom - Scozza souleva des tonnerres d'applaudissements, et de l'opinion de tous c'est grâce à sa présence si 10,000 personnes se rendirent au Stadium en cette occasion, sauvant ainsi l'organisation d'un naufrage complet. Les amateurs attendent avec impatience la venue de ces deux fameux boxeurs des temps modernes.

SENATORS ET PIRATES

(Par William Ritt de la Central Press)

DEUX NOUVEAUX CHAMPIONS, selon bien des amateurs seront couronnés à la fin de la campagne de 1933. Les deux équipes favorisées par le sentiment populaire sont celle des Senators, de Washington, dans l'Américaine et celle des Pirates, de Pittsburgh, dans la Nationale.

Peut-être ces amateurs ont-ils raisons. Tout de même ces deux clubs rencontreront toute l'opposition voulue spécialement le club des Senators.

LES SENATORS

Washington va commencer sa campagne pour le championnat qu'il ambitionne avec un bon staff de lanceurs, un rapide infield, un bon corps de receveurs et un jeune gérant, Joe Gronin, le jeune court arrêt de 26 ans

JOE CRONIN

Il faut aussi mentionner le cerveau de Clark Griffith, le vieux renard, qui aura sans contredit son mot à dire dans la direction du club des Senators sur les questions de jeu. La batterie des lanceurs des Senators fait l'envie de tous les autres clubs de la ligue Américaine. Gronin a un fameux quintuor sous la main. Alvin Crowler qui a gagné plus de partisans que n'importe quel autre lanceur l'an dernier; Al Thomas, un excellent vétéran et Monte Weaver, un jeune lanceur — tous des droitiers, puis Wally Stewart et Arl Whitechill fameux lanceurs gauchers, Stewart et Thomas sont des nouveaux venus acquis dans des échanges avec le St-Louis et le Chicago.

Bob Burke, Bill McAfeeEd Linke et Frank Ragland sont de bonnes réserves.

Les receveurs sont Luke Sewell, le vieux joueur de Cleveland; Moe Berg qui porte déjà l'uniforme des White Sox et Cliff Bolton qui promet pour l'avenir.

L'Infield présentera quatre vétérans — Joe Kuhel sur le premier but, Buffy Myer au second; Ossie Bluege au troisième et le gérant Gronin au court arrêt, ce qui fait l'une des meilleures défenses intérieures dans la ligue.

Les échanges qui ont pu renforcir le losange des Senators et le département des receveurs peuvent aussi avoir affaibli le Infield des Senators. Le club manquera certainement du puissant bâton de Carl Reynolds et se ressentira de l'absence de Sam West dans le champ. Goose Goslin est retourné au club mais il se fait vieux. Le vétéran Heinie Manush et Fred Schulte seront les autres réguliers avec Sam Rice dans le rôle d'utilité.

Peut être que les excellents lanceurs de cette équipe et la rapidité sur les buts sont tout juste ce qu'il faut pour battre les A's et les Yanks mais Washington doit le prouver.

LES PIRATES

LE PITTSBURG est généralement favori pour gagner lee championnat de la ligue Nationale parce qu'il a un brillant infield, un grand outfield, de bons lanceurs et un bon jeune receveur.

A deux exceptions près, c'est le même club qui est venu si près de gagner le championnat l'an dernier. L'an dernier les Pirates allèrent à une allure trop terrifiante pour le jeune Floyd Vaughan, l'étoile du court arrêt, qui faiblit et qui entraina son club avec lui dans sa chute. Floyd se reprit à la fin de la saison mais il était alors trop tard pour rattrapper les Chicago Cubs qui avaient pris les devants.

GEORGE GIBSON

Ce la ne devrait pas se reproduire cette année.

Tonny Piet, second but, et Vaughan sont les jeunes étoiles qui avec Gus Suhr au premier et Pie Traynor, au troisième font l'un des meilleurs champs intérieurs du circuit. Tommy Thevenow et Bill Brubaker sont des infielders de réserves.

Les deux Waner, Paul et Lloyd, sont des as pour le champ qui devraient avoir beaucoup de support de Fred Lindstrom, acquis des New York Giants, Adam Comorosky et Forrest Jensen sont de bonnes réserves.

Larry French est l'a de la baterie des lanceurs qui comprend en outre Bill Swift, un jeune qui promet ; Heinie Meine, Steve Swetonic, Bill Harris, Leon Chagnon et le vétéran Remy Cremer. Waite Hoyt qui a endossé l'uniforme des Pirates ce printemps semble être dans la meilleure des conditions. Cherley Wood, Hal Smith et Ralph Birkhofer sont aussi considérés comme des possibilités.

Le gérant George Gibson qui fut lui même un brillant receveur dans son temps a un grand joueur pour le remplacer dans ce rôle en la personne de Earl Grace.

Peu-être aussi que ce club ne gagnera pas le championnat de la Nationale. Mais s'il en est ainsi on ne peut en voir les raisons à l'heure actuelle.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

ZIG-ZAG
PAPIER A CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
LE MEILLEUR A ACHETER
EVITEZ IMITATIONS
POUR 5¢

ACCESSOIRES de SPORT
Tels que: Soft ball, Base ball, Basket ball, Bicycle, etc.
Une visite est sollicitée.
CHAS-A. PARENT Enrg.
106 rue St-Joseph Tél.: 4-2451

A l'aide des Pilules MORO . . .

tout homme malade, exténué par le travail, peut recouvrer sa santé et ses forces. Préparées spécialement pour les Hommes par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal, les Pilules MORO fortifient tous les organes de l'homme. Elles purifient son sang, aident sa digestion, ramènent ses forces, dissipent ses malaises : troubles d'estomac, rhumatisme, fatigue, malaises généraux. Partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25

"Les troubles d'estomac dont je souffrais depuis quelque temps finirent par affecter tout mon organisme. J'étais souvent fatigué et sans ambition pour le travail; je ressentais des douleurs un peu partout. Mon médecin disait que je soufrais d'amygdalites et attribuait à cela tous mes malaises. Mais en dépit d'une opération, mes troubles d'estomac et autres malaises ont persisté; je me mis à prendre les Pilules Moro, après quelques semaines, j'étais plus fort et l'estomac était dégagé. Il y a quelque temps, j'ai eu la grippe; les Pilules Moro eurent encore d'heureux effets; elles ont ramené mes forces rapidement". T. P. LeBlanc, Bronson Settlement, N.-B.

Pilules MORO pour les Hommes

Songez-y un REPAS A LA DINDE pour seulement..... 25c
Ça ne vaut vraiment pas la peine d'en faire cuire à la maison!
VENEZ AU
PARIS Café
15 Notre-Dame des Anges

LONDOS SE FAIT JOUER UN TOUR

Chicago. (P. A.) — Jim Londos, de Grèce, a perdu ses prétentions au titre de champion du monde des lutteurs poids lourds hier soir, quand Joe Savoldi le battit en 20 minutes et 26 secondes au Stade de Chicago.

Savoldi qui devint lutteur après avoir brillé sur l'équipe de football N.-Dame, battit bel et bien son adversaire mais Ed. White, gérant de Londos insista sur le fait que le "titre" n'était pas en jeu. Les 5,000 spectateurs ne l'entendirent pas cependant de cette façon.

"Mais, c'est tout simplement une exhibition" cria Ed. White pendant que des spectateurs le descendaient de l'arène. D'abord les championnats de la lutte ne sont pas permis dans l'Illinois et ensuite aucun match n'est pour le championnat à part d'un match de deux chûtes dans trois.

Savoldi et ses partisans refusèrent cependant d'entendre ces raisons.

"J'ai gagné, n'est-ce pas" cria Savoldi. "C'est assez pour moi".

Le gérant White se base, pour admettre la perte du titre sur l'ancienne loi de l'ancienne commission Athletique de l'Etat de l'Illinois dirigé par le général John-V. Clinnin. L'an dernier le président Clinnin décida que tant que la lutte sera une "affaire de cirque" aucun match ne pourra être annoncé comme une affaire de championnat.

Depuis les trois ans qu'il réclame le championnat, Londos a été envoyé au matelas trois fois mais chaque fois c'était dans des match de deux dans trois que Londos a toujours fini par gagner. Ray Steele, Jim McMillen et George Zahonias furent ceux qui réussirent à lui coller les épaules au matelas sans gagner.

Londos a surpris les journalistes en niant qu'il avait été battu. Il a fait la déclaration suivante :

"Ce n'était pas une chute. J'avais un ciseau de bras japonais sur Savoldi par en-dessus. J'étais partiellement sur le côté et sur les épaules. Les pieds de Savoldi étaient pris dans les câbles. L'arbitre Managoff me frappa sur l'épaule en m'ordonnant de lâcher. Je compris que nous devions cesser pour nous reprendre après au centre du rond parce que les pieds de Savoldi étaient dans les câbles".

57TH BATTERY GAGNE LA 1ERE PARTIE 45-22

En battant les Diamards d'Ottawa au score de 45 à 22, hier soir au Y. M. C.A., le 57th Battery a pris une avance de 23 points pour la seconde et dernière partie de la série éliminatoire dans le détail interprovincial pour le championnat intermédiaire de balle au panier du Dominion. La deuxième partie aura lieu cesoir à 9.15 heures au même endroit. Carrier et Jerry Wright ont été le vedettes de la victoire du 57th Battery, le premier comptant quatre paniers dans chacune des deux périodes et le second, trois dans la seconde pour figurer à eux deux dans 30 des 45 points des vainqueurs.

Le sommeil vient NATURELLEMENT avec ce Marchand de Sable moderne

Si vous avez de la misère à vous endormir, si vous vous tournez et roulez dans vos draps défaits, de grâce essayez l'Absorbine Jr., le Marchand de Sable moderne.

Elle est *naturelle* dans son action. Employée à l'extérieur, *non* à l'intérieur, elle ne saurait faire prendre d'accoutumances.

Avant de vous coucher, appliquez-vous-en simplement plein la paume de la main sur la nuque —c'est tout. Lorsque vous sentirez son action calmante et réconfortante qui vous enlève au pays des rêves, vous admettrez, à votre tour, que c'est là le Marchand de Sable moderne.

En vente dans toutes les pharmacies, $1.25.

Pour avoir un généreux échantillon d'Absorbine Jr., remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le tout de suite par la poste à W.-F. Young, Inc., immeuble Lyman, Montréal.

W.-F. Young, Inc.
Immeuble Lyman, Montréal.
Prière m'envoyer un échantillon gratuit d'Absorbine Jr.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....

ABSORBINE JR.

soulage depuis des années les douleurs dans les muscles, contusions, brûlures, coupures, entorses, foulures et exulcérations de la peau

NOUVELLE DIRECTION

Montréal, 8. (P. C.)—Les Royals de Montréal, de la ligue Internationale de baseball, entreprendront la saison 1933 sous la direction de nouveaux propriétaires.

La Montreal Exhibition Company était propriétaire du stade, du club et de la franchise, mais un groupe de sportmen éminents a loué le tout aux anciens "boss".

Hector-H. Racine est le leader de la nouvelle organisation, Ernie Savard, président et secrétaire de la Montreal Exhibition, devient secrétaire-trésorier de la nouvelle organisation, et directeur de la compagnie. Les autres officiers sont: J.-C.-E. Trudeau et Roméo Gauvreau, vice-présidents ; Pat Lynch, R. Choquette et M. Normandin, directeurs.

SERIE INDEPENDANTE

Trois parties sont à l'affiche pour ce soir dans la Série Indépendante, à l'Aréna.

La première joute, qui commencera à 7 heures 30 précises, mettra en présence le Charny et le Carignan. La seconde opposera le Quebec Railway au Notre-Dame de la Garde, puis le Café Pierrot rencontrera le Restaurant Delisle.

Gain de cause à Dempsey

New-York, (P. A.)—Jack Dempsey a gagné une autre ronde de sa lutte avec le Madison Square Garden quand la Commission Athlétique de l'Etat de New-York lui a accordé la permission d'organiser le combat Schmeling-Baer pour le 8 juin dans l'un des parcs de baseball et a rejeté la demande du Garden pour le match Sharkey - Primo Carnera, pour le 15 du même mois. En agissant ainsi, la Commission suit la politique qu'elle annonçait récemment de ne pas permettre deux combats d'importance en moins de 20 jours.

Teinturerie Dorchester

Demain matin, à 10 heures, aura lieu une grande assemblée de ce club teurs ainsi que tous les joueurs et à 1070 1-2 St-Vallier. Tous les directous ceux qui aiment à faire partie de ce club sont cordialement invités à être présent.

Par ordre,
LA DIRECTION

Le Baseball sur la côte de Beaupré

On parle actuellement de la formation d'une ligue de softball sur la côte de Beaupré. Le projet semble avoir des chances de réussite.

A tout événement, on a convoqué pour dimanche matin, à St-Grégoire, une assemblée qui servira vraisemblablement à établir la possibilité de la formation de ce nouveau circuit.

L'assemblée commencera à 11 hrs 30. Pour informations on est prié de communiquer avec Arthur Valcourt, tél. 4-5542.

Tous les CANADIENS-FRANCAIS

Se donnent la main

Pour faire grande et prospère, la *seule* brasserie *essentiellement canadienne-française* et *indépendante*.

La Brasserie Champlain
Limitée
MANUFACTURANT

La Biere Champlain Special
LA CONQUERANTE DU JOUR
et le
PORTER CHAMPLAIN
UN VRAI PAIN LIQUIDE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.
Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

46 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée) 138, 5e rue, Tél.	4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc Tél.	6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse, Tél.	4-0249
BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne, Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ART., 16, ave Berthiaume, St-François d'Assise Tél.	4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél.	5862
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS. COTE, (Ltée):	
Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succusale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél.	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.	2-0288
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél.	4-0454
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél.	2-0341
Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.	2-0395
Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél.	2-0117
DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport, Tél.	4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél.	4-0473
DUBE P.-EDM. 152, St-Jean, Tél.	2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X. LEON, 114, 14e rue. Tél.	4-1962
FORTIN, Mme E., 74, 4e ave, Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557½, St-Jean. Tél.	3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 St-Joseph. Tél.	3-0738
357, rue St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport.	
GIROUX ADELARD, 39 La Canardière. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière, Tél.	4-1320
LALIBERTE Em., restaurateur, 129, Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJ., 109, avenue François 1er, Stadacona. Tél.	3-1773
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B.P., 129, Tél.	112
MARTEL L.-E., pharmacien, 22 Côte du Palais. Tél.	2-4870
TROTTIER MATTRY, 595 de la Canardière. Tél.	4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297½, 1ère Avenue. Tél.	4-0134
ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél.	6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-H. pharmacien, 81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.	6763
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.	7131

AGENTS

JOBBER CAPITALISE pour Québec, Lac St-Jean, Rivière-du-Loup, détailler à domicile remèdes du Père André, succès sans précédent. Ecrire Andréa, 4566 Fabre, Montréal. 7avr-2fs-1b

AGENTS GENERAUX de comtés et locaux de paroisses, avec petit capital, pour distribution produit parfait, récente découverte. Ventes faciles parce que absolument indispensable avec économie de 91c par piastre au consommateur. Profits pour agents généraux, $5,000.00 à $10,000.00 annuellement. Ecrire casier 513 le "Soleil". 3-8avr-2fs-1b

CARWASH: Auto lavé sans eau. Agents demandés. Carwash Co., 2173, Ste-Catherine-Est, Montréal. 8avr-2fs-1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet de faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillon gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 505, Toronto, 8 Ontario 1-8-15-22-29avr-1b

ST-CYRILLE, 1C, 9 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, dépense froide, chauffé avec grand balcon, vue magnifique. S'adresser 70, Lockwell, tél.: 3-4849. 1fs

VENDEZ Poudre Javelle. Gros profits. Se détaille 20 cents; équivaut 12 bouteilles. Echantillon 5 cents. Ecrivez à Javelle Powder Mfg. Plan. Dept. 1, Hull, P. Q. 8avr-1fs-1b

VENDEUR PEINTURE ET CIMENT A TOITURE.--Plan de vente vous permettant battre concurrence. Expédition de Toronto. United Builders Co., 8602 Wade Park, Cleveland, O. 1b

MANUFACTURIER DEMANDE AGENTS ENERGIQUES.--Spécialités flambant neuves en demande; se vendant comme pain chaud; 100 p.c. répétition; territoire protégé. Scientific Company, 2436 Notre-Dame Est, Montréal. 1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS "Chopper" et femelles jaunes, vertes et banches à vendre. S'adresser à 354 St-François. 3b

SERINS MALES ET FEMELLES différentes races. Spécial Choppers $5.50 garantis chanteurs. Perroquet perruche toutes couleurs. Prix spécial, mélange à serin .15 la lb. 2 lbs pour 25c., 10 lbs $1.00, 100 lbs $9.00. Vendons aussi nourriture toutes sortes, cages assorties. Prenons commandes pour poussins tous genres. Lot de chien. Magasin Chs. Forgues, 393 1-2, rue Arago, tél.: 3-1492. 5avr-9fs-3f

FEMELLES Boston-Bull, 11 mois, pure race, bien marquées. S'adresser à 10 rue Montcalm coin Carillon. 8avr-1fs-3b

PIGEONS.--Plusieurs beaux couples de pigeons de race à vendre $1.00 et plus le couple. S'adresser 35, Latourelle, 2e étage. 8avr-1fs-3r

APPARTEMENTS A LOUER

574½ ST-JEAN. Logement ou bureau, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, chauffés eau chaude. Conviendrait avantageusement pour bureau professionnel ou d'affaires. S'adresser M. Robitaille, 574 St-Jean, tél.: 5341. 8avr-1fs-5f

116 GRANDE-ALLEE.--Appartement de 3 chambres, cuisinette, nouvellement décoré, meublés ou non, eau chaude, électricité, chambre de bain, chauffés, amélioration moderne. Possession immédiate. Prix modéré. Tél.: 4-3627. 8avr-1fs-5b

PARLEMENT VIEW.—Appartements 2-3-4-6-7 chambres, chauffées, meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service du concierge, possession immédiate et 1er mai. S'adresser 55-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 1avr-26fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6987; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 4avr-5fs-5f

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service de concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 30mrs-26fs-5r

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt Colinette, 8, Collins, tél.: 2-1398. 23mrs-26fs-5b

APPARTEMENTS "NORO", à louer, suites de 3 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 5avr-6fs-5r

41 DES REMPARTS. Bons appartements, 2-3-4-6 chambres, meublés ou non, chauffés, poêle à gaz, etc. Tenue irréprochable, vue sur le fleuve. Références exigées, tél.: 2-3381. 4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr-12fs-5r

APPARTEMENTS meublés et non meublés, chauffés, situé à 592 St-Jean, 18 d'Youville et 79 St-Louis. Aussi salle d'échantillons et bureau situé à 251 St-Joseph. S'adresser Napoléon Bédard, 251 St-Joseph. Tél.: 9833 ou 2-6019. 1-5-8 av-5f

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 27mrs-26fs-7f

MARCHANDS PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations de prêts et de règlements de toutes difficultés financières. S'adresser Canadian Finance, 267 St-Paul, chambre 310. 4avr-6fs-7b

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau 4-2918, rés. 2-2459. 28mrs-26fs-7i

$15,000 A PRETER.--Sur première hypothèque. Désire placement de premier ordre: si possible un seul placement. Intérêts 6%. Ecrire casier 522 "Le Soleil". 5avr-6fs-7r

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 (onnez 2. 17mrs-26fs-7r

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500, $1,000, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00 à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mars. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25avril. -7f

Crédit Anglo-Français Ltée

56, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Prêts aux Fabriques et communautés religieuses. Achat et vente d'obligations municipales, scolaires et religieuses. Téléphone: 2-6425. 30mrs - 1-3-5-6-8-10-12-13-15-17-19-20-22-24 26avr-16fs-7r

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter directement du particulier sur 1ère hypothèque, à 6%, 3 ans, $2,000, $6,000.00 et $5,500.00. Ecrire casier 425, le "Soleil". 22mrs-26fs-8f

ON DEMANDE à emprunter $4,500, 1ère hypothèque sur propriété située rue St-Cyrille, évaluation municipale $12,000.00. Ecrire casier 524 "Le Soleil". 6avr-6fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

POELE DE-OVEN COMBINE, gaz et charbon avec ou sans brûleur à l'huile à l'état de neuf, à vendre ou à échanger pour poêle électrique. S'adresser à 1 rue Sherbrooke, tél.: 6487. 5avr-4fs-9b

PIANO COTTAGE, chêne fumé, secrétaire, garde-robes, tapis, prélarts, lits, sommiers, matelas, bureau, cabinet, poêle à gaz émaillé, etc. Visible 9 à 2 heures, 124 Ave Cartier. 5avr-4fs-9f

SET CHAMBRE A COUCHER, set salle à diner, Radio Marconi, table à toilette, etc. Très propre à vendre bon marché. S'adresser W. Bessette, 803 St-Vallier. 4-6-7-8avr-4fs-9f

ARTICLES DE MENAGE à vendre, lits 3 grandeurs, matelas, sommiers, bureaux, commode, lampe de piano, table, raquettes, et deux poêles en cuivre pour porte d'arche. S'adresser 86, de Mazenod, tél.: 8760. 7avr.4fs.-9b

COUCHETTES EN FER, sommier double, matelas en crin, garde-robes démontable, réchaud à gaz, etc. S'adresser No 24 rue St-Flavien. 7avr.3fs.-9b

POELE-FOURNAISE en très bonne condition à vendre. S'adresser 403, St-François. 7avr.-6fs.-9b

VENTE PRIVEE, 605 Château St-Louis, meubles antiques, objets d'art, secrétaire roll-top, combiné avec bibliothèque, grande table diner noyer, buffet en acajou, un grand miroir, set chambre. 5-8-12-15avr-4fs-9b

TABLETTE GAZ, 3 feux, ajustable à poêle cuisine. Cireuse à mains, lustre 3 branches. Parfait ordre. Aucune offre raisonnable refusée, 159, des Franciscains, tél.: 3-0409. 25mrs. 1-8-15-22avr. -9b

POELE A GAZ "Gurney", 4 feux, avec fourneau, réchaud et boiler, en parfaite condition et à bon marché. S'adresser à 107, 3e Rue, tél. 4-1282. 1-4-8-avr-3fs-9b

DEUX SOFAS ANTIQUES, 1 secrétaire de bureau en chêne solide. A vendre. S'adresser 201, avenue Brown, M. Gosselin. 31m. 1-4-6-8av-9f

POELE DE CUISINE Bélanger en bon ordre, set de salon acajou, table, cadres, buffet, table extension, chaises, bureau toilette, chiffonnier, prélats incrustés à vendre 11 Montcalm, tél.: 3-2277. 4-6-8avr-3fs-9b

BUREAU COMBINE, couchettes brunes, garde-robes, commode, bicycle, set salle, moulin à Coudre Singer, fillières de bureau, cabinet de cuisine, 2 brûleurs à l'huile Lynn, etc. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, téléphone: 2-3225. 6-8-avr-2fs-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-8503, matelas, set chambre, gramophone, commodes, bureaux, tables toilette, brûleurs à l'huile, poêle-fournaise, outils, coffre en cèdre, bicycle à gazoline. Allons à domicile. 6-8avr-2fs-9r

A VENDRE MAGNIFIQUE carrosse anglais pour bébé. Presque neuf ayant très peu servi. Dernier modèle. S'adresser 162 rue St-Cyrille ou tél.: 3-3956. 8avr-2fs-9b

AMEUBLEMENT complet de 6 chambres, piano en bon ordre, set de salle en noyer, miroir, poêle de cuisine, meuble de passage, rugs prélarts, set de vaisselle. S'adresser 147 Ave Leclerc, St-François d'Assise, tél.: 3-4847. 8avr-1fs-9b

MOBILIER CHESTERFIELD et table Chesterfield, bibliothèque, carpette, secrétaire $3.00, carpette de passage, rug 9 x 10, $8.00, meubles de maison à vendre très bon marché. S'adresser 284 Saint-Cyrille, appt. No 2, de 7.30 à 8.30 p.m., téléphone: 5953. 8avr-1fs9b

SET DE SALLE à diner comprenant une table, 6 chaises et un buffet antique et autres articles de ménage. S'adresser à 82 rue Lockwell, tél. 6515. 8 avr-1fs-9b

VENTE PRIVEE, set de salle à diner, chêne doré, secrétaire roll top, chêne doré, lit Simmons complet, tapis de passages de 7 verges, rug 9 x 12, aussi différents articles, en parfait ordre, tél.: 7080. 8avr-1fs-9b

MEUBLES.--Moteur électrique, chesterfield, moulin William, meubles, couchette brunes, set de boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, garde-robes. Achetons à domicile. S'adresser à J. Simard, 139 St-François. 8avr-1fs-9r

POELES-FOURNAISES, commode, bureaux, fournaise de passage, poêles de camp et meubles de toutes sortes. Achetons à domicile. Haut prix payé. F.-X. Lamarre, 152 du Pont, tél.: 4-0209. 8avr-1fs-9r

CAUSE DEPART PRESSANT.--Set chambre coucher, bois de Russie (circassien), comprenant coiffeuse (vanity) 6 morceaux, sommier compris, valeur $250.00 sacrifiera $75. Set salle diner moderne chêne doré, 8 morceaux. Valeur $150.00 pour $45.00. Beau petit poêle cuisine, 6 ronds avec réchaud, garniture nickelé, fond tuile, seulement $15.00 avec tuyau, fournaise tortue $4.00 avec tuyau, set salon acajou couverture pluche gros bleu, 3 morceaux $15.00, set vivoir chêne fumé, comprenant divanette, matelas, seulement $25.00, belle tête caribou montée $10.00. Le tout en parfait ordre. 38 St-Cléophas, Beauportville, Station tramway (Langevin) 2 minutes de marche, phone: 4-5018. 8avr-1fs-9b

ARTICLES DE MENAGE à vendre au No 63 rue St-Réal. 8avr-3fs-9b

POELE EMAILLE fournaise de passage installée à l'huile, coût du chauffage une à 2 cents de l'heure garanti. Bureau, couchette brune, table, etc. S'adresser 149 des Prairies, tél.: 4-4360. 8avr-4fs-9b

MEUBLES de 7 chambres à vendre ainsi que piano de bonne marque, poêle électrique McClary, 4 feux. Le tout en parfait ordre, visible de 2 h. à 5 h. et 7 à 9 h. tous les jours. 1261 St-Valier, tél.: 7892. 8avr-3fs-9b

VENTE PRIVEE, set de salle à manger, buffet combiné, chaise de cuir bourrée, poêle à gaz, grande table de cuisine. S'adresser 81½ Avenue Murray. 8avr-4fs-9b

POELES FOURNAISES Bélanger, émaillé brun, très peu usagés, beau bargain. Un autre avec brûleur à l'huile $50.00 seulement. Aussi plusieurs autres poêles d'occasion chez J.-L. Gosselin, 49 rue St-Georges, Lévis, tél.: 1017, ancien poste C.-E. Vachon 8avr-6fs-9b

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES, SET DE BOUDOIR en rotin, set de salle, set de cuisine, set de chambre, poêle, tables, chaises, valise, verre taillé, rug préart, etc. S'adresser à 141 N.-D. des Anges. 7avr-6fs-9b

BON POELE de cuisine pratiquement neuf à sacrifier, cause de déménagement. S'adresser à 40 Couillard. 7 avr-2fs-9b

MEUBLES de chambres à vendre, comprenant lit, bureau, commode, garde-robes avec miroirs, etc. Bon marché. S'adresser à 24 du Palais, tél.: 2-1008. 7avr.2fs.-9r

ARTICLES DE MENAGE de toutes sortes, ainsi que trois poêles à bois et gaz, bureaux, lits, laveuses électrique, moulin à coudre électrique, tables, chaises, et autres. Mme G. Lachance, 6 Ste-Famille, Québec. 6-8-10avr-3fs-9r

SET SALLE, boudoir et rotin, poêle à gaz, commode, moulin à coudre, fournaise air chaud, piano, bureaux, poêle-fournaise, gramophone, couchettes brunes, habits, $1 à $5. Nous achetons à domicile. Wilbrod Savard, 177 du Pont. 8avr-1fs-9r

MEUBLES USAGES à vendre immédiatement, cause déménagement. Meubles antiques, vaisselles, piano, radios, gramophone, rugs, accessoires pour magasins show-case, orangeade. Réparations de meubles. S'adresser 190, Richardson. 8avr-1fs-9r

A VENDRE MEULES CONSISTANT en set de chambre, set de salle à diner, radio, chaises, commode, bureau etc., aussi les automobiles suivants: Windsor, Chevrolet, Whippet, Graham-Paige, Auburn et autres. Commercial Finance Corporation Ltd, 147 Côte de la Montagne. 8avr-1fs-9r

J.-E. TURGEON & CIE, 162, du Pont, set boudoir, set salon, moulin à coudre, poêles à l'huile ,armoire à vaisselle, glacière, divanettes, matelas, lits. Achetons à domicile et payons haut prix. 8avr-4fs-9r

UN GRAND CARROSSE Whippet pour bébé, en bon ordre. Aussi une série de rayons pour livres, une lampe de table anglaise. Très bon marché. Téléphoner 8946. 8avr-2fs-9b

TABLE DE SALLE et 6 chaises en chêne doré, sofa en cuir, glacière, table et chaises de cuisine, set boudoir en chêne fumé, toiles, etc. Cause: départ de la ville. S'adresser 34½, St-Joseph. 8avr-3fs-9r

AMEUBLEMENT complet de 4 chambres à vendre à bon marché, contenant boudoir, salle à manger, chambre et cuisine, horloge grand-père. S'adresser à 30 de l'Alverne, tél.: 4240 et 4-3847. 8avr-1fs-9b

MEUBLES à vendre cause déménagement. S'adresser 22 Ste-Marie, 2ième étage, tél.: 3-4314. 8avr-3fs-9b

ABANDON DE MAISON

MENAGE COMPLET à vendre comprenant piano automatique et ordinaire, grande statue, horloge grand-père, horloge coucou, horloge de 400 jours, lampe de piano, set de chesterfield, carrosse de bébé en fibre, coffre d'outils complet, set de boudoir, poêle électrique avec réchaud et fourneau, poêle de cuisine, set de vaisselle, lit de jour, hamac de balançoire avec couverture, balançoire de terrain, miroir de foyer, très grand miroir pour pan, table antique, ainsi que quantité d'autres meubles trop long à énumérer. Le tout devra être vendu dans le plus bref délai. S'adresser à Mme Vve Arthur Brousseau, St-Louis de Courville, près du Kent-House. (maison située sur le terrain de golf, en face du Kent-House). 8avr-1fs-9b

JOLI CAROSSE en fibre à vendre bon marché. Couleurs brun et crème. Même apparence que neuf. S'adresser, jour et soir: 72, Latourelle, 2e étage. 8avr-1fs-9b

ARTICLES A VENDRE.--Chaise haute pour enfant, chaises de boudoir, ainsi qu'une trottinette pour apprendre aux enfants à marcher. S'adresser à 72 Ave Moncton ou tél.: 6878. 8avr-3fs-9b

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec $500.00 à $1,000.00 pour fabrication d'un produit indispensable dans toutes les familles, avec économie de 90 p.c. au consommateur. Profit annuel $5,000.00 à $10,000.00. Associé aura position avec demi intérêt. Affaire actuellement en marche. Casier 511 "Le Soleil". 3-8avr-2fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILES Chevrolet de promenade neuf. Prix $756.00 à $1,025.00. Chevrolets trucks, neufs, de 1-2 tonne à 5 tonnes. Prix $688.00 à $2,500.00. Jules Maheux, téléphone 5365. 3avr-6fs-11f

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés de récents modèles, à vendre à des prix d'occasion. Aussi nous achetons petits chars usagés, pour argent comptant. Quebec Used Cars Ltd., 230 de la Couronne. Tél.: 3-1918. 3avr-26fs-11f

CHEVROLET COACH 1931 pratiquement neuf, économique donnera entière satisfaction à l'intéressé. Aussi commerce de gros à vendre, clientèle établie couvrant une partie de la province, siège social: Québec. Firme enregistrée, procurera assurément à l'homme sérieux un avenir brillant. Cause départ. Pour toutes informations, Casier 460 "Le Soleil". 31mrs-12fs-11b

TRUCK FORD de livraison ½ tonne, à vendre en bon ordre, aussi cutter et deux voitures d'été de promenade à bon marché. S'adresser Paul Rondeau, 40 de l'Alverne. 7avr-2fs-11b

AUTOS A VENDRE. Pierce Arrow Sedan, Hudson Roadster Spécial, chars privés, bon ordre, bon marché. M. Gagnon, tél.: 4-2500. 29-30mrs-1-3-6-8avr. -11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour débloquer les radiateurs. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mars. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25avr-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons tout marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-24-26-27mai-26fs-11f

VRAI BARGAIN.--Sedan pouvant servir pour taxis, 7 pasagers, 5 pneus neufs, parfait ordre, a coûté $650.00. Aucune offre raisonnable refusée, pour informations, s'adresser: 80 Ave Marguerite Bourgeois, Québec, tél.: 3-3711. 8avr-1fs-11b

CHEVROLET SPORT coupé en excellente condition $100.00. S'adresser 163 St-Valier ou téléphoner 6194 avant cinq heures. 8-10-12avr-3fs-11b

A VENDRE.--Ford roadster 1930 parfait ordre. S'adresser 163 St-Vallier ou téléphoner Mlle Géraldine Hamel, 3-2457. 8-10-12avr-3fs-11b

CHEVROLET SEDAN 1926 à vendre en très bon ordre à très bas prix, un vrai bargain pour prompt acheteur. S'adresser tél.: 8235. 8avr-1fs-11b

PLYMOUTH, modèle sedan, en parfait condition à sacrifier pour du comptant. S'adresser à 71 Avenue Cartier, tél.: 4-3153. 8avr-2fs-11b

CHEVROLET SEDAN 1931 en parfaite condition, Franklin cabriolet, coût $4,000.00, sera vendu en bas du prix de liste. Tél.: 2-5952 de 12 à 1 h., 6 h. à 8. le soir. 8avr-1fs-11b

AUTO SERVICE LTD

PIECES ET ACCESSOIRES neufs et usagés pour toute marque de chars et camions ainsi que parties de Ford, prevenant de la faillite J.-A.-T. Lambert. Commandez par téléphone ou par correspondance pour bénéficier de votre escempte. 197½, de la Couronne, tél.: 3-2692. 8 avr-1fs-11f

AUTOBUS en parfait ordre, 21 passagers, à vendre pour $300.00. S'adresser N.-A. Fournier ,tél.: 2-4860. 5avr-6fs-11b

BARGAIN PONTIAC, modèle spécial, en très bon ordre à l'état de neuf, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser Alfred Arcand, maire, Charny Co. Lévis, tél.: 23. 5avr-5fs-11b

BUICK MODELE 1927 en parfait ordre à sacrifice à très bon marché. S'adresser M. Chs-Henri Guay, 243, 3e Ave, tél.: 4-2879. 5avr-4fs-11b

CHEVROLET 1933 réduction de $75.00 sur n'importe quel modèle neuf. S'adresser à 161 St-Sauveur, tél. 8969. 6avr-6fs11f

MAGNIFIQUE OCCASION pour prompt acheteur. Sedan "Reo", 7 passagers, aussi truck "Réo" de 1 1-2 tonnes, en parfait ordre, à vendre pour cause de mortalité. S'adresser à J.-A. Rodrigue, 5 rue Alfred, Québec. 6avr-3fs-11b

FORD COUPE, modèle 1931, en parfaite condition avec licence 1933, à vendre. S'adresser aux heures des repas, téléphone 3-1629 6avr.3fs.-11b

BUICK SEDAN Spécial 1932, huit cylindres, 5 passagers, 6 pneus, 5000 milles de fait, en parfait ordre, à l'état de neuf. Conditions exceptionelles à prompt acheteur. S'adresser tél.: 3-2233. 7avr.-2fs-11r

PONTIAC COUPE 1929-30 très propre, peu de millage, cinq bons pneus, à vendre bon marché. S'adresser à 154 rue Châteauguay, tél.: 3-0088. 7avr-3fs-11f

DODGE 1930, 5 pasagers, 6 cylindres à vendre en bon ordre. S'adresser 36, 10ème Rue. 7avr-3fs-11b

BARGAIN PAIGE COACH pneus neufs et batteries neuves, très propre et bon marché. S'adresser 145 Ave Renaud. 8avr-1fs11b

AUTOMOBILES A VENDRE

STUDEBAKER PRESIDENT 8, State Sedan, 7 passagers, en parfaite condition, a fait à peine 10,000 milles. Tél.: 5374. 7avr.-3fs.-11b

ESSEX SEDAN 1928 à vendre en très bon ordre pour $85.00 pour cause de mortalité. S'adresser 205, rue Richelieu. 1avr-11b

CHEVROLET COACH, modèle 1928, en parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser tél.: 3-3962. 8avr-1fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter petits chars usagés pour argent comptant. S'adresser Quebec Used Cars Ltd 230 de la Couronne tél.: 3-1915. 3mrs-26fs-12f

AUSTIN

AUSTIN DEMANDE donnerai Chevrolet 1928 en échange ou autre char. S'adresser de suite, J.-G. Morneau, Ste-Hélène de Kamouraska. 8avr-1fs-12b

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU ECHANGER, billards anglais, tables pool, Cash Register National, frigidaire pour liqueurs, shoe-shine, volumes, cabinet cuisine, poêle à gaz, ameublement salon barbier 4 chaises. J.-E. Lambert, 200 11e Rue. Tél. 4-4716. 3-5-8-11-13-15avr-6fs-13b

TERRES AUX ALENTOURS de Richmond, Ste-Foy près de l'église avec roulant, construction pour commerce de lait, considérerait échange. S'adresser J. D., 1384 Chemin Ste-Foy, tél.: 4-5498. 8avr-6fs-13b

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE DE DEUX ETAGES, pourvue d'ascenseur, avec bureau 42 x 24, aussi logement en bas, 4 chambres, passage, cave, situé, 156 des Commissaires. 8avr-1fs-15b

BOUTIQUE OU ENTREPOT à louer 1 ou 2 planchers bon marché. Situé dans St-Roch près rue du Pont. S'adresser E. Savard, 53 Avenue Cartier, tél. 7653 ou 6491. 8avr-6fs-15b

BUREAUX A LOUER

DEUXIEME ETAGE à louer pouvant servir cmme bureau de médecin, dentiste, etc. Situé 96, rue St-Jean. Informations, s'adresser R. Collette, 25, St-Jean, tél.: 4-0261. 14mrs-26fs-17b

BUREAU ou étage à louer chauffé, situé centre de St-Roch. Pour informations, s'adresser 578, St-Jean, tél.: 7380. 25-28-30mrs. 1-4-8avr. -17b

A LOUER, les quatre étages dans édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillon. Pour plus d'information, s'adresser The Royal Trust Co., 58 rue St-Paul, tél: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 8avr-3fs-17r

BUREAUX A LOUER, édifice Cimon, 2 côte d'Abraham. Très moderne, éclairé, nettoyé, etc., voûte de sûreté comprise. Endroit idéal pour tous genres d'affaires, $15.00 en montant. S'adresser au gérant, tél.: 5169. 8avr-6fs-17r

OCCASION. Bureaux meublés, 17 d'Auteuil, en face des portes St-Jean, très central: bureau général 15x17, privé 11x14, avec compartiment de 7x14, pour papeteries et autres. Entrée seule. Le tout pour $25.00. Tél.: 2-8460. 3avr-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58 rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre Capitol, tél.: 2-6301. 5avr-3fs-17r

MAGNIFIQUES BUREAUX à louer pour professionnels ou autre genre d'affaires, situés coin 5e, 3e Ave. S'adresser L.-O. Castonguay, 174, 3e Ave, tél.: 4-1506. 8avr-1fs-17b

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. 333, du Roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

A LOUER, belle grande chambre, peinturée à neuf, sur l'étage du bain, donnant sur la rue, très ensoleillée, munie de tout le confort pour une ou deux personnes, dans famille privée et à bas prix. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o.-24b

DEUX JOLIES CHAMBRES simples à louer dans famille respectable, confortablement meublées, ensoleillées, bain, téléphone sur même plancher, conviendraient pour personnes distinguées. Prix, $10.00 à $12.00 par mois. S'adresser à 149½, St-Cyrille. tél.: 3-2604. j.n.o.-24b

CHAMBRE A LOUER, 3 d'Auteuil, 1er étage, pour messieurs, famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone. S'adresser sur les lieux. 1-4-6-8-11-13-15avr-7fs-24b

BONNE GRANDE chambre au 1er étage, aussi suite, conviendrait pour deux ou trois personnes. S'adresser 21 des Zouaves. 6-8avr-2fs-24b

BELLE CHAMBRE meublée, chauffée, eau chaude, propre, grade-robes, à louer pour dame ou demoiselle désirant la tranquillité. Confort assuré, prix modéré. S'adresser 253 Richelieu, tél.: 6672. 8avr-1fs-24b

CHAMBRE A LOUER avec gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 6 St-Stanislas, tél.: 2-7934. 8avr-2fs-24r

SUITE D'APPARTEMENTS et suite de chambres, chambres simples à louer avec poêle à gaz, grand garde-robes, pension si désirée, $25.00 par mois. S'adresser 66 rue St-Augustin. 8avr-1fs-24b

7 STE-FAMILLE, belle grande chambe avec chambre bain privée. Aussi chambres simples, bien éclairées. Maison respectable. Améliorations modernes, usage du téléphone, prix raisonnable. 6avr-26fs.-24r

CHAMBRES A LOUER avec cuisinette, aussi chambres avec poêle à gaz, toutes réparées à neuf, $3.00 et plus par semaine. S'adresser à 30, côte du Palais, tél.: 6055. 5avr-6fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec divanette, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre. Chauffé eau chaude. Usage du bain. S'adresser Félix Plante, 158, Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 5avr-4fs-24f

PETITE, GRANDE CHAMBE $2.00 et plus avec ou sans gaz, eau chaude, bain, téléphone, maison tranquille. S'adresser 11 rue Hamel. 7avr.-2fs.-24r

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à la clientèle pour la saison d'hiver. Chambre avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 7avr-26fs-24r

45 DES REMPARTS belle grande chambre en avant, 1er plancher avec eau courante, aussi petite chambre place tranquille, bain avec douche, usage du téléphone. Prix modéré. 7avr.-6fs.-24r

CHAMBRE A LOUER, très propre, usage du bain et téléphone, prix modérés, $2.00 et $2.50 par semaine, avec garde-robes, tél.: 2-2628. 105, Richelieu. 7avr.-2fs.-24r

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, meublées, tout près du Parlement à de très bons prix. S'adresser à 47 rue d'Auteuil. 7avr-3fs-24b

GRANDES ET PETITES CHAMBRES très confortable avec pension. Prix modéré. S'adresser 62 Ste-Ursule près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 7avr-6fs-24r

PRES DU PARLEMENT deux grandes chambres meublées, eau courante, poêle à gaz, grand balcon. Aussi grande chambre sous-sol avec privilège de tenir maison. Bon marché. Garage. S'adresser d'Artigny, tél.: 2-2923. 8avr-1fs-24r

A l'occasion du déménagement et du ménage du printemps, offrez vos services par l'intermédiaire d'une petite annonce classée au coût minime de quelques centins par jour. Peintre, tapissier, entrepreneur, menuisier, etc., l'on réclame vos services.

BUREAUX A LOUER

A LOUER, bonnes conditions, salle 60 x 80, 4,800 pieds plancher, pouvant servir clubs, associations, salle d'échantillons. Divisions, si désiré, située 322, St-Jean. S'adresser 214 St-Jean. 5avr-6fs-17r

BUREAUX, dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, téls: 2-6403; le soir, 4-2557. 7avr.-6fs.-17r

BUREAUX A LOUER à très bonne condition. Edifice neuf à l'épreuve du feu, 241 Boul. des Fossés à 100 pds à l'est de la rue de la Couronne. S'adresser sur les lieux et à E.-A. Tremblay, 270 Grande-Allée, phone: 8730. 8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr-10fs-17f

A LOUER BUREAU ou salle de démonstrations, espace 28 x 26 pieds et entrepôt voisin espace 84 x 45, facilités voie d'évitement chemin de fer, district St-Roch. S'adresser gérant Charcoal Supply Co., of Quebec Ltd, 92 rue St-Roch, Québec, tél.: 4-1762. 8-11avr-2fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'information, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE DOUBLE et simple, avec bain et téléphone, à prix modérés, maison chauffée, pension si désirée. S'adresser à 26 1-2 rue Déligny, tél.: 3-2861. 4avr-6fs-23b

ATTENTION aux employés du Parlement. Pourquoi ne pas épargner vos tramways quand vous avez à la porte chambre et table de 1ère classe. Usage téléphone bain, confort, pas plus cher qu'ailleurs, famille privée pas d'enfant, 68 Ste-Julie, tél: 7637. 4avr-6fs-23r

CHAMBRE A LOUER avec pension bon chez-soi pour jeune homme ou jeune fille, prix très convenables, salon à la disposition des chambreurs. S'adresser Mme G. Lachance, 6 Ste-Famille. 6-8-10avr-3fs-23r

2 GRANDES CHAMBRES à louer avec ou sans pension eau chaude et froide dans les chambres. S'adresser 2 St-Simon. 7avr-2fs123b

CHAMBRE TRES confortable à louer dans famille privée sans enfant, usage du téléphone, pension si désirée. S'adresser 78 rue Richelieu. 7avr-2fs-23b

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante, dans maison tranquille et propre, avec pension, $30 par mois. Près du Parlement, 30, rue Conroy. Mme J. Emond. 8avr-1fs-23r

CHAMBRE SUR LA RUE lit double avec pension, $5 et $6 par semaine. Usage du bain, téléphone, boudoir, jeune ménage sans enfant. S'adresser 69½ St-Olivier, tél.: 2-5518. 8avr-2fs-23r

PENSION DEMANDEE

PENSION DEMANDEE.--On demande pension complète pour couple âgé dans famille privée ou institution, pas de maison de pension, quartier Montcalm-Belvedère, pas plus de $40 pour deux, donner détails. Ecrire "Pension". Casier 523 "Le Soleil". 7avr-2fs-23ab

CHAMBRES A LOUER

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept.j.n.o.-24f

BELLES CHAMBRES à louer $2.00 à $5.00 par semaine. S'adresser sur les lieux, Madame J. Dufresne, 9 St-Joseph. 8avr-1fs-24b

CHAMBRES A LOUER

A LOUER POUR 1er MAI grande chambre boudoir pour une ou deux personnes, privilège à la cuisine et gaz si désiré. Prix raisonnable. 487 St-Jean, 2ième étage. 7avr-3fs-24b

CHAMBRES MEUBLEES avec chambre de bain, sur même plancher, tuyaux à gaz installés. S'adresser M. Normand, 8 Haldimand, tél.: 4-3346. 8avr-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE sur la rue, bien ensoleillée, gaz dans la chambre, aussi autres chambres à 16 Latourelle, tél.: 3-0824. 8avr-1fs-24r

19 RUE HEBERT très belle pièce, poêle à gaz, garde-robes, bain sur l'étage pour demoiselle ou couple, usage du téléphone dans famille privée. 8avr-3fs-24b

A LOUER petit magasin chauffé situé à 36, rue St-Joseph, bon marché. S'adresser à P.-H. DeBlois, 34, rue St-Joseph. 8-11-13-15-18-20-6fs-24b

CHAMBRES DEMANDEES

DEUX OU TROIS CHAMBRES meublées pour toris adultes, famille privée préférée. Fournira meilleures références. Ecrire Casier 531 "Le Soleil". 8-11-13-15avr-4fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 10mrs-26fs-27f

CHEVAUX A VENDRE moyenne pesanteur, à vendre à bonne condition. S'adresser 366½ du Roi, tél.: 3-3279. 8avr-1fs-27f

CHEVAUX A VENDRE, bons chevaux de 1100 à 1300 lbs, à vendre à sacrifice. S'adresser 454 Arago. Donat Simard, tél.: 3-0760. 5avr-4fs-27b

CHEVAL DE 5 ANS, garanti sur tous les rapports, à vendre. S'adresser le jour à 268 rue St-Vallier, le soir à 11 rue Fleurie. 6avr-3fs27b

CHEVAUX.--12 bons chevaux pesant de 1300 à 1700 lbs garantis. A vendre à bonnes conditions. S'adresser J.-L.-P. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 6avr-6fs-27b

TROIS BELLES JUMENTS de 1200 à 1300 lbs, 1 cheval bleu, 1600, âgé de 5 à 6 ans, garanti sans défaut. Aussi lorry presque neuf. S'adresser 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 7avr-2fs-27f

NOUS VENONS de recevoir un char de bons chevaux, venant des fermes d'Ontario, tous garantis, parfaitement sains, à vendre bon marché. S'adresser Bisson & Giroux, coin Aqueduc et Kirouac. 24mrs-26fs-27f

JUMENT PESANT 1170 lbs, express, berlot, carriole, surry, 2 harnais; le tout bon ordre. S'adresser Isidore T. Villeneuve, marchand, 394 Ave Royale, Beauport, téléphone 4-5374. 7avr-3fs-27b

LORRY A VENDRE, aussi bon ahrnais à bon marché. S'adresser Henri Boluin, 234 rue Kirouac, écurie Ste-Thérèse et Aqueduc. Tél.: 3-2638. 25mrs-26fs-27gf

EPRESSE DE BOULANGER, Lorry, Boghei, 5 chevaux à vendre à bon marché. S'adresser O. Cloutier, écurie de louage, 99 Boulevard Langelier, tél.: 9653. 8avr-4fs-27f

BOIS, CHARBON

ERABLE, MERISIER, 2, 2½, scié, fendu $6.50; Croûtes merisier, 4 pieds, voyage, $2.50; Epinette, 2½, scié, fendu, $4.25, corde; Bois franc, 15 à 18 pouces, $3.50 la corde; Slabs bouleau, voyage, $2.30; 5 poches pour $1.00. Spécial: bois mêlés, $3.00 corde de 15 pouces. Charbon bois franc, et coke, 25 cents la poche. Aussi charbon. Tél.: 3-4967, 144 avenue Renaud. 30mrs-26fs-30 f

BOIS, CHARBON

ADJ. NOEL, 155, Carillion, charbon dur: Stove, Chestnut, à la tonne, à la poche, 75 cents: Coke Besco, 25 cents la grosse poche. Coke à la tonne, $9.50. Charbon bois, 25 cents la poche. Livré à domicile tél.: 7614. 11mrs-26fs-30

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur: Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél: 6231. 30mrs-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-26 - 27 mai. 26ffs-30f

BOIS CHAUFFAGE SEC. Croûtes merisier, 4 pieds, sciées fendues, $9.50; $4.75 la demie corde; $2.45 ¼ de corde. Délignures, $2.25 voyage. Epinette, $1.90. Aussi planches sèches et bien embouvetées. Téléphone 9829. Edouard Ruel limitée, côte Bell, Québec. 27mrs-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ VOUS CHAUFFER bon marché, achetez grosses poches de stove, chesnut, 75c; Coke, 4 poches pour $1. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage. Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 22-24-25-27-29-31mrs. 1-3-5-7-8-10-12-14-15-17-19 21-22-24-26-28-29avr. 1-3-5mai. -30f

BOIS FRANC sec, à l'abri, débité, $2.50; érable, merisier, 2 et 2½ pieds, scié, fendu, $2.75, $3.00; grosses croutes érable, merisier, $2.75, $3.00; 5 grosses poches bois pour allumer, $1.00; Slabs bouleau, charbon toutes sortes, tél.: 6827, Cyrille Bussières, 49, St-Bernard. 16mrs-26fs-30f

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, merisier et érable, livré, $3.00 la corde de douze pouces. Edmond Conway, 235, la Canardière, téléphone: 4-2351. 17mrs-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

POSTE D'EPICERIE-boucherie,établi depuis 12 ans, glacière électrique, comptoir, accessoires électriques, cave, planchers ciment, 3 logements de 5 chambres plus bain, à vendre, grand sacrifice, cause maladie. Aussi 2 terrains, 35 x 60. Ecrire casier 315, le "Soleil". 3-4-6-7-8-9-10-11 mrs. 1-3-5-6-7-8avr. 1-2-3-4-5-6mai. 5-6-7-8-9-10juin. -31b

Commerce de gros à vendre

Avec clientèle établie, comprenant papeterie, bijouterie, articles de fumeurs, bimbloteries. Inutile de se présenter si l'on n'est pas sérieux. 5, 2e Rue, Limoilou, de 6 à 8 heures le soir, tél.: 3-0802. 6avr-3fs-31b

NE VOUS SENTEZ pas de la crise. Achetez ma petite industrie, de gros profits, pas de compétition, facile à opérer, assistance donnée. Vous pourrez alors employer tous vos fils et vos filles avec avantage. Information le soir à 6.30 ou dimanche toute la jonrnée, 82 côte de la Montagne. 7avr-2fs-31b

EXCELLENT POSTE D'EPICERIE, établi depuis 40 ans. Belle clientèle, stock frais et bien assorti. Coin de rue, bonne propriété de deux logements et magasin; grande cave, entrepôt, remise, écurie et garage. Splendide occasion à prompt acheteur. Adressez Casier 532 "Le Soleil", Québec. 8-10-12avr-3fs131b

A VENDRE.--Outillage de pâtissier: four portatif, tôles et moules de toutes sortes. Aucune offre raisonnable sera refusée. Ecrire Casier 516 "Le Soleil". 8avr-1fs-31b

COMMERCES DEMANDES

DESIRERAIT LOUER pour la saison d'été un petit restaurant avec pompe à gazoline en dehors de la ville. Chs Frederick, 121 rue Scott, Québec, tél.: 2-0375. 7avr-3fs-32b

RESTAURANT demandé dans St-Jean-Baptiste ou Belvedère de préférence avec logement en arrière. S'adresser O. Pearson, 220 de la Reine. 8avr-1fs-32b

COTTAGES A LOUER

COTTAGE NEUF très moderne, 8 chambres et chambre bain, foyer ouvert, situé 43, avenue Ploermel, vis-à-vis Spencer-Wood, loyer raisonnable. S'adresser le jour téls: 8716, soir, 8038 ou 6954. 7 avr.12fs.-33r

COTTAGES D'ETE meublés à louer, occupables le 1er mai, situés à Boischatel en bas, chambre de bain avec eau courante, électricité, etc., visible le dimanche de 2 à 4. P.-W. Dugal, tél.: 3-0975. Rés. 3-1541. 6-8-13-15-20-22-avr-6fs-33b

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE à vendre, situé dans la paroisse St-Pascal Baylon, 7 chambres, plus chambre de bain, bois lambrisé en brique. Condition facile . S'adresser 191½ Maufils ou 124½ St-Joseph. Tél.: 4-0741. j.n.o.

COTTAGE A LOUER, situé dans St-Pascal Baylon, 7 appartements plus chambre de bain, système de chauffage, grand terrain clôturé. S'adresser phone 4-4572. 7avr-2fs-34b

DEMENAGEMENTS

$4.00. DEMENAGEMENT DE PIANO, $4.00—Comme par le passé, je ferais le transport de pianos. Mon expérience vous garantie un ouvrage parfait, storage, crétage, achat de vieilles autos. M. Georges, tél.: 4-1840, 85, 4e rue. 1avr-26fs-35f

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos, camions et voitures couvertes. Ouvrage garanti, 141, Hermine, tél.: 3-1489. 4avr-26fs-35f

CHARROYAGE GENERAL — Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couverts pour coffre-fort et piano. Chs Martel Enr., No 129, Latourelle, bureau et résidence tél.: 3-0285. 1avr-26fs-35f

DEMENAGEMENT.--Je m'occupe comme par le passé de déménagement, spécialité: pianos, camions, ouvrage garantie, en ville ou longue distance. S'adresser J.-L.-P. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 6 avr-26fs-35b

DEMENAGEMENT GENERAL.--Je m'occupe comme par le passé de déménagement aux plus bas prix. Appelez-nous, passerons chez-vous, sans aucune obligation. Prix spéciaux pour longue distance. S'adresser 99 St-Luc. tél.: 3-4967. 8avr-26fs-35f

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-PPierre, tél.: 2-2890. 30mrs-26fs-36r

A ST-ROCH, grande cour à bois, clôturée, 117 x 60, située rues du Roi et Grant, à louer ou à vendre à conditions avantageuses. Narcisse Rhéaume, 65 rue du Roi. 6-7-8-10avr-4fs-36b

RESTAURANT A LOUER, avec petit logement, conviendrait pour épicerie et étal de boucher, 59 rue St-Oliviers, face du Patronage. Notaire Samson, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 6avr.-6fs.-36r

DIVERS A VENDRE

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art Show-Case Enr., 259, St-Joseph. Tél.: 3-2920. 17mrs-26fs-37f

A VENDRE MACHINE Singer, pour famille et tailleur et moulin à pièces pour cordonnier, en parfait ordre, comme neuf, bon marché. S'adresser 17 rue Victoria, Québec. 6avr.-3fs.-37b

BALANCE de seconde main pour épicerie et boucherie à vendre. S'adresser 107 Côte d'Abraham. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29avr-11fs-37b

BILLARD—A vendre à bon marché, 4 tables de billard à blouse de la marque Brunswick, toutes en bon ordre. S'adresser à M. Binet, hôtel Montcalm, 161, St-Jean, Québec. 24mrs-26fs-37r

AMEUBLEMENT de magasin à vendre, à des conditions exceptionnellement avantageuses. Tél.: 4-3546. 30mars-12fs-37b

AMEUBLEMENT DE MAGASIN, comptoir, chaise, cloison, caisse, etc., à vendre. Peut être visité à la branche du Parisian Cleaners, avenue Cartier. Le tout est en bonne condition. S'adresser 4, rue McMahon. 6avr-6fs-37r

A QUI LA CHANCE.—Couteau jambon, Cash Register, balance Calculante, safe, tank, café, fontaine orangeade, mesureur ruban, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 454½, St-Joseph, Québec. 7avr-2fs-37f

ARTICLES POUR BARBIER et coiffeuse à vendre à prix d'occasion: 8 chaises blanches, émail sur fonte; 4 chaises en bois hydrauliques; 11 miroirs de différentes dimensions; 4 chaises pour coiffeuses; 3 caisses enregistreuses Nationale; 3 machines à ondulation permanente; 5 séchoirs à ondulation à l'eau; 5 stands pour barbier; 2 stands pour coiffeuse; 3 lavabos; 5 enseignes pour barbier et coiffeuse. S'adresser à Parfumerie Grimard Enr'g., 144 Côte d'Abraham. 4-6-8-avr-3fs-37b

BELLE OCCASION, set d'un show-case et comptoir presque neuf, vrai bargain. S'adresser 36 rue Déligny. 8avr-1fs37b

LIVRES A VENDRE.--Livres de bibliothèque reliés, dictionnaire géanologique de Mgr Tanguay, dictionnaire anglais, dictionnaire des lettres et des arts. Tél.: 6091, 210 Latourelle, 3e étage. 8avr-1fs-37b

CARTES D'AFFAIRES

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits; station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mrs 1-4-6-8-11-13-15avr. C.D.f

BARBIERS

J.-H. WALSH informe sa nombreuse clientèle qu'il a ouvert un atelier de barbier au No 284, rue du Roi. Attention spéciale, "coupe de cheveux pour dames". Service hygiénique. Une visite vous convaincra. 17mrs-26fs-C.D.f

BOTTES

NOUS AVONS un grand assortiment de bottes pour la drave et aussi d'arpenteurs, de $6.50 à $7.50, faites à la main. Aussi bottes Palmer. Une visite vous convaincra. Omer Blouin, 293, St-Paul, spécialiste en chaussures pour la ferme et le bois. 16mrs-26fs-C.D.-r

CHAPEAUX

MAISON FRANCAISE.—Nous avons maintenant en main toute notre collection de modèles de Paris, New-York, il nous fera plaisir de recevoir notre clientèle. La Mode Parisienne, 322, rue St-Jean. 16-18-21-23-25-28-30mrs. 1-4-6-8-11avr. O.D.r-

POUR VOS CHAPEAUX allez chez Mlle Alma Turmel, 362 St-Joseph. Je m'occupe de confections et réparations dans les chapeaux, robes, manteaux et fourrures. Attention spéciale aux anciens et nouveaux clients. 8avr-1fs-C.D.b

DERNIERS MODELES PRINTEMPS en chapeaux paille dames, grandes entrées de tête comprises. Nous remodelons, nettoyons à la vapeur et garnissons sur commande. Mme Kelley, 128, St-Jean. 8avr-6fs-C.D.r

DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-G., bureau et résidence. 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 11mrs-26fs-O.D.-f

MEDECINS, SPECIALISTES

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir, 7 à 8 h. 30. Tél.: 4-4061. 20mrs-26fs-C.D.-r

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER désire faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle sera désormais elle-même au service de ses clients et du public en général. Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie. 225, Ste-Marguerite, tél.: 8947. 15-18-22-25-29mrs. 1-5-8avr. C.D. -r

HORLOGER

J.-EMILE CARON Enr., 265, avenue des Oblats, réparation de montres, horloges et bijoux. Spécialité speedomètre. A prix modérés. j.n.o.-C.D.n..

MATELAS

REPARATIONS MATELAS—Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 11-14-16-18-21-23-25-28-30mrs. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr. 2-4-6-9mai. C.D.-f

MATELAS FRONTENAC ENR.--Réparations de matelas de plus stérilisées, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement, aussi réparations de meubles. S'adresser 43½, St-Ignace, téléphone 5347. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr-2-4-6-8-9-11-13-16-18-20-23- 25 27-30mai-1-3-juin-26fs-C.D.f

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU notaires, 71, rue St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PEINTRES ET TAPISSEURS

VOUS TROUVEREZ bon peintres-tapissiers, ouvrage garantie, en vous adressant Ed. Doyon, 111, St-Joseph, tél.: 3-0237. 1-4-6-8-11-13avr. C.D. -b

PHARMACIE

PHARMACIE GAGNON, 309, St-Joseph, informe sa nombreuse clientèle qu'il remplit les prescriptions de l'ex pharmacie H. Bernier. Service prompt et courtois. Téléphonez à 9714. 18mr-52fs-C.D.-f

PRESSAGE-NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagnes. Nous sollicitons une commande d'essai. 28mrs-26fs-C.D.f

NETTOYEURS—La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison, carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., (Pfeiffer), 4, McMahon, tel.: 2-2022. 21mrs-26fs-C.D.-r

Pour un placement sûr et intéressant, consultez nos colonnes d'IMMEUBLES.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enrg., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 8avr-26fs-C.D.f

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyeur de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne. 155-157 du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 23-25-28-30mrs-1-4-6-8-11-13-15-18avl. C.D.r

REPARATIONS DE MEUBLES

LA MEILLEURE maison à Québec, dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, 165, Dorchester, maison établie depuis audelà de 29 ans, tél.: 3-0733. 14-16-18-21-23-25-28fév. 2-4-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30mrs. 1-4-6-8-11-13 avril

J.-E. LAROCHELLE.--Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude, 119½, Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. 8avr-1fs-C.D.r

SALONS DE COIFFURE

SPECIAL: $1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 35 cents; Ondulation à l'eau, 75 cents, avec shampoo. Salon Paulette, tél.: 4-2754, No 764, rue St-Vallier. 21mrs-26fs-C.D.-f

THERMIQUE.—Mme Morin, du salon Margot, 464, rue St-Joseph, tél.: 3-2738, annonce à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 6 mars elle donnera la nouvelle ondulation permanente avec la merveilleuse machine Thermique. Aussi tout autre genre de coiffure désirée. Satisfaction garantie. 2mrs-26fs-C.D.b

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeuse, 354 du Roi, tél.: 3-2694, annonce permanent croquignole, sur machine perfectionnée $1.50. A l'huile $2. garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampos, kamol. On teint aussi les cheveux. Satisfaction garantie. C.D.x

SPECIAL, Permanent nouveau genre. Pour le dernier chapeau du printemps. De $1.50 à $7.00. Aussi tout genre de coiffure. Bas prix, cours de coiffure rapide. Chez Simonne, 341 St-Joseph, tél.: 6895. 30mrs-26fs-C.D.f

$1.50, ONDULATION PERMANENTE, garantie pour 6 mois et plus, à l'huile, $2.00 par la célèbre experte en permanent, Mlle Charrier, 10 années d'expérience, 259, St-Joseph, tél.: 3-2920. 15mrs-26 fs C.D.

ONDULATION MARCEL. S'adresser à Mlle R. DesBiens, 41 rue St-Martial, St-François d'Assise, tél.: 4-4339, au prix de 25c.

LA CANADIENNE.--Salon de coiffure, 311½ St-Joseph. Spécialité: permanent spécial, croquignole sur machine "Thermique". Ondulation à l'eau, papier, Komol, Marcel. Spécialité teinture pour cheveux. Jos. Asselin, prop., tél.: 3-3396. 5avr-26fs-C.D.f

MLLE ALICE COLLIN, coiffeuse est maintenant à 18 rue d'Youville, tél.: 2-0012, Marcel 25c, Komol, Shampoo, Ondulation à l'eau. 5avr.3fs.-c.d.b.

SALON ALMA.--Permanents, $1.50 en montant, méthodes les plus nouvelles qui durent plus que six mois sur machines perfectionnées. Tous genre de coiffures et teinture des cheveux et aussi cours de coiffure, les plus bas prix de la ville, 74, St-Joseph, tél.: 4-3013. 6avr-26fs-C.D.r

ONDULATION PERMANENTE $1.50, Marcel 35c; Komol, ondulation à l'eau, au papier, traitement du cuir chevelu, etc. Salon Juliette, Mme A. Turgeon, 144 côte d'Abraham, tél.: 2-6389 25-28-30mrs 1-4-6-8-11-13-15-18-20avl-C.D.r

PERMANENT $1.50. Offre spéciale à $0.25, Mise en plis Marcel, Massage, Shampoo, Manicure, Satisfaction garantie. Salon Lapointe, 376, St-Jean, tél.: 2-7842. 8avr-26fs-C.D.r

SALON LUCINE. Notre artiste en beauté qui a visité récemment les salons de coiffures des villes de Londres, Paris, Bruxelles et la côte d'Azur, vous donnera une consultation gratuite dans le choix des modèles nouveaux, soit: coupe de cheveux, mise en plis permanents, etc., en donnant immédiatement votre appointement à 2-5457 ou rendez-vous en personne à 329 St-Vallier. 8avr-3fs-C.D.r

SERVICE DE RADIO

EXPERT EN RADIO—Réparations générales de radios et éliminateurs de toutes marques, ouvrage garanti. Service prompt. Attention spéciale pour la campagne. Albert Brousseau, 21, Ste-Hélène, tél.: 3-2503 1er mai à 47, d'Abraham. 28rs-26fs-C.D.r

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes, service jour et soir, travail garanti par maison connue. St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27avr-C.D.r

TAPISSERIE

TAPISSERIES.—Vous trouverez un bel assortiment de papier Sunworthy, depuis 10 cents en montant au No 149, rue Dollard. 15mrs-26f-C.D.b

TAXIDERMISTES

FAITES EMPAILLER votre gibier et poisson par un taxidermiste diplômé. Prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti donner satisfaction. L. Thibaudeau, empailleur, 104, des Fossés, tél.: 3-0806. 25-28-30mrs. 1-4-6-8-11-13-15-18-20avr. C. D.-r

DIVERS A VENDRE

AMEUBLEMENT D'EPICERIE et restaurant à vendre. Balance, bouilloire, réservoir, comptoir, tablettes, fournaises, tables, chaises. Aussi lorry pour livraison, Gingras & Frère, 28 Avenue Turnbull, tél.: 3-2214. 6avr.-4fs.-37f

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE, 12 volumes, aussi cornet avec boite, en très bonne ordre à vendre pour cause de départ. S'adresser 182 Dorchester. 7avr.2fs.-b

2 BELLES NAPPES en broderie richelieu, ouvrage fait à la main à très bon marché. S'adresser à 7 de la Canardière. 8avr-1fs-37b

250 JARRES en verre, de un gallon à vendre. S'utiliseraient très bien pour sirop d'érable. Valeur de .35c pour 12½c. S'adresser par téléphone 5358. 8avr-1fs-37l

JEUX DE MECANO $6.50 et un de $3.50, complet $10.00 pas usagés, moteur qui n'a jamais servi pour la modique somme $3.99. Adresse 244 St-Olivier, Québec. 8avr-1fs-37b

CAISSES VIDES DE BOIS à vendre, pour déménagement à 35 cts. Aussi boites de carton à .05 cts. S'adresser 240 Colomb, tél.: 4-1823. 8avr-1fs-37f

A VENDRE.--Pompe et poêle à gazoline, compresseur, buffet. S'adresser à Hermégilde Paré, 162 Rue Montmagny. 8avr-3fs-37b

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 9mr-26fs-38f

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affections du sang, impuissance, etc., etc. Adressez Dr J.-A. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 10mrs-26fs-38b

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Plaçons bébés. Pour informations, écrire boite postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 31mrs-26fs-58f

MATERNITE PRIVEE licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Plaçons bébés. S'adresser 57½, rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau de poste, St-Roch. 1avr-26fs-38r

HOPITAL de la Miséricorde--Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, comfort moderne. 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 8avr-26fs-38f

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 15 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Succès garanti. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150, rue Artillerie. 8mai j.n.o 39

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, francais, sténographie, comptabilité, cours commercial complet classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 20mrs-26fs-39r

MAITRE ES-ARTS EN ANGLAIS. Expérience dans l'enseignement des étrangers. Méthode plaisante. Leçons privées. Prix raisonnable. Adultes ou enfants, téléphone: 4-3093. 7avr-2fs-39b

GUITARE HAWAIENNE enseignée par correspondance. Cour complet, facile. Guitare Hawaienne fournie gratis à nos élèves. Termes faciles. Pour renseignements écrivez à: Le Conservatoire de Musique Hawaienne Enrg., 251, rue St-Joseph, Québec, P.Q. 8-15-22-29avr-4fs-39f

STENOGRAPHES JUDICIAIRES. -- Le bon moyen de le devenir. Adressez-vous à Mlle Eva Bédard, 51, St-Pierre, membre de l'Institut sténographique Perrault, de Montréal. Cours strictement privés de sténographe bilingue en tout temps de l'année. Diplômes accordés. Tél.: 2-3112. 8avr-1fs-39r

MISS ALLEN, l'angais par conversation enseigné par un expert, 11 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Pour renseignements consulter Miss Allen, appt. 9, 196, St-Jean, tél.: 2-3331. 8avr-1fs-39r

Emplois demandés, hommes

DEMANDE D'EMPLOI. Couple demande de position comme concierge ou pour garder maison durant l'été, l'homme peut s'offrir pour tous genres de travail. Peut fournir meilleures références exigées. Tél.: 5387, 180, Crémazie. j.n.o.-40r

BOULANGER pouvant faire toute sorte de pain, garantir son ouvrage, demande position, ville ou campagne. Peut donner références. S'adresser à 78, St-Vallier. 7avr.-6fs.-40b

HOMME MARIE demande position comme chauffeur sur char privé. Albert Bélanger, 20 Rue Perland, tél.: 2-2866. 7avr-6fs-40b

CHEF, longue expérience, économique, référence 1er ordre, cherche position. Ecrire Casier 525 "Le Soleil". 6-8avr-2fs-40b

JEUNE HOMME demande position comme chauffeur mécanien, soit sur char privé ou truck, peut fournir références. Ecrire Casier 521 "Le Soleil". 8-15avr-2fs-40b

HOMME MARIE sobre, honnête 22 ans d'expérience dans menuiserie demande emploi. Ouvrage de tous genres, réparations de meubles, etc. S'adresser 95 Montmartre ou téléphone 9191. 8avr-4fs-40b

Emplois demandés, femmes

VOUS TROUVEREZ une bonne femme de journée, prix raisonnable. S'adresser 322 St-Vallier, tél.: 7353. 8avr-1fs-41a

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER
POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785 St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668. (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale). 6avr-6fs-100f

D. LALIBERTE
451, 3e avenue, tél.: 9784.
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 16mrs-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER
513, COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain, 2 garages privés; 1078, St-Vallier, garage privé. Machine additionner Burrough, à vendre. Alex. Blondeau, 385, de la Reine, téléphone: 7060. 22mrs-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE
TERRE et PLACE D'EAU à vendre, grande et petite. Près de la ville. Prix très modique.
AUSSI MAISONS et terrains à des prix défiant toute compétition.
POUR VENDRE, échanger ou acheter votre propriété, adressez-vous 27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281. 16mrs-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE
Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. 1avr-26fs-100f

H.-P. CIMON
CHOIX TRES INTERESSANT de maisons, terrains, commerce, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses. Edifice "Cimon", 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 7avr-6fs.-100r

W.-F.-V ATKINSON Gérant
21, Ste-Angèle, membre Ottawa Real Estate Board et National association of Real Estate Boards. Renseignements sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel. Bureau, tél.: 2-6605; résidence: 2-6239. 8mrs-26fs-100r

ROSAIRE DROLET
162, CREMAZIE, épicerie licenciée plus deux logis de 5 chambres, plus chambre bain, revenu annuel $1,680.
STATION DE GASOLINE pour grosse compagnie, 77 x 130 pieds, au centre de Loretteville.
166, CREMAZIE, poste commercial, revenu, $600.
ETAL DE BOUCHER, St-Frs-d'Assise, clientèle établie.
PONT GRAVE et avenue Lamontagne, $3,000.00 demandé, conditions faciles.
MANUFACTURE de biscuits, 28 Montcalm, 4,500 pieds de plancher plus logis, 6 chambres, plus chambre bain.
TERRAINS pour fins commerciales, Bourlamaque et St-Laurent.
RUE CANDIAC, situé entre le chemin Ste-Foy et Crémazie.
Le meilleur gardien de ses biens, c'est d'administrer son avoir soi-même en achetant un terrain, le construire à 50 pour cent de moins [illegible] les prix des années passées.
Pour toutes autres informations, s'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 10mrs-26fs-100f

Emplois demandés, femmes
COUTURE. -- Cours de coupe complet enseigné chez soi ou à domicile, pouvant tailleur tous les modèles sur mesure. Couture et finition. Couture pour dames, garçons. Réparations tous genres. Mlle Rodrick, 39½, St-Joseph, tél.: 2-0113. 8avr-1fs-41r

VOUS TROUVEREZ une fille de journée en vous adressant Mlle Bilodeau, 197 rue Notre-Dame des Anges, tél.: 3-3605. 8avr-1fs-41b

ENTREPOTS A LOUER
ENTREPOT à louer, rue du Pont, 2 étages, 2,860 pieds planchers. S'adresser à S. Tremblay, 283, avenue Laurier, Québec, tél.: 6818. 17mrs-26fs-42b

ENTREPOTS DEMANDES
ON DEMANDE A LOUER un entrepôt dans St-Roch ou Jacques-Cartier. S'adresser H.-E. Plamondon, phone: 8225. 8avr-1fs-44b

FEMMES DEMANDEES
NOUS AVONS BESOIN des femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept 183, Toronto, 8, Ontario. 1-8-15-22-29avr.-45b

FERMES A VENDRE
RARE OCCASION de vous établir sur ferme modèle, un des plus beaux sites des Cantons de l'Est. Ecrire casier 418, le "Soleil". 20-23-25-27-29-31mrs. 1-3-7-8-10-13-15avr. 46b

FILLES DEMANDEES
CORSETIERE, avec grande expérience dans l'ajustage et la vente des corsets. Les deux langues. S'adresser en personne ou par malle au Bureau d'Information, MAURICE POLLACK LIMITEE, 85 rue St-Joseph. 3avr-6fs-48b

FILLE DEMANDEE immédiatement pour remplir position vacante. Références exigées. S'adresser chambre 307, "Le Soleil". 6avr-4fs-48b

MODISTES et vendeuses dans la confection des chapeaux pour dames, demandées, s. v. p. ne pas faire application, sans expérience nécessaire. S'adresser à 271 1-2 rue St-Joseph. 6avr-3fs-48f

CUISINIERE demandée. Références exigées. S'adresser entre midi à 1 hre et 6 à 8 h. à 312 Grande-Allée. 8avr-1fs-48b

FILLE DEMANDEE—Commis sans expérience pour magasin de bonbons, ne craignant pas travailler le soir pour aider au succès d'un magasin qui commence, devra donner deux noms de personnes avec adresses ou parents qui vous connaissent pour références. Ecrire Casier 529 "Le Soleil", Québec. 8avr-1fs-48b

ON DEMANDE une personne de 30 à 40 ans, munie de bonnes recommandations pour prendre soin d'un malade. Pas nécessairement une garde graduée. Téléphone 5181, 2 h. à 5 h. P.M. 7avr-3fs-48b

COIFFEUSE demandée. S'adresser Salon de barbier, 18 d'Youville. 7avr.2fs.-48b

BONNE CUISINIERE demandée, possédant les deux langues. Personne âgée de préférence. Références exigées. S'adresser à l'Hôtel Manoir Bilodeau, Vallée Jct Co. Beauce. 8avr-2fs-48b

FOURRURES
AVEZ-VOUS SONGE à vos fourrures du printemps, tel que Marthe de Roche, Russie, Naturelle, Fitch, Kolinski, écureuil, collerette. Aussi manteaux fait sur mesure. Prix très bas. H. Dion, 102, Franklin, tél.: 9702. A partir du premier mai, 151, de Mazenod. 15mrs-26fs-49f

MARTRES DU NORD — Trois superbe martres du nord, ayant été payées $300.00, vendre très bon marché. S'adresser 89 Côte d'Abraham. 5av-3fs-49b

$12.00, TRANSFORMATION manteaux, plus nouveaux modèles, pour mois mai et juin. Voute garantie contre feu et mites, $1.00 par cent. Manteaux sur ordre, prix défiant toute compétition. Martes de roches, martes Baum, martes du Nord, renards argentés très belle qualité, bon marché, ouvrage garanti. Vaillancourt & Frère, 36, des Oblats, tél.: 4-3747. 1-6-8-13-15-20-22-27-29avr. 4-6-11-13-18-20-25mai-49b

A VENDRE parure de cou, renard argenté du Labrador, bon marché, ainsi un autre renard croisé bleu, aussi renard croisé rouge. S'adresser 240 de la Reine. 6 avr-6fs-49b

GARAGES A LOUER
GARAGE A LOUER pour entrepôt ou tous genres de métier, $15.00 par mois, aussi plusieurs petits flats à louer. S'adresser 85 rue Richardson, tél.: 4-4173. 6avr-3fs-50r

GARAGE PRIVE très bien situé, facile d'accès, eau, lumière, plancher en ciment, rue Ste-Madeleine. S'adresser à J.-L. Lorquet, 301 rue St-Cyrille, tél.: 3-2386. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27avr-12fs-50f

HOMMES DEMANDES
HOMMES, GARCONS, apprenez le métier de barbier, à conditions avantageuses. Commission payante en apprenant quelques semaines pour gagner bon salaire. Nous donnons diplômes. Pour conditions s'adresser John: Devarennes, 418, St-Joseph, tél. 4-0474. 28mrs-26fs-54f

HOMMES, garçons. Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 31mrs-26fs-54f

COMMIS OU MARCHAND de chaussures connaissant l'ajustement des appareils pour maladies de pieds, agence exclusive pour la ville de Québec, la plus belle proposition offert à personne responsable seulement. Casier Postal 37, Station "N", Montréal. 4-avr-54-B-2-fs.

HOMMES DANS CHAQUE LOCALITE pour vendre l'éliminateur d'antennes. (Merveille du Radio). Réduit statiques et interférences, améliore la syntonisation. Recommandée pour tous radios électriques. S'installe instantanément. Instructions en français. Profit 100 p.c. Envoyez 45c pour échantillon à E. Boulay, 427 Pine, Providence, R. I. 6avr-3fs-54b

HOMMES, garçons qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payante en apprenant. Diplômes et placons. Chaises de barbiers à vendre. Ecole barbiers de Québec, Amédée Delisle, 36, du Pont, tél.: 9803. 29mrs. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24avr -54r

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 16 à 17 ans, parlant parfaitement l'anglais et le français, ayant bonne apparence, une bonne éducation pour commis et ouvrage général. Références exigées. Ecrire à Casier 527 Le "Soleil". 6avr.3fs.-54r

HOMMES DEMANDES
ASSOCIE DEMANDE avec petit capital, beaucoup d'argent en voyageant. S'adresser le soir 61 St-Olivier ou tél.: 2-0325 7avr-2fs-54b

BARBIER.—On demande un apprenti barbier. Bonnes conditions. S'adresser P.-H. Bernier, 1128 St-Valier. 7avr-3fs-54b

VOYAGEURS
JEUNE HOMME de 21 à 28 ans, avec expérience de sollicitation, sobre, honnête, trouvera position permanente pour voyager dans Québec et les environs. Très bon salaire à réaliser, grande possibilité d'avenir pour voyager en auto et aidé d'un gérant de vente. S'adresser au Gérant, 39 de la couronne. 6avr-2fs154f

COMMENT AVOIR UNE POSITION du gouvernement. Brochurette gratuite. The M. C.-C., Ltd, Toronto (10). 1-8-15-22-29avr-5fs-54b

VENDEUR pour Guide Taux Fret et Service Audition. Nécessaire aux grandes industries. Services annuels $24.00 à $36.00. Fortes commissions. Références indispensables. Ecrire Case 533, "Le Soleil". -54b

HOMMES DEMANDES immédiatement pour remplir un position vacante. Bonne apparence, expérience pas nécessaire. Références exigées. S'adresser chambre 306, Le "Soleil". 6avr-4fs-54b

VENDEURS actifs pour marques de marchandises très connues demandés. S'adresser en personne chez J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, rue Saint-Jean. 7avr-6fs-54r

HOMMES ET FEMMES
VENDEURS demandés pour articles indispensables aux ménagères, grasse commission. Très avantageux pour agent en dehors de la ville. S'adresser 35 St-Nicolas, 3ième étage. 8avr-1fs-55b

SI VOUS DOUTEZ de cette annonce écrivez. Notre plan de promotion vous convaincra que vous pouvez gagner une centaine de piastres sans risques, sans dépenser une cent sans effort. Ce plan est unique. Jamais rien de semblable n'a été annoncé. Absolument légitime et honnête. Hommes et femmes dans villes ou campagnes, vous avez les mêmes chances. Incroyable mais vrai, vous pouvez vous créer un revenu substantiel, quelque soit votre occupation, que vous travailliez ou non. Si vous pouvez utiliser une centaine de piastres ce printemps pour vos dépenses supplémentaires, voici l'occasion. Il ne vous en coûtera qu'un timbre de trois sous pour vous renseigner sur cette proposition sans égale. Adressez à: Premium Mail Order Reg'd, 251 rue St-Joseph, Québec. 8avr-2fs-55f

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
SAXOPHONE, marque Buescher, fini argent, avec caisse en parfait ordre, prix spécial, $40.00 pour le tout. S'adresser St-Cyr & Frère, 70 rue St-Joseph. 6avr.-6fs.-60r

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE
265a, RUE FRASER, près Bougainville. Logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, moderne, chauffé eau chaude à l'année. Avenue Parent, 52, logement 5 chambres, planchers en bois dur. Aussi garage. S'adresser A. Ratté, tél.: 3-0745, 446, St-Cyrille. 17mrs-26fs-61f

10 COTE DU PALAIS.—Appartements modernes à louer, meublés ou non meublés au choix. Pour visite ou location, s'adresser appartement 6, ou téléphoner à 2-0312, entre 7 et 8 heures P.M. 1avr-26fs-61f

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations moderes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy, Inc., 176, St-Jean. 13mrs-26fs-61r

BOULEVARD CREMAZIE, 1 logement de 8 chambres, plus chambre de bain et 2 logements de 6 chambres, plus chambre de bain, avec système de chauffage. S'adresser à 48 Crémazie, tél.: 9605. 4avr-6fs-61b

A LOUER, logement de 5 chambres, passage, chambre de bain, No 108 Marie-Louise. S'adresser à 305 rue St-Olivier, téléphone 7382. 4avr-6fs-61b

LOGEMENT, 7 chambres plus chambre bain, chauffé, clair de neige. S'adresser 83 Bougainville, tél.: 3-0948. 4avr-6fs-61f

FAUBOURG ST-JEAN, logements de 3-6 chambres, $12.00 à $23.00 par mois. Aussi maison seule, 8 chambres, $45.00. S'adresser 49, des Erables, tél.: 6779. 4avr-26fs-61f

SCOTT, 1 logement de 7 chambres, plus chambre de bain, tank à eau chaude, améliorations modernes. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 13fév-j.n.o.-61b

PLAIN-PIED 116 des Franciscains: 7 appartements plus chambre bain, chauffé avec système moderne, galerie extérieure, cave spéciale, hangar, belle cour, situé près église, épiceries, écoles, tramway, prix réduit $40.00 chauffé. Pour visiter 122 ou 124 des Franciscains, avocat Philippon, tél.: 5004. 7avr-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls. 2-6403, 4-2557. 7avr-6fs-61r

69, ST-JOACHIM petits logements 3-4 chambres, chauffés, chambre bain, planchers durs, clair de tout. Aussi chambre avec pension si désiré. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-5028. 7avr-6fs-61r

COIN DES ERABLES et Crémazie, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser 51 des Erables, tél.: 3-4068. 7avr-4fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres, $25.00 par mois, à 44 rue St-Eustache. S'adresser à D. Morin, 35, St-Joachim, tél.: 2-0065. 7avr-2fs-61r

MAISON en construction. Logement moderne, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain, tuile, planchers durs, dépense, véranda, commodités modernes, prix réduit, 265, des Franciscains, tél.: 5532. 18mrs-26fs-61b

21 RUE RACINE. Logement 8 grandes pièces, plus chambre bain. S'adresser L.-N. Mollet, 15 rue Racine 7avr-6fs-61b

174 AVENUE MURRAY, près chemin St-Louis, logement moderne, 9 pièces, chauffé, grande veranda, cave, garage chauffé. S'adresser 172 Avenue Murray, tél.: 3-4141. 7avr.-2fs.-61b

RUE ARTILLERIE, logement de 4 chambres plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, fini moderne. S'adresser 47 Artillerie, tél.: 2-1705. 6-8-11-13-15-18avr-6fs-61r

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (premier étage), de neuf chambres, plus chambre de bain, de toilette, chauffé, eau chaude à l'année. Aussi deux garages chauffés à louer. S'adresser tél.: 3-4050. 6-8-11-13-15-18avr-6fs-61f

148 ST-OLIVIER, 6 chambres plus bain, bien éclairé, très chaud, cave, grenier, cour, prix réduit. S'adresser 27 rue Latourelle, tél.: 8629. 6-8avr-2fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres, chambre bain. S'adresser 214 St-Olivier. 6-8avr-2fs-61b

HAUTE-VILLE
290 RUE FRASER. Logement de 8 pièces plus bain, chauffé, 2e, fini moderne, belle localité, prix modéré. S'adresser 20 Crémazie, tél.: 5224. 6-8avr-2fs-61f

LOGEMENTS chauffés, 6 chambres, avenue Bourlamaque, 8 chambres, avenue de Salaberry. S'adresser à 34, de Salaberry, tél.: 3-4188. 5-8avr-2fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, 81-85 Aberdeen, 6 chambres, chambre de bain, garde-manger, planchers en bois dur, bien éclairé, chauffé, vidanges et neige enlevées, seront rafraichis, pour information et visiter s'adresser à 83 Aberdeen, tél.: 3-4528. 8-11-13-15avr-4fs-61b

4½ TURNBULL.--Petit logement 4 pièces plus chambre bain. S'adresser Mme Art. Lavoie, 54 Jeanne d'Arc, tél.: 7334. 8avr-3fs-61b

GRANDE-ALLE No 249, coin avenue Galipeault, beau flat spacieux, particulièrement ensoleillé, chauffé, 8 pièces et chambre de bain, foyer naturel, glacière General Electric, sera reconditionné à neuf et moderne, garage si désiré. Prix raisonnable. 253 Grande-Allée, tél.: 3-3395. 8-11-13avr-3fs-61f

BOULEVARD CREMAZIE, No 75½, 2e étage, beau flat spacieux, 7 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. Tél.: 3-3395, 253 Grande-Allée. 8-11-13avr-3fs-61f

FAUBOURG St-Jean-Baptiste, 5-8 chambres plus chambre bain, réparés à neuf, pour mai. Bon marché pour bon locataire. Situés 37, St-Patrice, tél.: 3-3237. 8avr-1fs-61b

147½ ST-CYRILLE, sous-bassement chauffé, clair de tout. 6 appartements remis à neuf. Prix bas.
149 ST-CYRILLE, Petit logement 3 appartements meublés chauffé, clair de tout. Pour visiter et location appelez 3-2130. 1avr-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE, près avenue Hollande, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés et non chauffés. Aussi cottage 45, avenue Ploermel, 8 chambres avec chambre bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser téls: 8716, le soir, 8038 ou 6954. 1avr-26fs-61r

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffés, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50 Fraser et 208m, avenue des Erables. S'adresser au concierges sur les lieux. Tél.: 2-1475. Le soir, 3-4498. 1avr-6fs-61r

MAGNIFIQUE LOGEMENT de 4 belles chambres, grand passage, chambre de bain, cuisinette, très moderne, chauffé, 1er plancher, S'adresser au concierge, 8, Collins, tél.: 2-1398. 23mrs-16fs-61b

64-68-72, FRASER, 7 chambres, chauffé; 233, 237, coin 11e rue et Canardière, S'adresser Antonio Trudel, 70, Fraser, tél.: 3-0194. 24mrs-26fs-61f

406C, ST-CYRILLE, 7 chambres plus chambres bain en tuile, chauffé, garage si désiré. S'adresser 3¼, Sherbrooke, tel.: 4-3654, le soir. 24mrs-26fs-61b

PAROISSE N.-D.-DU-CHEMIN, Dolbeau, Jeanne-d'Arc, avenue Désy, des Franciscains, 6-7-8 pièces plus chambre bain, très modernes, prix, $32, $35, $40.00 S'adresser Cie Habitation Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 11mrs-26fs-61b

RUE ST-GABRIEL, No 23½, 2e étage. Logement de 6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser au No 23, rue St-Gabriel, tél.: 2-1938. j.m.o.-61b

LOGEMENTS 3, 4, 5, 6, 7 et 11 chambres, situés dans St-Jean-Baptiste. Magasin et bureau, situés 106, St-Jean. S'adresser à Jos. Robitaille, 108, rue Richelieu. 23mrs-26fs-61r

LOGEMENTS, 138, Aberdeen, 7 chambres; 75, Moncton, 8 chambres, plus chambre bain, chauffés, eau chaude courante, foyer, planchers bois dur, etc. S'adresser 120, St-Cyrille, tél.: 3-1603. 27mrs-26fs-61b

PETIT LOGEMENT à louer, conviendrait pour un couple. S'adresser 125½, Scott, tél.: 2-5176. 28mrs-26fs-61b

AVENUE LAURIER, logement chauffé de huit pièces. Eau chaude à l'année. Plus bel endroit de Québec. Prix réduit. S'adresser à 296, ave Laurier, tél.: 7326. 31mrs-26fs-61r

160½CREMAZIE. Logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, construction neuve, possession 1er mai. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217. 28mrs-26fs-61f

A SOUS-LOUER
LOGEMENT CHAUFFE, 1er plancher, 7 pièces, eau chaude à l'année, garage chauffé pour saison d'auto. Terrain entouré, cause départ. Visiter l'après-midi, 140 Aberdeen, tél.: 3-3104. 7avr-2fs-61b

A LOUER.--63 côte d'Abraham, appt. No 1 à louer, 5 chambres plus bain chauffé, plancher bois dur. S'adresser J.-E. Giroux, 83 Berthelot, tél.: 2-7294. 7avr.-3fs.-61r

DOLBEAU, Jeanne-d'Arc et avenue Désy. Logements à louer, 6-7-8 pièces plus chambre bain, plancher bois dur, améliorations modernes. S'adresser Cie Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 13mrs-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER, Moncton et chemin St-Louis, (appartements Battlefield), 6-7-8 chambres, plus bain. S'adresser à Frs Jobin, 88, chemin St-Louis, tél.: 8-1651. 15mrs-26fs-61

276, ST-CYRILLE. Logement à louer, 10 chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser 274, rue St-Cyrille, tél.: 5668. j.n.o.-61b

QUARTIER BELVEDERE, 125, avenue Park; 28-34-38, avenue Murray; 33-53-55, avenue Lévis. S'adresser tél.: 3-2522, 3-4126, 3-4394 ou à 125, avenue Park. 28mrs-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 6mrs-26fs-61f

LOGEMENT CHAUFFE, 4 pièces, plus chambre de bain, plancher en bois dur. $20.00 par mois. S'adreser à 19 rue Prévost, ou par tél. 3-1223. 1avr-12fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 65 Manrèse, deux maisons appartements, 5 chambres plus chambre de bain, frigidaire, des plus modernes. S'adresser au concierge 65 Manrèse, tél.: 3-0429. 7avr-6fs-51b

BELVEDERE logements 3-4-8-10 chambres ensoleillé, très propre, fini moderne. S'adresser, tél.: 3-4380. 7avr.5fs.-61b

LOGEMENT 6-7 chambres, 1er plancher préférence St-Coeur de Marie, Notre-Dame du Chemin, St-Dominique, demandé pour le 1er mai. Paiera $400.00 en tout pour l'année et d'avance si désiré. Tél.: 8281. 6-8-avr-2fs-62f

94 ST-PATRICE, 6 chambres plus bain, très ensoleillé, bay-window, hygiénique, clair neige, $33.00 réduit $28.00.
86 COTE STE-GENEVIEVE, beau soubassement, claire neige, bon marché. S'adresser 126, 1er Avenue, Limoilou, téls. 4-1098-4-0092. 5-8-10avr-3fs-61b

70½, SALABERRY. Logement chauffé de 5 chambres plus bain, à louer pour mai prochain, à d'excellentes conditions. S'adresser 89, Berthelot. 18-25mrs. 1-8-15-22-29avr. -61b

STE-MARIE-RICHELIEU. Logements à louer, 3-4-5-6-7 chambres, chauffés ou non, améliorations modernes, prix modérés. S'adresser 138, Richelieu. 18-25mrs-1-8av61r

435, ST-CYRILLE, plain-pied chauffé, 8 grandes pièces plus chambre bain, clair de tout, coin avenue Brown. S'adresser 431, St-Cyrille, tél.: 7581. 14-16-18-21-23-25-28-30mrs. 1-4-6-8avr. -61f

309 RUE RICHELIEU, logement de 4 pièces plus chambre de bain, très propre, porte seule, clair de neige et vidanges. S'adresser 191 St-Olivier, tél.: 5040. 8avr-2fs-61r

36, SHERBROOKE, plain-pied, 6 chambres plus chambre bain, dépense froide, aussi grande chambre à louer, meublée ou non, ou suite d'appartements. Information, tél.: 3-0075. 30mars-26fs-61f

LOGEMENTS MODERNES 102, 106 d'Abraham, chauffé, planchers durs, 6 chambres plus chambre bain en tuile, bains carrés avec douches; 108 d'Abraham, fini à neuf, même logement, possession immédiate. S'adresser Roméo Graham, 116 Côte d'Abraham, tél.: 2-3654. 8avr-6fs-61r

LOGEMENT neuf avec améliorations modernes, 5 chambres, plus chambre de bain et dépense, plancher bois dur, prix modéré, coin église St-François d'Assise. S'adresser à 1 rue St-Martial. 8-10-13-15-20-22avr-6fs-61b

84 LATOURELLE, logement 5 chambres, chambre bain, chauffé, prix modérés. Téléphone: 7423. 8avr-1fs-61b

79 RUE ST-GABRIEL, logement 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, planchers bois dur, poële à gaz installé, clair de neige. S'adresser 79 St-Gabriel, tél.: 4-3170. 8avr-6fs61b

LOGEMENT de 7 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, chauffé, 23 rue Laurentides. S'adresser à 19 rue Laurentides Sud, tél.: 3-2164. 8avr-1fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pied, 4 chambres et chambre de bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublées ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garages avec lumière électrique et eau. S'adresser 59, Artillerie, tél.: 2-1969. 8avr-6fs-61r

46, DES FRANCISCAINS. Logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé, planchers durs, clair de tout. S'adresser 38½, Ste-Marie, tél.: 2-4534. Soir 5380. 8avr-6fs-61r

332-336 ST-CYRILLE.--Logements de 8 chambres plus chambres de bain, planchers durs, plain-pieds, chauffés, clair de tout. S'adresser Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 8avr-6fs61r

HAUTE-VILLE
A LOUER 6 ARTILLERIE, 2e étage, 5 chambres et chambre de bain, chauffé, clair de neige et vidanges. Tél.: 3-1930. 8avr-3fs-61b

73 ABERDEEN, 6 pièces et chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année. S'adresser M. Alphonse Vézina, 197, 3e rue, Limoilou, tél.: 4-1280. 8-11-13-15-18-20avr-6fs-61f

BOULEVARD CREMAZIE—2 logements 41 1-2 et 43, 5 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur, fournaise à eau chaude, dépense froide, hangar même pied. S'adresser à 41, Crémazie, tél.: 3-2303. 5avr-4fs-61f

RUE DES FRANCISCAINS, 4 chambres chauffées à l'année, bien éclairées, eau chaude, plus chambre de bain, grande cour, garage si désiré. S'adresser à J.-A. Talbot, 113 Des Franciscains, tél.: 3-4275 4-6-7-8avr-4fs-61b

86 RUE ST-AUGUSTIN, plain-pieds, 4-6 chambres, plus bain, chauffés, 1e et 2e plancher, planchers en bois dur, prix modérés. S'adresser sur les lieux. 61B 4-6-7-av.r

LOGEMENTS A LOUER.—Avenue des Laurentides, 7 chambres, deux chambres toilette, avec ou sans garage, chauffé eau chaude à l'année, glacière électrique.
AVENUE BELVEDERE 4-6 chambres chauffé eau chaude à l'année, glacière électrique.
AVENUE MURRAY, 7 chambres, chambre bain, chauffé.
127 AVE MURRAY, 10 chambres, chambre bain, garage.
36-52 MARGUERITE BOURGEOIS, 8 chambres, chambre de bain, garage. C. Jobin, tél. le jour 5338; le soir 6985, 3-1701. 4avr-26fs-61f

A LOUER LOGEMENT, bas de maison, 6 chambres et chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Sadresser J.-E. Rouillard, 772 rue St-Cyrille. 4avr-26fs-61b

LOGEMENT à louer, 5 chambres, planchers bois durs, situé faubourg St-Jean-Baptiste. S'adresser, tél.: 7377. 5avr-3fs-61f

ST-SACREMENT, 221, Kitchener, logement à louer 5 chambres, chambre de bain, chauffé, plancher dur. Améliorations modernes. S'adresser A. St-Pierre, tél.: 3-4670. Aussi carrosse à vendre. 5avr-3fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 392, coin Moncton, 9 chambres plus chambre bain, garage chauffé ou sans garage. S'adresser J.-A. Chiquette, 395, St-Cyrille, tél.: 5550. 5avr-26fs-61f

RUE ST-CYRILLE, No 774, logement très moderne, chauffé, 6 grandes pièces, corridor au centre, chambre bain en tuile, douche et eau chaude à l'année. Possession immédiate si désiré, tél.: 4-3767. 5avr-6fs-61f

A LOUER 1er ETAGE, 7 pièces, plus chambre bain, bien ensoleillé et bien chaud, joli foyer et parterre de fleurs vivaces. S'adresser 3-4201 ou 186 Fraser. 5avr-6fs-61b

91 ARTILLERIE, PLAIN-PIED de 5 chambres et chambre bain, très éclairé et chaud, grande cour et cave, réservoir avec connection d'eau chaude. S'adresser téléphone: 3-0601. 5avr.-6fs.-61b

LOGEMENT A LOUER, 4 appartements plus chambre de bain, améliorations modernes, situé 6 rue Ste-Julie. S'adresser Ant. Robitaille, tél.: jour, 2-4472 ou soir 5649. 4avr.-61R-6fs.

5 et 7, ARTILLERIE, Logements chauffés, chambres de bain, planchers durs, etc. S'adresser A. Bédard, 132, St-Patrice, tél.: 2-3623. 4avr-6fs-61r

RUE SAUNDERS. Logement de 7 pièces plus chambre de bain, chauffé et eau chaude à l'année. S'adresser tél.: 8655. 30mrs-26fs-61b

324, RUE ST-CYRILLE. Plain-pieds, 1er étage, 8 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, clair de neige et vidanges. S'adresser à O. Fournier, 74, rue Scott, tél.: 3-4820. 4avr-26fs-61b

544 ST-JEAN, logement de 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, clair de tout. S'adresser à H.-A. Dauphin, 542 St-Jean, tél.: 9786. 3avr-6fs-61b

ST-CYRILLE, Nos 448-450-458-462, quatre plain-pieds, 1er et 2e étage, de 7 et 9 pièces, plus chambres de bain, fini moderne, eau chaude à l'année. S'adresser Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: 3-3823, 8167. 17mrs-26fs-61f

76-78 ST-CYRILLE, 2 logements chauffés, 8-9 chambres, planchers bois dur, chambre de bain. S'adresser Donat Gendron, 569 St-Jean, tél. 6709. 1avr-26fs-61b

LOGEMENTS A LOUER, 3 à 8 chambres chauffés ou non, 252, 254, 258, St-Cyrille; 2, 2½, 6, 29, Bourlamaque; 192, 212, 214, 216, Crémazie; 108, Artillerie; 17, 19, Lachevrotière; 109, St-Benoit. Aussi sous-sol. S'adresser à Arthur Frenette, 260, St-Cyrille, tél.: 5676 8mrs-[illegible]-61f

417, ST-CYRILLE. Beau plain-pied moderne, 2e étage, 7 chambres plus chambre bain et dépense froide, chauffage automatique, eau chaude à l'année, 2 privés, 2 galeries, cour, garage si désiré. Vacant. S'adresser au premier étage, tél.: 6003. 4-8-11-15-18-22avr-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER 10 chambres, planchers de bois dur, chauffé à l'huile, No 130 Lockwell. S'adresser 128 rue Lockwell, tél.: 5619. 8avr-12fs-61b

No 261 RUE FRASER.--Logement chauffé, 10 pièces, plus chambre bain, eau chaude à l'année, prix modéré. S'adresser à 265 Fraser, tél.: 4-3000 ou 5826. 8-11-13-15-18-20avr-6fs-61b

2 BEAUX LOGEMENTS très modernes, 5-6 chambres chauffés, Rue Richelieu, Côte d'Abraham. Je louerai bonnes conditions à petite famille. S'adresser tél.: 2-4825, 34 Côte d'Abraham. 8avr-1fs-61r

LOGEMENT A LOUER, bas de maison, situé 17, Ste-Marie, 6 appartements. S'adresser par téléphone: 4-2807. 8avr-1fs-61f

QUARTIER BELVEDERE, plusieurs logements 6-7-8-9 chambres. Aussi chambre à louer à 180, Aberdeen. S'adresser J.-E. Frenette, 167, avenue des Erables. 8avr-1fs-61f

BEAUX LOGEMENTS, 5-6 chambres, situés rue Richelieu et coin côte d'Abraham, chauffés, modernes, conditions spéciales pour petite famille. S'adresser 34 côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 8avr-1fs-61r

CENTRE DE LA VILLE.—Plain-pied, 2e étage, 5 à 6 pièces ensoleillées par 3 côtés, chambre bain, galerie, balcon, vue magnifique. Autre 6 grandes pièces, chambre bain, passage, bay-window, grande cour, système chauffage. Aussi une ou 2 grandes chambres chauffées et très éclairées, cuisine si désiré, chambre bain. Conviendraient pour personnes distinguées et honnêtes. S'adresser 17, St-Réal, coin Ste-Marie. 8avr-1fs-61r

PRIX DE DEPRESSION à Laurier Appartement, 5 chambres, plus bain, foyer, eau chaude à l'année, $40.00. Marquette, 5 chambres plus bain, chauffé, $28.00. Des Franciscains, 6 chambres plus bain, chauffé ou non, $26.00 pas chauffé, tél.: 3-4316, 2-8460. 8avr-6fs-61r

34 RUE LACHEVROTIERE sous-bassement chauffé, 4 pièces plus chambre bain, planchers bois dur $22.00, meublé, $25.00. S'adresser tél.: 2-7871. 8avr-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER, 8 chambres, au No 168, Avenue des Erables. S'adresser C. Delagrave, 132, St-Pierre, tél.: 2-1912. 8avr-6fs-61b

AVE BOURLAMAQUE. -- Plain-pied de 6 chambres plus chambre de bain, chauffé, 2e étage, clair de tout. S'adresser E. Brousseau, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 8avr-6fs-61r

MAISON à louer, détachée, un coin, 9 chambres, avec fournaise et améliorations modernes, très ensoleillée. Prix modéré. S'adresser A.-F.-T. Harrower, 4 des Ursulines. 8-11-13avr-3fs-61b

220 ST-JEAN: six chambres et chambre de bain chauffé.
226 ST-JEAN: douze chambres et chambre de bain, chauffé, qui peut être converti en deux logements de six chambres. Ces deux logements peuvent être occupés comme poste d'affaires.
494 RUE ST-JEAN, quatorze chambres et deux chambres de bain, qui peut être converti en trois logements de cinq chambres chacun. S'adresser à Paul Robitaille, 189, rue St-Jean, tél. 2-4875; rés. 7493. 8-11-13-15-18-20avr-6fs-61r

COIN CHARLEVOIX et HAMEL, 11 chambres, planchers bois dur, système de chauffage, 6 chambres très modernes, bien éclairé, chauffé ou non. S'adresser 1 rue Sutherland, tél.: 3-4875. 8avr-6fs-61f

13 DOLBEAU. Logement 7 pièces plus chambre bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser Roy & Baillargeon, 71 St-Pierre, tél.: 2-1390. 8avr-4fs-61r

RUE ST-JEAN, plain-pied chauffé, 7 chambres, plus chambre bain, planchers durs, clair de vidanges. S'adresser L.-P. Labrecque, 77, St-Jean, tél.: 2-1040. 8avr-1fs-61r

AVENUE MAISONNEUVE, No 74, 5-6 chambres, plus bain, chauffés. St-François d'Assise, rue LaSarre, 43-63, 4-5 chambres. Rue Scott, 129, 4 chambres, garage. S'adresser 127 Scott, tél.: 2-3088. 8avr-1fs-61r

39, 41, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349 St-Jean, tél.: 2-3681; soir 2-5873. 8avr-4fs-61r

42, COTE STE-GENEVIEVE, 7 chambres avec chambre de bain. S'adresser à 42 côte Ste-Geneviève, tél: 2-7593. 8avr-1fs-61r

RUE LATOURELLE.-Deux logements à louer. Un de 7 chambres avec chambre de bain, cavre, grenier et véranda. Et un de 3 chambres avec cave. S'adresser à Maurice Paradis, 122, Latourelle, tél.: 3-4960. 30mrs-26fs-61f

HAUTE-VILLE
89 DES FRANCISCAINS, bon logement 4 chambres, chambre de bain en plus, très bien chauffé, eau chaude fournie, clair de neige et vidange, $28.00 par mois. S'adresser C. Senay, 83 des Franciscains, tél.: 3-4246. 6avr-26fs-61b

AVENUE BOUGAINVILLE 6-7 logements, 5 chambres, plus bain, chauffé, bien éclairé, réparé à neuf. Satisfaction garantie. Sacrifié à $34.00 par mois clair de tout. S'adresser tél.: 3-4134. 6avr-4fs-61b

AVE BROWN, logement de 8 pièces, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à 151 Ave Brown, tél.: 6349. 5avr-6fs-61b

DES FRANCISCAINS, chauffés 203-207-209, 6 chambres plus bain. Aussi logement 4 chambres plus bain, 205½ des Franciscains. Tous planchers bois dur. J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 5avr-26fs-61f

RUE ST-JEAN, entre Cartier et Salaberry, 629-635, deuxième étage, 7 chambres plus bain, planchers bois dur, chauffé, clair de tout. J.-A. Lesage, 80 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 5avr-26fs-61f

PLAIN-PIED CHAUFFE, 8 chambres, situé 83 Ave Brown. S'adresser Banque Royale, Haute-Ville, pour visiter à 167 des Erables, tél.: 6040. 6avr-6fs-61b

119 LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé, garage; 2½, Déligny, 4 chambres, chambre bain; 239, Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage. S'adresser Alexandre Nadeau, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 6avr-26fs-61f

26A, 26B, AVENUE DES ERABLES, 2 flats, 5 chambres, plus chambre bain, 1er, 2e étage finis moderne, chauffés. Informations, s'adresser 26, Avenue des Erables, tél.: 6786. 6avr-6fs-61f

39, 41, JEANNE-D'ARC, 5 et 7 chambres, chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser Honoré Houde, 349 St-Jean, tél.: 2-3681; soir 2-5873. 4avr-4fs-61r

BOULEVARD CREMAZIE, No 3, logement de huit pièces. Chauffé. Très éclairé, balcon, complètement remis à neuf. Gingras & Frère, 28 Avenue Turbull, tél.: 3-2214. 6avr.-4fs.-61f

BASSE-VILLE
UN BEAU PETIT logement confortable, chauffé, avec entrée seule, à louer pour 1er mai, 3 à 4 appartements, électricité, gaz, eau chaude, grande cave avec plancher en ciment, clair de neige. Loyer bon marché. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 15-18-22-25-29mrs. 1-5-8-12-15-19-22avr-61r

LOGEMENT A LOUER, 4 chambres, 28, rue St-Pierre, près de la Traverse. 6avr-6fs-61b

SAINT-ROCH
JACQUES-CARTIER — Logements de 4, 6, 8 chambre à louer. S'adresser à 354 rue St-François. 61b

BEAU LOGEMENT, 4 grands appartements plus chambre bain, chauffé, dans le centre de St-Roch. Aussi garage 4 places et écurie. S'adresser à 137, rue Richardson, tél. 5870. 13mrs-26fs-61b

264¼, ST-JOSEPH. Logement à louer, chauffé. 11 chambres, plus chambre de bain, conviendrait très bien pour louer des chambres. S'adresser O. Miller, 108, rue du Pont, tél.: 4-3241. 25mars-26fs-61r

JACQUES-CARTIER 561 St-Vallier, près rue Caron, logement 3 chambres 1er étage. Réparé à neuf. S'adresser J.-A. Pouliot, notaire, 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 6avr-6fs-61b

A ST-ROCH, plain-pied de 7 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, cave, cour, hangar, etc. S'adresser à 36, rue Fleurie. 5avr.-26fs.-61r

13-25 ARAGO. Logement 5 chambres plus chambre bain, un autre 6 chambres, 218 Prince-Edouard, 4 chambres, cave, écurie. S'adresser P.-E. Lachance, 156 Kitchener, tél.: 3-3145. 6avr-6fs-61b

RUE RICHARDSON, logement de 4 chambres plus chambre bain, hangar, grenier, situé entre la Couronne et Dorchester. S'adresser 240 rue Richardson, tél.: 3-5294. 4-5avr-61f

DEUX LOGEMENTS CHAUFFES à louer de 4 et 5 chambres, bain, avec grenier, garage si désiré. Aussi suite de 2 chambres. S'adresser 149 Colomb près Boulevard Langelier. 1-4-6-8-avr-4fs-61f

LOGEMENTS, 3-4-5 chambres, 6-7 chambres, plus chambre bain. Deux magasins situés rue de la Couronne. Aussi garage privé à louer. S'adresser 137 de la Couronne. 1-3-8-10-15-17avr-6fs-61f

LOGEMENT 4 grandes chambres plus chambre de bain, aussi cave, hangar et grande cour. Situé 99 Fleurie. S'adresser 16 rue du Pont, tél.: 4-0939. 8-10-12-13avr-4fs-61r

CENTRE ST-ROCH
LOGEMENT de 5 chambres, frais fini, clair de neige et vidanges, demi-chauffé. Passage. Situé à 248, St-François. S'adresser sur les lieux ou tél.: 9913. 8avr-1fs-61r

RUE ST-FRANCOIE, logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 8avr-4fs-61r

ST-ROCH logement à louer 138 de la Reine, 2e étage, 4 appartements, passage seul, cave, galerie. S'adresser 144 Laliberté, même maison. 8avr-2fs-61b

AVIS LOCATAIRE, St-Roch, 144 Dorchester, magasin, salon de barbier, salle d'échantillons, logement 4-5 chambres, 1er et 2e étage avec gaz, 142 Dorchester, 276 de la Reine. 8avr-1fs61b

ST-ROCH RUE DE LA REINE, logement 4-6 chambres, St-Sauveur, 4-5 chambres, 155 d'Argenson, 14 St-Ambroise, près de l'église. Immédiatement et mai. Jos. Lamothe, 276 de la Reine. 8avr-1fs-61b

LOGEMENT A LOUER, 2e plancher, 4 chambres. S'adresser 187 rue St-Valier. 8avr-3fs-61b

2 BEAUX LOGEMENTS à louer situés à 385 et 387 rue de la Reine, finis modernes et très chauds. 5 grandes chambres et très propres. S'adresser par téléphone à 2-5701. 8avr-1fs-61b

TRES BEAUX GRANDE LOGEMENTS, bien éclairés, 125, 127, 129, Dorchester, 6-7-8 chambres. S'adresser Roméo Depeyre, 278, Richardson, tél.: 3-0006. 8-11-13-15-18-20avr-6fs-61f

A LOUER, No 9 Arago (près bâtisse du "Soleil") maison seule, 7 pièces, chambre de bain, grande cour, garage si désiré. S'adresser 5, Arago, tél.: 3-3325 8-10-12-15avr-4fs-61f

LOGEMENT de 6 chambres plus chambre bain, coin des rues St-Dominique et Blvd des Fossés, centre de St-Roch. Très bien éclairé. S'adresser J.-P. Lussier, 46, des Fossés, Tél.: 2-8787. 6avr-6fs-61r

355, ST-VALLIER, 3e étage, 5 chambres, $17.00 par mois. Oscar Plamondon, 456, St-Cyrille, tél.: rés. 3-3826; Bureau : 8167. 17mrs-26fs-61f

LOGEMENT 4 grandes chambres plus chambre de bain, aussi cave, hangar et grande cour. Situé 99 Fleurie. S'adresser 16 rue du Pont, tél.: 4-0939. 1-3-5-7-8avr-4fs-61r

83, RICHARDSON, 2e étage, 8 chambres, clair neige, vidanges, chauffé, eau chaude chaque étage, gaz, aussi flats. Aussi garage pour 3 ou 4 chars ou servir d'entrepôts. S'adresser 85, Richardson. 7avr-2fs.-61r

SAINT-SAUVEUR
174 BAYARD — Logements à louer, 4 chambres, plus chambre de bain, très propre, avec garage si désiré. S'adresser à 174 Bayard.

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon; 148, St-Léon, 2e étage; 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain: un premier et le troisième, possession en mai; 115, St-Mathias (bas), 5 chambres et bain. Aussi écurie de 8 places à louer, grande cour et shed, 75, avenue Renaud. U. Girard, 157, 8e avenue, tél.: 4-1992 ou 85, avenue Renaud, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m., ou notaire Delâge, 54, du Pont, tél.: 4-1941. 23mrs-26fs-61f

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propre, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11D, rue d'Argenson; 252 et 256 Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir, 4-2557. 7avr-6fs-61r

TROIS LOGEMENTS à louer, 5 appartements, plus chambre de bain. Maison neuve. Situé 159, rue Aqueduc. Pour tout renseignement, s'adresser E. Andrews, 136 boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 15mrs-26fs-61f

LOGEMENTS à louer, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Vallier, tél.: 8358. 6avr-6fs-61f

RUE ST-VALLIER, 1141, logement, 6 appartements, chambre de bain, système pour eau chaude, hangar, cave. S'adresser 1141½, rue St-Vallier, tél.: 3-4449. j.n.o.-61b

REZ-DE-CHAUSSEE [illegible] situé à 270, avenue des Oblats. S'adresser à 114, Demeule, téléphone 8-2081 ou 87¼, 4e avenue, téléphone 6720. 15jan. j.n.o. 61b

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, d'Argenson. S'adresser à G.-I. Lachance, 263, St-Paul, téls: 2-6403; le soir 4-2557. 7avr-6fs-61r

SAINT-SAUVEUR
STE-THERESE, 2 beaux logements 3-4 chambres, toutes améliorations modernes et un garage: 215-221, Ste-Thérèse. S'adresser J.-U. Bélanger, St-Louis-de-Courville, tél.: 4-5230. 9mrs-26fs-61f

RUE MONTMAGNY, logements chauffés 5 et 6 chambres plus bain, très modernes, très propres, clair de neige. Prix réduit. S'adresser Omer Turgeon, 23, rue Montmagny, tél.: 6302. 11mrs-26fs-61f

119 RUE BOUFFARD coin Napoléon. Logement 4 grandes chambres 2ème étage. Réparé à neuf. S'adresser J.-A. Pouliot, N.P., 26 avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 5avr-6fs-51f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres, plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 435 chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 7avr-26fs-61f

20 RUE ST-ALPHONSE. Logement à louer, 3 grandes pièces, bien propre, avec garage. S'adresser 247 rue Boisseau. 7avr-2fs-61b

747 ST-VALLIER, 2e et 3e étage, 4 et 5 chambres, propres, chauds, ensoleillés, place centrale, hangar, cour, garage si désiré. S'adresser 224 Napoléon, tél.: 5081 ou 191 Crémazie, tél.: 3-4063. 4-6-8avr-3fs-61f

RUE DEMERS, beau logement à louer, bas maison, bien situé, près St-Vallier et St-Joseph, 5 minutes de l'église, tramway, 4 chambres, dépense, cave. L.-H. Hamel, 77, rue Demers, tél.: 4-0174. 4-6-8-avr-3fs-61f

BEAU LOGEMENT
BEAU LOGEMENT à louer, 6 chambres, plus chambre bain et cuisine d'été, bien ensoleillé, gaz, grande partie cave, avec ou sans garage. S'adresser 79 De Mazenod. 3-5-8avr-3fs-61f

QUARTIER ST-SAUVEUR, 2 logements chauffés, 6 chambres plus bain, grande galerie sur la rue, prix $23.00 et $28.00. Aussi maison à vendre située Ave Parent. S'adresser 37 Ave Parent. 8avr-3fs-61b

RUE ST-VALLIER, No. 805, logement, 12 chambres avec chambre de bain, 15-17 Belleau, logement 3-6 chambres. S'adresser 42, côte Ste-Geneviève, tél.: 2-7593 ou 15 Belleau. 8avr-1fs-61r

1093, ST-VALLIER, 2e étage, 8 chambres plus chambre bain, chauffé, grande cour, garage si désiré. S'adresser 1091, St-Vallier 1091, St-Vallier, tél.: 3-4230. 31mars-26fs-61

RUE NAPOLEON, deux logements 3 chambres, $13.00, 4 chambres, $14.00. Situés 90-92, pas d'insectes, près Eglise. S'adresser 50 Boulevard Langelier. 8avr-1fs-61b

222 ARAGO. Logement 6 chambres plus chambre bain, gaz, partie de cave, bien chaud, vis-à-vis l'église N.-Dame de Grâces. 8avr-4fs-61b

POSTE DE DENTISTE
A LOUER situé dans St-Frs-d'Assise, avec logement de 6 chambres plus bain, système de chauffage. Occupé depuis 6 ans par Dr Beaumont. S'adresser 270, 1ère avenue, tél.: 4-3327. 8avr-1fs-61f

LIMOILOU
RUE VITRE.—Beaux logements chauds. 5 pièces et bain en plus. Endroit idéal. Prix très convenables et modérés. S'adresser à 312, rue St-Joseph. tél.: 7171. 11mrs-26fs-61f

LIMOILOU. LOGEMENTS [illegible] 4e avenue, magnifiques logements modernes, confortables, chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4e avenue, Limoilou. 11mrs-26fs-61f

LIMOILOU 156½, 3e Ave, beau logement de 7 pièces compris chambre de bain et eau chaude. Partie chauffée. Le plus beau centre de Limoilou. S'adresser 154, 3e Ave., tél.: 4-1020. 3avr-4fs-61b

ST-FRANÇOIS D'ASSISE. Bas de maison neuve, près église, six chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, dépense, fournaise, prix avantageux. S'adresser, Albert Bureau, 72 Royal-Roussillon. Tél.: 4-1633. 3avr-12fs-61b

LIMOILOU, LOGEMENTS MODERNES construction nouvelle, chauffés, 6 chambres chacun, plus chambre de bain, dépense froide avec ou sans garage. S'adresser 156, 4e avenue, tél.: 4-1989. j.n.o.

ST-FIDELE, No 605, 4e avenue, logement 4 chambres plus bain, planchers en merisier, fini moderne. S'adresser Jobin & Frère, tél.: 5450. Prix modérés. 29mrs-10fs-61b

LOGEMENTS situés paroisse St-Esprit, 5 chambres plus chambre bain. S'adresser pour visiter tél.: 2-6186. 25mrs-26f-61b

OCCASION exceptionnelle, foyer de 6 chambres plus chambre bain et chambre à laver, bas, grande cave en ciment, $28.00 clair de tout. Pour informations tél.: 4-3425, 175, 10e Rue. 24mrs-10fs-61b

LIMOILOU, Coin de 7e rue et 2e avenue. Eclairé sur les quatre côtés, 6 chambres plus chambre de bain. S'adresser 128, 2e avenue, tél.: 4-2207. 22mrs-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER chauffé 7 appartements plus chambre de bain dans le plus beau centre de Limoilou. S'adresser à 126, 3ième Avenue, tél.: 4-4691. 6avr-6fs-61f

A SAINT-PASCAL, logement à louer, un bas et deuxième étage, 6 appartements, chambre de bain, dépense, moderne, prix accommodant. S'adresser à 114 Vitré. 6avr-4fs-61b

LOGEMENTS MODERNES, 5-6 chambres, chambre de bain en plus dans St-Esprit et St-Frs-d'Assise, 6 chambres sur coin de rues. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 17mrs-26fs-61f

1er MAI, 2 beaux logements très modernes, 6 chambres plus chambre de bain, 1er et 2e 337 1-2, 3e Avenue, Limoilou. Aussi maison à vendre. 5avr-4fs-61b

ST-FRANCOIS D'ASSISE 7 chambres chauffé, bien éclairé, bain, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser 36, 18ème Rue, tél.: 4-2355. 1-4-6-8-10av-61b

LOGEMENTS, de 4-5 chambres, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix, de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 8mrs-26fs-61f

PLAIN-PIED à louer, 6 chambres et chambre de bain, beau site. S'adresser à 522, 1ère avenue, St-Francois-d'Assise, téléphone: 4-4853. 31mrs-12fs-61b

1ère AVENUE, 2 logements à louer, un 8 chambres plus chambre bain, l'autre, 4 chambres plus chambre bain. S'adresser 164 1ère Avenue, tél.: 4-2497. 30mrs-1-4-6-8-11avr-6fs-61f

LOGEMENT A LOUER, maison neuve, 6 chambres, chambre de bain, planchers bois dur, dépense froide fini moderne, prix modérés. S'adresser 163, 2e Avenue, tél.: 4-1270. 30mrs-1-4-6-8-11avr-6fs-61f

A ST-FRANCOIS D'ASSISE, cottage 5 pièces, chambre bain, moderne, très propre, place idéale, tranquille, qui préfère grand air, gaz, garage si désiré, prix modéré, tél.: 4-4975, adresse 21 Hamilton. 5 avr.-4fs.-61b

126, 1ère AVENUE, LIMOILOU, logements chauffés, $40.00 réduit à $30.00 pour grandes personnes, 6 chambres plus bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique, clair de neige, garage si désiré, téls. 4-1098-4-0092. 5-8-10avr-3fs-61b

LOGEMENT A LOUER à St-Frs-d'Assise, 17 Boulevard Wilson, près de l'hôpital, 6 chambres et chambre de bain, eau chaude, garage si désiré. Tél.: 4-4210. 8avr-1fs-61b

BAS DE MAISON, 3 chambres et chambre de bain, vérendah, gaz et cave, chauffé, $15.00 par mois, aussi garage, situé Ave Lamontagne. S'adresser 112 Ave Lamontagne, tél.: 4-2769. 8avr-1fs-61b

$8.00 à $16.00 PAR MOIS 3 à 8 appartement chaud, confortable. Situé près église Limoilou. Quelques maisons seules avec véranda, garage, jardin, poulailler. Renseignement 216, 4e Rue, Limoilou, tél.: 4-2032. 8avr-4fs-61b

BEAU LOGEMENT tout réparé à neuf, 3 grands appartements, bain, passage, hangar, garage à part, $18.00 par mois. Bonnes références exigées. S'adresser D. Bélanger, 424, 1er Avenue, tél.: 4-4814. 8avr-6fs-61f

LOGEMENT 4 pièces, idéal pour nouveaux mariés, en face église Limoilou. Arrêt des chars à la porte. Très bas prix, $15.00. S'adresser 171, 5e Rue. 8avr-1fs-61b

3e AVENUE 183.--Logements à louer, 7 chambres, fournaise eau chaude, 6 chambres et un 4 chambres, bien propres, 3e étage. S'adresser 183, 3e Ave ou 548 St-François, tél.: 4-3159. 8-10-14-15avr-4fs-61b

LIMOILOU, logement de 5 appartements plus chambre de bain, 2e étage, très chaud, propre, fini moderne, place centrale, avec garage si désiré. S'adresser 27, 6e RUE, tél.: 4-2777. 11mrs-26fs-61f

ST-FRS-D'ASSISE, logement 5 chambres, situé près de l'église, très moderne. Pour informations s'adresser tél.: 5287. 8avr-6fs-61b

17¾ LA CANARDIERE, 1er plancher, 6 chambres et chambre de bain à louer, à bonnes conditions. Pour informations, tél.: 4-5364. 8-11-13-15avr-6fs-61b

113½, 10e RUE, Limoilou, 2e étage, logements 5-6 chambres, plus chambre bain, 1er et 2e étages, système de chauffage, garage. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 8avr-6fs-61r

PAROISSE ST-FIDELE 429, 4e avenue. Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 7avr-26fs-61f

LIMOILOU
PLAIN-PIED de 6 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, situé à 211¾ 2e Avenue, St-Esprit, tél.: 4-3025. 8avr-2fs-61b

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 8avr-4fs-61r

LOGEMENT de 6 chambres plus chambre de bain, gaz, tank eau chaude, etc. S'adresser à 67 La Canardière, St-Esprit, tél.: 4-1384. 6avr-15fs-61b

A LOUER près de l'Hôpital St-François d'Assise, 6 chambre plus bain, améliorations modernes, demi chauffé, verendah et galerie vitrée. S'adresser L.-F. Morin, 8 rue Carignan Sallière, tél.: 4-4457. 6avr.-6fs.-61f

LOGEMENTS, de 4-5 chambres, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins à papier. Prix, de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 7avr-26fs-61f

12IEME RUE, St-François d'Assise, 3ième étage, logement à louer, 5 chambres, plus chambre bain, fini moderne. Conditions faciles. S'adresser 22, 12ième Rue. Tél.: 4-4906. 7avr.2fs.-61b

A LIMOILOU, 14, 6e Rue, 2e étage, 4 chambres, plus chambre bain, bien éclairé, eau chaude, cave, hangar. S'adresser 120, 9e Rue. 7avr.2fs.-61b

QUARTIERS DIVERS
386, ST-FRANCOIS, 8 chambres avec bain, 44, avenue Parent, 6 chambres avec bain; 95, Latourelle, 4 chambres; 7½, Deligny, 5 chambres; 9, 11, Deligny, 5 chambres plus chambre bain, tous très propres, s'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 11mrs-26fs-61f

386, ST-FRANCOIS, 8 chambres avec bain, 44, avenue Parent, 6 chambres avec bain; 95, Latourelle, 4 chambres; 7½, Deligny, 5 chambres; 9, 11, Deligny, 5 chambres plus chambre bain, tous très propres, S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 13mrs-26fs-61f

LOGEMENTS
3, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 18 chambres avec 2 chambres de bain.
2, DES REMPARTS, 2 logements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisines et réfrigérateurs.
23-25, DU PONT, 3 logements de 5 chambres, situés aux 1er et 2e étages.
140, LALIBERTE, logement de 4 chambres.
35, DU PONT, logement de 7 chambres, situé aux 2e et 3e étages.
102-102½, 3e RUE, Limoilou, logements de 5 chambres avec chambre de bain.
106, HERMINE, maison de 7 chambres.
48-50-52-52½, AVENUE DE LA RONDE St-Pascal-Baylon, logements de 4 chambres avec chambre de bain.
359, ST-JEAN, logement de 5 chambres, au 1er étage.
29, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 8 chambres avec 2 chambres de bain.
12, MONT-CARMEL, maison de 14 chambres avec 3 chambres de bain.
42-44 GARNEAU, logements de 10 chambres, 2 chambres de bain.
194, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
188, STE-THERESE, logement de 4 chambres au 1er plancher.
94-96 LAFAYETTE, 2 logements de 10 chambres.
1, AVENUE STE-GENEVIEVE, maison de 14 chambres avec 2 chambres de bain.
137-139-141, STE-ANNE, 8-10 chambres, non chauffés.
90, GRANDE-ALLEEE, maison de 11 chambres plus 2 chambres de bain, garage.
BUREAU A LOUER, 101-103, St-Pierre.
POUR PLUS DE DETAILS, s'adresser à la Royal Trust Co., 58, St-Paul, tél.: 2-4031. 5 avr-6fs-61r

LOGEMENTS DEMANDES
ON DEMANDE 4 ou 5 pièces, premier plancher préféré, quartier Montcalm, Belvedère, chauffé et propre, environ $25.00 par mois ou plus, tél.: 6338. 7avr-2fs-62b

LOGEMENT DEMANDE par employé du Parlement, environ 5 chambres, Haute-Ville, prix réduit, aussi 3 chambres non meublées. Voulez-vous louer à personne responsable. Ecrire Casier 534 "Le Soleil". 8-13-15-17-22-24avr-6fs-62b

LOGEMENT DEMANDE 7 pièces plein-pied, bas de maison non chauffé, avec bonne cour, dans la haute-ville de préférence, St-Dominique. S'adresser à tél.: 8433. 8avr-1fs-62b

ON DEMANDE un petit logement sur 1er plancher, maison bien ensoleillée, près du Château. Ecrire Boite Postale 493, Québec. 8avr-1fs-62b

MACHINERIES A VENDRE
MACHINERIES A VENDRE. Dies de différents points pour gants, mitaines, etc., aussi machine à Dier, installation à bloquer au gaz, machines à river et à perforer, machine à couper élastique, machine pour welt, presse à bailer. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 191, des Erables, tél.: 3-4217. 14mrs-26fs-63f

INSTRUMENTS ARATOIRES, bancs de scie avec lame de 28" ou 30", $35.00. Nous avons toujours un assortiment complet de mandrins, scies et courroies à très bas prix. Nous fabriquons encore les machines agricoles "Moody" qui, tout en restant insurpassables en qualité vous sont offertes aux meilleurs prix du marché. A savoir, presses à foin, distributeurs d'engrais, batteuses, herses, charrues, semeuses, etc. Ecrivez-nous pour catalogue gratuit. Matthew Moody & Sons Co., Dept QS, Montréal. 25mrs. 1-8-15-22-29 avr. 5-13-20-27mai. -63b

IMPRIMEURS—A vendre machineries pour imprimeurs, relieurs et régleurs. Ecrire à Casier 240 "Le Soleil". 28mrs-1-8-15-22-29avril-6fs-63r

MOTEURS ELECTRIQUES, 1 à 40 h.p., 550 v. 1.10 à 7 1-2 h. p., 110 v. à vendre. Poulies et starter. Nous réparons et refilons tout moteur. H. Roberge, 29 Colomb, Québec. 8avr-1fs-63f

SCIE A RUBAN presque neuve, 13½ pouces de roue, à vendre bon marché. Aussi 1 moteur électrique 110 volts. S'adresser à 213 rue Arago. 8avr-1fs-63b

MOTEURS ELECTRIQUES, neufs, de ¼ force. Aussi d'autres usagés de 2, 3 et 5 forces. Quebec Machinery & Supply Co., Ltd, 19, Canoterie. 8-22avr-2fs-63b

MACHINERIES BARGAINS
2 engins à l'huile crue, l'un de 30 et l'autre 35 H.P., 500 pieds de shaft, 190 haigneurs, de 2" à 3", 300 poulies de 6" à 60", 2000 pieds de courroie de cuir et rubber de 2" à 20" de large. Une grosse sableuse Bertrand à rouleaux, 3 drums 43" de large, scies à ruban, Poney planeur, engin à steam 60 et 75 H.P. Pompe à steam, machine pour boites, système de fan, bancs de scies etc., provenant de la faillite de Nesbitt. Pas d'offres raisonnables refusées, adresse La Fonderie St-Anselme, Limitée, St-Anselme-Station, Cté Dorchester, P. Q. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr.63b

MAGASINS A LOUER
MAGASIN A LOUER chauffé, très propre, clair de neige, loyer bon marché, quartier commercial, Basse-ville, 51, rue Sous-le-Fort, plancher bois dur, grande vitrine, tablettes, armoire vitrée. Libre actuellement convenant à différents genres de commerce, agence de manufacturier, salle d'échantillons, bureau, barbier, commerce de radios, etc. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-ville, tél.: 2-3708. 18-25mrs. 1-8-15-22-29xr. -64r

POSTE DE COMMERCE pour studio, bureau, salle d'échantillons, salon coiffure ou autres, grandeur 30 x 18. Plus 2 pièces supplémentaires, planchers durs, chauffé, très éclairé. S'adresser 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir, 2-6589. 4avr-6fs-64r

MAGASIN.--2 vitrines 55 x 20, bien chauffé, 62, des Fossés, centre des affaires. Aussi terrain à louer ou à vendre rue St-Dominique, 70 x 85, comme cour à bois, garage ou station gazoline. S'adresser J.-P. Lussier, 46, des Fossés, tél.: 2-8787. 5avr-6fs-64r

MAGASIN SITUE.--A 18, St-Joseph, St-Roch, bien éclairé, grandeur environ 30 x 35, 2 vitrines, chauffage peu coûteaux, etc. Bon poste pour tous genres de commerce. S'adresser A. St-Cyr, 290½, St-Jean, tél.: 2-7295. 5-7-8avr-3fs-64r

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain - pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 7avr.-6fs.-64r

MAGASIN A LOUER situé 99, Côte d'Abraham, grandeur 25 x 30, vitrine 12 x 8 et bureau. Bon poste pour salon d'autos, accessoires et autres. S'adresser à J.-L. Lorquet, 301 St-Cyrille, tél.: 3-2386. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27avr-64f

MAGASIN A LOUER.--Joli magasin, chauffé, situé à 769 rue St-Valier, convenable pour tous genres de commerce, ancien poste de O.-N. Shink, et depuis 5 ans, occupé par Dominion Stores. Prix raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à 771 St-Valier, tél.: 3-0404. 8-10-12avr-3fs164b

42, NOTRE-DAME.--Magasin convenable pour marchandises sèches ou confiserie car il n'y en a pas à la Basse-Ville. Actuellement occupé par un fabricant de beignes. S'adresser 49, Notre-Dame. 8avr-1fs-64r

A LOUER, magasin excellent poste de commerce pour épicier, boucher, etc. Aussi logement 4 chambres, 1er étage. Le tout chauffé. Aussi poste pour garage ou boutique de plombier, ferblantier et menuisier. S'adresser tél.: 4-2387 ou 2-6488 8avr-1fs-64r

MAGASINS A LOUER
GRAND MAGASIN rue du Pont, prix modéré. Convenable pour tous genres de commerce. Bon poste. Aussi chambres avec gaz, eau chaude. S'adresser 56, 58 Richardson. 8avr-1fs-64r

POSTE DE COMMERCE dans le centre de St-Sauveur, rue St-Valier à louer bien bon marché. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 8avr-6fs-64f

MAISONS A LOUER
A LOUER, 12, rue Laporte, maison autrefois occupée par l'honorable J.-H. Kelly, faisant face au jardin du gouverneur, près de la Terrasse, contenant 4 chambres à coucher, 2 chambres bain avec plus 2 chambres de servantes, avec bain, grande salle manger, salon, vivoir, etc., 2 foyers en parfaite condition. S'adresser 67, d'Auteuil, tél.: 2-4366 ou 2-2649. 21mrs-26fs-67r

MAGASIN A LOUER, 13¾, rue Lacroix, entièrement mis à neuf. Prix, $25.00.
MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. Prix, $160.00.
HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison pension à louer, 41 pièces, en face gare Union. Revenu intéressant. Personne sérieuse et active, $165.00, représentant $5.42 par jour. S'adresser P. Plamondon, tél.: 3-3826, 8167. 20mrs-26fs-67f

ANGLE LA CANARDIERE et avenue Conway, maison détachée, brique solide, deux étages et sous-sol, 10 chambres, jardin, tennis, garage. $40.00 par mois. Edmund Conway, 235, la Canardière, téléphone: 4-2351. 31mrs-6fs-67f

A VENDRE OU A LOUER, 187 rue Fleurie, douze appartements, chambres de bain, chauffage eau chaude avec souffleur, grande cour, garage et accommodations modernes. S'adresser à 2, St-Joseph. 4-6-8-11-13-15avr-6fs-67r

A ST-LOUIS DE COURVILLE, maison 7 chambres et chambre bain, moderne, hangar, garage, grand jardin. S'adresser tél.: 4-6909. 4-6-8avr-3fs-67b

MAISON avec magasin à louer, très bon poste pour saison d'été à Bergerville. S'adresser M. Geo.-B. Beach, tél.: 5635. 5avr-6fs-67b

BELLE GRANDE MAISON à louer, 14 chambres, finie moderne, chauffage à l'huile, située sur les Remparts. S'adresser 24 côte du Palais, tél.: 2-2153; le soir, 2-6589. 6avr-6fs-67r

A LOUER, maison détachée, 20 avenue des Erables, vis-à-vis église Notre-Dame-du-Chemin, huit pièces, chambre de bain, système chauffage, claire de neige et vidanges. Téléphoner à 3-4842. 6avr-3fs-67f

A LOUER.--Maison No 72 rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain, eau chaude et eau froide à chaque étage. Loyer $75.00 par mois. S'adresser à 3-1880. 6avr-12fs-67b

ANGLE LA CANARDIERE et avenue Conway, maison détachée, brique solide, deux étages et sous-sol, 10 chambres, jardin, tennis, garage, $40.00 par mois. Edmund Conway, 235, la Canardière, téléphone: 4-2351. 7avr.-6fs.-67f

AVENUE BOUGAINVILLE. Maison à louer ou à vendre, 10 chambres. Conditions de vente un montant comptant, balance payable comme un loyer. S'adresser à L. Girard, 13, avenue De Salaberry, 21-23-28-30jan. 4-6-11-13-18-20-25-27fév. 4-6-11-13-18-20-25-27mars 1-3-8avr. 67f

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces et chambre de bain, garage, jardin et verger, à proximité couvent, collège, église, chauffage à l'eau chaude, souffleur pour Buckwheat en parfait ordre, occupation immédiate. Roy & Baillargeon, notaire, 71, St-Pierre, Québec. 8avr-4fs-67r

MAISON A LOUER à Sillery, côte de l'Eglise, 7 chambres y compris chambre de bain. S'adresser par téléphone 3-3156. 8avr-1fs-67f

MAISONS A VENDRE
MAISON à vendre ou à louer, Bergerville, près Québec, 7 appartements, chambre bain réparée à neuf, garage. Aussi logements à louer, 3-4-5 appartements, situés 36, Lavigueur; 205, 207, 209, Richelieu, S'adresser Henri Bernier, voyageur, 32, Scott, tél.: 3-2248. 13mrs-26f 68b

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87½, 4e avenue ou 114, Demeules. 26jan. j.n.o.68b

BUNGALLOW—Bungallow lambrisé en brique, de 8 chambres et chambre de bain, plancher en bois dur, à vendre à des conditions faciles. S'adresser 15 De la Ronde. Tél.: 4-4775. 24-28-31mars-1-7-8-14-15-21-22-28-29avril.

166 RUE ST-CYRILLE, 9 chambres, garage chauffé, payable comme loyer, en bas de l'évaluation, échangerait pour maison plus grande. S'adresser au Notaire Samson, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 3avr-6fs-68r

BEAUPORT, 7 chambres, près de l'église, école, tramway, $1,500.00, $100.00 comptant et $14.00 par mois. S'adresser au Notaire Samson, 6 Côte d'Abraham, Tél.: 5169. 3avr-6fs-68r

LORETTEVILLE. Maison à louer ou à vendre comme loyer, 10 chambres, chambre bain, électricité, fournaise eau chaude, grand terrain, tennis, beaux arbres, hangars. S'adresser Edgar Gagné, 45, des Remparts, tél.: 2-6633. 25mrs-26fs-68r

MAISON EN BRIQUES solides, 10 appartements, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. S'adresser sur les lieux, 44 rue St-Gabriel. 5-7-8avr-3fs-68b

A GIFFARD MAISON A VENDRE 2 étages, 2 terrains. S'adresser sur les lieux Stanislas Turbide, Giffard, près Ecole Jamerais. 7avr-3fs-68b

DEVENEZ PROPRIETAIRES. Plusieurs maisons neuves à St-François-d'Assise au prix coûtant, conditions faciles. S'adresser au propriétaire, O. Jobidon, 16, Mont-Carmel, tél.: 2-6907. 21-23-25-28-30mrs. 1-4-6-8-11-13-15av-68b

PROPRIETE devant être vendue immédiatement pour règlement de succession. Située 200-202 Ave des Oblats. Terrain 60 x 40. Evaluation municipale $3,400, vendra pour $2,200. S'adresser A. Pion, 56 rue Colomb, tél.: 3-0970 ou 3-2467. 29mrs-1-3-5-8-10avr-6fs-68b

CHANCE EXTRAORDINAIRE. -- Limoilou (coin de rues), maison neuve, épicerie avec logement et deux autres logements. Bargain. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. 8avr-1fs-68f

CHANCE EXTRAORDINAIRE quartier Belvedère, trois logements, chauffage eau chaude. Bargain, $6,800. Aucune rente de terrain. Un logement libre. St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph. 8avr-1fs-68f

MAISON D'UN SEUL LOGEMENT à vendre dans Jacques-Cartier peu de comptant, balance comme loyer. Ecrire Casier 528 "Le Soleil". 8avr-1fs-68b

AVIS.--Maison avec grand terrain, joli coin de rue à vendre $500.00 en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles en s'adressant directement au propriétaire. Ecrire Casier 530 "Le Soleil". 8-12-15avr-3fs-68b

MAISONS DE CAMPAGNE
A VENDRE Ste-Pétronille, I.O., magnifique résidence d'été. L'un des plus beaux cottages de la place, style Californie, cinq minutes de marche du quai. Dix appartements meublés, chambre bain, le tout absolument confortable. Garage comprenant appartement chauffeur. Système électrique, pompe électrique, jardin, grande pelouse, étable. S'adresser: M. Gardner, 645 St-Vallier, Québec. 4avr.-6fs.-70B

CHATEAU D'EAU Loretteville, route Valcartier, cottage à louer 8 chambre, meublé, grand terrain, près champ de golf, 3 minutes des chars, s'adresser téléphone 3-0801. 5avr.-6fs.-70b

CHATEAU D'EAU CHALET, de 6 chambres, et grand terrain, borné par rivière, près de gare, $200.00 comptant et $15.00 par mois. S'adresser au Notaire Samson, 6 Côte d'Abraham. Tél.: 5169. 3avr-6fs-70r

A ST-MICHEL, Bellechasse, résidence à vendre, voisin chapelle de Lourdes, construction solide, améliorations modernes, chambre bain, hangar, grand terrain. S'adresser à Mme P. Bertrand, 403, Ste-Cécile, Trois-Rivières ou à M. Léonidas Gagnon, Valet Service, 147, rue St-Jean, Québec. 29mrs-1-4-6-8-10avr.-70b

CITADINS.—J'offre en vente une superbe maison de campagne avec grand terrain, pelouse, à proximité du C.P.R., bureau de poste, médecin, église, électricité, eau courant, chauffage à l'eau chaude, à peu près 10 milles du Lac des Sept-Isles, chemins macadamisés, salle de billard, et billard compris. Magnifique occasion pour quelqu'un désirant la belle saison à la campagne. Ecrire immédiatement à Dr Chs. Delâge, St-Basile Station, Co. Portneuf. 7avr-6fs-70b

A CLERMONT 323 Ave Raymond, maison seule, 8 chambres et chambre bain, moderne, garage, poulailler, magnifique parterre. S'adresser tél.: 4-6902. 7avr-4fs-70b

A LOUER ou à VENDRE, résidence d'été 5 chambres, partie meublée, eau de l'aqueduc, située Petite-Rivière, côté sud, un mille des tramways, endroit idéal pour canotage, très bien boisé, chemin privé, jardin. S'adresser à J.-L. Lorquet, 301 rue St-Cyrille, tél.: 3-2386. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27avr-70f

(Suite à la page 22, 1ère col.)

Matériaux de construction

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 280, St-Paul, tél. : 2-5035. 3avr-26fs-30r

ON DEMANDE A ACHETER

JE SUIS ACHETEUR D'UNE balance automatique, j'achète les romans usagés. A vendre vitrine extérieure pour magasin. S'adresser 263, 3ème Ave. Tél.: 2-0108. 7avr-2fs-73b

JE SUIS ACHETEUR de presses à imprimer, couteaux à papier et autres machineries. Ecrire à Casier 240 "Le Soleil". 28mrs-1-3-8-15-22-29avr-6fs-73r

NOUVELLE LAITERIE demande un fournisseur de lait. S'adresser 21 rue Chateauguay. 8avr-1fs-73b

ON DEMANDE un moteur hors-bord. Devra être modèle récent et bon marché. S'adresser James Hatch, 125 rue Dolbeau, téléphone: 4-1104. 8avr-2fs-73b

OBJETS PERDUS

PORTE-MONNAIE contenant $30.00 à $35.00, licence de chauffeur, perdu mardi, 4 avril, partir 3ième Avenue jusqu'à Ste-Foye. Remettre 351, 3ième Avenue, tél. 4-4523. Récompense promise. 5avr.-3fs.-75b

PERDU.--Mercredi matin du carré d'Youville à 60 St-Augustin, à 8 moins un quart, une petite bourse en cuir gris, avec carte et billets d'écolière, chapelets en argent et 75 cents. Vouloir bien remettre à 132 1ère Avenue, St-Esprit. 8avr-3fs-75b

PIANOS A VENDRE

PIANO AUTOMATIQUE à vendre, marque Weber, en parfait ordre, prix exceptionnel pour prompt acheteur. S'adresser M. Victor Blouin, 23, avenue Cartier, tél.: 3-3516. 28mrs-26fs-80b

PIANO COTTAGE ALLEMAND, de la Compagnie Whaley Royce, marque "The Reimers", fini acajou, en bonnes conditions à vendre bon marché à prompt acheteur. S'adresser, 219 rue Colomb. Tél.: 9774. 3avr-6fs-80

PIANO DROIT à vendre à bon marché. S'adresser 51 D'Aiguillon. 8avr-3fs-80b

PROPRIETES A VENDRE

CENTRE ST-ROCH rue Ste-Marguerite côté Blvd Desfossés terrain 78 pds x 55 avec maison briques solides 3 étages, 4 logements, 4 garages, boutique rappartant très bons revenus à vendre très bonnes conidtions. S'adresser 190 Ste-Marguerite. 8-10-12-15avr-4fs-84b

RADIOS A VENDRE

POUR CAUSE de déménagement à vendre à grande réduction d'ici 15 jours un lot de radios, phonographes, neufs, modèles cabinet, gramophones records, violons, etc. S'adresser 7, des Bains, près Station Ste-Anne. 8avr-6fs-86r

RESIDENCES A LOUER

RESIDENCE A LOUER centre du village Neuville, grandes pièces et grand terrain, améliorations modernes à louer pour la saison d'été ou à l'année. S'adresser 310 rue Prince-Edouard, tél.: 3-3435. 8avr-3fs-88b

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE FILLE propre et honnête demandée comme servante générale dans petite famille. S'adresser Mme Gaetan Marcon, Charlesbourg-Ouest. 7avr-2fs-91b

JEUNE FILLE DEMANDEE pour ouvrage général. S'adresser 71 1-2 rue Fraser, Lévis. 7avr-91b

ON DEMANDE immédiatement une fille générale pour petite famille, plain-pied. Inutile de téléphoner ni de se présenter sans références sérieuses de la Haute-Ville. 476 St-Cyrille. 8avr-1fs-91b

ON DEMANDE une cuisinière d'expérience pour restaurant, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser Café Gaieté. B. P. 188, Rivière-du-Loup Station. 8avr-4fs-91b

ON DEMANDE une servante. S'adresser à 500 rue St-Cyrille. 8avr-1fs-91b

TERRAINS A VENDRE

AVENUE MURRAY, beau terrain 52 x 131 à sacrifier. S'adresser tél.: 5405, 146 Brown. 7avr.-4fs.-93b

TERRES A VENDRE

TERRE 12 acres bonne maison, grange, poulailler, éleveuse pour 300 poules tout bien fini, 200 arbres fruitiers, bonne terre, près Station. Cause santé. S'adresser Omer Raymond, St-Philippe de Néri. 7avr-4fs-95b

TERRE SITUEE à environ 10 milles de la ville à vendre à très bonnes conditions. 100 arpents, avec granges, sucrerie, etc., etc., Vraie occasion. S'adresser 38½ Ste-Marie. 1-8-15-22avr-4fs-95r

TERRE DE 800 ARPENTS, 300 en culture, 125 pommiers, 3,000 érables, cabane, bouilloires Champion, maison 2 étages, électricité, aqueduc, vue sur le St-Laurent, 3 granges, grande cave pour patates, 30 têtes de bétail, 1 mille de l'église, 5 arpents de l'école, 5 minutes des chars. Pour être livré de suite. Cause maladie. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. 8 avr-1fs-95f

BONNE PETITE TERRE à vendre, 1 mille de la Traverse de Québec, bien bâtie, électricité, communication facile en voiture d'été à l'école, voisin de l'école, 1 mille de l'église, 10 minutes des chars. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. 8avr-1fs-95f

TERRES A VENDRE, St-David, St-Jean, St-Nicolas, St-Antoine, St-Louis-Pintendre, St-Henri, St-Anselme, Beaumont, St-Michel, Lauzon, Ste-Anne, Château-Richer, Ange-Gardien, Charlesbourg, Lorette. S'adresser 114 des Franciscains 8avr-1fs-95f

PLUSIEURS TERRES de différentes grandeurs à vendre Ancienne-Lorette, St-Augustin, Cap-Rouge, Ste-Foy, Charlesbourg, Beauport, Château-Richer et ailleurs. Occasions très avantageuses. S'adresser St-Georges Morency, 235, St-Joseph, Québec. 8avr-2fs-95f

TERRE A VENDRE

A SACRIFICE, occasion spéciale, cause de maladie, rhumatisme, grande terre située route nationale, bord du fleuve, restaurant, 2 tanks à gaz, maison, grange, bien bâtie, gros roulant. Bon marché à prompt acheteur, S'adresser William Bourgon. Ste-Croix, Co. Lotbinière. 8avr-1fs-95b

VOLAILLES

POUSSINS ARMSTRONG "qualité extra" approuvés par gouvernement. Envoi immédiat. Le cent, Leghorns $9.90, Rocks Barrés $10.90, Rocks dix jours $13.90, trois semaines $17.90, Rouges, Wyandottes, Rocks Blancs, 2c de plus que Barrés. Lots de 500 un demi-sou de moins. Dépôt un dollar par cent, balance à livraison. Armstrong Chicks, 32 Market, St. Catharines, Ont. 4avr-8-1fs-98b

AVICULTEURS, ATTENTION: Le Canada Avicole seule revue avicole française. Mensuelle Abonnement : 1 an $1.00; 3 ans, $2.00. Casier 1485, Montréal. 8-11-13avr-3fs-98b

POUSSINS AVRIL SONT LES MEILLEURS. C'est maintenant le bon temps de donner cette commande pour récolter plus gros profits des volailles la saison prochaine. Milliers de Poussins Bray expédiés chaque semaine, foule de lettres de clients satisfaits. De troupeaux approuvés depuis 5 ans par gouvernement, depuis 7 ans essayés pour le sang. Oeufs de fondation pesant en moyenne 24 onces et plus à la douzaine. Livraison garantie 100 p.c. vivants. Brocharette gratuite. Bray Chick Hatchery, 32 Clayburn, St. Catharines, Ont. 98b

CULTIVATEURS !

INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 200 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière où des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

NON CLASSIFIEES

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varices (traitement intraveineux). Cœur et poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. 9mrs-26fs-4r

COQUERELLES.—Pourquoi payer cher pour vous faire débarrasser des coquerelles, lorsque vous pouvez exécuter le travail vous-même, à bon marché, en vous servant de notre fameuse poudre "LION" qui est garantie. Pour renseignements et prix, s'adresser Lion Insecticide Co., 60, 2e avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 4-3693. 28mrs-26fs-4b

LITS, MATELAS, sommiers 'Simmons", $14.25. Matelas spécial "Benttyrest", $39.50. Réduction de 15 p. c. sur carpettes congoléum. 94, Ste-Marguerite, près du Pont. Spécialité: réparations d'appareils électriques. Bureau de 3 à 6 heures. 28mrs-26fs-4r

PRELARTS, TAPIS, draperies, toiles de fenêtres, tapisseries, mohair, peluche, etc. Prix spéciaux. Aussi capitonnage, polissage, réparation et empaquetage des meubles. Estimés donnés gratuitement. S'adresser à A.-G. Wright, 10 Laliberté, tél. : 3-0461. 4avr-26fs-4r

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 25c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.-4t

BIENFAITEURS demandé pour venir en aide à un jeune homme pauvre aspirant au sacerdoce, pouvant fournir de très bonnes références. Ecrire 508 "Le Soleil". D.H.9b

HABITS--PARDESSUS

HABITS D'ENFANTS.--4 morceaux, $4.50, 2 morceaux $2.95. Capots de printemps, $4.95, habits pour hommes très réduits. Chemise en broadcloth, 50c. F. Herzberg, Enr., 18, des Fossés, tél.: 2-1116. 6avr-3fs-4r

SET DE SALLE complet, partie de truck Ford 1930 complet, plate-forme etc. Attelage, berline. Aussi prendrait déménagement bon marché. M. Eugène Descarreaux, 104 Marie-Louise, tél.: 5280. 7avr.4fs.-4b

STORAGE DES FOURRURES

ASSORTIMENT COMPLET renards rouges, argentés, brunet bleu et blanc, lapins couleur fantaisie, pour collet. Spécialité: manteaux faits sur mesures. Jos. Robitaille, marchand fourrures, 108, Richelieu, tél.: 2-3288. Succursale: 106, St-Jean, tél.: 2-7684. 23-25-28-30mrs. 1-4-6-8-11-13-15-18avr.-4r

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 18-21-23-25-28-30mrs. 1-4--8-11-13avr. -4r

VOIES URINAIRES, syphilis contractée ou de naissance, varice (traitement intraveineux). Coeur et poumons. Dr L.-G. Perrin, 24 du Pont, Québec. 8avr-26fs-4r

TABACS pour Pâques : Havane Bleu, Connecticut Rouge, Iroquois Comstock, .15 la livre. Szamashotes, Belgique, Rose Quesnel, Parfum d'Italie, Haubourg de choix, 30c. Quesnel, Petit Canadien étendus, .50c, de choix, .40c et .20c la livre. Feuilles étendues .15c, 2 ans .20c. Commandes par la malle sollicitées. J.-A. Pilon, 127, St-Paul, Québec. 8avr-1fs-4b

BUREAUX A LOUER

dans L'EDIFICE

Quebec Power

Coin St-Joseph et de la Couronne

NAGNIFIQUE POSTE D'AFFAIRE A LOUER

Au 1er étage de l'édifice même de MARIER & TREMBLAY Ltée, à 50 pieds du Boulevard DesFossés. Parfaitement approprié pour : Restaurant, Barbier, Tabaconiste, Agence de manufacturiers, Salle d'Echantillons, Commerce de fantaisie.

Local tout neuf, à l'épreuve du feu, chauffé, éclairé, clair de neige et de déchets. Possession immédiate. Les divisions et aménagement seront faits au goût du locataire.

S'adresser à Marier & Tremblay, Ltée, 42 rue du Pont. Téléphone : 4-3541.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

"L'activité déployée dans l'amélioration des récoltes, qui a été caractéristique du développement agricole au Canada et aux Etats-Unis depuis le commencement du siècle actuel, a été accompagnée d'un appel si pressant pour les services des pathologistes en végétaux, que chacune des récoltes régulières est étudiée, non pas par un expert mais par un grand nombre d'experts, qui recherchent les causes des maladies auxquelles chaque plante est sujette et les moyens de les prévenir." — Dr E. F. Butler, C.M.G., C.I.E., F.R.S., citant le Canada comme un grand exemple dans une conférence donnée devant l'Association Britannique sur l'importance pour la race humaine d'extirper les maladies qui attaquent les récoltes et les plantes

On annonce de Montréal qu'Assets Holding Company a distribué un paiement de 1 1-2 pour cent sur le debenture - stock cumulatif 3 pour cent qui avait été remis aux créanciers de Greenshields & Co.

RADIO

CHRC

(Québec 465.1 mètres--645 Kilocycles)

SAMEDI 9 AVRIL 1933

12.00 p.m.—La chanson française.
12.30 p.m.—Programme de Cyr. Robitaille, Enrg.
1.00 p.m.—Les demandes spéciales.
1.30 p.m.—Concert.
2.00 p.m.—L'Association des Aveugles.
2.30 p.m.—Les demandes spéciales.
4.15 p.m.—Concert de John Millen & Son.
4.45 p.m.—Causerie de la Ligue de Sécurité.
5.00 p.m.—Concert du Saumon Bradore.
5.15 p.m.—Programme.
5.30 p.m.—LeFolklore de Catarrhozone.
5.45 p.m.—Popular Song Composers, courtoisie de Catarrhozone.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
6.45 p.m.—Programme de J.-S. Ruelland.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—Programme.
7.30 p.m.—Le théâtre dramatique Roxy.
8.00 p.m.—Orchestre de danse.
8.30 p.m.—Causerie.
9.00 p.m.—Orchestre de concert.
9.30 p.m.—Musique variée.
10.00 p.m.—A être annoncé.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
11.00 p.m.—Récital d'orgue de Marcel Chouinard.
12.00 p.m.—Chs-E. Rouette e son orchestre de l'Hôtel Victoria.
12.00 p.m.—L'heure Tavannes (Silence).

DIMANCHE 9 AVRIL 1933

12.00 p.m.—La Pharmacie Brunet.
1.00 p.m.—Le Conservatoire de Musique Hawaienne.
1.30 p.m.—Concert.
1.45 p.m.—Récital de piano.
2.00 p.m.—J.-R. Croteau.
2.30 p.m.—Musique d'opéra.
3.00 p.m.—Chansons d'autrefois.
3.30 p.m.—Le Folklore de Nerviline.
3.45 p.m.—Chant anglais.
4.00 p.m.—L'heure Catholique.
5.00 p.m.—Poèmes symphoniques.
5.30 p.m.—Programme.
6.00 p.m.—Concert Buick-Pontiac.
6.30 p.m.—La chanson française, courtoisie de St-Cyr & Frère.
7.00 p.m.—Bruneau Inc.
7.15 p.m.—Les grands comédiens.
7.30 p.m.—L'orchestre de Concert du Château-Frontenac.
8.00 p.m.—Les bonnes veillées de chez-nous, courtoisie du Sirop Lambert.
9.00 p.m.—Programme de la Commission de la Radio.
10.00 p.m.—La Société des Arts, Sciences et Lettres.
11.00 p.m.—L'heure Tavannes (Silence).

LUNDI, 10 MARS 1933

9.00 a.m.—Musique d'orchestre.
9.30 a.m.—Chansonnettes françaises.
10.00 a.m.—Concert de Mozart Ltée.
10.15 a.m.—Programme de J.-P. Bédard.
10.30 a.m.—L'heure ensoleillée.
11.00 a.m.—Musique.
11.30 a.m.—La Teinturerie Dorchester.
12.00 p.m.—Programme de dîner.
12.15 p.m.—Concert.
12.30 p.m.—La Chanson française.
1.00 p.m.—Les demandes spéciales.
1.30 p.m.—Concert de John Millen & Son.
2.00 p.m.—Silence.
5.00 p.m.—Les demandes spéciales.
5.30 p.m.—Sapho le tueur.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
6.15 p.m.—Concert.
6.30 p.m.—La Buanderie de Lévis.
6.45 p.m.—Programme Dundee Tailors.
7.00 p.m.—Concert.
7.15 p.m.—Henri Duclos Ltée.
7.30 p.m.—Programme de General Auto Supply.
7.45 p.m.—La Petite Histoire du Canada.
8.00 p.m.—The Syrup Symphonies de Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Le programme littéraire du professeur J. Dumais.
9.00 p.m.—Concert de Fruitatives.
9.30 p.m.—Programme de la Commission de la Radio.
10.00 p.m.—Orchestre de danse.
10.15 p.m.—Musique de danse.
10.45 p.m.—Orchestre de danse.
11.00 p.m.—Chs. E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
11.30 p.m.—L'heure Tavannes (Silence).

A l'heure catholique de Québec

Dimanche, le 9 avril, à 4 heures de l'après-midi, les causeries seront faites par Monsieur l'abbé Ernest Lemieux, professeur au Grand Séminaire et par le Révérend Père Goyer, S.S.S., sur l'oeuvre des Pères du St-Sacrement.

La Schola du séminaire des Pères Eudistes, de Charlesbourg, sera au programme.

PROGRAMME

1) Grand choeur en forme de marche (sur un mode grégorien) A. Guilmant
Solo d'orgue par M. Georges Chouinard, organiste à St-Coeur-de-Marie.
2) Panis Angelicus, 3 voix ég. Casciolini
3) In Monte Oliveti (réponse du Dimanche des Rameaux, en grégorien).
) Se nascens dedit socium (4 voix égales) Sacchini
CAUSERIE par M. l'abbé Ernest Lemieux, sur les membres de l'Eglise.
5) O Esca Viatorum (4 voix égales) Hamm
6) Ecce vidimus (3 voix égales) Martini
7) Exultate justi (4 voix égales) Vidiana
CAUSERIE : Le Père Goyer, S.S.S., oeuvre des PP. du St-Sacrement.
8) Tristi est anima mea (3 voix égales) Martini
10) O quam bonus Israël Dominus (4 voix égales) Chérion
11) Jour d'espérance (cantique pour le Dimanche des Rameaux) F. Tourte
Maître de chapelle : R. P. Alphonse Grouhel, eudiste; à l'orgue d'accompagnement : M. Georges Chouinard, organiste à St-Coeur-de-Marie.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CE SOIR

Le Théâtre Dramatique ROXY

CHRC -- CKCV 7.30 -- 8.00

PAR COURTOISIE DES MANUFACTURIERS DES CIGARETTES ROXY

Heures de bureau : de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél. : 4-4841

REPARATION DE RADIOS

Nous sommes en mesure de faire toute réparation désirable — sur n'importe quelle marque d'appareil. Nos prix sont tout à fait raisonnables. Nous GARANTISSONS notre ouvrage.

Rien que des

EXPERTS
A VOTRE SERVICE

- —Inspection de lampes
- —Posage d'Antennes
- —Améliorations
- —Troubles de réception
- —Etc., Etc.

Téléphonez : 3-2503

Albert BROUSSEAU
Electricien - Expert
21 rue ST-HELENE Québec

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Revue théâtrale du Princess.
7.00 p.m.—Programme spécial.
7.30 p.m.—Le théâtre dramatique Roxy "Les Rantzau".

LUNDI

12.00 p.m.—Programme de l'hôtelier.
12.30 p.m.—Musique.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Programme spécial.
6.30 p.m.—Au Classic.
7.00 p.m.—Variétés.
7.15 p.m.—Protégez-vous.
7.30 p.m.—Concert.
8.00 p.m.—Le théâtre chez-soi de Frigidaire.
8.30 p.m.—Concert.
9.00 p.m.—Musique.

Importante Vente à l'Encan

Mardi le 11 Avril à 10 h. A.M.
à la résidence de
Mde Jackson, 109 rue Ste-Anne

Nous avons instructions de vendre sans réserve tout le contenu de 10 appartements consistant comme suit:

Set de Salons et quelques meubles antiques, gravures sur acier, radio, fauteuils de fantaisies, tapis, draperies, miroirs, meuble de passage, gueridon, set de salle à dîner noyer, argenteries, vaisselles, coutelleries. Le contenu de plusieurs chambres à coucher, meubles en chêne et acajou, grande quantité de literie, et articles de cuisine, et une quantité d'autres articles trop long à énumérer.

Visible lundi le 10 avril de 2 heures à 5 heures P.M.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
O. MARCEAU, Encanteur.
7-8-10

CHEVAUX POUR VOS CHEVAUX

J'ai reçu un char de bons chevaux de travail, de très bonnes juments pour cultivateurs dans les bonnes pesanteurs à très bon marché.

BRISSON & GIROUX
coin Aqueduc et Kirouac

J.-P. DUPUIS

Horloger Bijoutier
876 rue Saint-Vallier

Informe sa nombreuse clientèle qu'il a acheté son stock de bijouterie à bonne condition, ce qui lui permettra de vendre ce stock à des prix ridicules, et informe aussi le public qu'à partir du 1er mai il sera déménagé à 379 rue Saint-Joseph. Tél. : 3-0341.

UN CHOIX SPECIAL

Des meilleures vaches laitières
POUR LUNDI

AVIS aux Cultivateurs et aux Laitiers que c'est la première occasion que vous avez, de voir d'aussi belles vaches choisies des meilleures fermes de l'Ontario.
Une visite et vous serez satisfaits.

J.-R. ROCHON
265 COLOMB, tél.: 3-3256, rés. 3-2003

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX

Nous recevons aujourd'hui un char de bons jeunes chevaux, pesant depuis 1000 livres à 1600 livres, tous ces chevaux sont bien domptés double et simple, chaque cheval est vendu garanti par écrit. Une visite est sollicitée.

J.-P. BORDELEAU
Commerçant de chevaux
Ecurie Bédard Québec. Tél : 5887

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
COUTURE MOTOR SALES & SERVICE Rgd
Côte d'Abraham, Québec, Qué.,
Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que MERCREDI, le 19 AVRIL 1933 à 10 heures de l'avant-midi sera vendu par encan public, au GARAGE, 40, rue Ste-Madeleine, Québec, une vingtaine d'automobiles de différentes marques comprenant un Buick, un Pontiac, un Essex, deux Chrysler, un Réo, un Studebaker, un Chevrolet, un Whippet, un Durant, un Paige, un Willys, etc.

Ces automobiles seront offerts en vente séparément, au plus haut enchérisseur.

Le garage situé à 40, rue Ste-Madeleine, Québec, sera ouvert pour l'inspection des automobiles, le 18 avril prochain.

Conditions de paiement : argent comptant.

Québec, le 4 avril 1933.
LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE, Syndics.
Bureaux : 147, côte de la Montagne, QUEBEC.

Une session de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec, ayant juridiction au Criminel, sera tenue au Palais de Justice en la cité de Québec, lundi le dixème jour d'avril prochain, à neuf heures du matin.

Nous donnons en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste et nous donnons également avis à tous les juges de paix, coroners, connétables et officiers de paix, dans et pour le district susdit, qu'ils aient à comparaître personnellement avec leurs rôles, indictement et autres records.

CLEOPHAS BLOUIN, Shérif
Bureau du shérif,
Québec, 10 mars 1933
13-25m 8a

AVIS AUX DETENTEURS DES OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE 5½ POUR CENT DES "PERES OBLATS DE LA PROVINCE SAINTE-MARIE" GARANTIES PAR ACTE DE FIDUCIE EN DATE DU DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE 1926 EN FAVEUR DE LA "MONTREAL TRUST COMPANY" EN QUALITE DE "FIDUCIAIRE" COUVRANT CERTAINE PROPRIETE EN LA CITE DE WINNIPEG, AU MANITOBA, ET CONNUE SOUS LE NOM DE "ST. PAUL'S HIGH SCHOOL AND COLLEGE".

Avis est par ces présentes donné qu'une assemblée des détenteurs desdites obligations aura lieu aux bureaux de la "Montreal Trust Company", 218 avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le 16e jour de mai A. D. 1933, à 10 heures de l'avant-midi, aux fins de considérer, si la chose est jugée opportune, de passer sans modification une résolution extraordinaire:

Pour sanctionner une modification des droits des détenteurs d'obligations contre la partie ayant donné hypothèque et sa propriété, et pour sanctionner la vente et la remise du tout ou parties de la propriété de "St. Paul's High School and College", et pour autoriser la "fiduciaire" à accepter et exécuter un acte de fiducie supplémentaire couvrant la garantie additionnelle.

Renseignements additionnels de ladite garantie additionnelle, copies de la résolution extraordinaire proposée, formes de procurations et certificats de dépôt des obligations pourront être obtenus aux bureaux de la "Montreal Trust Company" à Winnipeg et à Montréal et à la Banque Royale du Canada en la ville de Québec, province de Québec.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 31e jour de mars, A. D. 1933.
MONTREAL TRUST COMPANY
Fiduciaire.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Cour Supérieure No 128

Dans l'affaire de DAVID PLOURDE, marchand et sellier, de La Rivière-du-Loup, comté Témiscouata, P. Q.
Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que mercredi le dix-neuvième jour d'avril 1933 à dix heures a.m., sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Patrice de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, P. Q. l'immeuble ci-après décrit appartenant au cédant.

"Un terrain ou emplacement, situé en la cité de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, borné au nord, en front, à la rue Iberville, au sud, aux représentants de Alexandre Ouellet, à l'ouest à Thomas Gagnon et à l'est à une rue qui sépare le dit terrain de celui du Gouvernement Fédéral, lequel terrain contenant cinquante pieds de front par soixante-quinze pieds de profondeur fait partie du lot de terre connu sous le numéro (267) deux-cent-soixante et sept au cadastre officiel pour la ville de Fraserville, comté de Témiscouata, tel que le tout est actuellement, avec ensemble les bâtisses en général dessus construites.

Cette vente est faite sujet à une rente seigneuriale de $15.00 par année laquelle rente est payable à madame Alice Fraser Prévost.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état ou il se trouve actuellement et à ses risques et périls, sans aucune garantie quelconque de la part des syndics et sujet aux taxes municipales, scolaires et autres impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au Gouvernement sur ladite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et de son enregistrement.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Les vendeurs ne s'engagent à donner à l'acquéreur que les titres de propriété qui leur auront été fournis par le cédant.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant au cédant autorisé à la Rivière-du-Loup, comté Témiscouata, P. Q.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour, en date du deuxième jour de mars 1933 et conformément aux dispositions des articles 716 et 717 du C. P. C. et aussi à larticle 45, Chap. 11, S. R. C. 1927 de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement "Argent comptant".

Les Syndics autorisés
BINET & RACINE

Bureaux:
17 rue Saint-Jacques
Québec, Qué
Québec le 16 mars 1933
25mrs 1-8-15avr

SUCCESSION DU Dr M.-D. BROCHU

Les personnes endettées envers cette succession voudront bien payer sans délai, et celles ayant des réclamations voudront bien les produire immédiatement duement attestées, au soussigné.

Québec, 31 mars 1933.
Jules-E. Brochu, 63, rue St-Jean

VENTE A L'ENCAN

A LA RESIDENCE DE M. P. CAMPBELL
47 rue St-Louis
Lundi le 10 Avril, à 10 h. a. m.

Nous avons instructions de vendre sans réserve tout l'ameublement contenu dans cette maison comprenant meubles de toutes descriptions et aussi quelques meubles antiques, gravures sur acier, piano, ameublement de bureau et quantité d'autres articles trop long à énumérer.

Visible samedi le 8 de 2 heures à 5 heures P.M.

Vente lundi matin à 10 heures.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.
O. MARCEAU, Encanteur.
7-8

LA LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de ALCIDE BLANCHET, Charretier, 21 rue St-Bernard, Québec.
CEDANT AUTORISE

Avis est par le présent donné que Alcide Blanchet, a le 4ème jour d'avril 1933, fait une cession autorisée de tous ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 avril, 1933, à onze heures a. m., au Greffe de la Loi de Faillite, au Palais de Justice à Québec.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque, la preuve doit être produite entre mes mains, ou du Syndic élu, avant la distribution, sinon le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations reçues.

Daté à Québec, ce 6ème jour d'avril, 1933.
LUCIEN CHAREST, Gardien.
Bureau : 85 rue St-Pierre, QUEBEC.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION

Dans l'affaire de
J.-L. DOUVILLE
Boulanger, St-Adelphe, Champlain.
Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que le susnommé a, le 6ème jour de avril 1933, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ème jour d'avril, 1933, à 11 heures de l'avant-midi, à Québec, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à ladite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens ou des Syndics quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants sans égard à ces réclamations.

Daté à Québec, ce 7ème jour d'Avril, 1933.
R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE & R. LEFAIVRE, Gardiens.
Bureaux : 147 Côte de la Montagne, Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de l'actif de J.-B. GOSSELIN, Boulanger, Lévis, Qué. Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que le susnommé a, le 6ème jour d'avril, 1933, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ème jour d'avril, 1933, à 11 heures de l'avant-midi, à Québec au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Tous ceux qui ont des réclamations contre cette faillite devront produire leur réclamation entre les mains des Gardiens, ou des Syndics quand ils seront nommés avant que la distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayant droits sans égard à ces réclamations.

Daté à Québec, ce 7ème jour d'avril, 1933.
R.-E. LEFAIVRE, J. MARMETTE & R. LEFAIVRE, Gardiens.
Bureaux : 147 Côte de la Montagne. Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

AVIS AU CREANCIERS

Dans l'affaire de l'actif de : JOS. TREMBLAY "ALEXIS", contracteur, Chicoutimi, P.Q., Cédant autorisé. Avis est par les présentes donné que Jos. Tremblay "Alexis", de Chicoutimi, P.Q., a fait une cession de ses biens le 3ème jour d'avril 1933 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ème jour d'avril, 1933, à 11 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, en la Cité de Québec.

Pour voter à la dite assemblée, les réclamations et procurations doivent être déposés entre nos mains, avant la dite assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre cette succession doivent les produire entre les mains du gardien ou du syndic quand nommé, avant que la distribution soit faite; autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 5ème jour d'avril 1933.
EDOUARD PICHER & J.-W. BOULET, Gardiens.
Bureaux de : LaRue, Trudel & Picher, 71 rue St-Pierre, Québec.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de MYRAND & POULIOT Ltée, P. Q. cédante autorisée

Avis est par les présentes donné que LUNDI, LE 10 AVRIL 1933 A 10 H. 30 A.M. sera vendu, aux bureaux des soussignés, 71, rue St-Pierre, Québec, édifice banque Canadienne Nationale, tout l'actif en cette affaire, comme suit:

Item 1 —Marchandises sèches:

Rayon A—Garnitures de maison, rideaux, tentures, literie, prélarts, tapis, cirés, caoutchouc, évalué à	$5,320.93
Rayon B—Fourrures confectionnées, hommes et femmes, ou à la peau, évalué à	824.92
Rayon C.—Chaussures, couvre-chaussures, pantoufles, etc., pour hommes, femmes et enfants, évalué à	3,023.62
Rayon D.—Confections hommes et garçons, paletots, complets, pantalons, robes de chambre, habits de fumeurs, salopettes, etc., évalué à	7,220.59
Rayon E.—Confections dames, jeunes filles et fillettes; robes, costumes, manteaux, kimonos, cache-poussière (smock), etc., évalué à	4,030.92
Rayon F.—Lingerie et sous-vêtements de dames, jeunes filles et fillettes, aussi vêtements de bébés, évalué à	1,733.00
Rayon G.—Chapeaux de dames, jeunes filles et fillettes et coiffures de bébés, évalué à	415.43
Rayon H.—Etoffes (à la verge) pour robes, costumes, manteaux, aussi boutons et fournitures, évalué à	7,285.42
Rayon I.—Soies et velours (à la verge) pour robes, costumes, manteaux, lingerie, doublures, garnitures, etc., évalué à	5,291.87
Rayon K.—Bas et gants pour dames, jeunes filles et fillettes, évalué à	6,183.17
Rayon L.—Sacoches, sacs à main, objets pour cadeaux, articles de toilette, accessoires (lotions) de toutes sortes, jouets, etc., évalué à	2,696.32
Rayon O.—Cotonnades à la verge couvrelits, nappes et tabliers estampés, serviettes, etc., évalué à	3,460.07
Rayon T.—Merceries pour hommes et garçons: chemises, cravates, faux-cols, foulards, cannes, mouchoirs, bas, gants, bretelles, jarretières, boutons de manchettes, etc., évalué à	5,175.56
Rayon V.—Sous-vêtements, chandails, vestes de laine, costumes de bain, etc., évalué à	4,473.52
Rayon W.—Chapeaux et casquettes pour hommes et garçons, évalué à	2,720.74
Item 2.—Ameublement des bureaux, évalué à	1,413.00
Item 3.—Ameublement des magasins, évalué à	3,037.60
Item 4.—Accessoires de réparations, électricité et plomberie, évalué à	223.72
Item 5.—Enseigne électrique extérieure, évalué à	1,360.00
Item 6.—Service de caisse (cash carrier system) partie pneumatique et partie avec cordes, évalué à	4,322.00
Item 7.—Ameublement à sections et garderobes, évalué à	4,385.00
Item 8.—Dettes de livres	3,825.10
Item 9.—Droits au bail du 1er mai 1933 au 1er mai 1934	9,600.00

L acquéreur de l item "1" aura la jouissance des lieux jusqu'au 1er mai prochain.

L'acquéreur de l'ameublement des magasins, s il en est requis, devra en laisser l'emploi sans frais jusqu'au 1er mai, à l'acheteur du stock.

L'item "I," sera vendu en bloc à tant dans la piastre, mais si les offres reçues ne sont pas jugées satisfaisantes, les syndics se réservent le droit de vendre cet item par rayon à tant dans la piastre.

Les item 2, 3, 4 et 8 seront aussi vendus à tant dans la piastre, tandis que les item 5, 6, 7 et 9 seront vendus à tant pour le tout.

Le stock et autres effets seront visibles en s adressant sur les lieux, du 4 avril au 8 avril inclusivement.

Les listes d inventaire peuvent être consultées aux bureaux des syndics, à Québec, 71, rue St-Pierre et à Montréal, 39, Est rue St-Jacques, ainsi qu'au magasin situé au No 215, rue St-Joseph.

Conditions de paiement : argent comptant sur adjudication.

Pour plus d'informations, s'adresser aux soussignés.

EDOUARD PICHER & J.-W. BOULET, syndics
Bureaux de
LARUE, TRUDEL & PICHER, Québec, Montréal, P.Q.
Encanteurs: L.-J.-A. DEMERS & CIE
17, rue Sous-le-Fort, Québec
1-3-8avr.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de : EDMOND CHANTAL, Fils, Menuisier, Loretteville, P. Q., Cédant autorisé

AVIS est par le présent donné, Jeudi, le DIX-HUITIEME jour du Mois de Mai 1933, à ONZE HEURES A. M. seront vendus par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Loretteville, P. Q. les immeubles de cette faillite, savoir :

Item 1.—Un emplacement situé à Loretteville, rue Hamel, contenant cinquante pieds de front sur cent vingt-deux pieds de profondeur, le tout plus ou moins, avec droit de passer dans le passage au Sud de l'emplacement tant que le passage susdit existera, borné au Nord par la rue Hamel, au Sud par le passage susdit, du côté Nord-Est par le vendeur et du côté Sud-Ouest par Dame LOUIS GODIN et Vve JACQUES BOUTET, avec les bâtisses dessus construites et dépendances. Cet emplacement fait partie du lot numéro SIX CENT SOIXANTE ET TREIZE (673) du Cadastre pour la paroisse de St-Ambroise.

Item 2.—Une lisière de terrain contenant cinq pieds de front sur la rue Hamel et descendant vers le Sud en pointe pour se terminer à rien au bout de cent soixante pieds, borné au Nord par la rue Hamel, au Nord-Est par le vendeur et au Sud-Ouest par l'acquéreur.

Item 3.—Un morceau de terrain contenant cinquante pieds de front de l'Est à l'Ouest sur trente-huit pieds de profondeur du Nord au Sud, borné au Nord par l'acquéreur, au Sud partie par les emplacements de L. ROY et ART. DURAND, au Nord-Est par le Vendeur. Ces morceaux de terrain font partie du lot numéro SIX CENT SOIXANTE ET TREIZE (673) du cadastre pour la paroisse de St-Ambroise.

Ces trois items seront vendus ensemble au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles Sept cent seize et Sept cent dix-sept (716 et 717) du C. P. C. et aussi à l'article Quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite, qui équivaut à une vente par le Shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps, en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN
Syndics autorisés
Bureaux : Chambres : 214-215, Edifice de la Banque Canadienne Nationale, 71 rue St-Pierre, Tél.: 2-2148, QUEBEC.
8-29av-13mai

Canada, Province de Québec, District de Québec, No 19840. Cour Supérieure, Québec, NATIONAL ALUMINI LIMITED, demanderesse, vs J.-GERARD FISET, défendeur. Avis public est par le présent donné, que les biens meubles effets saisis chez le défendeur susdit, en vertu d'un bref de saisie Fieri-Facias de bonis seront vendus en vertu du présent bref, le 18ième jour d'avril courant, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur située au No. 170½, Côte d'Abraham en la Cité de Québec, les biens meubles effets comme suit savoir : Stand à peanuts, stand à cigares, fontaine à trois chant-pleurs pour liqueurs, bocaux, chaises, poêle, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, 8 avril, 1933.

JEAN-NEREE FOURNIER
H.C.S.

VENTE A L'ENCAN
LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de AU BON MARCHE DE BLACK LAKE LTEE., Marchands Généraux, Black Lake, Cédants Autorisés.

Avis est par le présent donné que JEUDI, le 20 avril, 1933 à 11 heures A. M., sera vendu par encan public, à nos bureaux : 80 rue St-Pierre, Québec, l'actif, en cette affaire, comme suit : —

A.—Le fonds de commerce consistant en :—

Marchandises sèches	$1,056.50
Ferronnerie	948.70
Chaussures et Claques	351.53
Confection	690.30
Epicerie	199.35
Vaisselle et Aluminium	195.88
Pharmacie et Bimbeloterie	141.95
	$3,584.21
Ameublement du magasin	502.65
	$4,086.86
B.—Crédits	$4,504.10
C.—Roulant: voitures et harnais	110.00
D.—Une machine à écrire "Underwood"	100.00
E.—Une Balance Computing 100 lbs	25.00
F.—Une Balance Toledo, 30 lbs	85.00
G.—Un coffre-fort "Lytle Safe & Lock"	40.00
H.—Un coffre-fort "Taylor"	50.00
I.—Un système McCaskey 450 comptes	85.00
J.—Une caisse enregistreuse National	300.00
K.—Une machine à additioner "Burroughs"	85.00
L.—Une machine à copier "Rotospeed"	45.00

M.—Une propriété située à Black Lake, étant les subdivisions trente et trente-et-un (30 et 31) du lot trois cent vingt-deux (322) du cadastree du Canton d'Irlande, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, moins la pointe cédée pour la rue Notre-Dame, Black Lake.

La vente se fera pour chaque item séparément, en bloc, à tant dans la piastre, pour les items A, B et C, et au plus haut enchérisseur pour les autres items.

L'inventaire, la liste des crédits et du roulant, les titres et certificat sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le magasin sera ouvert mercredi, le 19 avril, 1933, pour inspection.

Conditions de paiment : argent comptant.
LEGENDRE & JOBIN, Syndics.
Bureaux : 80 rue St-Pierre,
En face de la Banque Canadienne Nationale,
Québec, ce 6 avril, 1933.
L.-J.-A. DEMERS & CIE. Encanteurs.
8-11-13-15-18-19avr.

LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de LOUIS DIONNE, Cultivateur, Rivière Ouelle, Co. Kamouraska. Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que MERCREDI le 26 AVRIL 1933, A 10 HEURES A. M., sera vendu par encan public à la porte de l'Eglise paroissiale de Rivière Ouelle, Comté de Kamouraska, P. Q., les immeubles suivants, savoir :

1o. Une terre avec bâtisses sus-construites, comprenant deux arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre au nord-ouest au fronteau qui sépare les terres du troisième rang d'avec celles du deuxième rang, à aller en montant la profondeur de la troisième concession située sur le troisième rang de la dite paroisse de la Rivière Ouelle, pour partie, et sur le premier rang de la paroisse de St-Pacôme pour l'autre partie, lesquelles terres sont maintenant connues et désignées aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, sous le numéro huit cent trente-quatre (834) de la paroisse de la rivière Ouelle, et sous le numéro deux cent vingt-trois (223) de la susdite paroisse de St-Pacôme, lequel numéro deux cent vingt-trois (223) borné du côté sud à la rivière dite Rivière Ouelle, à la réserve de la partie du numéro deux cent vingt-trois susmentionnée vendue à Hector Gagnon par acte de vente reçu aux minutes du notaire Lucien Lebrun, le 25 février 1928, enregistré au Bureau d'Enregistrement du comté de Kamouraska, sous le No 47180 et sujet aux droits et privilèges en rapport avec la ligne de transmission sur le lot numéro deux cent vingt-trois (223) du cadastre de St-Pacôme tel que mentionné dans un acte de cession reçu par Mtre L.-A. Dupuis, N. P., le 24 Mai 1925 et enregistré sous le No 47336.

2o. Un terrain sis et situé sur le troisième rang de la Seigneurie de la Bouteillerie, en la paroisse de St-Pacôme, ayant environ cinquante-arpents en superficie, et borné comme suit : au sud au sommet de la côte de la Cavée, à la clôture qui s'y rencontre actuellement, et partie à Thomas Milliard, au nord partie à Ernest Courcy, partie à Edmond Courcy et partie à Joseph Milliard, au nord-est à Thomas Milliard et au sud-ouest à Ernest Courcy, lequel immeuble est maintenant connu et désigné au cadastre officiel de la susdite paroisse de St-Pacôme sous les numéros deux cent cinquante (250) deux cent cinquante-trois (253) deux cent quarante-sept (247) deux cent quarante-trois (243) et partie de deux cent quarante-deux (P. 242) circonstances et dépendances et sujet aux droits et privilèges en rapport avec la ligne de transmission sur le lot numéro deux cent cinquante (250) du cadastre de St-Pacôme tel que mentionné dans un acte de cession reçu par Mtre L.-A. Dupuis, N. P., le 24 mai 1925 et en registré sous le No. 47336.

Ces deux terres seront vendues séparément au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux Articles 716 et 717 du C. P. C., est aussi à l'Article 45 de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente par shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné.

Conditions de panement: ARGENT COMPTANT.

J.-E. BEDARD, Syndic.
Bureaux: 97 rue St-Pierre,
Québec, le 21 mars, 1933.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de SECURITY MANUFACTURING CO. LTD. 100, 3ème Ave. Limoilou, Québec. Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné, que mercredi, le douzième jour d'avril 1933, à onze heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, 71 rue St-Pierre, chambres 214-215, Edifice Banque Canadienne Nationale, Québec, l'immeuble de cette faillite, comme suit, savoir:

Le lot de terre numéro soixante-et-cinq (65) l'une des subdivisions du lot originaire quatre cent quarante et un (441) quatre cent quarante et un-A (441-A) subdivision vingt-deux (22) désignés au plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse St-Roch-Nord, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, les dits lots étant maintenant situés dans le quartier Jacques-Cartier. Cet immeuble est situé à 54-56, 2ème Rue, Limoilou.

Cet immeuble sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716-717) du C.P.C. et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la Loi de faillite, qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps, en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

L.-P. POMERLEAU & M. BASTIEN, Syndics autorisés.
Bureaux : Chambres 214-215, Edifice de la Banque Canadienne Nationale, 71, St-Pierre, Québec.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE, A LA SUITE D'UNE CESSION.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de JOSEPH GAUDREAULT, Commerçant, 9 1-2 rue Ramsay, Québec, P. Q. Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que Joseph Gaudreault, Commerçant de la cité de Québec, dans la Province de Québec, a le 3ème jour d'avril 1933, fait une cession autorisée de tous ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue au Bureau de la Loi de Failllite, au Palais de Justice à Québec, le 15ème jour d'avril 1933, à 11 heures de l'avant-midi.

POUR vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre ce débiteur devront les produire entre les mains du gardien ou du syndic lorsqu'il sera nommé avant que la distribution soit faite; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droits, sans égard à telles réclamations.

Daté à Québec, ce 4ème jour d'avril, 1933.
J.-E. BEDARD, Gardien.
Bureaux : 97 rue St-Pierre, Québec.

LALOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de THOMAS MIGNAULT, cultivateur, St-Bruno, Co. Kamouraska, Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que JEUDI le 27 AVRIL 1933, A 10 HEURES A.M.

Seront vendus par encan public à la porte de l'église paroissiale de St-Bruno, Comté de Kamouraska, P.Q., les immeubles suivants, savoir :

1o.--Une terre sise et située en les premiers et second rangs du Township Woodbridge, contenant deux arpents de front sur quarante arpents plus ou moins de profondeur, bornée au nord à une rivière, au sud aux représentants de Vve Thomas Mignault, au sud-ouest au représentant de feu Frs.-Xavier Hudon et au nord-ouest à François Paradis, avec la maison et autres bâtisses dessus construites appartenances et dépendances, le dit immeuble est maintenant connu et désigné au plan et livre de renvoi officiel du cadastre du comté de Kamouraska pour le dit premier rang tout le numéro trente-deux-B (32-B) et pour le dit second rang tout le numéro trente-deux)-C (32-C).

2o.--Des terrains ou lots de terre situés en le premier rang du Township Woodbridge, lesquels sont connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour le dit premier rang, sous les numéros trente-huit-C (38-C) et trente-neuf-D (39-D).

3o.--Des terrains ou lots de terre situés en le deuxième rang du dit Township Woodbridge, lesquels sont connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté susdit, pour le dit second rang, sous les numéros trente-huit-C (38-C) trente-neuf-B (39-B) trente-neuf-C (39-C) et quarante-B (40-B).

4o.--Un terrain situé en le deuxième rang du dit Township Woodbridge, contenant trois arpents de front, sur trois arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné au nord aux terrains ci-dessus désignés, au sud au chemin public du dit deuxième rang, à l'est à Joseph Soucy ou représentants et à l'ouest au terrain ci-après désigné partie du lot No. 33-B, 2ème rang, lequel terrain fait partie nord-est et nord-ouest du lot de terre connu et désigné au cadastre du susdit deuxième rang, sous le numéro trente-neuf A (39-A).

5o.--Un autre terrain situé en le deuxième rang du Township Woodbridge, ayant un arpent de front, sur trois arpents de profondeur, le tout plus ou moins, borné au nord et à l'ouest aux terrains ci-dessus désignés en deuxième et troisième lieu, au sud au dit chemin public, et à l'est au terrain désigné en quatrième lieu, lequel immeuble fait partie et est la partie nord-ouest sud-ouest du lot de terre connu et désigné au cadastre précité du dit second rang, sous le numéro trente-huit-B (38-B).

6o.--Un terrain ayant deux arpents de front ,sur environ sept arpents de profondeur ,borné au nord à la rivière qui s'y rencontre, au sud au chemin public, à l'est à Dame Vve Herménégilde Duval, et à l'ouest à J.-Bte Duval, lequel terrain fait partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour le premier rang du Township Woodbridge, sous le numéro trente-six-B (36-B).

7o.--Un terrain situé en le sixième rang du canton Woodbridge, contenant environ cinquante-deux acres en superficie, borné au nord au cinquième rang, au sur au septième rang, à l'est à l'acquéreur, et à l'ouest à Alexis Richard; lequel terrain fait partie et est la partie sud-ouest du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiel du cadastre du comté de Kamouraska, pour le dit sixième rang du Canton Woodbridge, sous le numéro vingt-trois (1-2 S. O. 23).

8o.--Un terrain situé en le sixième rang du Canton Woodbridge, contenant environ cinquante-deux acres en superficie, borné au nor au cinquième rang, ausud au septième rang, au nord-est à Pierre Charest et au sud-ouest à Joseph Mignault, fils d'Antoine; lequel terrain fait partie et est la moitié nord-est du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour le dit sixième rang du Canton Woodbridge, sous le numéro vingt-trois (1-2 N. E. 23).

9o.--Un terrain situé en le cinquième rang du Canton Woodbridge, contenant quatre arpents et quatre perches, plus ou moins, de front, à partir du fronteau nord en courant sud sur environ sept arpents de profondeur à se rendre au chemin du cinquième rang, et de là une perche environ de largeur en continuant vers le sud sur environ vingt-deux arpents de longueur, ou le reste de la profondeur, du dit lot, borné au nord au quatrième rang, au sud partie au chemin public susdit et partie au sixième rang au nord-est à Zéphirin Levesque, et au sud-ouest partie à Joseph Mignault et partie à l'acquéreur; lequel terrain fait partie du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska, pour le dit cinquième rang du Canton Woodbridge, sous le numéro quarante-quatre (Ptie 44).

10o.--Un morceau de terre sis et situé dans le canton Woodbridge, dans le comté de Kamouraska, contenant environ vingt-deux arpents de profondeur sur quatre arpents et trois perches de largeur, le tout plus ou moins, borné au nord par le chemin public, au sud par le fronteau du dit sixième, au nord-est par Amédée Caista ou représentants, au sud-ouest par Joseph Mignault, étant le dit morceau de terre une partie du lot de terre désigné pour le dit Canton Woddbridge, sous le numéro quarante-quatre (Ptie 44) sans bâtisse, tel que le tout est actuellement.

11o.--Un certain terrain sis et situé en le premier rang du Township de Woodbridge, contenant onze acres en superficie; lequel est connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Kamouraska pour le premier rang du dit Township sous le numéro quarante-un-E (41-E).

12o.--Un autre terrain sis et situé en le second rang du dit Township de Woodbridge, contenant quatorze acres en superficie; lequel terrain est connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté susdit, pour le dit second rang sous le numéro quarante-C (40-C) sans bâtisse, appartenances et dépendances.

Ces immeubles seront vendus séparément au plus haut et dernier enchérisseur;

Cette vente est faite conformément aux articles 716 et 717 du C.P.C et aussi à l'article 45 de la Loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné.

Conditions de paiement: -- ARGENT COMPTANT.

J.-E. BEDARD, Syndic.
Bureaux:--97 rue St-Pierre,
Québec, le 21 mars, 1933.
8-22

MARIAGES

GUILLOT-LANGEVIN — On annonce pour le 17 avril, le mariage de Mademoiselle Angeline Guillot, fille de M. et Madame J.-P. Guillot, de Giffard, à M. Lucien Langevin, de Québec, fils de M. et Madame Méril Langevin, de Montréal. Pas de faire-part. -b

NAISSANCES

PETITGREW — Monsieur et Madame Aimé Pettigrew (Carméla Morissette), annoncent la naissance d'une fille, née le 4 avril et baptisée le même jour, sous les prénoms de Carméla-Yvonne-Claire.

Parrain, Monsieur Lauréat Morissette, oncle de l'enfant; marraine, Mademoiselle Yvonna Morissette, tante de l'enfant. Madame David Pettigrew, portait sa petite fille sur les fonts baptismaux. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUBOIS — A Jacques-Cartier, le 8 avril 1933, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédé M. Flavien Dubois, employé de la Brasserie Boswell, époux de Dame Angélina Gagnon.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées lundi.

Départ de la maison mortuaire, au numéro 444, rue du Roi pour l'église Jacques-Cartier.

Le défunt était le père de MM. Wilfrid et Ludger Dubois et le beau-père de M. Léon Gray, journaliste. -b

FORTIN — A Québec, le 7 avril, à l'âge de 3 mois, est décédée Marie-Léa-Gilberte, enfant bien-aimée de J.-A. Fortin.

Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 424 rue St-Joseph, à 3 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimtière St-Charles. 7av-2fs

FRADET — A Gaspé, le 6 avril 1933, est décédée Dame Vitaline Bussières, épouse de Gervais Fradet.

Les funérailles auront lieu à St-Henri de Lévis, lundi le 10 avril. 6avr-3fs

GIROUX — A Québec, le 8 avril 1933, à l'âge de 30 ans, est décédée Dame Alphonsine Demers, épouse de M. Léo Giroux.

Les funérailles auront lieu à 8 heures lundi.

Départ de la maison mortuaire, à 52 St-Bernard, à 7 heures et 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière. -b

LEFEBVRE — A Québec, le 7 avril 1933, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Olivier Lefebvre, époux de feu Dame Alexandra Paquin, et en seconde noce de Dame Lumina Normand.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. Michel Podesto, 1249-A, rue St-Vallier, à 7 heures et 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

LELIEVRE — A St-Sauveur, le 6 avril 1933, à l'âge de 77 ans, est décédé François Lelièvre, ancien employé civique, époux de dame Clara Racine.

Le défunt était Congréganiste, de la Société de Tempérance et de l'Union de Prières.

Les funérailles auront lieu lundi 10 avril à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 11 rue Carillon, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 7avr-2fs-b

LORTIE — A Beauport, le 8 avril 1933, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Léonidas Lortie, époux de dame Blanche Grenier.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, sa fille, Mère St-Jean de la Lance, soeur de Jésus-Marie, en mission à Woonsocket, son fils Gérard; ses deux filles, Gertrude et Jeanne-d'Arc.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse.

MARTEL — A Québec, le 7 avril 1933, à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée Emélie Simard, épouse de feu Fréderick Martel.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 210 rue des Commissaires, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Elle était du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières, de la Ste-Famille. 7avr-2fs

MARTIN — Au Sacré-Coeur, le 6 avril 1933, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jules Martin, époux de dame Jeanne Ducas.

Les funérailles auront lieu lundi matin à la paroisse du Sacré-Coeur. 8avr-2fs

MILLS — A Québec, le 8 avril 1933, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Katherine Brereton, épouse de Sieur John Mills.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, No 43 rue Saint-Laurent, à 8 heures 45, pour l'église Saint-Patrice, Grande-Allée, et de là au cimetière Saint-Patrice.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond, pour faveur obtenue. B. C. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de publier. Mme N. T. -b

MESSE DE REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de Joly, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Mme A.-M.

REMERCIEMENTS—M. et Madame Adrien Lippé (née Yvonne Sanfaçon) remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de leur unique bébé Françoise, soit par offrandes de fleurs, visites, messages ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — M. et Mme Joseph Langelier et leur famille, de St-Paul, Kamouraska, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Leda Langelier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. -b

REMERCIEMENTS — La famille de M. Joseph Falardeau remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Joseph Falardeau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. -b

REMERCIEMENTS — Madame Vve Ferdinand Laroche et la famille Martin-Boucher remercient bien sincèrement ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort de M. Ferdinand Laroche, sec.-trés., de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, délégations ou assitance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — La famille Philippe Poiré, de Lauzon-Ouest remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél. : 2-6868

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Obsèques de Mme O.-E. Milot

Berthierville—Les funérailles de Mme O.-E. Milot, née Mina Lesieur Desaulniers, ont eu lieu le ludi 20 mars, en l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine G.-Elysée Panneton, aumônier de l'Hospice des Soeurs de la Providence.

Monseigneur Dionis Gélinas, C.-S. de l'Evêché des Trois-Rivières, chanta le service funèbre assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Donat Baril, curé de la paroisse et J.-Carufel, vicaire.

Ont fait la quête: Mmes J.-E. Turgeon et Georges Chevalier.

Les porteurs étaient : MM. J.-A. Guguère, Thomas Vanasse, J.-E. Turgeon, Hector Béland, Napoléon Chevalier, Ephrem Lesage.

L'église qui avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil, contenait une foule nombreuse de parents et d'amis, dont il fut impossible de prendre les noms.

Témoignages de sympathies : De consolantes sympathies ont été envoyées à la famille de la part de :

Offrandes de messes: Monseigneur Dionis Gélinas, C. S. Trois-Rivières; Monseigneur Joseph Guy, évêque de Grouard, Alberta; Rev. Soeur Milot, Hospitalière St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal; M. et Mme Arthur-L. Desaulniers, de Ste-Anne-de-la-Pérade; M. et Mme Hector Caron, de Québec; M. l'avocat et Mme Lucien Comeau, Trois-Rivières; M. le Dr Omer Pichette, de Sorel; M. et Mme T. Iverson, Trois-Rivières; M. et Mme A.-L. Auger, Louiseville; M. l'avocat et Mme E.-J. Flynn, de Québec : M. et Mme Philippe-A. Turcotte, de Trois-Rivières; M. et Mme Armand Désaulniers, Québec; M. et Mme Thomas Vanasse, Louiseville. M. et Mme Ernest Mercier, Québec; M. le Dr et Mme Maurice Caron, Trois-Rivières; M. le Dr et Mme L. Gélimas, Louiseville; M. le Dr et Mme A.-D. Milot, Berthierville; M. le notaire et Mme J.-A. Chagnon, Trois-Rivières; M. le Dr et Mme Wilfrid Gendron, Berthierville; M. et Mme Hector Béland, Louiseville; l'Amicale Notre-Dame de l'Etoile, Yamachiche; M. le Dr A.-D. Milot et Mme Léopold Gélinas, 30 messes grégoriennes.

Bouquets spirituels : Révde Soeur Saint-Léonard de Port Maurice, des Ursulines des Trois-Rivières, Revde Soeur Milot, de l'Hôtel-Dieu de Montréal; les religieuses et les élèves du couvent de la Congrégation Notre-Dame de Berthierville; les religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, Berthierville; M. le Dr et Mme Lucien Plante, de Louiseville; Mme Napoléon Chevalier, Louiseville; M. et Mme Albert Champagne, Berthierville; famille J.-A. Trempe, Fortierville ; M. et Mme Georges Chevalier, Louiseville; M. et Mme Albert Champagne, Berthierville; M. et Mme Xavier St-Onge, Louiseville.

Tributs floraux : Mme Léopold Gélinas, Louiseville; Dr A.-D. Milot, Berthierville ; Pauline et Marielle Gélinas, Louiseville; Jean-Jacques et Réginald Milot, Berthierville; Mme A.-D. Milot, Berthierville; Dr L. Gélinas, Louiseville; famille Hector Caron, Québec ; famille Arthur-L. Désaulniers, Ste-Anne-de-la-Pérade; M. et Mme Lucien Comeau, Trois-Rivières; M. et Mme T. Iverson, Trois-Rivières; M. et Mme J.-H. Aubée, Berthierville ; M. et Mme Roméo Laberge, Montréal; M. et Mme Laurent Mesnard, Berthierville; M. et Mme F.-A. Labelle, Hull; M. et Mme Rosario Gaudry, Montréal; -M. et Mme René Pomerleau, Berthierville; M. et Mme S.-H. Robitaille, Montréal; M. et Mme Odilon Meunier, Montréal.

Télégrammes: Monseigneur Joseph Guy, O. M. I., Edmonton, Alta.; l'honorable Alfred Duranleau, Montréal; M. Georges-P. Laurin, M. P., Montréal; Dr et Mme E. Lamoureux, Montréal; M. et Mme Gédéon Béland, M. et Mme Albert Dugas, Montréal; M. J.-L. Fortin, Trois-Rivières ; M. et Mme Raoul Ducharme, Trois-Rivières; Mlle Graziella Ducharme, Trois-Rivires; M. et Mme J.-A. Boivin, N.P., Berthierville, famille F.-A. Labelle, N. P., Hull, M. et Mme Rosario Gaudry, Montréal; le conseil et les membres de la Chambre de Commerce de Berthierville; M. et Mme Georges Normandin, Berthierville; MM. Lupien et Deegan, Montréal; M. et Mme Léopold Lamarche, Berthierville; famille S.-H. Robitaille, Montréal; M. F.-L. Savignac, Montréal; famille Odilon Meunier, Montréal; M. et Mme G.-A. Daviault, maire de Berthierville; famille Arthur Bourgeois, Montréal; M. et Mme Gaston Allard, Berthierville; M. et Mme L.-D. Carignan, Montréal; M. et Mme J.-P. Belley, Montréal; Dr J.-B. Lafrenière, Montréal; M. et Mme Jean-Louis Tellier, Berthierville; Dr et Mme H. Michaud, Montréal ; M. et Mme J.-Albert Tellier, M. J.-Alex Guilbault, avocat, M. et Mme J.-Emile Chevalier, Québec ; famille du Dr L.-D. de Grandpré, Berthierville; M. et Mme Camille Ducharme, Berthierville; M. et Mme J.-H. Fernet, Berthierville; M. Robert Véronneau, N. P. Yamaska; M. Camille Fréchette, Berthierville; Mme J.-O. Tellier, Berthierville; M. P.-D. Sanschagrin, Berthierville ; M. Guy Guibault, avocat, Joliette; fam. Alcide de Deschênes, St-Barthélémy; M. et Mme J.-P. Grimard, Yamachiche; M. Alfred Mousseau, Berthier; M. et Mme H. Blanchard, Montréal; M. et Mme B. Archambault, Montréal; Mlle Thérèse Ménard, Montréal; M. J.-A. Laforest, Berthierville; Mlle Jeanne Champagne, Ottawa; M. A. Laflèche, Berthier; M. et Mme Auguste Garon, Montréal ; M. Jean Grégoire, Berthierville; Mme Edgar Doucet., Montréal; M. et Mme Pierre Gravel, Montréal; M. J.-A. Coutu, St-Félix-de-Valois; M. et Mme Wilfrid Duchesnay, Montréal.

Sympathies: Revde Soeur Marie du Christ, prieure Des Moniales de Berthierville; les Soeurs de la Providence de Louiseville; la congrégation des Enfants de Marie de Louiseville; Mgr Joseph Guy, O. M. I., d'Edmonton, Alta.; les Frères de l'Instruction Chrétienne de l'Académie St-Louis de Gonzague de Louiseville; honorable Arthur Sauvé, Ottawa; Rév. Père Alphonse de Grandpré, c.s.v., assistant-provincial des Clercs de St-Viateur, Outremont, Montréal; le comité général des Anciens Elèves de l'Académie, Chs Heaton, président, Révde Soeur Marie Ambroise de Milan, s.s.a., Montréal ; M. et Mme Thomas Vanasse, Louiseville; M. J.-A. Barrete, M. P., St-Barthélemy; Dr Gérald Caron Wilmington, Mass.; Louis-Joseph Thisdel, M. P. P. , Louiseville ; M. et Mme Albert Milot, Louiseville; M. et Mme Charles Caron, Québec; M. et Mme Antoni Milot, St-Léon ; M. et Mme Pierre Bellemarre, Yamachiche; M. Rodolphe Caron, Penetaguishene, Ont.; famille Gustave Caron, Louiseville; M. et Mme J.-H. Bellemarre, Louiseville; famille Victor Milot, St-Alexis des Monts; M. et Mme Agapit Bergeron, Yamachiche; M. et Mme Adolphe Lemay, St-Alecxie des Monts, Dr et Mme Louis-Thomas Caron, Maskinongé; famille Ernest Bellemarre, Yamachiche; M. et Mme J.-H. Aubé, Berthierville; famille Edouard Lemay, Louiseville; M. J.-A. Giguère, Louiseville; M. et Mme L.-A. Ringuete, Louiseville; M. R.-A. Gervais, Berthierville; M. Paul Vanasse, avocat, Trois-Rivières; M. et Mme Clovis Caron, Louiseville; Mlles Paula et Emma Mayrand St-Léon; M. et Mme Donat Bellemarre, Yamachiche; M. et Mme J.-E. Turgeon, Louiseville; Dr et Mme Lionel Plante, Louiseville; M. Louiseville; M. Emile Ferron, avocat et Mme Ferron, M. et Mme Lucien Béland, Louiseville; Mme Zotique Legris, Mme J.-E. Benoit, Louiseville; Mlle Marcelle Alary, Yamachiche; M. Isaaac Giguère, Louiseville; famille Omer Rinfret, Louiseville; M. J.-A. Ferron,, N. P. Louiseville, Mlle Cécile Descôteaux Yamachiche; M. Arthur Giguère, Louiseville; famille Hector Caron, Louiseville, famille P. Dusablon, Ls.-ville; M. et Mme Urbain Lessard, Ste-Ursule; M. et Mme C.-E. Martin, maire de Louiseville; Mme Ildège Tessier, Berthierville; M. L. Lessard, N. P., Ste-Ursule; M. et Mme L.-T. Béland, Louiseville; M. et Mme Richard Lessard, N. P., Ste-Ursule; M. et Mme J.-Paul Caron, Louiseville; M. et Mme Charles Eaton, Louiseville; Mlle M.-Rose Grignon, Montréal; Mlle Berthe Cardinal, Berthierville; Mlle Caroline Auger Ste-Etienne des Grès; M. A.-E. Lesage, Louiseville; famille J.-Adolphe Lamy, St-Léon; M. et Mme Dionis Lesage, Louiseville; Dr et Mme Rodrigue Latourelle, Louiseville; Mme J.-E. Béland et sa famille, Louiseville; M. Camille Chevalier, Montréal; Dr R. et G. Lindsay et sa famille, Louiseville; M. et Mme A. Garceau, Louiseville; M. et Mme Elphège Marseille, Louiseville; famille Jérémie-L. Désaulniers, Louiseville; M. et Mme A. Boyer, Louiseville; famille Ulric Giguère, Louiseville; M. L.-P. Boucher, Louiseville; M. B. Précourt, Berthierville; Mme Arthur Béland, Louiseville,H M. et Mme J.-A. Jutras, Louiseville; famille Nap. Despaties, M. Auguste Plante et sa famille, Louiseville; Mlles M.-L. et Malvina Allard, Berthierville; M. et Mme Adrien Loranger, Louiseville; M. et Mme Paul-Emile Neveu, Trois-Rivières; M. et Mme Elzéar Roy, Louiseville; M. Maurice Fortier, avocat et Mme Fortier, Trois-Rivières; M. et Mme Emilien Lacombe, Louiseville; Mme Henri Cardinal, Berthierville; M. et Mme W. Lawler, Louiseville; M. et Mme Eugène St-Jean, Berthierville; M. et Mme E. Hébert, Louiseville; M. et Mme Eugène Noel, Mme Chs. Fortin et ses enfants, Louiseville; M. et Mme J.-H. Langevin, Louiseville; famille Ephrem Foucher, Louiseville; M. et Mme Joseph Giguère, M. et Mme J.-A. Coutu, N. P., Louiseville; Lieutenant Colonel R. Pellerin et sa famille, Yamachiche; M. et Mme H. Paul Giguère, Louiseville; M. et Mme Victor Sylvestre, L'Epiphanie; famille W.-H. Gagné, St-Justin; M. et Mme A. Bellemarre, N. P., St-Paulin; M. et Mme Wilfrid Lambert, Louiseville; M. Bernard Bourgeois, St-Justin; famille Théophile Masse, Louiseville; M. et Mme Eugène Mayrand, St-Léon; Mlle Yvonne Lord, M. et Mme J.-R. Vachon, Louiseville; Mme F.-V. Ritchie, Trois-Rivières; M e.t Mme Donat Bourk, Mlle Marie-Anne Lacombe, M. Phill. Lacoursière, Mme et Mlle G. Rousseau, Mlle Bernadette Lacombe, M. et Mme J. Edouard Lesage, Louiseville; M. et Mme Emery Brière, M. et Mme J.-Charles Gagnon, Louiseville; Mme Ernest Lacerte, Yamachiche; M. et Mme Victor Damphouse, Louiseville; M. et Mme Lucien Caron, Berthierville; M. Wilfrid Lawler et sa famille, Louiseville; MLLe E. Chevalier, St-Léon; M. et Mme Chs. St-Jean, Louiseville; M. et Mme Joseph Lesvadres, Louiseville; M. et Mme Joseph Fleury, St-Léon; famille Adélard Bélanger, M. et Mme Arthur Cloutier, M. et Mme Edouard Pratte, M. et Mme Pierre Boisvert, famille J.-A. Bussières, M. et Mme W. Laliberté, M. et Mme Edouard-H. Béland Louiseville; Mme F.-X. Lafleur, famille Olivier Mineau, M. et Mme J.-A. Trépanier, M. et Mme Victor Héroux, M. Georges Veillette, M. et Mme Oscar Cormier, M. et Mme J.-E. Naud, famille Rosario Ferron, famille Philadelphie Giguère, M. et Mme Alcide Milot, Louiseville; famille J.-A. Duplessis, Montréal; M. et Mme Georges Milot, St-Alexis des Monts; M. et Mme Atchez Coutu, Trois-Rivières; M. et Mme Irenée Rabouin, Louiseville; Dr et Mme René Coutu, Trois-Rivières; M. J. Vailcourt, Louiseville; M. et Mme Raoul Robert, St-Alexis des Monts; Mme J.-D. Gagné, Victoriaville; Mme Barthélemy Boucher, St-Lambert; M. et Mme Albert Guilbault, Sorel; Mme Joseph Salvas, Berthierville; Mme J.-Mme Lionel Lamy, Montréal; Mme Laurent Lesage, Québec; Mme Hudon, Normand, Trois-Rivières; M. et O. Gadoury, Montréal; Mlle R. Bourgeois, Joliette; M. et Mme Fernand Brunelle, Montréal; M. H.-J. Keating Trois-Rivières; M. et Mme Blaise Duhamel, Montréal; Dr Ald. Ethier, Montréal; J.-Albert Savignac, N. P., Montréal; Dr W. St-Pierre, Montréal; Mlle Alice Désaulniers, New-York; M. Arthur Ecrément, N. P., Montréal; M. et Mme J.-G. Perrigard, Berthierville; M. et Mme Armand Myete, Montréal; M. Thomas Coutu, Montréal; famille Frank Perrigard, St-Cuthbert; Mlle Emilienne Morand, G.-M., Montréal; M. et Mme J.-Olivier Legendre, Montréal; M. et et Mme Omer Paquette, Berthierville; famille J.-M. Paquin, Montréal; Mme Marcel-G. Vadeboncoeur; M. M. et Mme L.-A. De Grandpré, Berthierville; Dr et Mme Georges Lajoie, Trois-Rivières; Mlle F. Paquette, Berthierville; famille Isidore Perreault, Ste-Melanie; M. et Mme J.-W. Michaud, Berthierville; Dr Geo. Pelletier, Montréal; M. Ludger Gravel, Montréal; Dental Company of Canada, Montréal; Onésime Gagnon M. P., Dorchester; M. Henry Thompson, Montréal; Mlle L. Amaron, Digby, N. E., L'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Laurent, Rév. Père Jean de Montigny, c. s. v., secrétaire.

La regrettée disparue, laisse pour pleurer sa perte, un fils, Angelbert, de Berthierville, une fille, Gabrielle, Mme Léopold Gélinas, de Louiseville, une belle-fille, Mme D. Milot, de Berthierville, un gendre, M. Dr L. Gélinas, de Louiseville, quatre petits-enfants: Jean-Jacques et Réginald Milot, de Berthierville, Pauline et Marielle Gélinas, de Louiseville, une soeur, Flore, Mme Hector Caron, de Québec, un frère, M. Arthur-L. Desaulniers, Ex. M. P., Ste-Anne de la Pérade; ses belles-soeurs: Révde Sr. St-Léonard de Port-Maurice, ds Ursulines, des Trois-Rivières; Mme Arthur-L. Désaulniers, de Ste-Anne de la Pérade; Mmes Josaphat Beaulieu, de Ste-Flore, Agapit Bergeron, d'Yamachiche; Albert Milot, de Louiseville; Victor Milot, de St-Alexis des Monts; Ernest Bellemarre, de Yamachiche; Joseph Trempe, Fortierville; E. Baril, de Ste-Ursule; Antoni Milot, de St-Léon; Wilfrid Milot, de Attleboro, Mass.; Alphonse Milot, de Taunton Mass.; ses beaux-frères: MM. Hector Caron, Ex. M. P., de Québec; Antoni Milot, de St-Léon; Albert Milot, de Louiseville; Joseph Trempe, de Fortierville; Ernest Bellemarre, de Yamachiche; E. Baril Ste-Ursule; Josaphat Beaulieu, Ste-Flore; Agapit Bergeron, Yamachiche, son oncle le Dr Omer Pichette, de Sorel.

Vol de bois

M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des sessions de la paix, a fini d'entendre la preuve de la Couronne, dans cette cause dont nous avons parlé au sujet de vol de bois de construction, par un citoyen de Ste-Jeanne d'Arc, de Pointe-Lévis, qui est accusé par le gérant de la "Eastern Quebec Lumber Corporation, Ltd.", de St-Henri. Les derniers témoins ont été interrogés, du côté de la poursuite, hier après-midi, et la défense ayant annoncé qu'elle avait une preuve à soumettre, la cause est ajournée à mercredi prochain.

Il s'agit d'une enquête préliminaire qui est la suite d'une autre affaire semblable qui se plaidait il y a quelques mois, comme on l'a vu par ce que nous avons publié.

Dans notre édition d'hier, une erreur que nous nous empressons de corriger s'est glissée. En parlant de deux premières plaintes qui avaient été portées en juillet contre deux autres personnes de la rive sud, nous disions que les accusés avaient plaidé (ce que le citoyen actuellement devant la cour invoque également dans sa défense) qu'ils avaient agi de bonne foi et que le bois qu'on les accusait d'avoir dérobé, ils s'en étaient emparé après l'avoir sauvé pendant qu'il s'en allait à la dérive sur le fleuve, à la suite des grandes marées. Nous ajoutions que la preuve leur avait été défavorable et qu'ils avaient été condamnés à l'amende.

En fait, ils n'ont pas été condamnés, mais bien acquittés de l'accusation portée contre eux. Il s'agissait de MM. Wilfrid Bégin et E.-P. Letellier, auxquels en justice, nous nous devons cette correction.

Soulage 'LA TENSION'

Assouplit les muscles endoloris, fatigués, soulage le torticolis et met fin rapidement à toute douleur et sensibilité. CMC est un contre-irritant puissant, rapide, qui soulage sans causer de brûlures ni d'ampoules. 31

Williams CMC
Camphorated Mustard Cream

GRAND EDIFICE
Coin de rues
Quartier St-Roch
Ayant un excellent bureau
Convenant pour marchands de gros ou ateliers.
Prix raisonnable
S'adresser Chambre 106
QUEBEC POWER CO.

LINIMENT
NOBRACOL
Fait disparaitre l'eczéma et toute maladie de la peau, ainsi que démangeaison et boutons.
Le seul remède avec garantie de remise d'argent si non satisfait.
Avec chaque achat chez votre épicier soit du LINIMENT NOBRACOL, ONGUENT NOBRACOL ou du SIROP NOBRACOL, demandez-lui votre prime. BOL, SOUCOUPE, COCOTIER, SUCRIER, POT A LAIT.
La Cie des REMEDES NOBRACOL Enr.
132 Côte d'Abraham Tél: 6450

Pour la Crèche

A une réunion des Dames Patronnesses de "l'Œuvre de la Crèche", celles dont les noms suivent ont été choisies pour faire partie du comité actuel:

Mesdames Alphonse Lessard, (Dr), présidente; C.-J. Magnan, vice-présidente; Edgar Couillard, (Dr), vice-présidente; Henri DesRosiers, trésorière; Henri Boivin, secrétaire.

Mort subite

Shédiac, N. B., 8, (Spéciale)—M. Albert Bateman, de Bateman's Mill est mort subitement à l'âge de 62 ans. Il était célibataire.

Son frère, M. Arthur Bateman, est mort le 10 février. Tous 2 étaient des fermiers prospères et faisaient aussi le commerce du bois. Ils étaient les propriétaires d'un moulin à scie et d'un grand terrain à bois.

Jambes Artificielles

DEMONSTRATION SPECIALE
de membres prenant au-dessus du genou, qui peuvent se porter avantageusement et sans la moindre bretelle sur les épaules.
Venez voir ce membre merveilleux, un représentant spécial sera à votre disposition pour vous donner toutes les explications du 10 au 12 avril.
C.-A. GAUCHER
84 RUE ST-VALLIER
QUEBEC, QUE.

CIGARETTES
W.D.&H.O.WILLS'
GOLD FLAKE
un shilling à Londres—vingt-cinq sous ici

Propagande athée

Londres, 8, (Trad. de la C. P.)—Hier a été lu pour la seconde fois un bill déposé par sir Reginald Craddock pour faire échec à la prétendue propagande athée dans les écoles d'Angleterre. La seule forme de blasphême punissable aux termes du projet de loi serait celle qui consiste en paroles parlées ou écrites, ou bien en images tendant à jeter le mépris sur le christianisme ou toute autre religion. On croit savoir que le gouvernement ne croit pas qu'une vraie propagande d'athéisme s'exerce dans les écoles anglaises à l'heure qu'il est.

Plusieurs pays invités

Washington, 8—Le département d'Etat a annoncé hier soir que le Japon, la Chine, l'Argentine, le Chili, et le Brésil avaient été invités à se faire représenter dans les conversations sur la question économique qui vont s'engager à Washington. Ces invitations ont été faites verbalement par le sous-secrétaire William Phillips, que le ministre du Pérou a visité hier après-midi sans que la république qu'il représente ait reçu l'invitation adressée à certaines autres républiques de l'Amérique du Sud.

Au Comité Municipal

Malgré la décision que l'on semblait avoir prise vendredi dernier, à la demande de l'échevin Arthur Drolet, de ne plus tenir de séance du comité avant le conseil, ledit comité administratif siégeait encore hier soir, pour régler des questions de détail. On a retardé à la prochaine séance à la demande de MM. Noreau et Carmichael, une demande de l'Excel Petroleum pour la construction de trois réservoirs de 15,000 gallons sur la rue Industrielle, dans le quartier Limoilou.

Le comité a aussi décidé, à la demande de l'échevin Poulin, de faire stationner sur le terrain de parquage de la rue d'Aiguillon, tous les autobus qui voyagent par le pont de Québec. Il ne sera plus permis de prendre des passagers au carré Montcalm.

M. Boulet a porté plainte contre la Commission scolaire de Québec qui emploient des briqueleurs étrangers, soit 12 sur un total de 14, à l'école de St-Fidèle, à un salaire de 20 à 40 sous de l'heure. M. Lavigueur a répondu à son collègue qu'il avait déjà porté la chose à la connaissanc du président de la Commission scolaire et qu'il avait raison de croire que ce tort serait réparé.

Longue discussion soulevée par l'échevin Emond pour l'enlèvement de la glace dans les rues par une équipe de chômeurs. On voudrait débarrasser les rues pour Pâques.

Le maire a déclaré que la ville pourrait s'attirer des embarras par l'accumulation de la glace sur les côtés des rues. La question a été laissée en plan.

Secours aux pauvres

St-Hyacinthe, 8, (D. N. C.). — Une grande assemblée a été tenue aujourd'hui en la salle du conseil municipal à l'Hôtel-de-Ville. Cettte assemblée était composée des membres du conseil municipal et des conférences Saint-Vincent de Paul, de la ville et de la paroisse Notre-Dame, à la tête desquels figuraient M. le chanoine Desmarais, et le R. P. N. Ferron. La réunion a été tenue sous la présidence du pro-maire J.-L. Guillet. Cette assemblée avait été convoquée par le conseil municipal pour élaborer le plan d'une grande souscription publique pour venir en aide aux pauvres de la ville par l'entremise des conférences St-Vincent de Paul. Un vaste comité d'honneur a été formé et le comité actif de la souscription est placé sous la présidence de M. T.-A. St-Germain, directeur-gérant de la compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce. Les vice-présidents de ce comité sont : MM. Jules Laframboise et François Jetté, les membres sont les suivants : MM. J.-E. Lanoix, Joseph Berthiaume, Benoit L'Homme, E.-O. Desjardins, H.-A. Labbé, E. Leblanc, E. Lesauteur, A.-J. Gaudreau, Albany Blanchard. Il a été décidé d'organiser une grande souscription publique au moyen de laquelle les personnes fortunées pourront verser soit comptant soit par paiement mensuel durant une période de dix mois, les sommes que leur générosité leur permettra de souscrire. Ce comité se réunira de nouveau dimanche, le 9 avril, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des délibérations du conseil municipal pour mettre en marche cette grande campagne de souscription.

Eczéma sur les mains durant cinq ans

Mme Andrew Volk, Burdette, Alb., écrit: — "J'ai beaucoup souffert, durant cinq ans, d'eczéma sur les mains et les poignets.

"J'avais essayé toute sorte d'onguents et de baume qui ne me faisaient aucun bien.

"C'est alors qu'une amie m'a parlé des Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et après en avoir pris deux bouteilles j'ai constaté que j'étais complètement soulagée de mon mal."

BURDOCK BLOOD BITTERS

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux; préparés depuis ces 63 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

N.-D. de Pitié

Dans la plupart de nos églises, hier, de pieux exercices ont eu lieu, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de Pitié, fête également connue sous la désignation de celle de la Compassion de Notre-Dame. A la Basilique, principalement, il y a eu messe dite à 7 heures le matin et toute la journée, le Saint Sacrement resta exposé, à l'occasion du premier vendredi du mois. Hier soir, l'église était remplie d'une foule considérable pour entendre prêcher l'heure sainte par M. le chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire qui a éloquemment exposé les raisons pour lesquelles la Sainte-Vierge a souffert et comment elle a souffert. La bénédiction du Saint Sacrement a été présidée par M.le chanoine Alfred Chamberland qui était assisté de MM. les abbés Stanislas Paradis et Emilien Martin. La chorale des élèves du Grand Séminaire a fait les frais du chant.

A la piscine

Dans un rapport soumis directement au conseil, hier soir, par M Jos. Lachance, instructeur de natation à la piscine du Palais Montcalm, 2,549 personnes ont fréquenté la piscine durant le mois de mars et les recettes ont été de $392.90.

Un jugement

L'honorable M. Adolphe Stein, de la Cour supérieure, a rendu jugement, hier, dans la cause Dubuc vs Dubuc.

Les parties engagées dans ce litige sont de Neuville. François Dubuc, marié, âgé de 26 ans, réclamait de son père, Patrick Dubuc, cinq cents dollars qu'il disait être la juste rémunération de son travail, sur la ferme paternelle, de juillet 1931 à juillet 1932. Il déclarait avoir quitté un emploi, à Donnacona, sur les instances de son père et sur la promesse, que lui aurait faite ce dernier, de se départir, par donation entrevifs, de sa terre et de son roulant, en faveur de lui, François. Le père, en défense,déclarait avoir toujours refusé de consentir une telle donation, en faveur deFrançois. Il ajoutait que, durant le laps de juillet 1931 à juillet 1932, François avait tiré profit de tous les produits de la ferme, sans rien payer sur les dépenses encourues.

Le tribunal a renvoyé, avec dépens, cette action de François Dubuc contre Patrick Dubuc.

C'est toujours l'année 1931 qui détient le record pour la consommation du beurre au Canada, avec un chiffre de 313,000,000 de livres. Les chiffres pour l'année dernière, qui viennent d'être publiés, dépassent la moyenne pour les huit premiers mois et promettaient de battre ce record, mais pendant les quatre derniers mois la moyenne est restée de 1,115,000 livres inferieures à celle des mois correspondants.

POPULAIRE

JEAN SARGENT, chanteuse du Broadway qu'on entend sur le réseau NBC-WJZ tous les dimanches.

Bébé a Besoin d'un Meilleur Savon

La peau délicate de l'enfant estsi sensible qu'on doit faire une expresse attention de ne pas l'irriter — voilà pourquoi depuis cinq générations les mamans canadiennes préfèrent pour Bébé le savon Baby's Own, à cause de sa parfaite pureté et de sa mousse lisse, abondante, riche en huiles bienfaisantes qui nettoient et adoucissent la peau délicate, la laissant veloutée et légèrement parfumée du petit arôme subtil qui convient si bien à l'enfance. Un Savon de Toilette de luxe qui ne coûte que très peu. En vente partout.

"Meilleur pour Vous et pour Bébé"

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Confère éprouvé

Nous avons le regret d annoncer la mort de M. Flavien Dubois, employé de la Brasserie Boswell, époux de Dame Angélina Gagnon, décédé ce matin après une courte maladie.

Le défunt était le père de M. Wilfrid Dubois, embaumeur, et de M. Ludger Dubois et le beau-père de M. Léon Gray, journaliste.

L'heure et la date des funérailles seront annoncés plus tard. A la famille en deuil "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

Des protestations

L'échevin Bédard a protesté de nouveau hier au conseil, de concert avec son collègue de St-Jean-Baptiste, M. Poulin, contre la fermeture de la station postale de la rue St-Jean, le 1er mai prochain. Cela mettra dans l'embarras une partie considérable de la population de la cité et le conseil a adopté une résolution de protestations qui sera adressée à l'hon. M. Sauvé et à ses collègues du gouvernement fédéral.

Les insectes

M. Lionel Daviault, directeur du laboratoire fédéral d'entomologie, à Berthierville, prononça, hier soir, devant la Société Linnéenne de Québec, une instructive et très utile causerie sur le sujet suivant : "L'utilisation des insectes entomolophages dans la lutte contre les insectes nuisibles".

M. Daviault parla de la lutte biologique qu'il faut mener contre les insectes nuisibles aux plantes et aux arbres. Il importe, dans ce domaine, comme le démontra M. Daviault, que les habitants d'un pays envahi par des insectes parasites étrangers à son sol et à son climat introduisent chez eux, pour neutraliser le travail destructeur de ces insectes-là, d'autres insectes ou parasites entomolophages originaires du même pays que les envahisseurs. Nous avons, au Canada, grâce au Service fédéral d'Entomologie, tout ce qu'il faut, à pareille fin. Cette causerie d'hier soir était sous la présidence de M. Georges Maheux, directeur du Service entomologique de la province de Québec.

C.-A. GAUCHER
appareils pour difformités, ceintures abdominales, bandages berniaires, supports pour pieds plats, etc.
—aussi—
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
Téléphone: 2-1847
84 rue St-Vallier

LA NOUVELLE BIERE AMERICAINE N'EST PAS TRES CAPITEUSE

(Suite)

dehors des brasseries et des vendeurs. Les journaux ont des pages remplies d'annonces de bière, et plusieurs ont dû augmenter leur volume. L'un d'eux, entre autres, a publié hier une section en rotogravure de 12 pages, consacrée exclusivement à la bière et naturellement remplie d'annonces.

Le Malwaukee Journal, gonflé d'annonces de bière et des diverses industries connexes, a publié son plus gros numéro quotidien régulier depuis le 19 septembre 1930, soit 68 pages.

Mais les effets de la nouvelle loi se font aussi sentir en d'autres milieux. Dun et Bradstreet's rapportent que l'on a constaté, hier, une sorte de sursaut dans le commerce et une plus grande activité dans un grand nombre de lignes.

A midi, hier, la ville de New-York avait émis 15,473 licences et encaissé la somme de $175,000.

Philadelphie a émis 4,000 permis et Baltimore, dans la seule journée d'hier, a tiré de la même source un montant de 46,125.

Voici le Tonique qui
Vous Aidera à Tirer Meilleur Profit de Votre Nourriture

Mangez-vous avec appétit et demeurez-vous maigre quand même? Frissonnez-vous au plus léger courant d'air? Contractez-vous facilement le rhume ou vous trainez vous pendant des jours, sans énergie ni vitalité?

Ce sont là des indices de malnutrition. Cet état provient habituellement de l'assimilation défectueuse des aliments.

Les précieux ingrédients minéraux contenus dans le Sirop Fellows nourrissent les nerfs affamés, refont les tissus usés, reconstituent la réserve de globules rouges dans le sang et tonifient le système pour qu'il puisse s'assimiler la nourriture que le corps requiert pour sa santé normale. Les médecins, dans 52 pays, prescrivent régulièrement le Sirop Fellows comme remède à la mauvaise assimilation et à la malnutrition qui en résulte.

SIROP FELLOWS.
L'Universellement Célèbre
COMPOSÉ AUX HYPOPHOSPHITES

HART BATTERIES
DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER

"Message important aux AUTOMOBILISTES"

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre magasin sera à l'avenir ouvert tous les SOIRS et les DIMANCHES depuis le 1er courant.

De même nous sommes toujours à votre disposition pour le LAVAGE D'AUTOMOBILES.

SPECIALITES : — OVERHAULAGE, — REMORQUAGE.

GENERAL AUTOMOBILE SUPPLY Reg'd
133-135 RUE DU PONT
QUEBEC Ed. Poulin, Prop.

ANNIVERSAIRE

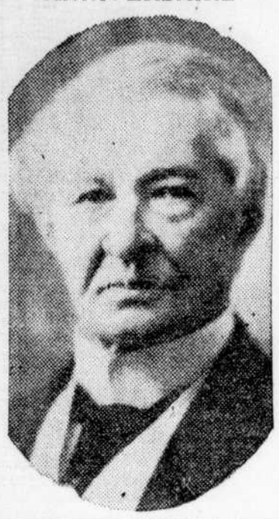

SIR FRANCOIS LEMIEUX, juge en chef de la Cour Supérieure, qui célébrera, demain, son quatre-vingt-deuxième anniversaire de naissance, étant né à Lévis, le 9 avril 1851. Le "Soleil" se joint aux collègues de la magistrature, aux membres du Barreau et aux nombreux amis de notre éminent concitoyen pour le féliciter et lui formuler ses meilleurs voeux. Malgré son grand âge, le juge en chef de la Cour Supérieure qui obtenait un congé de six mois, il y a quelque temps, pour prendre un repos bien mérité, est encore alerte et dans un état de santé satisfaisant.

PROCES DE DOMBROWSKI ET DE ROY

La preuve de la Couronne et de la Défense dans cette cause où deux jeunes gens sont accusés d'avoir commis un hold-up à St-Sauveur est terminée.

La Couronne et la défense ont terminé leur preuve hier après-midi, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, dans cette cause de Lucien Dombrowski et de Chas-E. Roy, accusés d'avoir comploté pour commettre un hold-up, l'automne dernier. Cette affaire est la conséquence de l'attentat perpétré le 8 novembre dernier, sur deux jeunes employés de la Banque Provinciale, succursale de St-Sauveur, entre 5 et 6 heures, le soir, dans le but de s'emparer d'une sacoche contenant $11,000 que les employés de la banque s'en allaient porter au bureau-chef de l'institution, rue St-Pierre. On se rappelle, par les détails que le "Soleil" publia dans le temps, qu'un individu après avoir épié les allées et venues des employés de la banque, profita du moment qu'ils attendaient le tramway, au coin des rues Notre-Dame des Anges et Boulevard Langelier, pour leur lancer du poivre rouge à la figure, s'emparer de la sacoche et fuir à toute jambe par une rue transversale.

Heureusement l'un des employés de la banque, s'étant resaisi, s'élança, malgré les douleurs qu'il ressentait aux yeux, à la poursuite du bandit qu'il allait rejoindre bientôt, lorsque ce dernier, se sentant serré de près, crut plus prudent de laisser tomber la sacoche remplie d'argent dans la rue pour disparaitre ensuite sans être pris. La sacoche fut ramassée intacte et remportée à la banque par les deux employés qui avaient fait preuve d'un courage et d'un sang-froid admirable.

Deux mois plus tard, le chef Lauréat Lacasse, des détectives municipaux et ses limiers arrêtaient un jeune italien, Aldo Manini, après une enquête habilement conduite. Nanini, traduit en Cour des Sessions de Paix devant M. le juge Louis-G. Demers, plaidait immédiatement coupable et il attend maintenant sa sentence qui doit être prononcée jeudi prochain. Nanimi, toutefois, ne voulut pas supporter seul tout le fardeau de ce hold-up et il se fit dénonciateur. Ses révélations conduisirent à l'arrestation de Dombrowski et de Roy qui plaidèrent non coupables, subirent leur enquête préliminaire, furent envoyés aux Assises Criminelles, mais il y a quelque temps, ils optaient pour un procès expéditif ,lequel procès s'est plaidé hier après-midi, devant M. le juge Hugues Fortier.

Dès les débuts du procès, la Couronne, représentée par Mtre Eugène Marquis, l'un des substituts du Procureur-Général, versa au dossier toute la preuve faite à l'enquête préliminaire, n'entendit pas d'autres témoins et déclara sa preuve close. A l'enquête, le principal témoin à charge avait été Nanini, mais hier, la défense qui a pour procureurs, Mtres M.-A. Lemieux, C.R., et Paul Drouin, C.R., entreprit de contredire la preuve de la Couronne, en mettant d'abord tour à tour dans la boite les deux accusés Dombroski et Roy et deux autres témoins, la femme de Roy et sa petite nièce, Fernande Harvey. Les accusés ont nié avoir eu quoique ce fut avec le hold-up pour lequel Nanini plaida coupable et les incrimina. Ils n'ont pas nié, cependant connaitre Nanini, l'avoir rencontré le jour de l'attentat, être allés ensembles sur les quais acheter du foin, mais Dombroski et Roy ont contredit positivement avoir parlé avec lui de l'organisation du hold-up, pas plus, ont-ils ajouté, que Nanini leur en eut parlé. Dombroski déclara, de plus qu'en aucun temps il avait dit à Nanini que les employés de la banque partaient souvent de la banque vers la fin de l'après-midi, avec des montants considérables qu'ils allaient porter à la basse-ville.

Mtre Drouin, son défenseur.—Voulez-vous dire à la Cour ce que vous connaissez de toute cette affaire de hold-up à la Banque Provinciale ?

Dombroski. — Je ne connais absolument rien autre chose que ce que j'ai lu sur les journaux.

Le témoin ajouta qu'il était faux qu'il ait dit à Nanini qui travaillait pour lui sur sa ferme d'élevage au Lac Beauport depuis deux ans, qu'après le vol lui, Nanini, devait passer par le boulevard Langelier, en arrière de l'Ecole Technique, prendre le chemin de Charlesbourg, se diriger ensuite vers le Château Bigot où lui, Dombrowski, devait aller le rejoindre avec un 'flash-light" pour le conduire au Lac Beauport.

La Cour et le public s'amusa, lorsque Mtre Drouin demanda à son client si c'était vrai que Nanini lui avait demandé de lui acheter des chaussures spéciales pour qu'il pût aller plus vite.

"L'automne dernier", dit l'accusé, "Nanini s'est plaint que ses chaussures lui blessaient le pied, pendant qu'il travaillait chez-moi, et me demanda de lui en acheter de plus souples".

Mtre Drouin. — Lui en avez-vous acheté ?

DOMBROSKI. — Oui, je lui ai acheté des onze points ! (rires dans la foule des curieux).

Le témoin (accusé) raconta ensuite comment Nanini fut arrêté, à Québec, dans une maison où il avait sa chambre, au boulevard Langelier et où Nanini travaillait à percer une porte, en disant : Le détective Lacasse est arrivé et a demande où était Nanini. Je l'ai envoyé chercher et Nanini m'a dit qu'il y avait des détectives qui venaient le chercher. Je lui ai demandé pourquoi, mais il m'a répondu qu'il n'avait rien fait, qu'il ne savait pas pourquoi. C'était deux mois après l'attentat.

Me Marquis, pour la Couronne, transquestionna ensuite Dombroski.

— "Qui vous avait dit que c'était le détective Lacasse qui était à la porte ?

— Un de mes petits employés.

— Vous en avez bien des petits employés, vous. Quel âge avez-vous donc ?

— 30 ans.

— Etes-vous marié ?

— Non.

— Le jour du hold-up, à l'heure où il fut commis, vous étiez chez le barbier en face ?

— Non, j'étais à ma chambre.

— N'est-il pas vrai que vous étiez chez un barbier, en face de l'endroit où le hold-up a eu lieu ?

— Je jure que non.

— Avez-vous passé l'après-midi à votre chambre ?

— Je suis entré dans ma chambre vers 4 h. 45.

— Où étiez-vous avant cela ?

— Chez le barbier.

— Vous venez de dire que vous n'étiez pas chez le barbier, comment expliquez-vous cela ?

— J'ai été chez le barbier, mais pas celui d'en face du hold-up.

— Etait-ce loin ?

—\ Quatre coins de là.

On se rappelle qu'à l'enquête, Nanini avait déclaré que pendant qu'il assaillait les employés de la banque, Dombroski était chez le barbier d'en face et qu'il le voyait très bien faire.

Me Marquis : —Vous aviez besoin d'argent dans le temps ?

Dombroski. — Non.

Me Marquis. — N'est-il pas vrai que vous deviez un monceau de taxes et que vous ne saviez pas comment faire pour les payer ?

Dombroski. — J'avais pas besoin d'argent pour payer mes taxes.

L'accusé nia ensuite être allé voir Nanini en prison ni avoir envoyé quelqu'un le voir, comme il nia aussi avoir reproché à Nanini d'avoir plaidé coupable.

La défense entendit ensuite Chas.-E. Roy, l'autre accusé qui est ingénieur stationnaire.

Me Droin :— Connaissez-vous quelque chose du hold-up ?

Roy.— Absolument rien.

Me Drouin. — En avez-vous déjà parlé avec Nanini ou Nanini vous en a-t-il déjà parlé ?

Roy. — Jamais.

Me Drouin. — A l'enquête, Nanini a parlé de poivre rouge et d'un capot bleu que vous lui auriez passés. Qu'est ce qu'il y a de vrai dans ça ?

Roy. — Je ne connais rien de l'histoire du poivre rouge, je n'ai pas prêté mon capot à Nanini, non plus.

Me Drouin. — En aviez vous plusieurs capots ?

Roy. — J'en ai deux seulement, celui que je porte et un makinaw.

Roy raconta après cela que le jour du hold-up, il était allé le midi, avec Nanini et Dombroski à la basse-ville pour acheter du foin, qu'ils en étaient revenus vers le milieu de l'après midi et que là, il avait laissé Nanini et Dombroski, pour retourner chez lui où il travailla de 4 heures à 6 h. 30 à l'installation d'un brûleur à l'huile sur son poêle de cuisine.

Ce témoignage de Roy fut corroboré par sa femme et sa nièce, la femme de l'accusé déclarant qu'elle a toutes les raisons de s'en rappeler parce qu'elle marqua la date sur le calendrier avec un crayon que lui passa sa petite nièce pour savoir combien l'on dépenserait d'huile pour un logement de quatre appartements comparé à celui qu'elle habitait avant et qui était de huit appartements.

Par ces témoignages la défense croit avoir amplement prouvé un alibi en faveur de Roy et ce fut la fin du procès, mais comme il était près de 5 heures, l'on ajourna pour les plairoiries au 13 courant, c'est-à-dire à jeudi matin.

Von Papen à Rome

Berlin, 8. — Le baron von Papen a pris le train, hier soir, pour Rome, où il va s'entretenir avec le pape des relations entre le gouvernement national-socialiste et l'Eglise catholique en Allemagne. Le capitaine Goering, un admirateur de Mussolini, partira pour Rome en avion, lundi.

Terrains de jeux

M. J.-B. O'Regan, secrétaire du Comité des Terrains de Jeux de l'Esplanade, du Cap-Blanc et de Diamond Harbor, vient de soumettre son rapport annuel aux membres du Comité administratif de la Cité auquel l'on demande un octroi d'au moins $2,500 lequel montant, avec l'aide des citoyens, s'il est accordé permettra de continuer l'oeuvre déjà commencée. Dans ce rapport l'on demande à la ville pour que cette demande soit prise en considération le plus tôt possible. Les terrains de jeux sous la juridiction du comité dont M. O'Regan est le secrétaire, ont été très fréquentés pendant la saison de 1932 et ont prouvé leur grande utilité hors de tout doute.

Corrigeons-nous

COAT

Il y a, dans la langue française, tous les termes voulus pour désigner les différents vêtements que nous appelons de ce nom anglais. Disons donc, selon le cas, *habit, veston,* ou *paletot.*

LA SEMAINE SAINTE A SAINT-SACREMENT

Le 19e Centenaire de l'Institution de la Sainte Eucharistie sera célébré d'une manière grandiose dans l'église du T. S. Sacrement. Le dimanche des Rameaux, une heure sainte sera donnée à 7 heures du soir, par le R. P. Carrier, S. S. S. Les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte, toute la paroisse sera en retraite préparatoire au grand jour. Ces pieux exercices seront couronnés, chaque soir, à 7.30 heures, par un sermon du R. P. Goyer, S. S. S. Enfin, le Jeudi-Saint en plus des cérémonies habituelles, il y aura le soir, à 7.30 heures, un sermon de circonstance que M. l'abbé Cyrille Gagnon du Séminaire a bien voulu accepter de prêcher. Son Excellence Mgr Plante y assistera et présidera ensuite, au pied du splendide reposoir, la réception de plus de deux cents nouveaux membres dans la GARDE d'HONNEUR du T. S. Sacrement. Une allocution de Son Excellence terminera ces fêtes très solennelles. Enfin des milliers de fidèles passeront la nuit en prière. A chaque heure, pendant cette veillée sainte, le souvenir du plus grand événement de l'histoire sera rappelé à la foule par un Père de la Communauté. De cette façon, cet anniversaire si grave et si important laissera dans l'âme de tous une impression durable et sanctifiante.

MONTREAL EST EN FAVEUR DE L'EXPOSITION

De passage à Montréal, ces jours derniers, Monsieur J.-Arthur Paquet, ancien comptable de la Voirie et de l'Agriculture, et aussi ancien gérant général de la Coopérative Fédérée, apprenait que les marchands et les industriels de la métropole étaient en faveur d'une Exposition à Québec cette année.

Monsieur Paquet est vice-président de la compagnie qui a entrepris l'exploitation de notre exposition, et ceux qui connaissent ses talents d'organisateur comprendront pourquoi Monsieur Frank Byrne, qui est le président de cette compagnie, s'est associé à un tel homme.

Nous citons textuellement ce que disait un journal de Montréal ces jours derniers :

M. Paquet a déclaré que c'était le désir du ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Godbout, qu'une exposition provinciale soit tenue cette année, afin d'aider tant aux agriculteurs qu'aux industriels de cette partie du pays. Le maire de Québec et les échevins de la vieille capitale ont également donné leur complète adhésion à cette organisation, afin de ramener, du moins pour quelques mois, la prospérité d'autrefois.

C'est M. Frank Byrne, président et vice-président de plusieurs associations d'éleveurs d'animaux qui agira comme président et gérant général de la compagnie d'Exposition de Québec. Il sera secondé non seulement par M. Arthur Paquette, mais encore par M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture. M. Grenier sera le vice-président honoraire de l'exposition de Québec.

Le secrétaire de la compagnie sera M. J.-P. Galibois, comptable de la cité de Québec. M. J.-E. Boucher agira comme secrétaire-trésorier.

Tel que nous l'avons noté au début, M. Paquet déclare que d'après les entrevues qu'il a eues ce matin, il est certain d'obtenir l'appui de la Chambre de Commerce de Montréal ainsi que du Board of Trade pour l'organisation de l'exposition provinciale. Plusieurs firmes importantes de la métropole ont promis leur concours et exposeront les produits qu'elles fabriquent ou vendent.

On voit d'ici qu'un beau succès est promis à l'exposition provinciale, cet automne. Il est certain que cette exposition comptera parmi l'une des plus représentatives du genre encore organisées.

L'INCENDIE DE L'EGLISE DE CLARK CITY

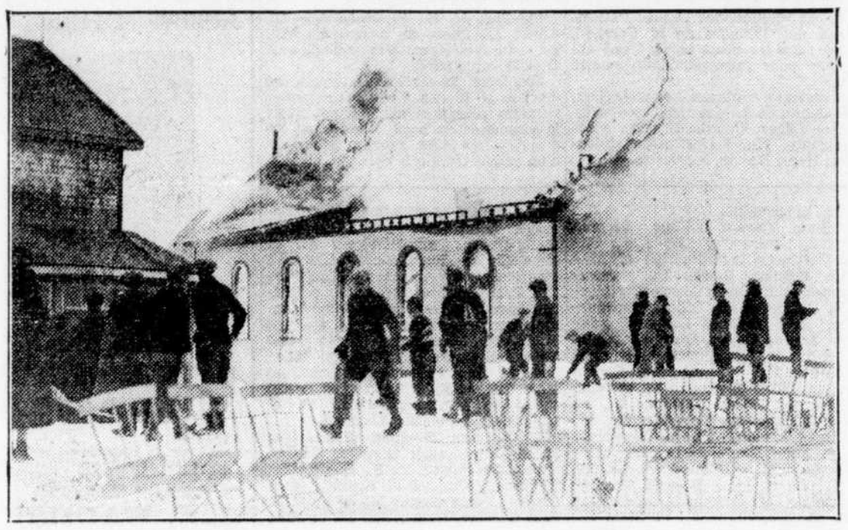

Le "Soleil" a déjà publié une photographie de l'église de Clark City incendiée le 1er avril dernier au matin. Voici une photographie prise durant l'incendie. On voit les pompiers volontaires au travail, mais on constate que, au moment où la photo fut prise l'élément destructeur était maitre de l'église détruite. A gauche, près de la maison, le curé de la paroisse assiste à l'incendie de son église.

LE BILL VA ATTENDRE

Washington, 8. — Le speaker Rainey a déclaré hier aux journalistes que le projet de loi des 30 heures de travail par semaine voté par le Sénat allait être mis de côté par la Chambre tant que n'auraient pas été votés les projets de loi dits de "reconstruction" du président Roosevelt.

"Il y a gros de dynamite dans ce bill des 30 heures, dit-il. Un tas de complications vont se présenter. Il y a aussi la question de savoir s'il ne viole pas la constitution. Il ne fait pas encore partie du programme législatif du président. Cela viendra peut-être. A tout événement je n'ai encore rien eu de la Maison Blanche".

MACABRE BILAN

Aberdeen, Washington, 8. — Les pêcheurs de la flotte du saumon de Grays Harbor, enfin revenus au port, ont fait hier le bilan de la désastreuse tempête printanière qui s'est abattue sur leur flotte ces jours derniers. Leur compte a été de 12 barques et 20 pêcheurs engloutis.

Les cours de Grégoire

La spéculation, qu'il ne faut pas confondre avec l'agiotage, est une opération commerciale très utile. Elle sert notamment de soupape de sûreté dans les Bourses de valeurs et de marchandises, en neutralisant les mouvements de hausse ou de baisse trop violents. Les spéculateurs contribuent à stabiliser les prix dans le temps et dans l'espace.

M. Grégoire a expliqué hier soir, à son cours d'économie politique de l'Académie Commerciale, ce qu'est la spéculation et quel jugement elle mérite. On peut la définir une opération commerciale faite en prévision d'une hausse ou d'une baisse des prix des marchandises ou des titres qui en font l'objet. Toute entreprise agricole, industrielle, commerciale, minière, de transport, etc. est une spéculation. La spéculation est à la base de toutes les opérations du cultivateur; il opère en quelque sorte à découvert quand il confie ses semences à la terre et qu'il vend ses récoltes avant qu'elles soient mûres.

La spéculation se retrouve essentiellement dans la vente à découvert, frein parfois nécessaire des montées subites et injustifiées des valeurs de Bourse, ou encore tremplin précédant un ralliement. La vente à découvert exerce toujours une influence stabilisatrice sur les prix. M. Grégoire montre que la spéculation est un des plus puissants ressorts du progrès social, en ce qu'elle fait circuler les capitaux et stimule les affaires. Il ne cache pas cependant qu'elle présente de nombreux dangers: dangers qui se révèlent surtout lorsque la spéculation dégénère en agiotage, en jeu.

M. Grégoire a rappelé que les remarques qu'il a faites il y a quelques semaines sur le budget fédéral n'ont aucune portée politique. Enoncées à la demande des autorités de l'Académie Commerciale, elles n'ont eu pour but que de signaler, à la lumière de l'actualité canadienne, quelques principes de l'établissement du budget et de l'assiette de l'impôt.

Il a répété hier soir qu'après avoir admis la nécessité de l'impôt, puisque la société en a un indiscutable besoin, on doit chercher à la rendre équitable et le moins odieux possible à ceux qu'il atteint. Avec les maitres en économie, disons qu'il faut "demander plus au superflu des contribuables et moins à leur nécessaire"; et encore que "l'idéal en matière d'impôt consiste à demander le moins possible par les procédés les moins coûteux, les moins désagréables et les moins gênants pour la production."

Courriers européens

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans la semaine finissant le 15 avril 1933.

10 avril 9 h p.m. — Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne, par le vepeur "Empress of Britain", via New-York.

10 avril, 9 p.m. — Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Deuschland" via New-York.

13 avril 9 p.m. — Lettres portant mention spéciale pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Bremen" via New-York.

14 avril, 2 p.m. — Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne par le vapeur "Duchess of York", via Halifax.

LA FIN D'UNE CATASTROPHE

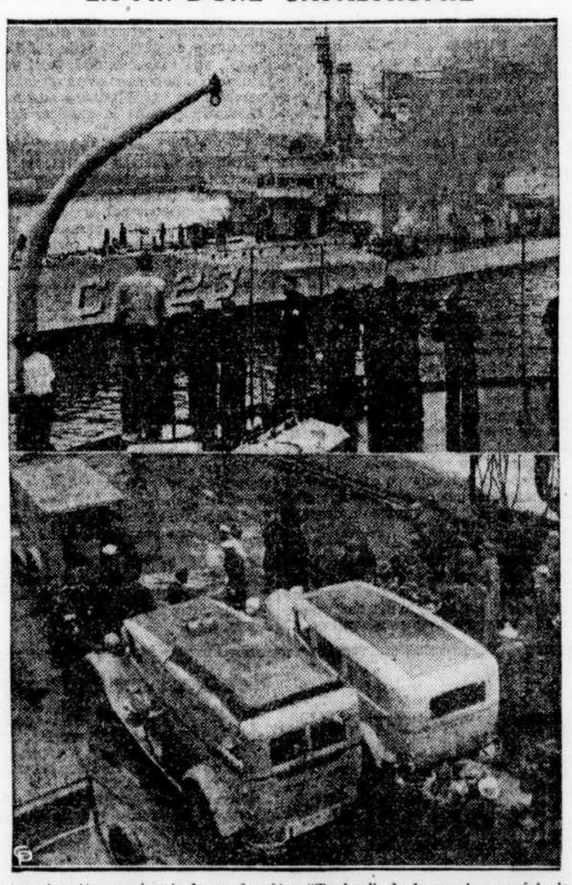

Notre vignette représente le garde-côtes "Tucker", de la marine américaine, arrivant au dock de Brooklyn, New-York, avec les survivants de la tragédie du "Akron". En bas, on voit les blessés au moment où on les place dans les ambulances qui les transporteront à l'hôpital.

Les marchands

Exerçant la plus étroite surveillance en faveur des marchands de la ville contre tous ceux qui enfreignent les règlements municipaux, l'Association des Marchands Détaillants a fait, au cours de l'année 223 enquêtes et a donné 157 avertissement avec l'aide du constable spécial M. John Paquet. Voici d'ailleurs le rapport qui a été soumis par M. Rodolphe Pouliot, secrétaire de l'association :

Thé, légumes, fruits, oeufs, viande, confiserie	25
Tailleur, corset, chaussure, tapis	8
Nouveaux magasins et locaux	34
Entrepreneurs	5
Bois, pierre, sable	86
Vendeurs	12
Solliciteurs	11
Colporteurs	18
Commis-voyageurs	12
Fermeture	7
Voiture sans licence	3
Buanderie et radios	2
	223

Montants retirés par la ville

Amendes	$ 403.00
Licences	3,272.00
Frais	91.30
	$3,766.30

sans indiquer les montants pour ceux que nous avons fait cotiser du 1er mai 1932 au 1er octobre 1932.

Feu Mlle Bergevin

Mardi dernier, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, décédait à l'âge de 70 ans, Mlle Amanda Bergevin, qui autrefois avait demeurée à Québec. Mlle Bergevin laisse pour pleurer sa perte trois soeurs, Mme (Dr) W.-A. Blagdon, Mme A.-B. Fontaine et la R. S. Saint-Joseph du Sacré-Coeur, de la Communauté des religieuses du Bon Pasteur. La défunte laisse également plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, à l'hôpital de Cartierville, et l'inhumation se fit au cimetière de la Côte des Neiges.

A ceux qu'affectent ce deuil, "Le Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

Chez les Etudiants

L'Association Générale des Etudiants de Laval a organisé pour le 20 avril prochain un concert qui aura lieu dans la Salle des Promotions de l'Université. Les artistes au programme seront les suivants: Mlle Rita Savard, de Toronto, pianiste, prix d'Europe de 1927, M. Louis Gravel, professeur de chant à l'Ecole de Musique, et le quatuor Debussy composé de MM. Robert Talbot, Henri Talbot, Jules Payment et Gilbert Darisse.

Bagne pour la vie

Grand Rapids, Mich., 8. — Henry-B. Bedford, maitre d'école âgé de 43 ans qui étrangla jeudi Mme Bengert, 28 ans, son fils âgé de 8 ans et fit mourir son bébé de trois mois en le mettant dans le fourneau du poêle à gaz, a été condamné hier au bagne à perpétuité après s'être reconnu coupable du triple meurtre.

Un accident

East-Broughton, 8. (D. N. C.) — Un jeune homme de 16 ans, Léo Blanchette, fils de M. et Mme Nap. Blanchette d'East-Broughton a été victime d'un douloureux accident alors qu'en glissant en traine, il alla frapper contre un pieu; les autres occupants furent projetés hors de la traine, sans aucun mal. Le jeune Blanchette subissant seul le contrecoup parce qu'il était le conducteur. Il eut la jambe fracturée à deux endroits. Le jeune homme devra garder la chambre quelque temps.

Le relèvement agricole

Washington, 8 (Trad. de l'A. P.)— Le sénateur Robinson, de l'Arkansas, leader démocrate, a assumé hier la direction du mouvement pour faire approuver par le Sénat le programme de relèvement agricole du président Roosevelt.

"Les membres démocrates du Congrès ont, a-t-il dit le mandat du peuple de faire face à la crise économique en accroissant la capacité d'achat du cultivateur. Voilà l'objet du projet de loi soumis à l'approbation du Sénat On a fini par reconnaitre, à la fin des fins, que si l'agriculture prospère la nation prospère aussi. Nous sommes résolus à prendre les mesures qu'il faut pour ramener la prospérité. Or la première est de rendre au cultivateur sa capacité d'achat. De cela dépend notre progrès économique."

LES SEPT PAROLES DU CHRIST & DE DUBOIS.

La Chorale du Belvédère donnera encore cette année, cet oratorio sacré, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, Rue Marquette à 7.30 h. p. m., le dimanche des Rameaux le 9 avril. La prédication sera faite par le Rév. Père Côté O. M. I., de Montréal. Entrée gratuite.

UNE FRAUDE LE CONDUIT EN PRISON

A. Bolduc, 28 ans, est condamné à 12 jours de prison pour avoir donné un billet de banque mexicain à un commerçant qui croyait recevoir $20.

Les billets de banque mexicains ressemblent de très près à notre papier-monnaie. C'est à s'y méprendre et il faut pour quelqu'un même habitué à manipuler l'argent, y regarder deux fois s'il ne veut pas être la dupe, comme en fait foi le petit fait qui était porté à la connaissance du juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, ces jours derniers.

Un nommé Alfred Bolduc, agent âgé de 28 ans, apparemment étranger de la ville, mais qui paraît avoir vu du pays et connaitre la valeur de l'argent de ceux qu'il a visités était amené en cour sous une accusation de vol. Trouvé coupable, sur ses propres aveux il fut condamné à douze jours de prison.

Sa victime est un commerçant d'un de nos marchés publics où un de ces matins il se présenta et commença à marchander les oeufs.

Le prix lui convenant, il pria le commerçant de lui en compter cinq douzaines, puis mettant la main à son gousset, il en sortit un billet vert, en tous points semblables à ceux de nos banques. Il le tendit au commerçant qui le regarda et convaincu que c'était un billet de $20., il remit à l'acheteur $18.75 après s'être payé de ses cinq douzaines d'oufs, puis il mit le billet qui lui avait été donné avec d'autres. Ce n'est que plus tard qu'il s'aperçut qu'il avait été joué et que ce qu'il avait pris pour un $20, n'était rien autre chose qu'un vingt pesos, argent mezicain qui ne vaut tout au plus, ici, qu'une piastre et quarante ou à peu près.

Se rappelant de son client il porta plainte à la Sûreté municipale, le chef Lauréat Lacasse confia la cause à ses limiers et; peu de temps après, Bolduc était coffré, confronté, avouait son délit et recevait la sanction prévue par la loi. Cette aventure de notre commerçant servira sans doute d'avertissement aux autres qui vont se tenir pour avertis, maintenant.

A l'Exposition

De retour de Montréal, M. J.-A. Paquet, vice-président de la compagnie de l'Exposition a déclaré que les industriels et les hommes d'affaires de la Métropole et de notre ville vont contribuer au succès de l'exposition provinciale. La Chambre de Commerce et le Board of Trade ainsi que plusieurs firmes ont promis leur concours.

INSENSIBLE

WALTER EASLER, de Lorain, Ohio, qui se transperce la figure de part en part avec des aiguilles et des épingles à chapeau sans ressentir la moindre douleur. Il se plait à raconter comment il riait sous cape lorsque son père lui donnait la fessée, dans son enfance.

EN IRLANDE

CHARLES-J. O'MALLEY, de Boston, qui vient d'être nommé ministre des Etats-Unis en Irlande. Il est lui-même né dans la Verte Erin et s'est toujours tenu au courant des affaires internationales.

Sur le fleuve

Demain après-midi, si rien ne le retarde dans la traversée des champs de glaces qui encombrent le chenal du fleuve, en aval de Québec, le fréteur italien 'Honor", qui était signalé hier matin dans les environs d'Anticosti, sera rendu dans nos eaux, et son capitaine aura gagné la fameuse canne à pommeau d'or donnée chaque année au capitaine du premier navire océanique à pénétrer dans le port. Toutes les dispositions ont été prises pour permettre au cargo de terminer son voyage sans encombre. On a corrigé hier la position des bouées d'hiver, et le pilote Léonidas Lachance est monté à bord, ce matin, à quelques milles au large de la Pointe-au-Père. La vedette "Abraham Martin', qu'i sert d'auxiliaire au vaisseau-pilote "Jalobert", à cet endroit, a été mise à la mer des battures qui tiennent encore à la rive et tout s'est fait normalement. A quelques cents milles en arrière de l'"Honor" vient le "Torr Head", qui sera piloté par M. Jules Lamarre, puis le "Lord" Antrim et le "Belle-Isle".

Tous ces navires, exception faite du "Lord Antrim", doivent se rendre à Montréal, mais on se demande s'il leur sera possible de remonter le fleuve avant quelques semaines. Les battures sont encore très solides, et le courant est très violent dans le chenal étroit qui a été ouvert par les brise-glaces. On parle de la formation d'un convoi qui serait piloté et protégé par le "Mikula". Mais cela présenterait bien des dangers. Le passage de quatre gros navires ne pourrait manquer de désagréger les battures, et le "Mikula" aurait bien de la peine à pouvoir protéger en même temps les trois fréteurs. De toute façon, on est à étudier l'affaire, et l'on ne prendra pas de risque superflu. S'il est jugé que la navigation dans le haut du fleuve est trop dangereuse, ce qui parait bien être, les navires attendront ici que la situation soit devenue meilleure, à moins qu'il ne plaise à leurs armateurs de faire procéder dans notre port à leur déchargement.

Musique sacrée

La Commission Canadienne de la Radio fera irradier un programmee spécial de musique sacrée, le vendredi Saint au soir. C'est la chorale Désy, qui, comme on le sait, est la chorale de la paroisse Notre-Dame du Chemin, a été chargée de l'exécution du programme musical. Le programme sera irradié de l'église de Notre-Dame du Chemin, où les 80 membres de la chorale dirigée par M. l'abé Jules Rancourt, se feront entendre.

Les pièces de chants qu'exécutera la chorale Désy sont principalement des morceaux à quatre voix mixtes des meilleurs compositeurs, tels que Palestrina, Victoria, Rheim Berger, Georges Renard et J.-S. Bach.

L'organiste de la paroisse, M. Henri Vallières, interprétera aussi à l'intention des radiophiles, la 8ième station du Chemin de la Croix de Marcel Dupré. L'émission sera donnée vendredi de 9 à 10 heures.

TEMPERATURE

Toronto, 8 (P. C.)—Il a plu dans Québec et dans le nord de l'Ontario, hier. Ailleurs, la température a été généralement belle, mais le froid s'est fait sentir en Alberta.

PRONOSTICS :

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : Beau et plus frais. Dimanche, beau d'abord, incertain le soir.

Bas St-Laurent : Pluie occasionnelle ou neige.

Golfe et Côte Nord : Gros vents d'est, avec pluie ou grésil.

Maritimes : Gros vents variables, avec pluie.

De retour

Le Dr Emile Beaulieu, chirurgien-dentiste, 1 rue St-Jean, est de retour à son bureau.

Nouveautés pour Pâques

Venant d'être reçues

Pour Messieurs

Cravates, très jolis dessins,
Chemises en broadcloth,
Pyjamas, Sous-Vêtements,
Bas en laine, Gants de printemps,
Chandails avec ou sans boutons,
Paletots de printemps,
Imperméables,
Parapluies, Cannes,
Chemises de toilette,
Collets.

Pour Dames

Chandails avec ou sans boutons,
Echarpes en tricot de fantaisie,
Bas, Mouchoirs de toile,
Pantoufles Jaeger,
Manteaux imperméables,
Laine en poils de chameau,
Châles et couvertes,
marque Jaeger.

John Darlington
Limitée
Angle des rues Buade et Du Fort, Québec.

Une qualité incomparable

THÉ VERT "SALADA"

"Frais des plantations" 422F

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ? ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"